
République tunisienne

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Cote du document: EC 2026/135/W.P.4

Point de l'ordre du jour: 5

Date: 23 septembre 2026

Distribution: Publique

Original: Français

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Comité de l'évaluation est invité à examiner l'évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République tunisienne.

Questions techniques:

Indran A. Naidoo
Directeur
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
courriel: i.naidoo@ifad.org

Genny Bonomi
Responsable principale de l'évaluation
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
courriel: g.bonomi@ifad.org

Table des matières

Remerciements	ii
Résumé	iii
Appendice	
Rapport principal: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République tunisienne	1

Remerciements

La présente évaluation de stratégie et de programme de pays a été dirigée par Genny Bonomi, Responsable principale de l'évaluation au Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), avec la contribution de Rami Assaf, Analyste chargé de l'évaluation à IOE. Une équipe multidisciplinaire d'experts y a contribué, composée de Mohamed Lemine Abdel Hamid, Kadidja Ahmed, Walid Gaddas, Rafika Jmal et Awatef Mabrouk. Les aspects administratifs ont été assurés par Maria Cristina Spagnolo, Assistante d'évaluation.

L'évaluation a bénéficié des commentaires de plusieurs collègues d'IOE, qui ont examiné et commenté le projet du rapport avant sa finalisation. Kouessi Maximin Kodjo, Responsable supérieur de l'évaluation à IOE et Mona Fetouh, Directrice adjointe d'IOE, ont formulé des observations visant à améliorer la qualité de l'évaluation aux étapes clés, sous la supervision stratégique d'Indran A. Naidoo, Directeur d'IOE.

IOE remercie la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe du FIDA pour sa précieuse collaboration tout au long du processus d'évaluation. Nous remercions également les autorités publiques tunisiennes, notamment les cadres et personnes-ressources du Ministère de l'économie et de la planification et du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime, ainsi que les membres des équipes de projet, pour leur soutien et leur disponibilité durant la conduite de l'évaluation.

Enfin, nous remercions toutes les autres parties prenantes nationales, les partenaires extérieurs bilatéraux et multilatéraux et les communautés rencontrées au cours des visites de terrain, qui nous ont fait part de leurs perspectives et réflexions sur la pertinence de la stratégie et la performance du programme de pays du FIDA.

Résumé

A. Introduction

1. L'évaluation de la stratégie et du programme de pays du FIDA en République tunisienne a été réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA en 2026. Il s'agit de la troisième évaluation de ce type en Tunisie. Elle a été conduite conformément à la Politique de l'évaluation au FIDA et approuvée par le Conseil d'administration à sa session de décembre 2025. Les objectifs de l'ESPP sont doubles: i) évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme du FIDA en Tunisie; ii) formuler des conclusions et des recommandations pour orienter le partenariat entre le FIDA et le Gouvernement tunisien pour les cycles de financement 2025-2027 et 2028-2030.
2. L'évaluation s'est appuyée sur une théorie du changement reconstruite pour recenser les effets et impacts attendus. Cette étape a également permis de déterminer les thématiques clés qui ont orienté la collecte de données et l'analyse, à savoir: l'autonomisation des femmes, l'emploi des jeunes, les partenariats avec le secteur privé et l'accès aux marchés en milieu rural, l'agriculture durable et la gestion des ressources naturelles face aux changements climatiques. L'évaluation a adopté une méthodologie mixte de collecte et d'analyse de données, impliquant: i) un examen documentaire approfondi; ii) des entretiens semi-structurés et des groupes de discussion avec les acteurs clés, en présentiel et en ligne; iii) des visites auprès d'un échantillon de sites d'intervention destinées à observer les réalisations et à conduire des entretiens individuels ou groupés avec les participants aux projets; iv) des analyses géospatiales. Les données collectées à partir des différentes sources ont été triangulées pour vérifier leur fiabilité et synthétisées dans les constatations de l'évaluation, ce qui a permis de formuler les conclusions et recommandations présentées ci-après.

B. Contexte national et cadre programmatique des interventions du FIDA

3. La Tunisie, pays d'Afrique du Nord, compte une population estimée à 11 972 169 habitants, dont 29% vivent en milieu rural et 71% en milieu urbain. L'économie tunisienne est relativement diversifiée. En 2024, les services représentaient une large part du produit intérieur brut (62,6%), devant l'industrie (22,6%) et l'agriculture (9,7%). Ces 15 dernières années, plusieurs chocs ont affaibli l'économie du pays, à savoir la transition après la révolution de 2011, la COVID-19, la guerre en Ukraine et des sécheresses successives qui ont fortement affecté le secteur agricole. Le taux de chômage et l'inflation restent élevés. La Tunisie est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui affiche un niveau de développement humain relativement élevé. Des écarts importants persistent toutefois entre l'intérieur du pays et le littoral, d'où une migration depuis les régions les plus pauvres, principalement rurales, vers les zones urbaines et côtières.
4. Malgré le poids important de l'agriculture dans l'économie tunisienne, les performances du secteur restent en deçà du potentiel du pays. Sur le plan des ressources naturelles, la raréfaction de l'eau, aggravée par des sécheresses récurrentes et la hausse des coûts de l'énergie nécessaire à l'irrigation, limite les capacités de production, tandis que les changements climatiques accentuent la dégradation des sols et la désertification. À cela s'ajoutent la fragmentation foncière, la faible productivité, l'accès insuffisant aux technologies et la faiblesse persistante des investissements privés dans le secteur, qui sont autant de freins à la compétitivité des petits producteurs.

5. La présente évaluation porte sur le COSOP 2019-2024, qui a été prolongé de deux ans afin de l'aligner sur le nouveau Plan national de développement 2026-2030. Le COSOP visait à: i) améliorer l'accès aux infrastructures productives et assurer une gestion durable des ressources naturelles; ii) inclure les ruraux pauvres dans des filières agricoles mieux structurées; iii) autonomiser économiquement et socialement les femmes et les jeunes ruraux vulnérables. Cinq projets ont été menés durant cette période, pour une valeur totale de 222,1 millions d'USD, dont 108,4 millions d'USD financés par le FIDA, auxquels s'ajoutent six dons. Le FIDA ne disposant pas de bureau de pays en Tunisie, le programme a été géré depuis Rome.

C. Performance de la stratégie et du programme

6. **La pertinence de la stratégie et du programme du FIDA en Tunisie est plutôt satisfaisante.** La stratégie et les interventions du FIDA en Tunisie sont alignées sur les priorités nationales en matière de réduction des disparités régionales, de développement agricole durable, de gestion intégrée des ressources naturelles et d'adaptation aux changements climatiques. Les approches adoptées ont été différenciées en fonction des spécificités des zones et des populations ciblées. Ainsi, le Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est – Phase II (PRODESUD II) et le Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine (PRODEFIL) ont privilégié une approche axée sur les parcours, combinant l'aménagement d'infrastructures hydrauliques et de conservation des eaux et des sols avec le développement d'activités génératrices de revenus (AGR). De son côté, le Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana (PROFITS) a orienté ses interventions vers le développement des principales filières locales d'élevage et d'agriculture. Le Projet d'insertion économique, sociale et solidaire (IESS-Kairouan) a quant à lui adopté une approche de progression (« graduation »), pertinente au regard des objectifs de réduction de la pauvreté rurale et d'inclusion des ménages vulnérables. Enfin, le Projet de développement inclusif de la petite agriculture de montagne dans le Nord-Ouest de la Tunisie (DINAMO), récemment lancé, s'inscrit dans une approche de développement local intégré, et se distingue par son périmètre élargi à cinq gouvernorats du pays. La dimension « résilience climatique » était bien intégrée dans la conception du programme de pays, mais est souvent restée axée sur des solutions techniques ponctuelles plutôt que sur une démarche systémique.
7. Le programme a été mis en œuvre selon une approche par gouvernorat qui, si elle est pertinente au regard des orientations nationales et permet une meilleure prise en compte des spécificités locales, crée cependant un certain cloisonnement des interventions. La sélection des gouvernorats a le plus souvent été fondée sur les plans de développement agricole intégré validés par le Gouvernement, plutôt que sur une analyse comparative de la pauvreté à l'échelle nationale. Dans chaque gouvernorat, les projets ont ciblé les départements les plus défavorisés. Concernant le ciblage individuel, les projets ont mobilisé des approches variées, sans réel effort de capitalisation des expériences pour inclure les populations les plus vulnérables. Si la conception des projets a accordé une place croissante à l'inclusion des femmes et des jeunes, les dispositifs sont restés peu différenciés et l'intersectionnalité a été insuffisamment prise en compte dans le ciblage individuel.
8. **La cohérence du programme est dans l'ensemble plutôt satisfaisante.** L'adoption du COSOP 2019-2024 a permis de clarifier les objectifs stratégiques et d'intégrer davantage les enseignements issus de l'évaluation indépendante antérieure. Dans les projets les plus anciens, les approches relatives aux parcours et aux filières ont été reconduites d'un projet à l'autre, ce qui témoigne d'une certaine continuité. En revanche, dans les projets plus récents, notamment IESS-Kairouan et DINAMO, elles ont été partiellement délaissées sans qu'une évaluation préalable de leur efficacité n'ait pu donner lieu à des ajustements. Les partenaires

nationaux relèvent, parmi les avantages comparatifs du FIDA, son approche ciblée en faveur des populations rurales vulnérables des zones marginalisées, l'appui de proximité, le développement territorial participatif, la structuration des filières agricoles et pastorales, et l'introduction d'approches innovantes. Toutefois, la visibilité relativement faible du programme auprès des autres partenaires techniques et financiers (PTF) a limité les synergies opérationnelles, malgré la convergence thématique et géographique parfois observée. Par ailleurs, la mobilisation de cofinancements et l'enveloppe financière du FIDA sont restées limitées. Enfin, la plupart des dons se sont avérés pertinents, mais leur articulation avec les projets financés par les prêts est restée partielle et peu cohérente.

9. **La gestion des connaissances est plutôt insuffisante.** La gestion des connaissances a été prise en compte dans le COSOP à titre de pilier de la transformation rurale et plusieurs produits ont été développés et diffusés par les projets. Elle est malgré tout restée fragmentée, et la diffusion et l'utilisation des produits ont souvent cessé à la fin des projets. La faible institutionnalisation de cette fonction au sein des institutions partenaires fragilise les efforts dans ce domaine. Par ailleurs, le transfert vers le portefeuille de prêts des connaissances produites dans le cadre des projets financés par des dons, notamment le projet Massire, est resté limité.
10. **Les partenariats sont plutôt satisfaisants.** Le programme a développé un partenariat stratégique solide et continu avec le Gouvernement, par l'intermédiaire des ministères de l'économie et de l'agriculture. Au niveau opérationnel, le programme a établi des partenariats avec plusieurs institutions publiques, qui ont été plus ou moins efficaces selon les moyens et les capacités disponibles. Grâce aux dons, il a également associé plusieurs instituts de recherche, ce qui a favorisé l'introduction d'innovations et le renforcement des capacités des acteurs. Toutefois, l'évaluation a relevé une mobilisation inégale de certaines structures au niveau central, telles que le Bureau d'appui à la femme en milieu rural et le Ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées (MFF), ainsi que des difficultés de collaboration avec le Ministère des affaires sociales dans le cadre du projet IESS-Kairouan. De même, la collaboration avec le secteur privé est restée marginale, malgré le rôle central que celui-ci pourrait jouer dans le développement des filières, notamment dans les activités de financement, de transformation et de commercialisation.
11. **La contribution du programme à la concertation sur les politiques est plutôt satisfaisante.** Le programme a apporté des contributions importantes dans le domaine des parcours collectifs, qui ont nourri le débat national et conduit à l'élaboration d'un code pastoral en attente d'adoption. Le programme a également contribué à faire émerger des thématiques clés comme l'agriculture familiale. D'autres efforts ont été déployés pour contribuer à la concertation sur les politiques à partir des expériences du programme, notamment grâce à des études sur la révision du cadre juridique des groupements de développement agricole (GDA) et sur le remembrement foncier, même si ces initiatives n'ont pas encore abouti.
12. **L'efficacité et l'innovation sont plutôt satisfaisantes.** Le programme a contribué à la construction et réhabilitation de pistes et de routes, ce qui a facilité l'accès aux services et créé des dynamiques économiques à l'échelle locale, malgré quelques problèmes techniques et de maintenance. Il a aussi permis d'améliorer l'accès à l'eau pour les besoins domestiques et de production. Des services d'animation sociale ont été mis en place, mais leur durabilité a été affaiblie par leur faible ancrage institutionnel. Le programme a principalement mobilisé des AGR et le mécanisme des financements en cascade pour assurer l'inclusion économique des populations cibles. Toutefois, le renforcement inégal des capacités et le manque d'accompagnement post-crédation ont réduit la viabilité économique de ces dispositifs.

13. Les projets ciblant les filières ont adopté des approches différentes, sans réelle capitalisation des expériences. Si les plateformes de filières étaient particulièrement pertinentes sur le plan institutionnel, leur fonctionnement effectif est resté limité. Par ailleurs, les retards dans l'exécution des projets ont fortement compromis l'obtention des résultats, notamment pour ce qui concerne les unités de transformation. De plus, le soutien apporté pour faciliter la connexion des participants aux marchés n'a pas été suffisamment structuré pour produire des effets durables, et le programme n'a pas prévu d'actions favorisant l'accès des entrepreneurs à des produits financiers adaptés, ce qui a constitué un frein majeur au développement des entreprises.
14. Plusieurs innovations techniques pertinentes ont été introduites, mais leur diffusion est restée limitée. Le programme a également diffusé des outils de gestion des ressources communautaires, notamment des parcours, qui ont prouvé leur efficacité. L'approche de progression constitue une innovation dans le contexte tunisien, mais sa consolidation et sa mise à l'échelle est compromise par l'absence d'un comité de suivi officiel associant les différentes institutions concernées.
15. **L'efficacité est plutôt satisfaisante.** De manière générale, les projets ont accusé des retards au démarrage et dans la mise en œuvre, sous l'effet de plusieurs facteurs: lenteurs dans la mise en place des unités de gestion des projets (UGP), versement tardif de certaines contreparties, manque de ressources humaines dans les commissariats régionaux au développement agricole (CRDA), pandémie de COVID-19 et difficultés de passation des marchés, liées à la fois à des procédures complexes et à la conjoncture économique du pays. Ces retards ont en partie compromis l'exécution des activités, notamment l'aménagement des infrastructures, et ont partiellement entravé la capacité d'absorption des fonds. Les écarts entre les coûts de gestion à la clôture et les prévisions ont été généralement modérés, à une exception près. Les deux projets clôturés ont affiché des taux de rentabilité économique satisfaisants, même si les analyses économiques doivent être interprétées avec prudence, car certaines reposent sur des données incohérentes et couvrant une période limitée, ce qui en réduit la fiabilité.
16. **L'impact est plutôt satisfaisant.** Les études d'impact des deux projets achevés mettent en évidence la contribution du programme à l'accumulation d'actifs productifs et à l'amélioration de la situation économique et des conditions de vie des ménages. En revanche, les impacts sur les revenus sont moins visibles. Le programme a permis de mettre en place ou de renforcer plusieurs organisations communautaires locales, en particulier les GDA, qui ont joué un rôle central dans la gestion collective des ressources naturelles et des aménagements agropastoraux. Les entretiens réalisés sur le terrain et les études d'impact confirment les effets positifs de la gestion collective sur la régénération de la biodiversité et l'amélioration des parcours. Les études montrent également que si les GDA sont mieux à même de fournir des services à leurs membres, leur autonomie institutionnelle reste limitée. Ces fragilités sont notamment dues à l'insuffisance des ressources financières, des capacités professionnelles et des compétences techniques.
17. **La performance en matière d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes est plutôt satisfaisante.** L'évaluation constate que l'intégration de la dimension genre dans le programme s'est progressivement consolidée. En effet, les premiers projets prévoyaient principalement des mesures visant à créer des perspectives économiques pour les femmes, tandis que les projets plus récents ont intégré une démarche transformationnelle dans leur conception. Cette amélioration ressort également des plans d'action pour l'égalité femmes-hommes, qui sont mieux structurés. Les synergies développées avec le Programme conjoint d'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales ont contribué à ce résultat. Cependant, les partenariats en la matière, notamment avec le Bureau d'appui à la femme en milieu rural et le MFF, ont été

insuffisamment structurés. De manière générale, les interventions ont progressivement renforcé la participation des femmes à l'économie rurale, mais l'accompagnement des participantes aux activités économiques est resté limité. Les résultats en matière de participation des femmes à la prise de décisions et de renforcement du leadership féminin sont aussi limités. L'évaluation constate que le programme a contribué progressivement à l'allègement de la charge de travail des femmes rurales, en particulier la corvée de l'eau, mais cet impact demeure insuffisamment documenté et peu valorisé à l'échelle du portefeuille. Malgré l'ambition transformationnelle des deux nouveaux projets, les actions restent principalement axées sur l'introduction de nouveaux outils, notamment le Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes, sans intégrer suffisamment les prérequis institutionnels, organisationnels et sociaux pour asseoir une réelle démarche transformationnelle.

18. **La durabilité est plutôt insuffisante.** Tous les projets prévoyaient des stratégies de sortie, dont la mise en œuvre s'est souvent avérée difficile en raison de l'absence de budgets étatiques alloués à cette fin, de conventions peu opérationnelles et de mécanismes de durabilité insuffisants. Concernant les parcours collectifs, les mises en repos ont été interrompues du fait de l'absence de budget alloué à cette activité et de la non-adoption du Code pastoral. La viabilité économique des initiatives promues, qu'il s'agisse d'AGR ou de petites et moyennes entreprises, est compromise par plusieurs facteurs, notamment le manque de fonds de roulement et l'accès limité aux institutions financières. De même, les projets n'ont pas joué leur rôle d'intermédiation pour faciliter l'accès des participants aux services et mécanismes de financement durables existants, comme ceux de l'Agence de promotion des investissements agricoles. La durabilité est également freinée par la fragmentation des appuis. En effet, le programme a souvent mis en place des activités isolées sans veiller à l'articulation entre l'accès aux intrants, le conseil technique régulier, la mécanisation et le soutien à la commercialisation, ce qui a limité la possibilité d'amorcer des changements significatifs au profit des participants aux projets.
19. **La mise à l'échelle est plutôt insuffisante.** Les interventions ont été reproduites d'un projet à l'autre au sein du portefeuille du FIDA, sans essaimage vers les autres PTF, l'approche par gouvernorat ayant notamment limité leur visibilité auprès des structures centrales et des autres intervenants. Par ailleurs, le faible ancrage institutionnel des formations dans les programmes nationaux de l'Agence de la vulgarisation et de la formation agricoles et la non-institutionnalisation du pôle de formation au sein du Technopôle du Sud ont compromis la diffusion des compétences et, partant, la mise à l'échelle. Le portefeuille manque également d'un dispositif durable de partage des connaissances, d'où une érosion des savoirs à chaque rotation du personnel. Cette faiblesse a compromis la mise à l'échelle des innovations introduites par les dons.
20. **Les résultats du programme en matière de gestion des ressources naturelles et d'adaptation aux changements climatiques sont plutôt satisfaisants.** La mise en repos des parcours pastoraux est l'une des contributions les plus significatives et les plus innovantes du portefeuille du FIDA en Tunisie, même si cette initiative n'a pas été poursuivie. Le programme a également mené des actions de plantation d'arbres autochtones adaptés à la nature des sols et mis en place des ouvrages pour la conservation des eaux et des sols, en dépassant souvent les objectifs. Concernant ces ouvrages, le programme a tiré parti de ce qui existait déjà en réaménageant des ouvrages traditionnels de collecte des eaux (jessours et tabias). Les projets ont mené d'importants travaux de restauration et de modernisation des périmètres irrigués, contribuant ainsi à l'amélioration de la productivité grâce à la sécurisation de l'accès à l'eau, même si la qualité de ces réalisations a été variable selon les sites visités. Les équipements photovoltaïques de pompage et les citernes ont permis de développer les activités agricoles et de

réduire les charges d'exploitation. Cependant, l'introduction de ces nouvelles technologies risque de dégrader les ressources hydriques en l'absence de mécanismes de suivi et de régulation des prélèvements. Les projets n'ont pas suffisamment développé ni intégré des modules de formation sur les bonnes pratiques agroécologiques, notamment par la mise en place de parcelles de démonstration, et n'ont pas profité des plateformes nationales existantes dans ce domaine.

D. Performance des partenaires

21. **La performance du FIDA est plutôt satisfaisante.** Durant la période examinée, la collaboration entre le FIDA et le Gouvernement a été fluide et s'est caractérisée par une confiance réciproque et une vision partagée du développement rural. La qualité technique de la conception des projets a été globalement bonne et le suivi des projets régulier. D'une manière générale, les projets n'ont pas bénéficié en amont d'un appui suffisant sous forme de dons pour réaliser les études préalables et tester les approches, ce qui en a entravé l'exécution. Le maintien du même directeur de pays au cours de la période évaluée a contribué à la stabilité de la vision et à la continuité d'un soutien rapproché et de qualité aux interventions. La présence d'un point focal dans le pays a également facilité le suivi sur le terrain et la coordination avec les structures centrales. La mobilisation de l'assistance technique a permis de pallier le manque de certaines compétences spécialisées dans les UGP. Les partenaires nationaux ont apprécié la flexibilité du FIDA et sa bonne capacité d'adaptation aux contraintes de mise en œuvre et aux évolutions du contexte. En revanche, la visibilité du programme du FIDA et les synergies avec les autres PTF et organismes des Nations Unies demeurent limitées.
22. **La performance du Gouvernement est plutôt satisfaisante.** Le Gouvernement a assuré la mise en place des structures de pilotage prévues, à l'exception du comité de suivi de la graduation. La mise en œuvre a été principalement confiée aux CRDA, ce qui a renforcé l'appropriation institutionnelle des interventions et facilité la mise en œuvre opérationnelle du programme. Si cet ancrage a permis de responsabiliser les structures régionales, il a néanmoins exposé les projets à la lourdeur administrative et à la rigidité des procédures de la fonction publique. Le pilotage du projet plus récent par l'Office de développement agro-sylvo-pastoral du Nord-Ouest, un établissement public autonome, devrait permettre une mise en œuvre plus souple. Les équipes de projet ont souvent été sous-dimensionnées, confrontées à une importante rotation du personnel et dépourvues de certaines compétences clés. En outre, la gestion du calendrier et la planification ont été marquées par des retards chroniques, liés à des difficultés contractuelles et de coordination. Les systèmes de suivi-évaluation des projets étaient peu fonctionnels, les données étant dans la plupart de cas renseignées sur des feuilles Excel faute de logiciels spécialisés de gestion et de suivi des projets. L'évaluation a également relevé l'absence d'un mécanisme indépendant de traitement des plaintes.

E. Conclusions

23. Dans un contexte économique national et international défavorable, le FIDA et le Gouvernement ont développé une collaboration solide qui a permis de définir des axes d'intervention et des actions pertinents pour répondre aux défis du secteur rural. Globalement, les acteurs nationaux apprécient l'appui du FIDA, tant pour la conception que pour le suivi des interventions. La stabilité de la direction du pays a permis d'assurer la continuité de l'appui et la qualité de la collaboration, tandis que la présence d'un point focal a facilité la coordination avec les institutions partenaires. Les approches adoptées ont été différenciées en fonction des spécificités des zones et des participants. Le programme a intégré la dimension de résilience climatique au moyen de solutions techniques ponctuelles, sans toutefois s'inscrire dans une approche systémique. L'approche de ciblage géographique,

l'intervention par gouvernorat et la faible capitalisation des expériences ont réduit la portée stratégique du programme.

24. **Le programme a permis d'obtenir plusieurs résultats significatifs.** Plusieurs infrastructures utiles pour les communautés rurales ont été aménagées, ce qui a permis d'améliorer l'accès à l'eau, de désenclaver des zones rurales isolées et d'améliorer les conditions de vie des ménages. Les initiatives de mise en repos des parcours pastoraux collectifs ont contribué à la régénération des ressources naturelles, tout en renforçant la responsabilité des GDA dans leur gestion. Les enseignements tirés de cette expérience ont alimenté la concertation sur les politiques dans ce domaine. Par ailleurs, le programme a ouvert des perspectives économiques pour les populations cibles, en particulier les femmes et les jeunes, les résultats variant selon les approches utilisées.
25. **L'efficacité du programme a été compromise par différents facteurs.** Le succès des AGR et des microprojets a été entravé par un accompagnement insuffisant et l'attention limitée portée à leur viabilité économique. Par ailleurs, les actions de soutien au développement des filières se sont parfois révélées trop complexes, ont généralement accusé des retards de mise en œuvre et n'ont pas réussi à mobiliser le secteur privé. La mauvaise planification dans la construction de certaines infrastructures, notamment les unités de transformation, a également réduit l'efficacité du programme. De manière générale, les efforts visant à faciliter l'accès aux financements et aux marchés sont restés insuffisants. L'approche de progression a quant à elle permis d'atteindre les ménages pauvres, mais sa mise en œuvre a été entravée par la complexité opérationnelle et des difficultés de coordination entre les acteurs impliqués.
26. Si la prise en compte de la dimension de genre dans la stratégie et le programme du FIDA s'est progressivement renforcée, des efforts restent à faire. Le programme a obtenu des résultats positifs en matière d'autonomisation économique des femmes, bien que leur pouvoir décisionnel au sein des organisations professionnelles agricoles (OPA) n'ait que peu progressé. Le Programme conjoint d'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales a contribué à intégrer la dimension genre dans le portefeuille de prêts et à partager des méthodes d'autonomisation et d'inclusion sociale, notamment le Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes. Les projets plus récents intègrent une approche transformatrice en matière de genre dès leur conception, mais celle-ci reste principalement axée sur l'introduction de nouveaux outils, sans porter une attention suffisante aux aspects institutionnels, organisationnels et sociaux.

F. Recommandations¹

27. Compte tenu de ces constatations et conclusions, l'évaluation a formulé les cinq recommandations ci-après.
28. **Recommandation 1. Instituer une approche systémique fondée sur le renforcement de la résilience climatique.** Dans un contexte fortement impacté par les effets des changements climatiques, le programme devrait s'aligner sur les politiques nationales actuelles dans ce domaine, en particulier la contribution déterminée au niveau national 2026-2035. Il devrait s'inscrire dans une approche systémique intégrant explicitement: la gestion durable des ressources naturelles et le renforcement de la résilience aux changements climatiques dans la conception de toutes les composantes des projets; le développement de pratiques agroécologiques; la facilitation de l'accès aux mécanismes de financement

¹ Les termes employés dans la présente section reprennent ceux de l'accord conclusif et peuvent s'écarter du style éditorial du FIDA.

climatique disponibles; et le renforcement des liens entre recherche, développement et investissements.

29. **Recommandation 2. Développer une approche programmatique avec une logique nationale et une opérationnalisation décentralisée et renforcer les synergies avec les autres intervenants.** Le FIDA devrait mettre en place une approche programme de portée nationale, avec un ancrage central et une exécution décentralisée, et un ciblage raisonné permettant d'atteindre les poches de pauvreté dans les zones plus vulnérables du pays. Cette démarche pourrait faciliter l'harmonisation des approches, la coordination opérationnelle et la mutualisation des expertises, ainsi que l'appropriation institutionnelle. Il est aussi nécessaire de renforcer la coordination et les synergies avec les autres intervenants dans le secteur rural. Par ailleurs, le FIDA devrait contribuer à la mise en place d'un mécanisme formel de coordination entre bailleurs pour favoriser le partage d'expériences et la collaboration stratégique et opérationnelle.
30. **Recommandation 3. Consolider l'approche de promotion de filières intégrées et inclusives, en capitalisant sur les expériences précédentes, et favoriser l'implication effective du secteur privé.** Le programme devrait consacrer des efforts accrus à l'intégration effective des populations cibles aux filières, en mettant un accent particulier sur les chaînes de valeur à forte participation féminine. Pour ce faire, il est nécessaire de renforcer la structuration des acteurs des filières, d'adapter le renforcement des capacités aux besoins spécifiques des groupes cibles et de fournir à ces derniers un accompagnement soutenu au niveau technique, commercial et de gestion. Ce travail devrait s'appuyer sur une capitalisation des approches de développement des filières mises en œuvre en Tunisie, couplée au soutien au développement de services et de mécanismes financiers adaptés, au renforcement du rôle du secteur privé et à la promotion d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable au développement et à la pérennisation des OPA.
31. **Recommandation 4. Le futur COSOP en Tunisie devrait adopter une approche intégrée et transformationnelle pour renforcer l'autonomisation économique des femmes rurales et la transformation inclusive des systèmes de production.** Pour ce faire, le programme devrait assurer l'appropriation institutionnelle de cette approche; renforcer l'implication et la coordination de tous les acteurs concernés; systématiser l'intégration du genre et de l'inclusion dans toutes les étapes du cycle des projets, y compris dans le suivi-évaluation; élargir les dispositifs de renforcement des capacités au-delà des seuls aspects techniques; capitaliser les expériences en matière de genre et renforcer le plaidoyer sur les normes sociales et les cadres juridiques.
32. **Recommandation 5. Le programme devrait améliorer la planification des activités, les stratégies de sortie des projets et le suivi des activités.** Les projets devraient améliorer la planification des investissements pour assurer une bonne articulation entre les investissements physiques et les autres activités, renforcer les stratégies de sortie et les systèmes de suivi-évaluation. Dans le cadre de l'approche de progression, il est nécessaire d'assurer la participation de tous les acteurs concernés et de renforcer la coordination des activités pour faciliter la mise en œuvre et l'appropriation de cette approche au niveau national. Enfin, le programme devrait mettre en place un mécanisme indépendant de traitement des plaintes pour renforcer la transparence ainsi que la prévention et la gestion des conflits.

Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République tunisienne

Rapport principal

Table de matières

Équivalents monétaires, poids et mesures	2
Sigles et acronymes	2
Carte des projets financés par le FIDA (2019 – 2025)	4
I. Présentation de l'évaluation	5
A. Introduction	5
B. Méthodologie et processus	6
II. Contexte du pays et aperçu de la stratégie et des opérations du FIDA pour la période de l'ESPP	10
A. Contexte du pays	10
B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP	17
III. Performance du programme et impact sur la pauvreté rurale	21
A. Pertinence	21
B. Cohérence	27
C. Efficacité	35
D. Efficience	47
E. Impact sur la pauvreté rurale	50
F. Égalité de genre et renforcement des femmes	53
G. Durabilité	59
H. Performance générale de la stratégie et du programme du pays	64
IV. Performance des partenaires	67
A. Performance du FIDA	67
B. Performances du Gouvernement	68
V. Conclusions et recommandations	72
A. Conclusions	72
B. Recommandations	74
Annexes	
I. Définition des critères d'évaluation utilisés par l'IOE	76
II. Matrice d'évaluation	77
III. Théorie du changement	85
IV. Liste des projets financés par le FIDA en Tunisie (USD Million)	86
V. Liste des dons financés par le FIDA en Tunisie	88
VI. Tableaux et graphique de référence	90
VII. Étude géospatiale	120
VIII. Liste des personnes clés rencontrées	149
IX. Bibliographie	1

Équivalents monétaires, poids et mesures

Équivalents monétaires

Unité monétaire = Dinar Tunisien (DT)

1 dollar des États-Unis (USD) = DT 2.901 (Octobre 2025)

Poids et mesures

Système métrique

Sigles et acronymes

AFA	Agence Foncière Agricole
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités génératrices de revenus
APIA	Agence de Promotion des Investissements Agricoles
ATET	Average Treatment Effect on the Treated
AVFA	Agence de Vulgarisation et de Formation Agricoles
BAD	Banque Africaine de Développement
BAFR	Bureau d'appui à la femme en milieu rural
BIE	Bureau indépendant d'évaluation
BIsD	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
BRAC	Bangladesh Rural Advancement Committee
BRAM	Borrowed Resource Access Mechanism
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CIMMYT	International Maize and Wheat Improvement Center
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CLC	Comité local de coordination
CLCA	Conservation Agriculture and Crop-Livestock Systems in Drylands
CNEA	Centre national d'études agricole
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
CRDA	Conseil Régional de Développement Agricole
CRRHAB	Centre Régional des Recherches en Horticulture et Agriculture Biologique
DG-ACTA	Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservations des Terres Agricoles
DGFIOP	Direction générale du financement, des initiatives et des organisations professionnelles
DGGREE	Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux
DINAMO	Projet de développement inclusif de la petite agriculture de montagne dans le Nord-Ouest de la Tunisie
DREHAT	Direction Régionale de l'Equipeement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire
DT	Dinar tunisien
ESPP	Évaluation de la stratégie et du programme de pays
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fond Environnemental Mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIES	Food Insecurity Experience Scale score
FMI	Fond Monétaire International
FOSDAP	Fonds Spécial pour le Développement de l'Agriculture et de la Pêche

GALS	Gender Action Learning System
GDAP/GDA	Groupeement de développement agricole
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HDDS	Household Dietary Diversity Score
ICARDA	Centre international de recherche agricole dans les zones arides
IDH	Indice de Développement Humain
INS	Institut National de Statistiques
JP-RWEE	Programme Conjoint sur l'Accélération du Progrès vers l'Autonomisation Économique des Femmes Rurales
KfW	Établissement (allemand) de crédit pour la reconstruction
MARHP	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche maritime
MAS	Ministère des Affaires Sociales
MEP	Ministère de l'Économie et de la Planification
MFFES	Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Agées
MICI	Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale
NEET	Neither in Employment, Education, or Training
NEN	Division régionale du FIDA pour le Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe et Asie centrale
ODESYANO	Office de Développement Agro-Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest
OEP	Office de l'élevage et des pâturages
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OP/OPA	Organisations professionnelles agricoles
ORMS	Operational Results Management System / Système de gestion des résultats opérationnels
PA	Plan d'affaires
PAG	Plan d'action graduation
PAM	Programme alimentaire Mondial
PDP	Plan de développement participatif
PFL	Plateformes Filières Locales
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPE	Évaluation des performances du projet
PPI/PI	Périmètre public d'irrigation/ Périmètre irrigué
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RIA	Research and Impact Assessment Division
SMAG	Salaire minimum agricole garanti
SMSA	Société Mutuelle de Service Agricole
SNU	Système des Nations Unies
TdC	Théorie du changement
TRE	Taux de Rentabilité Économique
UE	Union Européenne
UGO	Unité de gestion opérationnelle
UGP	Unité de gestion de projet
UTSS	Union Tunisienne de Solidarité Sociale
4P	Partenariats Public-Privé-Producteurs

Carte des projets financés par le FIDA (2019 – 2025)



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.

Carte établie par le FIDA | 09-10-2025

République tunisienne

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Présentation de l'évaluation

Introduction

Le Bureau indépendant de l'évaluation (BIE) du FIDA a conduit en 2025 - 2026 une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) en Tunisie conformément à sa politique d'évaluation et au programme de travail du BIE. Cette ESPP est la troisième évaluation de la stratégie et du programme pays du FIDA en Tunisie, la première s'étant déroulée en 2002 et la deuxième en 2018. L'évaluation couvre la période allant de 2019 à 2025, et est centrée sur le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2019 – 2024 qui a été prolongé de deux années (jusqu'au 31 mai 2026) à la demande du Gouvernement afin de s'aligner sur le nouveau Plan national de développement 2026 - 2030.

Les principaux objectifs de l'ESPP sont: i) évaluer les résultats et les performances de la stratégie et des opérations du FIDA en Tunisie ; et ii) formuler des conclusions et des recommandations pour orienter le partenariat entre le FIDA et le gouvernement de la Tunisie. L'évaluation vise à contribuer au développement du nouveau COSOP qui définira les priorités pour les prochaines interventions du FIDA en Tunisie sur les cycles de financement 2025-2027 et 2028-2030¹.

La Tunisie est devenue membre du FIDA en 1977 et le premier prêt accordé par le FIDA a été approuvé en 1980. Depuis le début de ses opérations, le Fonds a approuvé 15 projets financés par des prêts, dont une contribution globale du FIDA de 245,3 millions de dollars des EU. Comme détaillé dans le tableau 1, le portefeuille de projets couvert par l'ESPP comprend cinq prêts mis en œuvre au cours de la période, dont 3 en cours, pour une valeur totale de 222,1 millions de dollars des EU dont 108,4 financés par le FIDA ainsi que six dons.

Tableau 1
Aperçu des opérations du FIDA en Tunisie²

Indicateurs	Données
Premier projet d'investissement financé par le FIDA (année)	1980
Nombre total de projets approuvés (depuis 1980)	15
Coût total estimé du portefeuille	543,1 millions USD
Montant total du financement FIDA	245,3 millions USD
Nombre de projets actifs sur la période 2019-2025	5
Coût total estimé du portefeuille couvert par l'ESPP	222,1 millions USD
Financement FIDA du portefeuille couvert par l'ESPP	108,4 millions USD
Financement national pour le portefeuille couvert par l'ESPP	84,8 millions USD
Cofinancement international pour le portefeuille couvert par l'ESPP	28,2 millions USD
Principaux co-financeurs internationaux	Fonds espagnol, Union européenne, Fonds d'adaptation

Programmes d'opportunités stratégiques par pays	COSOP 2019-2024 prolongé jusqu'à 2026
---	---------------------------------------

Source: FIDA Oracle Business Intelligence (OBI).

Méthodologie et processus

Portée. L'évaluation, qui a couvert la période 2019 - 2025, porte sur : i) les aspects stratégiques (cadrage et approche stratégique), ii) les opérations financées par les prêts (portefeuille des projets) ; iii) les activités hors prêts (gestion des savoirs, partenariats, dialogue politique et les activités financées par les dons) ; et iv) les performances du Gouvernement et du FIDA dans la mise en œuvre de la stratégie et du programme pays.

Critères et questions d'évaluation. En ligne avec le manuel d'Évaluation du FIDA (2022), les critères d'évaluation utilisés sont les suivants: pertinence, cohérence (incluant la gestion des savoirs, le développement de partenariats et le dialogue politique), efficacité (y compris l'innovation), efficience, impact sur la pauvreté rurale, égalité des sexes et autonomisation des femmes, durabilité (incluant la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique ainsi que la reproduction à plus grande échelle) et la performance des partenaires (performance du FIDA et du Gouvernement). Pour chaque critère, l'ESPP a jugé la performance sur une échelle de 1 (le plus bas) à 6 (le plus haut). Des questions spécifiques ont été élaborées pour chaque critère d'évaluation. La liste des critères avec leur définition ainsi que les questions connexes figurent en annexe. Pour le portefeuille d'investissement, les critères d'évaluation ont été appliqués selon l'état d'avancement des projets comme indiqué dans le tableau ci-dessous. La liste des dons analysés est présentée en annexe.

Tableau 2

Critères d'évaluation des projets du portefeuille

Nom du projet	Entrée en vigueur	Date d'achèvement actuelle	État d'avancement du projet	Evaluabilité
PRODESUD II	28/03/2014	30/09/2020	Financièrement Clôturé	Tous les critères
PRODEFIL	19/06/2015	30/06/2023	Financièrement Clôturé	Tous les critères
PROFITS-Siliana	13/06/2017	30/06/2026	En cours	Tous les critères Sauf l'impact et la durabilité
IESS-Kairouan	11/05/2021	30/06/2027	En cours	Tous les critères Sauf l'impact et la durabilité
DINAMO	31/12/2024	31/12/2032	En cours	Pertinence et Coherence

Source: FIDA Oracle Business Intelligence et équipe d'évaluation

Théorie du changement (TdC). Une TdC a été développée dans le cadre de l'évaluation s'appuyant sur la narrative du COSOP 2019 et sur une revue documentaire des projets couverts par l'évaluation. Cet exercice a permis de mieux comprendre la stratégie et le programme pays du FIDA, ainsi que ses composantes principales, et d'identifier les effets à moyen et long terme du programme (la TdC est présentée en annexe). Selon la TdC :

- (i) **l'objectif global du programme** est d'améliorer les conditions de vie et les revenus des populations rurales pauvres, en particulier des femmes et des jeunes. Pour atteindre cet objectif, le programme s'est concentré sur **trois**

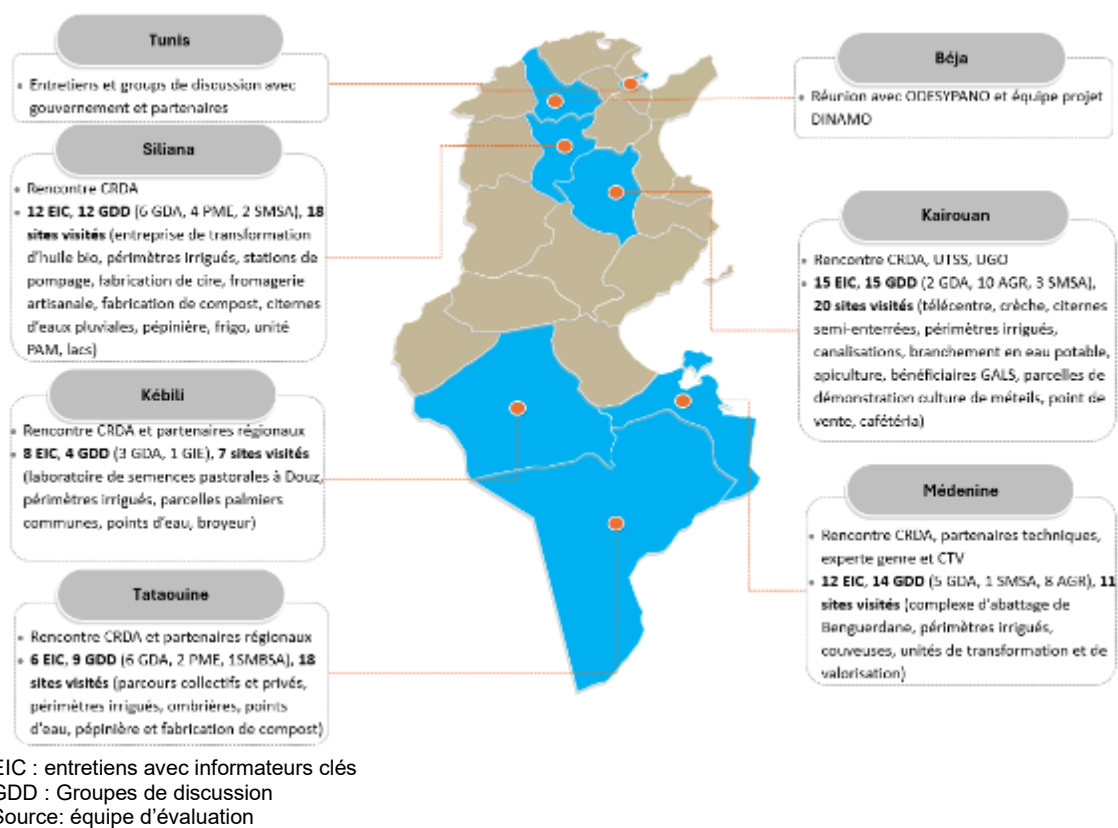
effets à long terme interconnectés : (i) les petits producteurs améliorent leur résilience grâce à des systèmes de production plus durables ; (ii) les filières agricoles locales et rurales deviennent plus performantes et l'accès aux marchés est facilité ; et (iii) les femmes et les jeunes vulnérables accèdent activement et équitablement aux opportunités économiques et sociales.

- (ii) Ces effets à long-terme résultent de **cinq changements intermédiaires** (effets à moyen terme attendus), à savoir : les communautés rurales ont accès aux infrastructures et améliorent leurs conditions de vie ; les systèmes de production sont plus durables et résilients; les capacités des organisations et des acteurs locaux sont renforcées ; les filières locales sont structurées et compétitives; et les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables ont accès à des opportunités économiques. La gestion durable des ressources naturelles et le renforcement de la résilience aux changements climatiques est une dimension transversale dans le programme.
- (iii) **Des actions transversales**, telles que le dialogue politique, la gestion des savoirs et les partenariats jouent un rôle catalyseur dans la réalisation et la pérennisation des résultats attendus.

La revue documentaire initiale et les discussions de cadrage ont permis d'identifier des **thématiques importantes** pour l'ESPP, qui ont guidé la collecte et analyse des données, à savoir : l'autonomisation économique et sociale des femmes ; l'emploi des jeunes ; les partenariats privés et l'accès aux marchés en milieu rural ; et l'agriculture durable et la gestion des ressources naturelles face au changement climatique.

Méthodes de collecte de données. L'ESPP a adopté une méthodologie mixte, utilisant des informations à la fois qualitatives et quantitatives, collectées à partir de diverses sources. Les principales méthodes de collecte de données ont été : une revue systématique de la documentation ; une auto-évaluation conduite par l'équipe pays du FIDA ; des entretiens semi-structurés virtuels et en présentiel ; des visites de terrain comprenant des entretiens individuels et des groupes de discussion avec les participants aux projets et des observations directes ; ainsi que des analyses géospatiales.

Figure 1
Aperçu collecte de données



La **sélection des sites et le choix des activités** et des bénéficiaires ont été effectués de manière indépendante et de façon semi-aléatoire. L'équipe d'évaluation s'est appuyée sur une liste d'activités et de sites reconstituée à partir des rapports de projet, des rapports de supervision et des fiches de suivi partagées par les équipes de projet. La sélection des sites a été effectuée de manière à assurer une bonne représentation des différents types d'activités réalisées par les projets. Ensuite, le programme de la mission a été validé de façon consultative avec les équipes de projet, en tenant compte de la faisabilité des itinéraires. La figure ci-dessus donne un aperçu des sites visités et des entretiens menés.

Au total, l'équipe a organisé 44 réunions à l'échelle nationale (en ligne et en présentiel) et a visité l'ensemble des régions couvertes par le programme pays. Dans chaque région, l'équipe a d'abord rencontré les Conseils Régionaux de Développement Agricole (CRDA), les unités de projet et les partenaires du projet, puis a effectué des visites de terrain et rencontré les participants aux projets (soit 53 entretiens individuels et 54 groupes de discussion pour un total de 252 personnes dont 21% de femmes). Pour le projet DINAMO, l'équipe s'est limité à rencontrer l'Office de Développement Agro-Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest (ODESYPANO) en charge de sa mise en œuvre, mais n'a pas conduit une mission de terrain pour rencontrer les participants car le projet a démarré récemment (entré en vigueur fin 2024).

Examen systématique des données collectées. Les données primaires et secondaires collectées ont été vérifiées au moyen d'un processus de triangulation, puis analysées et synthétisées par l'équipe d'évaluation, ce qui a permis de formuler les constats sur lesquels sont fondées les conclusions et les recommandations de l'évaluation.

Processus. L'évaluation a débuté par l'élaboration du document d'orientation qui a guidé le travail de l'équipe. Ce document a été partagé avec la Division régionale du FIDA (NEN) et le Gouvernement pour commentaires, puis finalisé. L'équipe d'évaluation a ensuite entamé la collecte de données, d'abord par des réunions virtuelles, suivies d'une mission de terrain qui s'est déroulée du 19 janvier au 6 février. Les résultats préliminaires de l'évaluation ont été présentés à Tunis lors

d'une restitution présidée par le Ministère de l'Économie et de la Planification (MEP), qui a vu la participation de l'équipe pays du FIDA, des représentants des différents départements du ministère de l'agriculture et d'autres ministères concernés, du personnel des unités de gestion opérationnelle (UGO) et d'autres partenaires des projets. Après la rédaction du rapport provisoire par l'équipe d'évaluation, celui-ci a fait l'objet d'une révision interne au BIE pour en garantir la qualité, puis a été partagé pour commentaires avec la Direction régionale du FIDA (NEN) et le Gouvernement. Les commentaires reçus ont été intégrés au rapport d'évaluation, qui a été finalisé et présenté lors d'un atelier national. Suite à l'évaluation, l'équipe pays du FIDA et le gouvernement prépareront un accord conclusif présentant les recommandations de l'évaluation, leur acceptation ou non, ainsi que les mesures convenues pour leur mise en œuvre.

Limitations. L'une des principales limitations a été l'indisponibilité de certains acteurs ayant participé aux projets déjà clôturés (PRODESUD II et PRODEFIL). Cette difficulté a été surmontée grâce à la collaboration active des anciens coordonnateurs, qui ont facilité l'organisation de la mission de terrain, les entretiens avec les partenaires et les participants aux projets, et ont fourni la documentation disponible. De manière générale, l'agrégation des résultats du programme a été difficile en raison de l'hétérogénéité des concepts utilisés. À titre d'exemple, l'utilisation d'indicateurs différents pour des activités similaires n'a pas permis de produire des statistiques consolidées. Par ailleurs, sur le terrain les participants aux projets rencontrés étaient principalement des hommes avec une nette sous-représentation des femmes (21%). La revue de la documentation et les entretiens avec les partenaires impliqués dans les projets, en particulier les chefs d'arrondissement du Bureau d'appui à la femme au milieu rural, ont permis, dans une certaine mesure, de combler cette lacune. Enfin, l'équipe d'évaluation n'a pas disposé de l'autoévaluation du gouvernement malgré les relances.

Points clés

- L'évaluation de la stratégie et du programme de pays du FIDA en Tunisie couvre la période 2019-2025. Les constats, conclusions et recommandations contribueront au développement du prochain COSOP.
- L'évaluation a couvert le COSOP 2019 et cinq projets financés par les prêts (deux achevés et trois en cours) ainsi que les aspects hors prêts (gestion des savoirs, développement de partenariats, engagement sur les politiques rurales, et les projets financés par les dons).
- La conception de l'évaluation est fondée sur la théorie du changement. Les méthodes de collecte de données ont inclus une revue documentaire approfondie, la collecte de données primaires par le biais d'entretiens en ligne et une mission sur place effectuée entre janvier et février, ainsi qu'une étude géospatiale utilisant les données fournies par les projets.

Contexte du pays et aperçu de la stratégie et des opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

Contexte du pays

Développement économique et social

Géographie et démographie du pays. La Tunisie est un pays d'Afrique du Nord, bordé par la mer Méditerranée au nord et à l'est, par l'Algérie à l'ouest et par la Libye au sud-est. Elle s'étend sur une superficie d'environ 162.155 km² et compte une population estimée à 11 972 169 habitants, dont 50,7% de femmes et 49,3% d'hommes en 2024.³ La croissance démographique est faible de 0,6% par an.⁴ Selon les données de la Banque Mondiale, en 2024, 29% de la population vivait en milieu rural contre 71% en milieu urbain. Le pays est divisé en 7 régions, 24 gouvernorats, eux-mêmes subdivisés en 279 délégations. La division territoriale s'inscrit dans un processus de décentralisation politique fondé par la Constitution de 2014⁵. Sur le plan géographique, la Tunisie présente de fortes disparités régionales : le nord, plus humide et fertile, s'oppose au sud, marqué par un climat aride et des zones désertiques.⁶

Situation économique. L'économie de la Tunisie est relativement diversifiée et profite de sa position géographique stratégique, avec une proximité aux marchés européens et une main-d'œuvre qualifiée. La répartition sectorielle du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2024 était largement dominée par les services (62,6%), suivi par l'industrie (22,6%) et l'agriculture (9,7%)⁷. Depuis la révolution de 2011, la Tunisie connaît un ralentissement de sa croissance économique située entre 1-2% par an (en moyenne sur la période 2011-2024), alors qu'elle enregistrait une moyenne de 4,5% par an entre les années 2000 et la crise de 2008. Le pays a été marqué ces quinze dernières années par des chocs successifs qui ont affaibli son économie (parmi lesquels le terrorisme, la pandémie de la COVID-19 et le conflit en Ukraine).⁸ La pandémie, en particulier, a provoqué une contraction de 9% du PIB en 2020, et la reprise économique demeure limitée depuis. L'année 2023 a été particulièrement difficile, avec une croissance nulle, en raison d'une sécheresse sévère qui a fortement impacté le secteur agricole, dont la valeur ajoutée a chuté de 11%.⁹ En 2024, la croissance a atteint +1,4% et en 2025 il y a eu une progression de 2,5%. Pour 2026, le FMI prévoit un ralentissement graduel à 2,1%¹⁰. Le taux de chômage reste élevé : au premier trimestre 2025, il s'établit à 15,7%, avec des écarts marqués entre les hommes (13,6%) et les femmes (20,3%)¹¹. L'inflation a été relativement stable de 2011 à 2017, en 2020 elle a atteint 6,8% et a augmenté progressivement jusqu'à 9,6% en 2024. En novembre 2025, elle s'établit désormais à 4,9%. Cette situation continue d'affecter les ménages à faible revenu.

Tableau 3
Indicateurs macro-économiques

Indicateur	2019	2020	2021	2022	2023	2024
PIB (Milliards \$ US courants)	41,91	42,49	47,07	44,95	48,2	53,41
Croissance du PIB (% annuel)	1,6	-9	4,7	2,7	0	1,4
PIB par habitant (\$ US courants)	3 529	3 549	3 907	3 709	3 950	4 350
Croissance du PIB par habitant (% annuel)	0,7	-9,8	4,1	2,1	-0,6	0,7
Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)	9,8	10,4	10,1	10,7	9,3	9,7%
Inflation, déflateur du PIB (% annuel)	7,1	6,8	5,1	3,3	7,3	9,6
Chômage (% de la population)	17,2	17,7	16,6	15,2	15,1	16,2

Source : Base de Données - Banque Mondiale

Indicateurs sociaux et pauvreté. La Tunisie présente un niveau de développement humain relativement élevé, avec un IDH de 0,746 en 2023, ce qui la classe au 105^e rang mondial et au 5^e rang sur 52 pays en Afrique.¹² Le revenu national brut par habitant est évalué à 3 900 USD en 2024, reflétant une situation de pays à revenu intermédiaire inférieur (voir Tableau en annexe V).¹³ En 2021, environ 16,6% de la population tunisienne vivait sous le seuil de pauvreté.¹⁴ Ce taux a baissé de quatre points en pourcentage comparé à 2010, toutefois cette amélioration masque d'importantes disparités régionales : le taux de pauvreté en zones rurales est de 24,8%, contre 12,7% en zones urbaines et des écarts importants persistent entre les régions de l'intérieur et le littoral¹⁵. Les données les plus récentes montrent une aggravation de la situation, sous l'effet de l'inflation et des chocs économiques avec une incidence de la pauvreté à 18,4% en 2023¹⁶.

Migration. Les disparités sociales observées exercent de fortes pressions sur l'équilibre démographique du pays, avec des migrations des régions les plus pauvres, qui sont principalement rurales, vers les zones urbaines et côtières. Parmi les raisons un accès défavorisé aux services essentiels, comme la santé et l'éducation, et des opportunités économiques limitées réduisant les perspectives des jeunes¹⁷. Selon un rapport de la Banque mondiale de 2014, près de 90,2% des ménages ruraux indiquaient que des membres directs de leur famille, en majorité des jeunes, avaient émigré vers les zones urbaines¹⁸. Ce phénomène prive les zones rurales de main-d'œuvre jeune et qualifiée¹⁹. Le secteur agricole, premier pourvoyeur d'emplois en zone rurale, présente peu d'attractivité pour les jeunes. En outre, le potentiel important du secteur pour les jeunes entrepreneurs est limité par l'accès réduit aux financements et aux formations.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle. En Tunisie, la sécurité alimentaire demeure un enjeu majeur dans un contexte économique et social fragilisé. En 2022, la prévalence de l'insécurité alimentaire atteignait 28% de la population, soit 3,3 millions de tunisiens²⁰. Les causes principales résident dans une économie stagnante, le chômage élevé, les disparités régionales, la dépendance du pays aux importations céréalières (60% des céréales consommées sont importées) et un

contexte de changement climatique. Sur le plan nutritionnel, la Tunisie a enregistré des progrès dans la lutte contre la malnutrition, mais elle reste confrontée à la sous-nutrition, les carences en micronutriments et au surpoids ou à l'obésité. Le rapport SOFI 2024 indique un taux de retard de croissance des enfants de moins de cinq ans de 8,9% et d'émaciation de 2,1%.²¹ L'anémie ferriprive touche environ 29% des enfants de moins de cinq ans et 31% des femmes, tandis que le surpoids concerne près de 39% des femmes et 19% des hommes.²² Ces déséquilibres nutritionnels s'expliquent par une faible diversité alimentaire, une forte consommation de produits à base de blé et des obstacles économiques.

Genre. La Tunisie est reconnue pour être un pays progressiste en matière de droits des femmes²³. Malgré cela, l'écart entre les lois et leur application reste important, notamment en raison du poids des traditions qui continuent d'influencer la vie sociale, surtout en milieu rural.²⁴ Le taux d'analphabétisme montre des forts écarts entre genre, zones et régions²⁵. Afin de remédier à ces inégalités, le gouvernement tunisien avec l'appui de ses partenaires a mis en place des initiatives pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales, telles que la stratégie nationale pour l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles en milieu rural (2017-2020) en cours de renouvellement. Dans le secteur agricole, les femmes sont très actives à tous les niveaux de la chaîne de production agricole, tout en alternant avec les travaux domestiques quotidiens. De plus, elles assurent la transformation et la conservation des produits aussi bien pour la consommation domestique que pour la vente sur le marché. Malgré cela, leurs contributions demeurent souvent invisibles et non valorisées. Plusieurs difficultés persistent pour une autonomisation des femmes telles que l'accès difficile aux ressources, à la propriété foncière, aux formations, au financement et aux marchés ainsi que la méconnaissance de leurs droits sociaux et économiques²⁶.

Jeunesse. En Tunisie, près de la moitié de la population a moins de 30 ans, ce qui représente à la fois une opportunité et un défi en matière d'emploi²⁷. Malgré un taux d'alphabétisation élevé, estimé à 98% chez les jeunes de 15 à 24 ans en 2023, la transition vers le marché du travail demeure difficile.²⁸ En 2025, le taux de chômage des jeunes âgés de 15-24 ans atteignait 37,7%, en légère baisse par rapport au troisième trimestre 2024 (40,5%)²⁹. Le chômage varie selon le niveau d'instruction : 23,5% chez les diplômés du supérieur, avec des écarts entre les hommes (13,6%) et les femmes (30,7%).³⁰ Par ailleurs, les jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) représentent une part importante de la population : 26,8% en 2019³¹ et 22,6% en 2023.³² Dans les régions de l'intérieur, le taux de NEET atteint 30,6% à Kairouan, 29,3% à Sidi Bouzid et 27,7% à Gafsa. Ces disparités régionales accentuent la précarité des jeunes, le taux de chômage moyen est de 13,3% sur le littoral, contre 19,5% dans les régions de l'intérieur.³³

Caractéristiques du secteur agricole

Caractéristiques du secteur. La superficie agricole est estimée à environ 10 millions d'hectares, soit près de 62% de la superficie totale du pays³⁴. L'agriculture emploie 15% de la population active, dont 35% de femmes, et assure un revenu stable à près de 470 000 agriculteurs.³⁵ Sur le plan économique, le secteur représente environ 10% du PIB, 12% des exportations, et demeure au cœur des politiques publiques car il joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire, l'équilibre de la balance commerciale, l'emploi rural et le développement régional, notamment dans les zones défavorisées telles que Kasserine, Sidi Bouzid, Gafsa et Kairouan.³⁶ Toutefois, la gouvernance du secteur reste influencée par les évolutions du cadre politique national, notamment en matière de décentralisation, de gestion des ressources naturelles et de partenariats public-privé. Malgré les avancées et la contribution du secteur à l'économie, ses performances sont inférieures à son potentiel. La productivité est relativement faible et varie d'une année à l'autre. De plus, la compétitivité et la valorisation des produits agricoles sont limitées.

Production végétale. En Tunisie, la production végétale se caractérise par une spécialisation autour de deux types de cultures : arboricoles et céréalières. Les cultures arboricoles dominées par l'oléiculture, la phoeniciculture et les agrumes couvrent 2,37 millions d'hectares, soit 57% des terres cultivées, tandis que les cultures céréalières, principalement le blé dur et l'orge s'étendent sur près de 1,1 million d'hectares.³⁷ Concernant la filière oléicole, la Tunisie se classe quatrième producteur mondial et deuxième exportateur d'huile d'olive. Elle constitue une source de revenu pour 60% des agriculteurs tunisiens (310 000 exploitants). Toutefois, les rendements actuels de cette filière demeurent faibles au regard du potentiel de la filière. La production céréalière, longtemps au cœur du patrimoine agricole tunisien, aujourd'hui ne parviennent plus à assurer l'autosuffisance, la production nationale ne couvre que 25% des besoins, avec une forte dépendance aux importations (71,5% en 2017-2019).³⁸ Le pays développe également des filières émergentes telles que l'agriculture biologique, le maraîchage sous serre ou encore l'agroforesterie. Les effets du changement climatique mettent en péril les systèmes agricoles.

Production animale. Le secteur de l'élevage contribue à plus de 40% de la valeur ajoutée agricole, soit 4% du PIB national. Il est une source de revenus et de sécurité alimentaire pour de nombreux ménages ruraux. La production repose principalement sur l'élevage ovin, bovin et caprin ainsi que sur l'aviculture et la production laitière³⁹. Les zones pastorales s'étendent sur 4.8 millions d'hectares de parcours naturels, auxquels s'ajoutent 406 000 hectares de cultures fourragères.⁴⁰ La filière avicole est avantageuse car assure l'autosuffisance nationale en viande de poulet et en œuf depuis 1980. Elle représente 33% de la valeur totale de l'élevage, génère 100 000 emplois directs et indirects, et enregistre une croissance moyenne annuelle de 3 à 5% pour l'ensemble de ses produits.⁴¹ La filière du lait connaît également un succès, depuis la stratégie mise en place datant des années 90, elle a atteint l'autosuffisance en moins de 10 ans et constitue une filière clé dans les régions pauvres⁴².

Production halieutique. Le secteur halieutique contribue à 9% de la valeur ajoutée agricole, soit environ 1,4% du produit national brut. En 2022, la production était estimée à 158,5 mille tonnes, dont 13,2% sont des produits issus de

l'aquaculture.⁴³ La pêche tunisienne est essentiellement côtière et artisanale, représentant 73% de l'emploi du secteur, bien qu'elle ne contribue qu'à 36% du volume de la production. Le développement du secteur fait face à des obstacles comme le manque d'encadrement et le vieillissement des pêcheurs et la raréfaction des ressources halieutiques liée aux défis du changement climatique⁴⁴.

Ressources hydriques et changement climatique. Les projections climatiques pour la Tunisie font état d'une hausse des températures moyennes annuelles pouvant atteindre +2 °C à +3 °C d'ici 2100 (et jusqu'à +5 °C selon les scénarios les plus pessimistes), parallèlement à une baisse des précipitations de 14,3% à 26% qui affectera particulièrement les régions centrales et méridionales. Ce dérèglement intensifie un stress hydrique déjà élevé, menaçant la pérennité des ressources en eau conventionnelle dont la diminution est estimée entre 20% et 38% à l'horizon 2050. Ces pénuries impactent sévèrement le secteur agricole, dont la valeur ajoutée pourrait chuter de 15% dès 2030, provoquant une baisse d'un tiers de la production céréalière nationale (blé et orge) et une réduction de 21% à 40% de la production de viandes rouges pastorales. À terme, ces risques climatiques font peser une menace directe sur la stabilité économique du pays, avec une contraction potentielle du PIB de 3,4% d'ici 2030 et une aggravation de la pauvreté en milieu rural⁴⁵. Face à cette situation, la sécurisation durable des ressources en eau constitue désormais une priorité des politiques nationales manifestée dans la Stratégie nationale de gestion des ressources en eau à l'horizon 2050. Les orientations nationales privilégient une approche combinant une gestion plus efficiente de la demande en eau et la diversification des sources d'approvisionnement, à travers la mobilisation des ressources hydriques non conventionnelles, le dessalement des eaux de mer et des eaux saumâtres, la réutilisation des eaux usées traitées et la modernisation des systèmes d'irrigation. Ces leviers sont appelés à jouer un rôle déterminant dans le renforcement de la sécurité hydrique et de la résilience du secteur agricole face aux changements climatiques.

Accès au financement dans le secteur agricole. Les agriculteurs bénéficiant de prêts bancaires ne représentent en moyenne (2000- 2017) que 5.3% du total des crédits⁴⁶. Plusieurs dispositifs visent à combler ce déficit, notamment le Fonds de Développement de la Compétitivité du Secteur Agricole et de la Pêche (FOSDAP), qui appuie l'investissement productif, ainsi que les mécanismes de microfinance rurale portés par des institutions telles qu'Enda Tamweel. Ces dispositifs restent toutefois insuffisamment accessibles aux petites exploitations, aux SMSA et aux jeunes promoteurs ruraux, qui rencontrent des difficultés spécifiques d'éligibilité (garanties, historique de crédit, accompagnement technique du montage de dossier). En effet, les investissements privés dans le secteur agricole se basent plus sur l'autofinancement qui a atteint en mars 2017 la proportion de 76% (APIA, 2017)⁴⁷. L'accès au crédit reste concentré sur les grandes exploitations, les petites structures familiales rencontrant des difficultés d'éligibilité liées au manque de garanties et à la lourdeur des procédures. Les dispositifs de garantie et d'assurance, bien qu'existants, ne compensent que partiellement ces contraintes. Le système, encore peu inclusif, nécessite un renforcement des mécanismes de financement adaptés aux caractéristiques socioéconomiques des petites exploitations et à la gestion des risques agricoles.

Principaux défis du secteur agricole. L'agriculture tunisienne fait face à plusieurs contraintes structurelles. Sur le plan des ressources naturelles, la raréfaction de l'eau, aggravée par des sécheresses récurrentes et par la hausse des coûts énergétiques liés à l'irrigation, limite les capacités de production, tandis que le

changement climatique accentue la dégradation des sols et l'avancée de la désertification : une convergence qui souligne l'interdépendance croissante entre eau, énergie et sécurité alimentaire. À cela s'ajoutent la fragmentation foncière, la faible productivité, l'accès insuffisant aux technologies, aux financements et aux marchés, ainsi que la faiblesse persistante des investissements privés dans le secteur, les investissements agricoles privés approuvés par l'APIA ayant reculé de 28,4 % sur les neuf premiers mois de 2024 par rapport à la même période de 2023, et de plus de 50 % par rapport à la moyenne 2018-2022⁴⁸, ce qui freinent la compétitivité des petits producteurs. Les zones rurales, où la pauvreté demeure élevée, souffrent en outre d'infrastructures limitées, d'inégalités de genre dans l'accès aux ressources agricoles, d'un manque d'opportunités d'emplois et de disparités régionales marquées.

Stratégie, institutions et financements du secteur agricole

La Tunisie s'est dotée en 2022 d'une **Vision de développement à l'horizon 2035**⁴⁹, élaborée par le Ministère de l'Économie et de la Planification. Cette vision constitue le cadre de référence des politiques publiques et repose sur des orientations stratégiques visant à promouvoir une croissance inclusive, une économie résiliente et un développement territorial durable. Elle s'articule autour de six piliers : le capital humain, l'économie du savoir, la compétitivité économique, l'économie verte et la résilience climatique, la justice sociale, ainsi que le développement régional et l'aménagement du territoire. Sa mise en œuvre est assurée à travers des plans de développement quinquennaux.

Les plans de développement quinquennaux traduisent les orientations nationales en priorités opérationnelles. Après les Plans 2016-2020 et 2023-2025, le **Plan de développement 2026-2030**⁵⁰, en cours de finalisation, selon une approche participative et territoriale, marque une nouvelle étape en mettant davantage l'accent sur la résilience, la durabilité et l'équité territoriale. Il se focalise sur cinq priorités complémentaires, à savoir : (i) renforcer la sécurité alimentaire ; (ii) garantir la sécurité hydrique par une gestion durable des ressources en eau ; (iii) accroître la résilience climatique ; (iv) promouvoir un développement territorial équilibré et (v) accélérer la transition vers une agriculture durable et résiliente

Au niveau sectoriel, ces orientations sont déclinées à travers la **Vision agricole à l'horizon 2035**, qui constitue le cadre stratégique du développement agricole. Celle-ci s'articule autour de quatre axes complémentaires : (i) la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques ; (ii) le développement de la pêche et de l'aquaculture ; (iii) l'amélioration de la productivité et de la qualité des productions ; et (iv) le renforcement de l'inclusion, de la gouvernance et de la compétitivité du secteur agricole. La mise en œuvre des orientations présentées dans la Vision est soutenue par plusieurs stratégies sectorielles portant notamment sur la conservation des eaux et des sols (CES), la gestion durable des forêts et des parcours, le développement des grandes cultures, la filière oléicole, la production semencière ainsi que les services vétérinaires et la santé animale. En outre, comme déjà mentionné, face à l'aggravation du stress hydrique, le pays a adopté une Stratégie nationale de gestion des ressources en eau à l'horizon 2050, qui fait de la sécurité hydrique une priorité de la transformation du secteur agricole. Plus récemment, il a aussi actualisé son document de Contribution Déterminée au niveau National dont la nouvelle version (CDN 3.0) couvre la période 2026-2035. Les piliers de ce nouveau document sont : énergie, eau et résilience, et financement.

Ensemble, ces stratégies opérationnalisent les orientations du Plan de développement 2026-2030 et traduisent l'évolution du modèle de développement agricole tunisien

vers une approche plus intégrée conciliant sécurité alimentaire, sécurité hydrique, résilience climatique, développement territorial équilibré et transition vers une agriculture durable et résiliente. Cet ensemble de cadres stratégiques constitue ainsi le principal cadre de référence des futures interventions du COSOP.

Financement du secteur. Le budget alloué au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP) s'élève à 2 279 millions de dinars (MD) pour l'exercice 2025, en hausse de 3% par rapport à 2024, dont 667 MD de budget d'investissement. Le programme de l'eau mobilise à lui seul 37% de l'enveloppe globale, soit 850,7 MD, tandis que le programme de production agricole, de qualité et de contrôle sanitaire en représente 20%, soit 465 MD⁵¹. Les investissements agricoles privés approuvés par l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA) ont atteint 515,3 MD, en 2025, soit une progression de 15,9% par rapport à 2024. En incluant les dossiers approuvés par les Commissariats Régionaux de Développement Agricole (CRDA) au profit des petits agriculteurs, pour un montant de 32,7 MD, la valeur globale des investissements agricoles s'établit à 548 MD⁵². Le financement bancaire du secteur demeure structurellement limité. Selon le rapport annuel de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) relatif à l'exercice 2024, l'encours des crédits accordés au secteur de l'agriculture et de la pêche a atteint 4,2 milliards de dinars à fin 2024, ce qui représente une croissance de 7,8% par rapport à 2023. La part du secteur agricole et halieutique reste inférieure à 4% de l'ensemble des crédits accordés à l'économie nationale⁵³. Concernant les financements climatiques, la Contribution Déterminée au niveau National 3.0 de la Tunisie (CDN 3.0, 2026–2035) estime les besoins totaux de financement à environ 55 milliards USD, répartis entre l'atténuation (47%) et l'adaptation (53%). Le secteur de l'agriculture et de l'alimentation représente le deuxième poste de besoins en matière d'adaptation, avec 8 milliards USD, après le secteur de l'eau (10,7 milliards USD)⁵⁴. Les principaux partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur agricole et le développement rural sont l'Union européenne, la Banque mondiale, le FIDA, la BAD et la GIZ (une liste des principaux projets de ces partenaires dans le secteur rural figure en annexe).

Institutions du secteur agricole. Le pilotage stratégique du secteur agricole tunisien est assuré par le Ministère de l'Économie et de la Planification (MEP) et le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP), qui définissent les orientations nationales en matière de développement rural, de sécurité alimentaire et d'investissement agricole. Au niveau central, plusieurs structures spécialisées jouent un rôle complémentaire : l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA) soutient l'investissement privé et l'entrepreneuriat agricole ; la Direction Générale du Financement, de l'Investissement et des Organismes Professionnels (DGFIOF) facilite l'accès aux mécanismes de financement et appuie l'organisation des acteurs ruraux ; tandis que le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR) coordonne les programmes de développement dans les zones vulnérables afin de réduire les disparités territoriales.

Le dispositif institutionnel est renforcé par un réseau d'institutions de recherche, d'innovation et d'appui technique coordonnées par l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA). Les principaux instituts spécialisés, tels que l'INAT, l'IRA, l'INRGREF et l'Institut de l'Olivier, contribuent à la recherche agronomique concernant la gestion durable des ressources naturelles, la résilience climatique et le développement des filières agricoles. En parallèle, des structures techniques comme l'Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricole (AVFA),

le CITET et le Centre National de Télédétection assurent le transfert de connaissances, l'accompagnement technique, l'innovation environnementale et la veille territoriale.

À l'échelle territoriale/régionale, les Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA) constituent les principaux relais opérationnels du MARHP dans les 24 gouvernorats. Ils mettent en œuvre les programmes de développement agricole avec l'appui des Cellules Territoriales de Vulgarisation (CTV), chargées de l'encadrement de proximité, et des Groupements de Développement Agricole (GDA), qui participent à la gestion locale des ressources et services agricoles.

Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

Aperçu du COSOP 2019. Le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), qui fait l'objet de cette évaluation, fait suite à la note de stratégie de pays 2016-2018. Initialement conçu pour la période 2019-2024, le COSOP a été prolongé de deux ans afin de s'aligner sur le nouveau Plan national de développement 2026 – 2030. La formulation du COSOP 2019 a bénéficié des enseignements tirés de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays conduite en 2018. L'objectif général du COSOP 2019 est l'amélioration des conditions de vie, des revenus et de la résilience des populations rurales pauvres, en particulier des femmes et des jeunes, face aux changements climatiques. Pour ce faire, le programme s'articule autour de trois objectifs stratégiques (OS), à savoir :

- (i) **OS1 – Accès amélioré aux infrastructures productives et gestion durable des ressources naturelles** : Au-delà de leur mise en place, il s'agit d'assurer la durabilité sociale et technique des infrastructures face au changement climatique, afin d'améliorer les pratiques agricoles, la gestion de l'eau et, au final, la productivité agricole de manière durable.
- (ii) **OS2 – Inclusion des ruraux pauvres dans des filières agricoles mieux structurées** : Le programme renforcera les capacités des organisations professionnelles, développera des infrastructures économiques et facilitera la mise en place des plateformes-filières pour structurer durablement les chaînes de valeur, renforcer les liens commerciaux et, au final, accroître les revenus des petits producteurs.
- (iii) **OS3 – Autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes ruraux vulnérables** : Le programme soutiendra la création d'activités génératrices de revenus et l'accès à la microfinance tout en renforçant les dispositifs nationaux, afin de favoriser l'autonomie économique des femmes, l'insertion professionnelle des jeunes et la mise à l'échelle d'approches porteuses.

Ciblage géographique et groupes cibles. Le COSOP spécifie que dans le cadre du premier cycle de programmation (IFAD11), le FIDA continuera de cibler les gouvernorats qui enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés et, dans chacun d'entre eux, les communautés les plus pauvres (ou "poches de pauvreté"). La programmation des cinq projets couverts par l'ESPP reflète une progression géographique du ciblage : d'abord le sud (Tataouine, Médenine, Kébili - PRODESUD II et PRODEFIL) pour les opérations prévues en 2014-2015, ensuite le centre (Kairouan et sud de Siliana - PROFITS et IESS) entre 2017 et 2021, et enfin le Nord-Ouest (Béja, Bizerte, Jendouba, Kef et Siliana - DINAMO) pour l'opération prévue en 2024. Les groupes cibles restent les mêmes sur l'ensemble des projets : populations rurales pauvres, petits exploitants, femmes et jeunes.

Portefeuille des projets. Sur la période couverte par l'évaluation (2019 - 2025), cinq projets ont été opérationnels dont deux projets sont clôturés : Programme de développement agro-pastoral et de promotion des initiatives locales pour le sud-est, phase II (PRODESUD II) ; Projet de développement agropastoral et des filières

associées dans le Gouvernorat de Médenine (PRODEFIL) ; Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana (PROFITS-Siliana) ; Projet d'Insertion Economique, Sociale et Solidaire (IESS-Kairouan) ; et Projet de développement inclusif de la petite agriculture de montagne dans le Nord-Ouest de la Tunisie (DINAMO) (voir Tableau 4).

Tableau 4

Projets couverts par l'ESPP (million USD) ⁵⁵

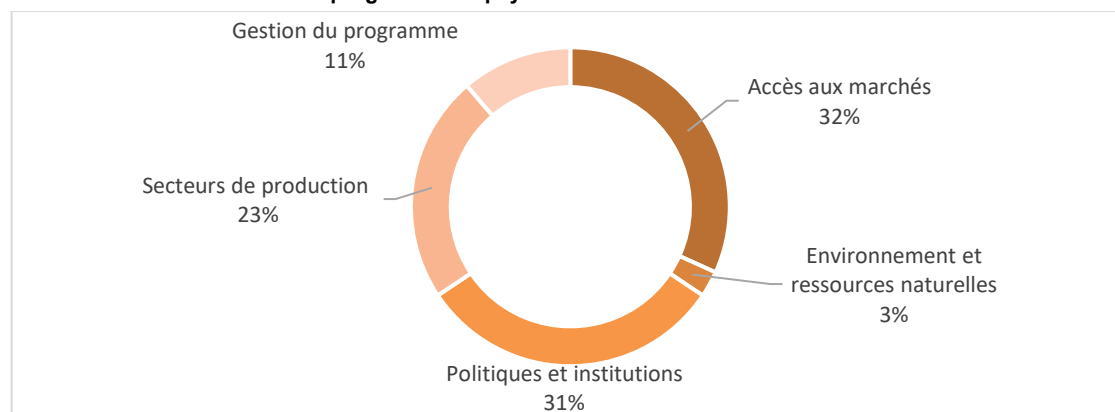
Nom du projet	Période de mise en œuvre	FIDA	Financement International	Financement Domestique	Total	Statut du projet
PRODESUD II	2014 - 2020	11,35	16,10	24,50	51,96	Clôturé
PRODEFIL	2015 - 2023	19,50	3,50	13,85	36,85	Clôturé
PROFITS-Siliana	2017 - 2026	24,11		10,18	34,29	En cours
IESS-Kairouan	2021 - 2027	23,80	9,21	18,26	51,27	En cours
DINAMO	2024 - 2032	29,63		18,06	47,70	En cours

Source: OBI

Domaines d'investissement. Une désagrégation indicative du portefeuille en domaines d'investissement, basée sur les données disponibles dans ORMS, révèle que les principaux domaines d'intervention ont été l'accès aux marchés (32%) et les politiques et institutions⁵⁶ (31%), suivis par les secteurs de production (23%), l'environnement et les ressources naturelles (3%). La gestion du programme représente 11% du total (Figure 2).

Figure 2

Domaines d'investissement du programme de pays du FIDA en Tunisie



Source: FIDA Oracle Business Intelligence.

Système d'allocation basé sur la performance, conditions de prêt et co-financements. Les allocations fondées sur la performance (SAFP) sont déterminées par le FIDA sur une période de trois ans et sont modifiées chaque année. Les allocations pour la Tunisie sont les suivantes : i) 2019 – 2021 : 23,8 USD ; ii) 2022 – 2024 : 15,6 millions USD ; et iii) 2025 - 2027 : 16,7 millions USD. Au cours de la période considérée, les prêts du FIDA ont été à des conditions ordinaires. Concernant la finance climat, le projet IESS a reçu un co-financement de 9,2 millions de dollars des EU du Fonds d'Adaptation correspondant à 18% du

financement total du projet. D'autres co-financements internationaux incluent le fonds espagnol pour le PRODESUD II (31% du financement) et l'Union Européenne pour le PROEFIL (9,5%). À noter, que le projet DINAMO est financé à la hauteur de 29% par des fonds BRAM.

Activités hors prêt. Parmi les activités hors prêt identifiées dans le COSOP 2019 figurent : le renforcement de la coordination avec les partenaires de développement en vue d'alimenter les stratégies et politiques nationales, notamment pour faciliter l'élaboration d'une stratégie nationale de développement agricole et rural, absente lors de la formulation du COSOP, ainsi que l'achèvement des stratégies d'appui aux femmes et aux jeunes ruraux. D'autres activités prévues étaient le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs des filières et des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation ; la gestion des savoirs pour documenter les résultats obtenus, appuyer le plaidoyer politique et favoriser la mise à l'échelle des bonnes pratiques ; et la promotion des échanges d'expériences entre projets. Le COSOP indiquait également que la coopération Sud-Sud et triangulaire serait encouragée par des échanges entre projets de la sous-région, la mise en relation avec des institutions d'autres pays du Sud, ainsi que par des dons régionaux et interrégionaux. Enfin, la mobilisation de la recherche agronomique était mentionnée parmi les activités à soutenir, notamment via des partenariats avec des centres spécialisés comme l'ICARDA, le CIMMYT ou le CIRAD.

Portefeuille des dons. La revue documentaire a permis d'identifier six dons nationaux/régionaux dont la Tunisie a bénéficié (la liste est disponible en annexe). Le programme pays a aussi bénéficié de fonds supplémentaires (1,3 million USD) à travers le programme conjoint JP-RWEE (2020 – 2025) sur l'autonomisation économique des femmes rurales mis en œuvre avec la FAO, le PAM et UNI-Femmes. En Tunisie, ce programme a permis le recrutement d'un point focal Genre au sein de l'équipe-pays Tunisie en appui aux prêts (DINAMO, IESS et PROFITS) et au renforcement des capacités institutionnelles dans ce domaine.⁵⁷ À noter que le projet JP-RWEE ne relève pas directement du champ de la présente évaluation, en raison de sa nature particulière en tant que programme conjoint. L'ESPP s'est limité à apprécier le JP-RWEE en tant qu'exemple de collaboration avec les autres agences, les synergies développées et les retombées sur le portefeuille de prêts.

Partenariats. La mise en œuvre du programme du FIDA s'est appuyée sur plusieurs partenaires, aussi bien gouvernementaux, des organisations de la société civile, et autres partenaires techniques et financiers internationaux. Une liste de partenaires est présentée en annexe du rapport. Le document du COSOP indique à ce sujet que le FIDA sera plus actif au sein des groupes sectoriels de bailleurs de fonds dans le domaine du développement agricole, qu'il renforcera sa collaboration avec les organismes des Nations Unies et qu'il élargira la collaboration avec le secteur privé et les organisations professionnelles.

Gestion du programme. Le programme pays du FIDA en Tunisie est sous la supervision de la Division Régionale Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN). Le FIDA n'a pas un Bureau pays en Tunisie et le Directeur pays est basé à Rome. Depuis 2019 il y a eu un seul Directeur pays. Il est secondé par un consultant national basé à Tunis. La structure de tutelle des projets a été traditionnellement la Direction générale du financement, des initiatives et des organisations professionnelles (DGFIOP) du ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche. Les projets sont pilotés directement au niveau des CRDA dans les gouvernorats concernés.

Points clés

- La Tunisie est un pays d'Afrique du Nord. Elle s'étend sur une superficie d'environ 162 155 km² et compte une population de 11 972 169 habitants, dont 29% vivent en milieu rural. La croissance démographique est faible, avec une hausse de 0,6% par an. Sur le plan géographique, le pays présente de fortes disparités régionales : le nord, plus humide et fertile, contraste avec le sud, marqué par un climat aride et des zones désertiques.
- L'économie tunisienne est relativement diversifiée et profite de sa position géographique stratégique, à proximité des marchés européens, ainsi que d'une main-d'œuvre qualifiée. En 2024, la répartition sectorielle du produit intérieur brut (PIB) était largement dominée par les services (62,6%), suivis par l'industrie (22,6%) et l'agriculture (9,7%).
- La Tunisie est un pays à revenu intermédiaire inférieur. Elle affiche un indice de développement humain relativement élevé, ce qui la classe au 105^e rang mondial et au 5^e rang en Afrique. En 2021, environ 16,6% de la population tunisienne vivait sous le seuil de pauvreté, avec des fortes disparités régionales.
- Ces cinq dernières années, le pays a été marqué par des chocs successifs qui ont affaibli son économie, notamment la pandémie de la COVID-19, le conflit en Ukraine ayant eu un impact sur les prix des matières premières, ainsi que des sécheresses récurrentes ayant fortement affecté le secteur agricole.
- L'agriculture représente près de 10% du PIB et 12% des exportations. La production végétale se caractérise par une spécialisation autour de deux types de cultures : les cultures arboricoles et les cultures céréalières. Le secteur de l'élevage contribue à plus de 40% de la valeur ajoutée agricole.
- Le secteur agricole est confronté à plusieurs contraintes, parmi lesquelles la raréfaction de l'eau, aggravée par des sécheresses récurrentes, le changement climatique qui accentue la dégradation des sols et l'avancée de la désertification, ainsi que la fragmentation foncière, un accès insuffisant aux technologies, aux financements et aux marchés, qui freinent la compétitivité des petits producteurs.
- Sur la période couverte par l'évaluation, cinq projets ont été opérationnels. Les secteurs d'intervention ont concerné principalement la gestion des ressources naturelles, le développement des filières et l'inclusion économique des groupes vulnérables, notamment des femmes et des jeunes.

Performance du programme et impact sur la pauvreté rurale

Pertinence

Pertinence des objectifs et des approches d'intervention

Les interventions du FIDA ont été alignées avec les orientations nationales en matière de développement rural et agricole. Le COSOP 2019 et les projets PRODESUD, PRODEFIL, PROFITS, IESS et DINAMO s'inscrivent dans les orientations nationales visant la réduction des disparités régionales, le développement agricole durable, la gestion intégrée des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique. Le COSOP anticipe et converge avec les orientations de la Vision Tunisie 2035 ainsi qu'avec la Loi organique AMEN SOCIAL (2019), qui sous-tendent le Plan national de développement économique et social 2023-2025, bien que ces cadres aient été formalisés postérieurement. Cette cohérence a été facilitée par une stabilité des priorités structurelles liées au développement des zones rurales. Cependant, il est à noter que la Tunisie ne dispose pas d'une politique agricole explicitement formalisée et intégrée, ainsi la définition des actions concrètes pour le développement du secteur demeure plus complexe, notamment pour répondre de manière cohérente aux défis liés aux changements climatiques. Le tableau ci-dessous montre l'alignement du COSOP avec les principales politiques et stratégies nationales dans le secteur rural.

Tableau 5

Analyse de l'alignement du programme avec les principales politiques et stratégies nationales

Politiques et stratégies nationales	Alignement du programme du FIDA
Alignement sur la Vision Tunisie 2035 et le Plan de développement 2023-2025	Le portefeuille est cohérent avec les priorités nationales visant à promouvoir une agriculture « verte », à développer le capital humain et à réduire les disparités régionales, notamment dans les zones de l'intérieur et les régions montagneuses du Nord-Ouest.
Contribution à la Stratégie Nationale de Transition Écologique (SNTE)	Les interventions du FIDA opérationnalisent les axes de la SNTE en favorisant une gestion rationnelle des ressources naturelles, la préservation des écosystèmes et une transition vers des modes de production plus durables et circulaires.
Engagement climatique via la CDN actualisée (2021), la CDN 3.0 (2026-2035) et le Plan National de Politique Climatique (PNPC)	Le portefeuille est un levier pour la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au Niveau National (2021), ainsi que de la nouvelle CDN 3.0. Cette dernière rehausse l'ambition climatique de la Tunisie (réduction de l'intensité carbone de 46,4 % d'ici 2030 et de 62 % d'ici 2035 par rapport à 2010) et cible en particulier la résilience alimentaire, hydrique et écologique. L'agriculture figure parmi les secteurs prioritaires de son volet adaptation (53 % des besoins de financement estimés à 55 milliards USD sur 2026-2035). Le portefeuille s'inscrit également dans le Plan National de Politique Climatique (PNPC), lancé en février 2025 par le Ministère de l'Environnement pour traduire ces priorités climatiques sectorielles en plans et projets opérationnels.
Lutte contre la désertification (PAN-LCD)	Les projets intègrent les objectifs du Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification, notamment par la restauration des parcours pastoraux et la conservation des

	sols, en harmonie avec l'Objectif de Développement Durable (ODD) 15.
Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)	Le renforcement des GDA et des SMSA s'aligne sur la volonté nationale de faire de l'ESS un troisième secteur moteur du développement, favorisant l'autonomie des petits producteurs et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes.
Cohérence avec les cadres sectoriels	Le portefeuille s'articule également avec la stratégie « Eau 2050 » pour la sécurité hydrique, la stratégie de gestion durable des forêts et des parcours et la stratégie d'Aménagement et de conservation des terres agricoles (ACTA) entre autres.

Source: équipe d'évaluation

Les interventions ont été globalement pertinentes au regard des besoins des populations rurales des régions cibles. Les approches adoptées ont été différenciées en fonction des spécificités des zones et des populations cibles. Ainsi, les projets PRODESUD II et PRODEFIL qui sont intervenus dans les régions du Sud à vocation pastorale ont privilégié une logique d'intervention centrée sur le parcours, combinant des infrastructures (hydrauliques et de conservation des eaux et des sols) avec le développement d'activités génératrices de revenus, tout en s'appuyant fortement sur l'implication des GDA. Le projet IESS, qui est intervenu dans des zones caractérisées par une concentration de la pauvreté, a pour sa part adopté une approche de type « graduation » avec un ciblage des familles nécessiteuses fondé sur le registre du Ministère des Affaires Sociales⁵⁸. De son côté, PROFITS a orienté ses interventions vers le développement des principales filières locales d'élevage et d'agriculture dans le gouvernorat de Siliana, en s'appuyant sur les GDA et les SMSA. Enfin, le projet DINAMO, récemment lancé, s'inscrit dans une approche de développement local intégré couvrant cinq gouvernorats dans les zones montagneuses du Nord-Ouest. Dans leur ensemble, les investissements réalisés ont répondu à des besoins structurels, tels que l'accès à l'eau, l'amélioration des pistes rurales, l'aménagement des terres agricoles et pastorales et la restauration des écosystèmes dégradés.

La stratégie-pays et le portefeuille de projets en Tunisie sont alignés avec le mandat institutionnel du FIDA. Le portefeuille est aussi cohérent avec les priorités stratégiques du FIDA, en ciblant spécifiquement les petits exploitants, les éleveurs et les femmes rurales au sein des zones d'intervention. Les interventions intègrent de manière explicite les priorités transversales du FIDA, notamment l'autonomisation des femmes rurales, l'emploi des jeunes et la résilience face au changement climatique. Le programme a mis un accent particulier sur les investissements physiques. Même si ce choix est justifié dans la mesure où les infrastructures constituent un levier essentiel pour surmonter des contraintes structurelles majeures (accès à l'eau, désenclavement, gestion des ressources naturelles), il n'en demeure pas moins que dans la conception, les priorités transversales sont restées souvent secondaires.

Les projets ont reposé sur une approche territoriale intégrée, avec une émergence progressive des approches « chaînes de valeur ». Le programme a combiné : i) investissements productifs et infrastructures rurales, ii) gestion durable des ressources naturelles, et iii) appui aux organisations locales et diversification des moyens d'existence. Cette approche est bien adaptée aux réalités des zones rurales tunisiennes, caractérisées par une forte hétérogénéité des systèmes de production, des contraintes climatiques et hydriques sévères et une faiblesse structurelle des services économiques en milieu rural. Par rapport aux cycles précédents, la période 2019–2025 se distingue par une émergence de l'approche

chaînes de valeur⁵⁹, notamment à travers : i) l'intégration de la transformation et de la commercialisation, ii) la recherche de partenariats avec des acteurs privés et iii) la promotion de produits à plus forte valeur ajoutée. Toutefois, dans plusieurs projets, l'approche chaîne de valeur est restée focalisée sur l'amont, ou ajoutée à une logique territoriale existante, sans toujours reposer sur une analyse économique approfondie des marchés, de la demande et de la compétitivité (voir section efficacité). En outre, concernant PROFITS en particulier, la dispersion des efforts sur plusieurs filières simultanément, associée à des volumes d'investissement relativement limités, a réduit la capacité à atteindre une masse critique suffisante pour structurer durablement les filières.

L'approche de graduation est pertinente au vu des objectifs de réduction de la pauvreté rurale et d'inclusion des ménages vulnérables. Le projet IESS est le premier en Tunisie à adopter l'approche « Graduation » des familles nécessiteuses, introduisant une modalité d'intervention innovante qui combine accompagnement social, inclusion économique et ciblage des ménages les plus vulnérables. L'approche est nouvelle et vise à promouvoir une coordination entre les services sociaux des Affaires Sociales en particulier, et les services techniques du CRDA, ce qui nécessite la création de nouvelles relations de travail et des collaborations sur un même terrain, au profit des mêmes ménages, entre des services qui n'ont pas l'habitude de collaborer. L'attention portée à la coordination institutionnelle confère au dispositif une pertinence et un ciblage globalement cohérents avec les objectifs de réduction de la pauvreté rurale et d'inclusion des ménages vulnérables en Tunisie. L'approche a été développée à travers l'assistance technique de l'ONG internationale BRAC qui dispose d'une expérience acquise dans d'autres contextes. Cependant, les consultations réalisées dans le cadre de cette évaluation avec les acteurs impliqués indiquent que la conception et l'expérimentation de la démarche Graduation en Tunisie auraient pu mieux s'ancrer dans les stratégies et méthodologies nationales existantes.

La dimension « résilience climatique » est bien intégrée dans la conception du programme pays, mais elle est restée souvent axée sur des solutions techniques ponctuelles plutôt qu'une démarche systémique. Le portefeuille s'inscrit dans les grandes orientations stratégiques du pays visant à promouvoir une agriculture durable et à renforcer la résilience des territoires ruraux⁶⁰. La plupart des projets prennent en compte dès la conception les risques climatiques à travers des actions d'adaptation, notamment en matière de gestion des ressources naturelles et de diversification des systèmes de production. Toutefois, au-delà de la gestion des parcours, cette intégration reste largement centrée sur des solutions techniques ponctuelles, principalement des infrastructures physiques (ouvrages CES, mises en défens, etc.) pertinentes, dans la majorité des cas, par rapport au contexte, mais insuffisamment inscrite dans une approche systématique. L'articulation avec des mécanismes économiques et institutionnels visant le renforcement de la résilience des petits producteurs⁶¹ ainsi que des activités axées sur le renforcement durable des moyens d'existence des populations rurales face aux effets du changement climatique⁶² demeurent limités (voir section sur la gestion des ressources naturelles).

Les théories du changement des projets sont explicites, mais elles reposent parfois sur des hypothèses optimistes, tandis que la conception est souvent complexe, ce qui rend difficile la mise en œuvre opérationnelle. Les documents de conception présentent généralement des théories du changement structurées, des cadres logiques détaillés et des indicateurs alignés sur les résultats attendus. Cependant, plusieurs hypothèses critiques sont sous-

estimées lors de la conception, notamment en ce qui concerne la capacité effective des organisations locales (GDA et SMSA) à assumer des fonctions économiques, les délais nécessaires à l'intégration des petits producteurs aux marchés, ainsi que la disponibilité et l'engagement durable des acteurs privés. Cela crée un écart potentiel entre les ambitions affichées et les capacités effectives de mise en œuvre. De même, certains projets se sont caractérisés par un nombre élevé de composantes et/ou une multiplicité d'acteurs à coordonner. Si cette complexité reflète la volonté d'agir sur plusieurs leviers simultanément, elle pose des défis majeurs de surcharge des unités de gestion, de risques de retards et dilution de l'impact.

Pertinence des arrangements institutionnels

L'approche d'intervention par gouvernorat est pertinente au regard des orientations nationales et permet une meilleure prise en compte des spécificités locales. Elle a engendré un certain cloisonnement des interventions, cependant. La logique d'intervention par gouvernorat et l'enclavage des UGP au niveau décentralisé (CRDA et ODESYANO), malgré sa pertinence, se traduit par une fragmentation des activités, un développement limité de synergies (notamment en matière de filières et d'accès au marché) et des difficultés en termes de capitalisation, d'harmonisation des approches et de mutualisation des ressources. Ainsi, par exemple, l'ESPP a constaté un manque de synergies entre les projets IESS et PROFITS, qui ont développé des activités similaires dans deux zones très proches, sans coordination (Kesra et Oueslatia). De même, certaines directions centrales n'ont pas été suffisamment impliquées dans la conception des projets, ce qui a affecté parfois la qualité des interventions et la durabilité des réalisations⁶³. Pourtant, le COSOP 2019 prévoyait dans le cadre du second cycle de programmation, la conception d'un projet ayant une portée nationale. Toutefois, lors de l'examen à mi-parcours, cette orientation a été revue conjointement avec le Gouvernement afin de privilégier le financement du projet DINAMO. Celui-ci constitue une intervention multi-gouvernorats, mais ne correspond pas à un projet thématique de portée nationale. L'exécution décentralisée a aussi affecté la visibilité du programme du FIDA au niveau des autres intervenants ce qui a réduit les opportunités de synergies et la mobilisation de co-financements.

Pertinence des changements en cours de mise en œuvre

Des ajustements pour la plupart pertinents ont été apportés en cours de mise en œuvre pour répondre à l'évolution du contexte. D'une manière générale, les revues à mi-parcours ont entraîné peu de modifications par rapport à la conception initiale, ce qui reflète la solidité initiale des conceptions. PRODESUD II et PRODEFIL ont révisé à la hausse quelques-unes de leurs cibles, suite à la dévaluation du dinar tunisien (DT), en particulier pour les citernes, les ouvrages CES et les pistes rurales⁶⁴. À l'inverse, IESS a revu ses cibles à la baisse, en raison des difficultés liées à la mise en œuvre de l'approche de graduation (réduction des AGR de 2800 à 1500 et prolongation du projet d'un an).⁶⁵ Les projets ont également bénéficié de prolongations, parfois significatives (PRODEFIL deux ans et PROFITS trois ans), pour tenir compte des retards de mise en œuvre et des difficultés liées à la pandémie de la COVID-19 et au contexte économique du pays (voir Efficience). Ces ajustements témoignent d'une certaine capacité d'adaptation des projets, appuyée par la flexibilité et la réactivité du FIDA, largement reconnues par les partenaires nationaux.

Pertinence de l'approche de ciblage

Le ciblage géographique n'a pas systématiquement reposé sur une cartographie actualisée de la pauvreté, limitant la capacité à atteindre les zones les plus défavorisées. Pour orienter ses interventions, le FIDA s'est basé sur un découpage par gouvernorat, en ciblant au sein de chaque gouvernorat les délégations les plus pauvres, sur la base de l'indicateur de développement régional (IDR). La sélection des gouvernorats a été guidée le plus souvent par des orientations du gouvernement (sur la base des Plans de développement agricole intégré validés), et non pas par une analyse comparative de la pauvreté au niveau national. Ainsi, PRODESUD II a privilégiée les zones pastorales, caractérisée par la dominance de petits éleveurs à Tataouine et dans la délégation de Douz du Gouvernorat de Kébili. PRODEFIL est intervenu dans les délégations les plus pauvres de Médenine et PROFITS intervient dans les délégations les plus reculées à

Siliana. Pour IESS, en plus de la sélection des délégations les plus reculées sur la base de l'IDR, les interventions ont eu lieu dans des micro-zones où la concentration des familles nécessiteuses et à revenu limité est importante. L'examen des données disponibles montre que certaines délégations parmi les plus pauvres du pays, notamment à Kasserine,⁶⁶ n'ont pas été couvertes, faute d'intervention dans ce gouvernorat.^{67,68} Dans une perspective évaluative, cette situation met en évidence une tension potentielle entre l'alignement sur les priorités institutionnelles et l'optimisation d'un ciblage fondé sur une analyse statistique de la pauvreté.

Les projets ont mobilisé des approches de ciblage variées, sans réel effort de capitalisation pour assurer l'inclusion des populations les plus vulnérables.

Cette diversité s'explique par la nature des interventions, mais elle révèle aussi un manque d'harmonisation et d'apprentissage entre projets. PRODESUD II a privilégié un ciblage collectif, adapté à son approche de gestion des parcours, bénéficiant à l'ensemble des communautés sans distinction de niveau de pauvreté. PRODEFIL a combiné cette approche avec un ciblage individuel pour les AGR basé sur un processus communautaire piloté par les autorités locales. PROFITS a instauré des comités locaux (CLC) chargés du ciblage, tandis que IESS s'est appuyé sur les listes des familles nécessiteuses du Ministère des Affaires Sociales. De son côté, DINAMO recourt également à un ciblage communautaire avec une forte implication des animateurs. Si ces approches présentent des atouts, elles comportent aussi des limites. Le recours aux listes administratives dans IESS permet de toucher les plus pauvres, mais leur actualisation reste insuffisante, et leur utilisation exclusive ne garantit pas toujours l'efficacité des AGR, faute d'une prise en compte de l'écosystème économique dans lequel ces activités évoluent. Dans le cas de PROFITS, le ciblage communautaire via les CLC souffre, dans certains cas, d'un déficit de confiance, et certains participants aux projets interviewés ont signalé leur préférence pour des approches basées sur des enquêtes directes. Dans l'ensemble, l'absence de capitalisation et d'harmonisation limite la capacité du programme à tirer pleinement parti de ces expériences pour améliorer l'efficacité et l'équité du ciblage.

La conception accorde une place croissante à l'inclusion des femmes et des jeunes, mais avec des dispositifs encore insuffisamment différenciés.

Le COSOP 2019–2024 marque un progrès dans la reconnaissance des femmes et des jeunes comme groupes cibles prioritaires. Des objectifs chiffrés de participation et une désagrégation systématique par sexe et par âge ont été intégrés dans les cadres logiques et les systèmes de suivi-évaluation. Toutefois, la qualité de la conception des projets est inégale quant à l'analyse des contraintes spécifiques (foncier, normes sociales, capital initial). La majorité des projets ont donné une priorité aux femmes et jeunes pour les AGR et les PME, ces dernières en particulier, principalement destinées aux jeunes diplômés. Cependant, les dispositifs d'accompagnement et d'accès au marché restent généralement uniformes et insuffisamment adaptés aux besoins différenciés des femmes et jeunes, selon leur profil.

L'intersectionnalité a été insuffisamment prise en compte dans le ciblage

individuel. Le ciblage actuel tend à considérer les femmes et les jeunes comme des groupes homogènes, sans segmentation selon leurs profils. Or, les niveaux de vulnérabilité et le potentiel d'autonomisation varient fortement selon des facteurs tels que l'âge, le niveau d'éducation, le statut au sein du ménage ou encore les compétences entrepreneuriales. Cette absence de segmentation intersectionnelle entraîne des biais dans le ciblage. À titre d'exemple, la mission a rencontré des jeunes participants dans des AGR d'engraissement d'animaux qui disposaient de

diplômes supérieurs pas connectés à cette activité, et surtout, le type d'AGR ne répondait pas à leurs attentes. D'autres participants rencontraient des difficultés à gérer leur activité à cause d'une inadéquation entre l'activité proposée et leurs compétences. Dans PRODEFIL, bien que les formations étaient ouvertes à toutes les femmes, les contraintes de mobilité et de disponibilité ont favorisé celles ayant moins de charges domestiques et un niveau d'instruction plus élevé. Dans IESS, l'approche de graduation ciblant le ménage tend à atténuer la prise en compte des profils individuels et des vulnérabilités spécifiques, notamment celles des femmes et des jeunes.

Le programme évolue vers l'inclusion des personnes en situation de handicap, une priorité relativement nouvelle pour le FIDA. Le projet IESS indique que le principal critère de sélection des familles bénéficiaires d'activités génératrices de revenus (AGR) sera la capacité des membres de la famille à mettre en œuvre et à gérer une AGR, y compris les personnes en situation de handicap aptes à mener une activité physique. DINAMO va plus loin, car il prévoit pour ces ménages la promotion d'AGR spécifiques et adaptées aux membres en situation de handicap (selon une analyse individualisée), ainsi que la priorisation d'AGR pour les femmes en charge d'enfants en situation de handicap, en les mettant en lien avec des organisations dédiées à ces enfants et déjà soutenues par l'ODESYANO, afin de réduire leur charge et de leur permettre de bénéficier de revenus.

Conclusion sur la pertinence

Les interventions du FIDA se sont inscrites dans une forte logique d'alignement stratégique avec les politiques et orientations nationales, ont été cohérentes avec le mandat institutionnel de réduction de la pauvreté rurale du FIDA, et globalement pertinentes au regard des besoins des populations rurales. De manière générale, les approches proposées sont pertinentes, mais la conception des projets est parfois complexe ce qui rend difficile la mise en œuvre opérationnelle. L'approche d'intervention par gouvernorat, malgré sa pertinence, a engendré un certain cloisonnement des interventions. Le choix du gouvernorat n'a pas systématiquement reposé sur une cartographie de la pauvreté et les projets ont mobilisé des approches de ciblage variées sans un réel effort de capitalisation. La conception accorde une place croissante à l'inclusion des femmes et des jeunes, mais avec des dispositifs d'accompagnement encore insuffisamment différenciés. Enfin, l'intersectionnalité a été insuffisamment prise en compte dans le ciblage individuel. **Sur la base de ces constats la pertinence du programme est jugée plutôt satisfaisante (4).**

Cohérence

Cohérence interne et externe

La cohérence entre la stratégie-pays et le portefeuille de projets du FIDA s'est sensiblement améliorée à partir de 2019 avec l'adoption du COSOP. Avant 2019, l'absence d'un cadre stratégique pays actualisé a conduit à un portefeuille de projets conçu et mis en œuvre de manière relativement autonome⁶⁹. Cette situation a limité quelque peu la synergie entre projets et la capitalisation des expériences. L'adoption du COSOP 2019–2024 a permis de clarifier les objectifs stratégiques, d'améliorer l'alignement des nouveaux projets à ces objectifs et d'intégrer davantage les enseignements issus de l'évaluation indépendante antérieure. On note également une bonne cohérence au niveau des thématiques qui ont couvert notamment la planification territoriale, la gestion des ressources naturelles, le développement des filières et les AGR.

La cohérence du programme a été quelque peu affectée par le changement des approches, sans une réelle évaluation préalable des expériences. Plusieurs approches ont été reconduites d'un projet à l'autre au moment de la conception. Parmi ces exemples, figurent l'approche des parcours développée par le PRODESUD II et reprise par PRODEFIL, ainsi que l'approche filière introduite par PRODEFIL et utilisée par PROFITS. Ceci reflète une certaine continuité au niveau des projets plus anciens. En revanche, la conception des projets IESS et DINAMO s'est quelque peu éloignée de l'expérience des projets antérieurs sans qu'une évaluation de leur efficacité n'ait été menée afin d'apporter des améliorations. L'évaluation met également en évidence un problème de cohérence interne entre les projets IESS et PROFITS qui sont intervenus dans des zones géographiquement proches sans qu'une coordination opérationnelle suffisante soit mise en place, limitant ainsi les opportunités de synergies et de complémentarité.

Le programme a partiellement tiré des enseignements de l'évaluation du portefeuille réalisée en 2018. L'analyse de l'intégration des recommandations de l'ESPP 2018 dans le programme pays (disponible en annexe), montre qu'en ligne avec les recommandations, le COSOP et les projets récents du FIDA confirment une orientation plus affirmée vers les populations les plus vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes. Le programme a également maintenu son appui au développement des chaînes de valeur, bien que cette approche soit désormais moins centrale dans les projets récents tels que IESS et DINAMO. Des progrès sont par ailleurs observés en matière de diversification des partenaires de mise en œuvre, avec l'implication du MAS, de l'UTSS et de l'ODESYANO. En revanche, la participation du secteur privé dans les projets reste encore limitée, tout comme la contribution du programme au dialogue sur les politiques publiques. En outre, malgré les recommandations explicites visant à renforcer l'accès au financement, les nouveaux projets n'ont pas intégré ce volet.

La cohérence entre les dons et le portefeuille de prêts est modérée. Au cours de la période sous revue, l'ESPP a recensé six principaux dons, dont trois à dimension régionale (voir Tableau 21 en annexe). L'évaluation constate que les dons ont permis d'élargir les collaborations avec des ONG et des institutions de recherche internationales, régionales et nationales favorisant l'introduction d'innovations et le transfert de compétences mutuelles et le renforcement de réseautage. Les dons analysés sont pertinents par rapport au contexte de la Tunisie, mais seulement certains ont présenté une articulation particulièrement aboutie et cohérente avec les projets financés par les prêts. En particulier, on peut citer le financement de l'ONG BRAC en appui au projet IESS pour adapter l'approche graduation au contexte tunisien et renforcer les capacités des partenaires nationaux, le don CLCA qui a collaboré avec les projets PRODEFIL et PRODESUD II et le projet JP-RWEE qui a apporté au programme du FIDA une expertise technique et un partage d'expérience sur le genre. Les autres, par contre, ont montré une faible connexion avec le portefeuille des prêts. Le projet Massire, par exemple, a créé une dynamique avec l'implication d'institutions de recherche et acteurs locaux de la filière dattière à Douze ce qui a permis le développement et l'introduction de plusieurs innovations. Cependant, l'absence de liens opérationnels avec un projet FIDA a limité la continuité et la mise à l'échelle des acquis. En plus, l'intégration des connaissances générées par les projets financés par les dons dans le portefeuille de prêts reste limitée (voir section Gestion des savoirs).

Les synergies opérationnelles avec les autres intervenants sont restées faibles malgré la convergence thématique. Les thématiques portées par le FIDA convergent avec celles des principaux partenaires techniques et financiers, parmi lesquels la BAD, la Banque mondiale, l'Union européenne, la GIZ et la Coopération italienne. Cependant, cette convergence stratégique s'est rarement traduite, sur le plan opérationnel, par des synergies ou une complémentarité structurée des interventions. L'absence d'un cadre formel de coordination des partenaires dans le

secteur agricole sous l'égide du Gouvernement ne favorise pas le développement de collaborations⁷⁰. Quelques synergies ponctuelles peuvent néanmoins être relevées, notamment : le partage des zones géographiques d'intervention avec la BAD dans le cadre du projet IESS, l'organisation de formations sur les chaînes de valeur par la GIZ dans le cadre du projet PROFITS, ainsi que l'implication de l'ONUDI dans la formulation du projet IESS. Dans le cadre du projet DINAMO, la BAD a programmé un financement de l'ODESYANO en cours de formulation. Des échanges sont en cours avec le FIDA pour assurer une certaine coordination des appuis. Par ailleurs, le FIDA participe à certaines instances de coordination notamment le UNCT et des groupes thématiques ad hoc (tels que le groupe sectoriel des partenaires techniques et financiers (PTF) sur l'eau ou le groupe des NU sur le genre par l'intermédiaire de la Point Focal JP-RWEE). Toutefois, cette participation ne s'est pas traduite en synergies opérationnelles au niveau du portefeuille de prêts. L'évaluation constate des opportunités manquées de développement de synergies avec d'autres bailleurs tels que la Coopération Italienne, active dans le domaine du financement des PME, qui pourrait être intéressante pour le développement des filières, ou le projet TRACE⁷¹, projet de la Banque Mondiale financé par la Coopération Néerlandaise, qui intervient dans l'inclusion économique rurale, l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes et le développement de chaînes de valeur locales.

Les avantages comparatifs du FIDA sont reconnus par les partenaires

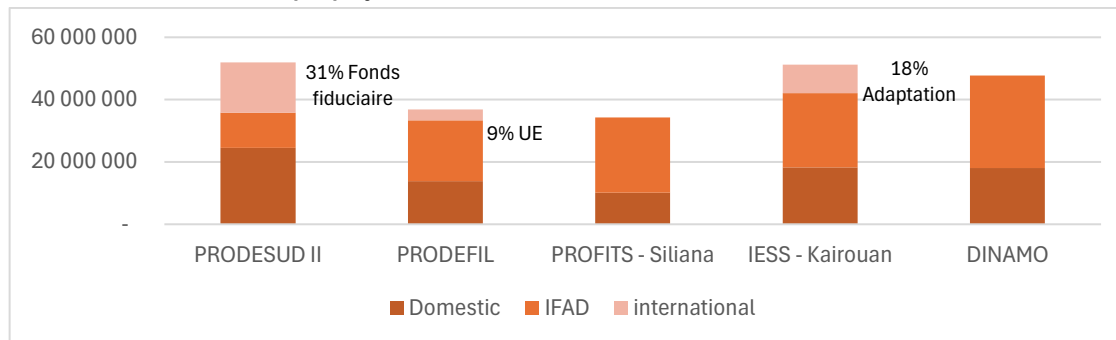
institutionnels nationaux. La revue documentaire et les entretiens de terrain confirment l'avantage comparatif du FIDA par rapport aux autres partenaires techniques et financiers en Tunisie, qui repose principalement sur une approche ciblée au bénéfice des populations rurales vulnérables des zones marginalisées, l'appui de proximité à travers les CRDA, le développement territorial participatif, la structuration des filières agricoles et pastorales, ainsi que l'introduction d'approches innovantes. Certaines personnes interviewées ont qualifié le FIDA d'« école », en raison de son rôle dans le renforcement des capacités du secteur agricole tunisien. La souplesse du FIDA, sa réactivité et sa capacité à s'adapter aux changements contextuels ont été également évoquées. Par contre, les entretiens ont ressorti une visibilité relativement faible du programme du FIDA auprès des autres PTF.

La mobilisation de co-financement est restée limitée. Le PRODESUD II a mobilisé 16,1 millions USD à travers le Fonds Fiduciaire Espagnol. Le PRODEFIL a bénéficié d'un don de l'Union Européenne de 10 millions USD dans le cadre du Programme d'actions pilotes de l'initiative européenne pour le développement agricole et rural (ENPARD) destiné à soutenir les activités génératrices de revenus (AGR) et les PME au profit des populations vulnérables, notamment les jeunes diplômés. Ce co-financement a également permis de renforcer l'AT pour la programmation, la mise en œuvre et la capitalisation des activités du projet. Un autre co-financement de 9,2 millions USD a été mobilisé dans le cadre du projet IESS auprès du Fonds d'adaptation afin de financer des actions d'adaptation au changement climatique dans la région de Kairouan. Ainsi, pour chaque dollar financé par le FIDA le programme a pu mobiliser 0,33 USD au niveau international, ce qui reste en deçà des cibles de l'organisation pour la période considérée⁷². L'enveloppe du FIDA dédiée à la Tunisie est limitée à 16 millions USD par cycle de financement (3 ans), ce qui ne place pas le FIDA parmi les partenaires principaux du pays dans le secteur rural, limitant ainsi sa voix et sa capacité d'influencer les politiques du secteur⁷³. Pendant le dernier cycle, le FIDA a pu augmenter, à travers des fonds BRAM, l'enveloppe affectée à la Tunisie qui est passée de 16 millions USD à 30 millions USD. L'enveloppe pour le cycle actuel reste de 16 millions USD, ce qui

nécessite la mobilisation de fonds additionnels avec les autres PTF ou à travers des opportunités de financement existantes, telles que la finance climatique.

Figure 3

Co-financements mobilisés par projet



Source: IOE

Gestion des connaissances

Le programme a développé plusieurs produits de connaissances, ce qui traduit une attention à ce volet, conformément aux orientations du COSOP 2019. Le COSOP fait de la gestion des savoirs un pilier de la transformation rurale en l'articulant avec le suivi-évaluation pour produire des données solides et nourrir le débat politique, en particulier dans les domaines de l'inclusion sociale et de la durabilité environnementale et économique. Les différents projets du portefeuille ont ainsi développé une diversité de supports et d'outils de gestion des savoirs incluant des notes politiques, des produits de capitalisation, des vidéos et des productions audiovisuelles, des articles, des manuels/guides et solutions numériques. Un tableau détaillé présentant l'ensemble des produits recensés pour le portefeuille de prêts est disponible en annexe (voir Tableau 22).

L'intégration des orientations stratégiques sur la gestion du savoir dans les projets est restée fragmentée et

la diffusion des produits a été souvent confinée à la vie des projets. Les expériences du PRODEFIL et du PRODESUD-II illustrent cette difficulté. Les partenaires des CRDA interrogés ont exprimé une faible visibilité sur les produits de connaissance développés, en raison notamment de la forte rotation du personnel et de l'absence d'un système formalisé de transfert des acquis. Les pages Facebook de ces projets, actives durant leur exécution, sont devenues inactives après leur clôture, entraînant une perte de mémoire institutionnelle difficilement récupérable. Les projets en cours peinent à corriger ces lacunes. Le projet IESS dispose d'une plateforme web bilingue, mais celle-ci reste essentiellement informative (par exemple elle n'intègre pas encore les vidéos d'impact réalisées). Au sein du projet PROFITS, la création d'un site web a été abandonnée après le départ de l'expert en charge en 2023, faute de personnel pour assurer la continuité. Cette approche « projetisée » de la gestion des savoirs entre en contradiction directe avec les ambitions du COSOP, et trouve sa cause dans l'absence de ressources humaines spécialisées au sein des unités de projet. Par ailleurs, lorsque des produits sont rendus publics, leur accessibilité se concentre presque exclusivement sur les canaux institutionnels du FIDA (site ifad.org, chaîne YouTube), sans relais systématique vers des plateformes nationales ou des partenaires tunisiens (ministères, institutions de recherche), ce qui restreint davantage leur portée au-delà du cercle direct des projets et du FIDA. Ainsi, plusieurs des produits recensés ne sont pas disponibles en ligne. La gestion des savoirs dans le domaine du genre illustre particulièrement bien ce constat (voir encadré 1).

Encadré 1

Gestion des connaissances en matière de genre

Les projets du portefeuille développent une diversité d'expériences et d'initiatives liées à l'autonomisation économique des femmes, à l'animation territoriale, à la participation

communautaire ou à l'accompagnement des organisations rurales. Ces expériences produisent des apprentissages opérationnels et méthodologiques qui pourraient contribuer à enrichir progressivement les approches d'intervention et à renforcer l'intégration des dimensions sociales dans les projets de développement rural. Toutefois, l'examen des documents de projets suggère que ces connaissances restent encore insuffisamment structurées et capitalisées à l'échelle du portefeuille. Les pratiques développées dans un projet donné – qu'il s'agisse d'outils d'animation sociale, de démarches participatives ou de dispositifs d'accompagnement des ménages – ne font pas toujours l'objet d'une documentation systématique ni d'un partage organisé entre projets. Dans plusieurs cas, les apprentissages restent ainsi largement circonscrits à l'équipe du projet qui les a développés, sans être pleinement diffusés vers les autres projets du portefeuille ou vers les partenaires institutionnels impliqués dans les interventions.

Source: équipe d'évaluation

La faible institutionnalisation de la gestion des savoirs au sein des institutions partenaires fragilise les efforts dans ce domaine. L'ancrage de la gestion des savoirs au sein des institutions partenaires reste encore largement informel principalement en raison de l'absence de mécanismes de suivi standardisés et de protocoles clairs définissant les rôles et responsabilités en la matière qui pourraient assurer sa pérennité au-delà de la durée des projets. Au niveau institutionnel, les responsabilités liées à la gestion des savoirs se retrouvent souvent diluées dans d'autres missions opérationnelles, et les postes dédiés sont rares, tributaires de financements temporaires ou du recours à des consultants externes. Cette dynamique fragilise le processus et empêche une capitalisation des expériences sur le long terme.

Le transfert de connaissances entre les projets financés par les dons et le portefeuille de prêts demeure limité. Des initiatives telles que les dons Massire et CLCA témoignent d'une réelle volonté de structurer et d'encourager l'apprentissage (voir l'encadré 2). Cependant, les entretiens avec les acteurs impliqués dans ces projets et les documents disponibles⁷⁴ révèlent des limites quant à l'utilisation réelle des connaissances générées ce qui indique un manque de réflexion préalable sur l'utilisation des résultats et sur la durabilité des dynamiques créées (voir la section sur l'innovation).

Encadré 2

Expériences de génération des savoirs financées par des dons

Approche gestion de savoirs

Les projets Massire et CLCA ont marqué une rupture avec les approches de gestion des savoirs descendantes en instaurant des cadres de co-crédation où le savoir local est valorisé au même titre que la recherche scientifique. Massire a développé les Processus Multi-Acteurs (MSP), permettant à des collectifs de chercheurs et d'agriculteurs de co-concevoir des solutions techniques telles que des broyeurs de palmes adaptés aux oasis ou des sondes tensiométriques pour un pilotage scientifique de l'irrigation. Parallèlement, ICARDA, via le projet CLCA, a déployé des Pôles de connaissances (Knowledge Hubs), notamment pour valider l'agriculture de conservation et les mélanges fourragers dans le Nord-Ouest tunisien. Cette approche de « génération supérieure » de la gestion des savoirs vise à favoriser une autonomisation des acteurs locaux qui deviennent partenaires de l'innovation. Cependant, l'absence de liens avec des projets et d'un ancrage institutionnel limite la capitalisation des résultats intéressants de ces expériences et la continuité des dynamiques créées.

Les produits de connaissances

- Le projet **Massire** a généré une production de connaissances diversifiée. Il a élaboré des Policy briefs stratégiques, traitant notamment de la gestion des extensions à Kébili, du nexus eau-énergie et de la valorisation des dattes communes. La production des articles scientifiques documente les trajectoires territoriales et l'usage de la visualisation spatiale comme outil de dialogue. Sur le plan technique, des guides pratiques sur le compost et la diversification des cultures ont été produits, ainsi qu'une méthodologie innovante de Processus Multi-Acteurs (PMA). Cette offre est complétée par des vidéos thématiques et une cartographie participative prospective à l'horizon 2040. L'ensemble de ces ressources est accessible en ligne via massire.net, HAL et ResearchGate. Le lien sur le projet Massire est le suivant : <https://massire.net/> Le lien pour accéder aux produits des connaissances : <https://massire.net/publications/> (les produits sont classés en 4 catégories ; notes de réflexion , guides pratiques , vidéos , productions scientifiques).
- Le projet **CLCA** également a développé en Tunisie une gamme variée de produits de connaissances pour promouvoir l'agriculture de conservation : un article de revue sur l'extension digitale sensible au genre (« Dear Brother Farmer »), une vidéo illustrant le succès du partenariat public-privé avec COTUGRAIN pour les semences fourragères, ainsi qu'une campagne multimédia (SMS techniques et des spots radio menés avec l'AVFA). Il a également produit l'application mobile « Alafi » pour optimiser les taux de semis, des flyers techniques et 20 articles de recherche. L'article de revue est accessible au public via MDPI <https://www.mdpi.com/2071-1050/14/7/4162> et la vidéo COTUGRAIN sur YouTube <https://www.youtube.com/watch?v=0Pq8kDkXRZc>. En revanche, la campagne radio/SMS, bien que diffusée sur les ondes nationales, n'est pas archivée en ligne, et l'application Alafi demeure un outil interne réservé aux bénéficiaires et non répertorié publiquement.

Source: équipe d'évaluation

Établissement de partenariats

L'évaluation constate un ancrage institutionnel solide et des partenariats opérationnels pertinents, mais une implication inégale des directions techniques au niveau central. Le MARHP, principal intervenant dans le monde rural, a toujours été le ministère de tutelle unique des projets financés par le FIDA en Tunisie à travers la DGFIOF, qui assure la coordination du financement du secteur agricole. La présence depuis 2008 d'un point focal du FIDA, installé dans les bureaux de la DGFIOF, a assuré un contact plus régulier entre le FIDA et le MARHP ainsi qu'avec

d'autres ministères tels que le MEP, qui est le ministère signataire des accords de financement avec le FIDA. Au niveau opérationnel, le portefeuille mobilise plusieurs institutions publiques (DREHAT, AFA, DGGREE, AVFA, OEP, entre autres) pour la réalisation et le suivi des activités (voir Tableau 24 en annexe). L'efficacité de ces partenariats a été variable, et dépendante à la fois de la disponibilité des moyens matériels et humains et de la clarification du rôle respectif de chacun des partenaires. Dans la plupart des cas l'appui des projets au renforcement des capacités des partenaires n'a pas été suffisant, ce qui a affecté la qualité de certaines réalisations et limité l'impact sur les ressources humaines publiques, dans un contexte marqué par des départs massifs à la retraite. En outre, l'implication des partenaires publics reste vulnérable aux interruptions de financement limitant la continuité et la durabilité des activités. L'ESPP souligne par ailleurs une implication inégale de certaines directions techniques au niveau central (par exemple la DG-Forêts, la DG-ACTA et le BAFR), une implication limitée du MFF, ainsi que des difficultés persistantes dans la collaboration avec le Ministère des Affaires sociales (MAS), notamment pour l'expérimentation de l'approche graduation prévue dans le cadre de la convention-cadre tripartite MARHP, MAS et UTSS.

Les partenariats opérationnels avec les autres agences des Nations Unies ont été peu structurés. L'exemple de collaboration plus structurant est le projet JP-RWEE, mis en œuvre en collaboration avec la FAO, le PAM et ONU Femmes. D'autres collaborations plus ponctuelles ont été développées, notamment avec le PAM dans le cadre du projet PROFITS pour la promotion de meilleures pratiques alimentaires et nutritionnelles à travers des activités de sensibilisation et la création de jardins et de cantines scolaires dans des écoles pilotes. Ces activités ne sont toutefois plus opérationnelles suite au retrait du PAM en 2025. En outre, une collaboration avec la FAO a permis la réalisation d'une étude sur l'aptitude climatique de l'olivier, des cultures maraîchères et des céréales. Toutefois, ces partenariats restent fragmentés et insuffisamment structurés.

Le partenariat avec le secteur privé est resté à un niveau faible dans l'ensemble des projets. L'émergence d'une approche plus orientée vers le développement des filières et chaînes de valeur, suppose une implication plus forte du secteur privé comme partenaire opérationnel, notamment dans les activités de financement, transformation et commercialisation. Bien qu'on retrouve clairement cette orientation dans les documents de conception des projets, elle n'a pas été traduite opérationnellement. Le rôle du secteur privé dans le développement des filières est resté marginal en raison de l'absence d'incitations adaptées, la lenteur des procédures et le manque de confiance qui ont freiné l'engagement du privé. Les GDA et les SMSA n'ont pas pu jouer pleinement leur rôle d'interface entre les petits producteurs ruraux et les entreprises privées pour faciliter l'écoulement et la commercialisation des produits locaux (voir section Efficacité), faut d'une préparation adaptée.

Les partenariats opérationnels avec les institutions de recherche et les ONG ont été multiples et ont permis l'introduction d'innovations et le renforcement des capacités des acteurs. Plusieurs projets ont développé des collaborations globalement fructueuses avec des institutions de recherche et des ONG. Parmi les exemples, dans le cadre des prêts, le PRODESUD a travaillé avec des ONG internationales sur des thématiques pastorales, notamment la mise en repos et la gestion des parcours, ainsi qu'avec l'IRA et l'ICARDA pour la capitalisation des acquis et la formulation d'orientations stratégiques pour le développement des écosystèmes pastoraux.⁷⁵ Comme déjà mentionné, dans le cadre du projet IESS, la collaboration avec l'ONG BRAC a renforcé les capacités nationales dans le domaine de la graduation et le partenariat avec l'UTSS a permis d'assurer la disponibilité des compétences dans le domaine du développement social, nécessaires à la mise

en œuvre de l'approche graduation. Dans le cadre des projets Massire et CLCA, les partenariats avec l'ICARDA, l'INAT, l'INRGREF et le CIRAD ont permis d'introduire des innovations techniques, notamment dans le domaine de l'eau et des ressources agricoles. Au-delà de leur portée technique, ces dons de recherche ont joué un rôle stratégique en alimentant le dialogue national à travers la production de policy briefs, contribuant ainsi à faire remonter les enseignements du terrain vers les orientations de politique publique. En revanche, les partenariats avec le CRRHAB et l'Institut de l'Olivier dans le cadre du projet PROFITS ont rencontré des difficultés dues à une communication et une coordination insuffisantes entre le projet et les partenaires. Ces difficultés ont limité la contribution de ces collaborations aux résultats du projet⁷⁶.

Participation à l'élaboration des politiques

Plusieurs efforts de plaidoyer ont contribué à alimenter le dialogue politique sur la gestion des parcours collectifs.

Les résultats des projets en matière de mise en repos et l'introduction de mécanismes de compensation ont alimenté plusieurs actions de plaidoyer autour de la gestion des parcours collectifs. Dans le cadre du PRODESUD, un manuel pratique pour le développement et la gestion durable des parcours naturels collectifs en zones arides a été publié en mars 2020, en collaboration avec la DGFIOP. Ensuite, PRODEFIL en partenariat avec l'IRA de Médenine, a mené un travail de capitalisation des réalisations dans le domaine pastoral, qui a abouti à la proposition d'un code pastoral. Cette initiative visait à combler le vide juridique entourant la gestion des parcours collectifs et sécuriser les acquis du projet.⁷⁷ Dans la continuité, le projet a renforcé cet effort de plaidoyer en élaborant une note politique sur la gestion et l'administration des parcours.⁷⁸ Ces réalisations ont été complétées par des rapports thématiques, ainsi qu'un travail pour l'institutionnalisation du Pôle de formation au sein du Technopole du Sud. L'engagement du programme dans le dialogue autour de ces sujets n'a pas encore permis une validation du Code pastoral. Malgré cela, les entretiens révèlent que l'expérience de la gestion des parcours collectifs réalisée par le programme du FIDA est largement connue et les études continuent à alimenter le dialogue politique sur ce sujet au niveau national.

Les efforts du programme dans l'utilisation des expériences pour contribuer au plaidoyer politique ont été variés.

Dans le cadre du PROFITS, une étude relative à l'amélioration du cadre juridique des GDA a été réalisée et des propositions de révision ont été avancées⁷⁹, mais la dernière mission de supervision notait que pour le moment elles n'ont pas encore été adoptées. En effet, la création d'un nouveau type d'organisation professionnelle, à savoir les Sociétés Communautaires, qui bénéficient d'avantages fiscaux et de financement importants, a retardé la révision de la législation régissant les GDA. Concernant le foncier rural, le PROFITS a financé une évaluation des opérations de remembrement entreprises par l'AFA afin d'en tirer des enseignements, mais au moment de cette ESPP l'atelier de présentation des résultats n'avait pas encore eu lieu. Par ailleurs, le projet IESS prévoyait la création d'un comité national de pilotage de l'approche graduation composé des représentants des différents acteurs au niveau national et régional dont la mission était de suivre cette expérience et d'en tirer des leçons applicables dans d'autres régions de la Tunisie. Cependant celui-ci n'a pas encore été mis en place. Cette situation limite les conditions d'opérationnalisation de l'approche et les chances du projet à influencer les politiques nationales dans ce domaine. D'autre part, le FIDA, dans le cadre du Fonds d'Appui des Comités Nationaux de l'agriculture familiale (CNAF) à travers le Forum rural mondial a soutenu l'UTAP pour développer des initiatives visant à

alimenter le dialogue avec le gouvernement et le parlement autour de la promotion de l'agriculture familiale, contribuant ainsi à renforcer sa prise en compte dans les politiques publiques. Enfin, il faut rappeler que la Tunisie n'a toujours pas de stratégie agricole et rurale, un chantier de travail annoncé dans le COSOP, mais qui n'a pas connu des avancées⁸⁰.

Conclusion sur la cohérence

Le programme a partiellement tiré des enseignements de l'évaluation du portefeuille réalisée en 2018 et l'adoption du COSOP a permis d'améliorer la cohérence entre la stratégie-pays et le portefeuille de projets du FIDA. Le changement des approches a quelque peu affecté la cohérence interne du programme, et les dons ont souvent été déconnectés du portefeuille de prêts. Les interventions du FIDA sont cohérentes avec celles des autres partenaires, mais les collaborations opérationnelles et la mobilisation de cofinancements sont restées limitées.

L'évaluation juge la cohérence du programme dans son ensemble plutôt satisfaisante (4).

Conclusion sur la gestion des savoirs

La gestion des savoirs est présentée dans le COSOP comme une orientation stratégique et plusieurs études et produits ont été développés. Cependant, les efforts dans ce domaine sont restés fragmentés ce qui n'a pas favorisé la capitalisation effective des expériences pour améliorer la mise en œuvre des projets. Dans le cadre des dons, l'absence de dispositifs structurés de capitalisation des résultats de recherche-développement a affaibli le partage de connaissances actionnables entre acteurs scientifiques et opérationnels. **La gestion des savoirs est jugée plutôt insuffisante (3).**

Conclusion sur les partenariats

Le FIDA a maintenu son partenariat stratégique avec le Gouvernement et les projets ont établi des partenariats opérationnels complémentaires avec des institutions publiques clés, ce qui a contribué à la mise à disposition des compétences techniques spécifiques. Les partenariats avec les institutions de recherche et les ONG ont été nombreux et ont permis d'introduire des innovations et de renforcer les capacités des acteurs, mais sans une véritable continuité. En revanche, le partenariat avec le secteur privé est resté limité dans l'ensemble des projets. **Les partenariats sont jugés plutôt satisfaisants (4).**

Conclusion sur le dialogue sur les politiques

Le programme a apporté des contributions importantes dans le domaine des parcours collectifs, ayant nourri le débat national et conduit à des propositions telles que le code pastoral. Il a également contribué à faire émerger des thématiques clés comme l'agriculture familiale. Par ailleurs, plusieurs efforts ont été déployés afin de faire bénéficier le dialogue sur les politiques des expériences du programme, même si ces efforts n'ont pas toujours abouti. **La contribution du programme pays au dialogue sur les politiques est jugée plutôt satisfaisante (4).**

Efficacité

Portée du programme et efficacité de la stratégie de ciblage

La portée est satisfaisante pour la majorité des projets hormis pour IESS.

PRODESUD a touché près de 85 415 personnes, soit 129% de l'objectif initial, tandis que PRODEFIL a atteint 103% de sa cible. PROFITS, en phase finale de mise en œuvre affiche un résultat satisfaisant, avec 14 162 ménages atteints, soit 101%

de la cible initiale. À l'inverse, IESS affiche un taux faible d'atteinte des cibles à mi-parcours (26%) malgré que celles-ci ont été révisées, reflétant des retards de mise en œuvre principalement dus aux difficultés rencontrées pour la mise en place de l'approche graduation (voir plus en bas dans la section).

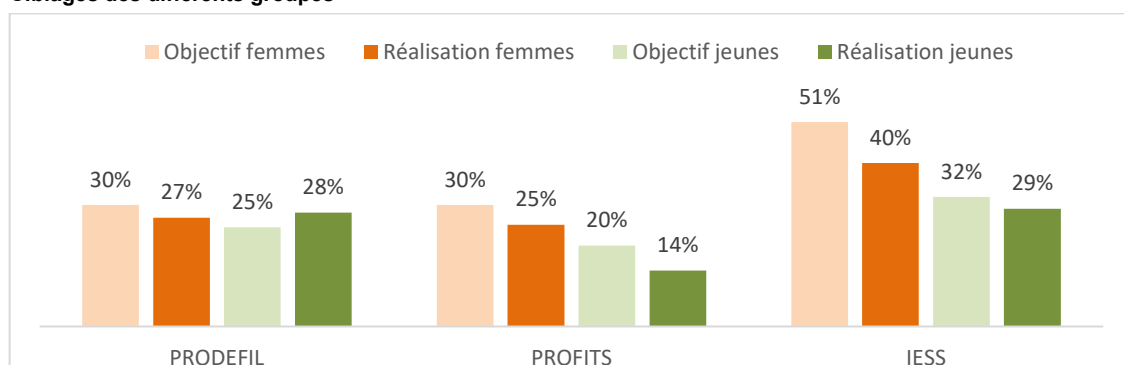
Tableau 6
Portée des projets

Projet	Cible initial		Cible révisé		Réalisation		Taux de réalisation	
	Nb ménages	Personnes	Nb ménages	Personnes	Nb Ménages	Personnes	Nb Ménages	Personnes
PRODE SUD	13 200	66 000	13 200	66 000	17 083	85 415	129%	129%
PRODE FIL	19 600	75 200	19 600	75 200	20 225	75 825	103%	101%
PROFIT S ⁸¹	14 000	54 500	14 000	54 500	14 162	55 301	101%	101%
IESS ⁸²	16 800	84 000	13 881	65 380	3 438	17 188	25%	26%

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projets

Le portefeuille se caractérise par une amélioration du ciblage des femmes. La figure ci-dessous montre les pourcentages de femmes et de jeunes soutenus directement par les projets par rapport aux cibles sur la base des données disponibles dans le système de suivi⁸³. Pour les projets PRODEFIL et PROFITS, le pourcentage de femmes a été respectivement de 27 et 25, inférieur à la cible fixée de 30%. Le projet IESS avait un objectif plus égalitaire (50% de femmes), mais à la mi-parcours ce pourcentage était de 40%. Concernant les jeunes, PRODEFIL et IESS montrent une meilleure inclusion de cette catégorie dans les projets, respectivement de 28% sur une cible de 20% et 29% contre une cible de 30%. Par contre, PROFITS enregistre un taux de réalisation à la dernière mission de supervision de 14%, bien inférieur à la cible de 20%. L'atteinte des jeunes et des femmes change selon le type d'activités du projet avec les AGR et les micro-projets concentrés sur ces catégories⁸⁴ (voir section « Les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables ont accès à des opportunités économiques inclusives et décentes »).

Figure 4
Ciblages des différents groupes



Source: équipe d'évaluation

L'efficacité des approches de ciblage a été variable. Les données du programme montrent une couverture des femmes et des jeunes proche des objectifs fixés. Toutefois, lors des entretiens de terrain avec les SMSA et les GDA, qui constituent les principaux relais opérationnels du programme au niveau local, les femmes étaient souvent absentes, y compris lorsqu'elles représentaient une partie importante des membres, tandis que les responsables rencontrés étaient majoritairement des hommes. Cette situation illustre la persistance d'une faible

visibilité des femmes dans la gouvernance des OPA, malgré leur contribution essentielle aux activités agricoles, de production et de transformation. À l'inverse, les activités individuelles ont permis un ciblage plus direct des femmes et des jeunes, notamment à travers les AGR et les PME. La mission a ainsi rencontré plusieurs femmes bénéficiaires d'AGR, ainsi que des jeunes femmes et hommes engagés dans des AGR et des PME, reflétant une dynamique plus inclusive à l'échelle individuelle. La mission de terrain a constaté une efficacité variable des différents dispositifs de ciblage utilisés par le programme pour atteindre les groupes les plus vulnérables. L'approche du projet IESS a effectivement permis d'atteindre dans la plupart des cas des ménages très vulnérables, malgré quelques erreurs d'inclusion⁸⁵. En outre, concernant ce projet, les entretiens ont révélé des difficultés dans le ciblage des personnes en situation de handicap, à cause de l'absence d'AGR adaptées. À la mi-parcours, les personnes en situation de handicap ne représentaient que 3% de l'ensemble des bénéficiaires⁸⁶.

Contribution aux effets identifiés dans la Théorie du Changement

La Théorie du Changement a identifié cinq effets à moyen terme dont l'atteinte sera analysée dans cette section. Ces effets sont les suivants : les communautés rurales disposent d'infrastructures et améliorent leurs conditions de vie; les systèmes de production sont plus durables et résilients ; les organisations et les acteurs locaux sont renforcés ; les filières locales sont structurées et compétitives ; et les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables ont accès à des opportunités économiques inclusives et décentes. L'effet concernant « Les systèmes de production sont plus durables et résilients » est traité dans la section sur la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.

Les communautés rurales disposent d'infrastructures et améliorent leurs conditions de vie

Afin d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales, le projet a mené un ensemble d'interventions incluant le désenclavement par les pistes et les routes, l'accès sécurisé à l'eau potable et à l'énergie, le renforcement de la sécurité nutritionnelle à travers les formations et la mise en place de jardins potagers et de cantines scolaires ainsi que l'inclusion sociale via les télécentres et les centres préscolaires. Cette section présente les principales réalisations physiques ainsi qu'une analyse des limites opérationnelles rencontrées.

Les pistes rurales et les routes ont facilité l'accès aux services et créé des dynamiques économiques à l'échelle locale. Leur efficacité a parfois été affaiblie par des défauts techniques et de maintenance. Les projets du FIDA ont réalisé des investissements significatifs dans l'amélioration de la connectivité rurale, ce qui est illustré par la construction de 571,6 km de routes et pistes rurales avec un taux d'efficacité élevé (115% en moyenne pour les projets achevés).⁸⁷ Ces installations ont diminué le temps et les frais de transport, facilité l'accès aux services essentiels (hôpitaux et écoles) et contribué à stabiliser les populations.⁸⁸ Les témoignages recueillis lors de la mission de terrain confirment que les pistes et routes ont joué un rôle d'accélérateur dans le développement régional, en ouvrant l'accès aux zones isolées et en produisant des dynamiques économiques locales. Cependant, la mission d'évaluation a constaté quelques cas où l'efficacité de ces réalisations a été parfois limitée par: i) des défauts de conception qui ont engendré une mauvaise prise en compte des spécificités locales (hydrologie, topographie, charges de trafic), conduisant à la présence d'eau stagnante, à des ponts sous-dimensionnés et à des glissements de terrain ; ii) la qualité d'exécution qui a été mise en cause, particulièrement pour les ouvrages en gabion⁸⁹ ; et iii) des arrêts prolongés de

travaux qui ont impacté le calendrier d'achèvement et la qualité des ouvrages dans certaines zones. Dans ces cas, les échanges indiquent que les défaillances techniques résultent principalement d'études de faisabilité insuffisantes et d'un manque d'expertise spécialisée (notamment en hydrologie et ingénierie routière) lors de la phase de conception. Les enseignements tirés ont été intégrés dans la conception du nouveau projet DINAMO, qui prévoit de faire recours systématiquement au climate proofing⁹⁰ pour l'aménagement de 150 km de pistes, afin d'assurer leur résistance aux aléas climatiques.

Tableau 7
Réalisation des routes et pistes agricoles

Projets	Produits	Cible initiale	Cible révisée	Réalisation	Taux de réalisation
PRODESUD II	Pistes agricoles	218 km	100 km	81 km	81%
	Routes	n.d.	238 km	248 km	104%
PRODEFIL	Routes	108 km	108 km	179,8 km	166%
PROFITS	Routes	30 km	30 km	32,5 km	108%
IESS ⁹¹	Routes	100	61	48,2 km	79%

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet disponibles

Les infrastructures d'accès à l'eau ont contribué à améliorer les conditions de vie des populations. Les projets du FIDA ont réalisé d'importants investissements dans l'accès à l'eau (voir Tableau 8) avec des effets tangibles sur les conditions de vie: allègement de la corvée d'eau pour les femmes, amélioration de l'hygiène et de la santé familiale, sécurisation de l'abreuvement du bétail. Les éleveurs rencontrés ont exprimé leur satisfaction concernant les abreuvoirs et les citernes pastorales. À Kairouan, l'introduction de systèmes de télégestion a constitué une innovation pour le suivi à distance des réservoirs et les citernes pluviales ont permis de développer des jardins potagers.

L'efficacité des infrastructures est parfois réduite par des contraintes techniques, climatiques et de gestion. La mission d'évaluation a constaté dans certains sites visités des problématiques techniques et des difficultés liées à la pénurie des précipitations réduisant le fonctionnement des réalisations⁹². En ce qui concerne les réseaux d'alimentation en eau potable, en général les GDA rencontrent des problèmes de gestion dus à des capacités techniques et financières faibles⁹³. Les projets ont aussi installé des équipements électriques et photovoltaïques pour le pompage de l'eau, mais sur certains sites visités les coûts élevés associés à ces équipements, les retards dans leur mise en œuvre et les lacunes en matière de maintenance ont affecté l'efficacité de ces interventions⁹⁴. De plus, l'absence de formation à la maintenance a rendu les GDA dépendantes de l'assistance externe souvent coûteuse. En outre, la régulation des prélèvements d'eau, rendus plus aisés par l'énergie solaire, reste un défi majeur pour préserver les nappes phréatiques (voir section sur la gestion des ressources naturelles).

Tableau 8
Infrastructures hydrauliques et pastorales et taux de réalisation par rapport à la cible révisée

Projets	Produits
PRODESUD II	Quatre réseaux d'alimentation d'eau potable desservant 587 familles (100%), 55 citernes publiques (550%), 17 points d'eau (puits et forages) (55%), 51 ombrières (117%), 13 équipements photovoltaïques (108%) et 42 km de réseau électrique (105%).

PRODEFIL	Alimentation d'eau potable pour 1 500 familles (314%), 2 stations de dessalement des eaux saumâtres, 604 citernes pluviales (120%), points d'eau pour le bétail 100 (111%), équipement de 40 forages pastoraux et d'un point de vente équipés en énergie photovoltaïque.
PROFITS	Alimentation d'eau potable pour 571 ménages (34%), 60 citernes familiales (100%), 8 forages de remplacement (114%), 22 seuils et 2 lacs collinaires pour la recharge des nappes.

Projets	Produits
IESS ⁹⁵	Cinq systèmes d'alimentation en eau potable (50%) et 151 citernes semi-enterrées d'eau (60%).

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet disponibles

L'insuffisance des financements récurrents et l'absence de relais institutionnel ont amoindri l'efficacité des activités nutritionnelles. Le projet PROFITS a soutenu des activités visant l'amélioration de la nutrition, à travers la mise en place de cinq cantines scolaires (100% de la cible) associées à des jardins potagers ainsi que des formations en partenariat avec le projet PAM. Toutefois l'efficacité de cette composante a été compromise par l'insuffisance des financements après le retrait du PAM qui a eu pour conséquence l'arrêt du fonctionnement des cantines et des jardins potagers bien que le projet PROFITS est toujours en cours de mise en œuvre. L'absence de convention de prise en charge avec les ministères sectoriels a limité la capacité du projet à assurer la continuité de ces activités⁹⁶. Le projet IESS également intègre des activités concernant la nutrition, principalement des sensibilisations et l'équipement de cantines scolaires.

Des services d'animation sociale ont été mis en place, mais sans ancrage institutionnel.

Le projet IESS a mis en place deux télécentres à Kairouan (100% de réalisation) visant à améliorer l'accès des populations rurales, en particulier les jeunes, aux services numériques. Il s'agit d'une expérience pilote innovante appréciée par la population car au-delà de l'objectif d'améliorer la connectivité des villages ruraux, il offre aussi des possibilités pour des activités culturelles, éducatives et sociales. Le télécentre visité par l'équipe a mis à disposition un espace de révision pour les élèves et une salle informatique, ce qui a facilité l'insertion des jeunes en rupture d'études dans des formations professionnelles. De plus, le télécentre a organisé des événements culturels au profit de la population, offert un soutien scolaire gratuit et a remis des prix aux femmes rurales travailleuses, contribuant ainsi à la valorisation du travail féminin. Cependant, l'efficacité des télécentres a été limitée par l'absence d'ancrage institutionnel (au sein du ministère de l'éducation ou de la jeunesse ou des affaires sociales) et de modèle économique autonome (en effet les services sont gratuits sans une stratégie pour la génération des recettes nécessaires pour le fonctionnement). Ainsi, le fonctionnement dépend des fonds du projet et des initiatives individuelles de leurs gérants, ce qui compromet la pérennité des services rendus aux populations rurales. Le même constat est fait pour le centre préscolaire mis en place par IESS, qui n'a pas encore été agréé par le ministère de tutelle, ce qui a restreint son intégration dans le dispositif public⁹⁷.

La faible coordination des interventions a quelque peu réduit leur effet combiné.

En synthèse, si le programme a eu des impacts positifs sur l'accès aux infrastructures, son efficacité a été dans certains cas compromise par des faiblesses structurelles dans la conception, l'exécution et la maintenance, et la coordination. À ces lacunes s'ajoute une approche d'intervention parfois fragmentée, les différentes composantes (pistes rurales, activités génératrices de

revenus, réseaux d'eau potable, citernes pluviales, formations et équipements) ayant été mises en œuvre et suivies séparément, sans coordination suffisante entre elles⁹⁸.

Les institutions locales sont renforcées

Le renforcement des institutions locales figure parmi les effets identifiés dans la Théorie du Changement. Ces activités ont porté sur l'accompagnement de la planification participative des investissements et l'organisation, structuration et appui technique et matériel des groupements.

Le programme a porté une forte attention aux démarches participatives, ce qui a permis d'assurer l'implication des populations dans la planification des investissements. Le programme a utilisé différentes approches de planification participative, à savoir: i) les plans de développement participatifs initiés par PRODESUD II puis utilisés par PRODEFIL (41 plans réalisés) et repris par DINAMO ; ii) les plans de gestion des parcours introduits par PRODESUD II pour définir les besoins en investissements dans le cadre de la compensation pour la mise en repos des parcours et reconduits par PRODEFIL (34 plans réalisés); et iii) enfin, les plans d'action graduation. Ces outils sont différents: le PDP s'inscrit dans une logique de développement local, les plans de gestion des parcours se concentrent sur la gestion des ressources naturelles et le PAG est une vision centrée sur l'amélioration des conditions de vie des populations les plus défavorisées. Toutes ces approches ont un dénominateur commun, qui est d'assurer une large participation des populations dans la planification et la priorisation des investissements. Les PDP ont été extensivement couverts par l'évaluation 2018. Lors de la mission de terrain l'ESPP a pu se concentrer sur les plans de gestion des parcours, qui est considérée comme une des initiatives plus significatives du programme du FIDA. La mission a constaté une certaine appropriation et appréciation positive de cette démarche par les membres des GDA rencontrés, qui ont indiqué clairement une bonne connaissance du processus de planification avec leur participation dans l'identification et la hiérarchisation des besoins. Pour le PAG, il y a eu des retards dans l'élaboration dû à la nouveauté de l'approche et la complexité de la démarche ce qui a conduit à sa révision et simplification⁹⁹.

Le programme a fourni plusieurs appuis aux OPA, mais ces appuis sont restés insuffisants pour assurer leur autonomisation. Au niveau opérationnel, les projets ont travaillé avec les organisations professionnelles agricoles (GDA et SMSA) pour la gestion des infrastructures (hydrauliques et PPI) et le développement des activités économiques (AGR et filières). Le renforcement de ces organisations a été réalisé principalement à travers des programmes de formation et des accompagnements. Ainsi, le programme a formé les conseils d'administration sur différentes thématiques (gestion technique, administrative et financière) et équipé les OPA à travers par exemple la construction des locaux et la fourniture d'équipement informatique. Le JP-RWEE a financé aussi la mise à jour du manuel d'opérations des GDA, initié dans le cadre du PROFITS, et le renforcement des capacités des structures des CRDA en charge des organisations paysannes. Ces appuis ont permis d'améliorer les capacités de ces organisations et dans certains cas renforcer leur légitimité au niveau de leur territoire en particulier pour ce qui concerne les parcours, ce qui est une étape majeure vers la formalisation. Malgré cela, un grand nombre d'OPA rencontrées dans le cadre de l'ensemble des projets sont encore structurellement et financièrement fragiles. Aussi, la nature statutaire des GDA, qui ne sont pas des structures à but lucratif, limite les possibilités de les connecter à une logique de développement des filières agricoles structurées. De manière générale, les appuis n'ont pas été suffisants pour faire évoluer ces structures fortement dépendantes de l'appui des projets vers des organisations

professionnelles solides, capables de porter le développement économique de leurs territoires.

Tableau 9
Synthèse des OP appuyées sur la période sous revue

Projets	Nbre. GDA et SMSA appuyés	Nbre. GDA et SMSA prévus	Taux de réalisation
PRODESUD II	80	80	100%
PRODEFIL	139	160	86,87%
PROFITS	53	65	82%
IESS	1	42	2%
Total	273	347	78,67%

Source: Rapports d'achèvement, revue à mi-parcours et missions de supervision des projets

Les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables ont accès à des opportunités économiques inclusives et décentes

Cette section examine dans quelle mesure les interventions ont permis un accès effectif et durable des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables aux opportunités économiques. Dans ce domaine, le programme a déployé des dispositifs d'inclusion économique dont les AGR classiques, les financements en cascade à travers les plans d'affaires et la graduation.

Le programme a permis le financement de plusieurs AGR destinées principalement aux femmes, mais elles ont été souvent de petite taille et n'ont pas bénéficié d'un accompagnement suffisant. Le programme a permis de financer plusieurs AGR, dont le nombre a souvent dépassé les prévisions. Des mesures de discrimination positive ont été mises en place pour assurer l'inclusion des femmes et des jeunes (voir section Genre). Selon le projet, deux types de démarches ont été utilisées, des AGR individuelles ou des AGR portées par des GDA. Ces AGR ont permis aux participants d'accéder rapidement à un appui financier, sans disposer d'un capital initial, pour développer une activité économique et générer des revenus complémentaires. Plusieurs AGR visitées étaient de petite taille, souvent sans perspectives entrepreneuriales et sans débouchés commerciaux solides sur des marchés durables. En outre, comme déjà mentionné (voir section pertinence), le ciblage de l'activité n'était pas toujours adapté au profil des personnes ciblées, avec une faible différenciation selon l'âge et le genre. L'absence de mécanismes de financement et l'insuffisance de l'accompagnement n'ont pas permis, dans plusieurs cas, de transformer ces projets en des activités économiques viables. L'appui a été dans certains cas individuel, sans un effort pour connecter les participants à des coopératives.

Les financements en cascade ont permis le développement de l'entrepreneuriat, mais la qualité des plans d'affaires est variable. Le programme a travaillé à travers la mise en place de micro-projets, principalement destinés aux jeunes diplômés, ce qui a permis de favoriser l'inclusion économique de cette catégorie. Cette démarche s'est appuyée sur un mécanisme de financement en cascade, basé sur des plans d'affaires développés par les porteurs des projets, pour accéder à un premier financement sans passer par le crédit bancaire classique. La qualité des plans d'affaires examinés par l'équipe d'évaluation est variable, notamment en ce qui concerne l'analyse du marché, des risques et de la rentabilité. Lors des entretiens, plusieurs porteurs de projet ont exprimé leur manque de visibilité sur la rentabilité future, les démarches à entreprendre pour pérenniser leur activité, et les circuits de commercialisation de leurs produits, ce qui indique une faible appropriation de la démarche. Les échanges au niveau du terrain ont montré une implication inégale de l'entrepreneur dans la préparation de son plan d'affaires et des accompagnements souvent insuffisants. À titre d'illustration, un promoteur de

projet de compostage, ayant bénéficié d'un appui en matériel a été contraint de mobiliser ses propres fonds pour réaliser l'étude de faisabilité de son projet faute d'étude en amont, ce qui illustre un déficit d'accompagnement de la part du programme des porteurs des projets.

Le déficit d'accompagnement post-crédation, dans le cadre des AGR et des PME, a réduit leur viabilité économique. La mission de terrain a permis de constater que l'entrepreneuriat a été favorisé, avec des réussites ponctuelles dans l'aviculture, l'engraissement d'agneaux et la transformation de produits agricoles. Cependant, la rupture de l'accompagnement post-crédation a affecté le succès des projets. De plus, les entretiens avec les participants ont révélé que l'absence de fonds de roulement au démarrage a empêché de surmonter les premiers mois d'exploitation. Par exemple, un point de vente de poulet visité avait été équipé, mais manquait de trésorerie pour s'approvisionner. Malgré ces faiblesses, le financement des AGR et PME a permis d'ouvrir une piste pour que les participants aient non seulement accès à une AGR, mais aussi pour qu'ils développent une entreprise.

Tableau 10
Nombre d'activités supportées

Projet	Produit	Cible finale	Réalisations	Percentage femmes	Percentage jeunes	Taux de réalisation
PRODESUD	AGR - PME	n.d	338	80%	n.d	n.d
PRODEFIL	AGR	634	692	71%	68%	109%
	PME	24	105			438%
PROFITS	Plans d'affaires AGR		54	n.d.	n.d.	100%
	Plans d'affaires PME		26	n.d.	n.d.	76%
IESS	AGR	1 500	420	41%	4%	28%

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet disponibles

Le renforcement des capacités a été mis en œuvre de manière insuffisante et inégal. Le programme a réalisé plusieurs formations sur la conduite des AGR et des PME, mais avec une qualité variable. Si dans le secteur avicole, les formations techniques d'une durée de huit jours fournis par PRODEFIL ont donné de bons résultats, IESS n'a fourni qu'une formation de deux heures pour le même secteur d'activité, ce qui est totalement insuffisant et explique la situation critique des personnes rencontrées. PROFITS a fourni des formations techniques pour les activités d'apiculture, mais plusieurs mois après avoir livré les ruches et après qu'une grande partie d'entre elles soient mortes en raison du manque de savoir-faire des apiculteurs. L'impact des formations est fortement lié à leur qualité et à leur timing. Les insuffisances observées ont réduit leur efficacité.

La mise en œuvre de la graduation est restée incomplète, se concentrant davantage sur le ciblage sans intégrer des dispositifs économiques permettant l'autonomisation des participants. L'initiative «Graduation» a rencontré des difficultés pour le ciblage, en raison du temps nécessaire à l'actualisation des listes de ménages nécessaires, mais aussi de la réticence des personnes qui craignaient de perdre leurs indemnités. Ceci a constitué un goulet d'étranglement majeur. Le manque de clarté sur ce point bloque les interventions, ce qui nécessite une implication opérationnelle réelle de la part du MAS. La graduation devrait être une démarche progressive, mais pour le moment, le projet s'est concentré sur des actions de sensibilisation, l'élaboration des plans d'action graduation, des activités génératrices de revenus (approche déjà existante) et l'introduction à petite échelle du GALS. Le projet n'a pas prévu de mécanismes de financement adaptés avec des

conditions préférentielles, ce qui aurait permis de développer davantage les activités. Il n'a pas non plus prévu un accompagnement personnalisé pour aider les participants à constituer des dossiers à soumettre pour des financements après le projet. L'absence d'une expérience pilote à petite échelle pour informer la conception du projet et préparer la mise en œuvre a affecté la réussite.

Les filières locales sont structurées et compétitives

La structuration des filières et l'amélioration de leur compétitivité figurent parmi les objectifs identifiés dans la Théorie du Changement et constituent l'un des axes centraux du programme pays. Cette section analyse les actions déployées pour structurer les acteurs de la filière, renforcer leurs capacités, les soutenir dans la transformation, l'accès au marché et aux financements, et les limites identifiées dans les approches proposées.

Le développement des filières locales a été marqué par un manque de capitalisation des approches, affectant leur performance globale. Les projets ont adopté des approches distinctes pour développer les filières. PRODEFIL a mis en œuvre un modèle « en cascade¹⁰⁰ » basé sur les Plans d'Affaires (PA) et un financement adapté aux participants. PROFITS a combiné les PA avec la création de Plateformes Filières Locales (PFL) visant à structurer les acteurs. En revanche, IESS a introduit une approche de Partenariats Public-Privé-Producteurs (4P), plus complexe. Les résultats montrent une meilleure performance des approches simples et directes : les PA ont été largement réalisés dans PROFITS, tandis que l'approche 4P n'a abouti à aucun partenariat formalisé. L'absence d'une stratégie cohérente et capitalisée entre les projets a conduit à des expérimentations peu maîtrisées, notamment avec les 4P dont l'approche contractuelle imposée par le haut s'est révélée prématurée. Les résultats démontrent que les mécanismes simples, centrés sur les personnes ciblées et adaptés au contexte local, sont plus efficaces. À l'inverse, les approches complexes nécessitant un fort engagement du secteur privé ont échoué faute de maturité des acteurs et de cadre incitatif adéquat. Cette situation reflète l'absence d'une stratégie progressive et adaptée au niveau de maturité des acteurs. Elle souligne la nécessité d'harmoniser les approches, de clarifier les rôles des différents dispositifs et de mieux capitaliser les expériences entre projets.

Les projets ont initié des mécanismes d'organisation des acteurs des filières, mais leur efficacité est restée limitée. Inspiré par l'expérience de PRODEFIL¹⁰¹, en particulier par les plans d'action filière, PROFITS a introduit des Plateformes Filières Locales (PFL) comme espaces de concertation entre les acteurs pour améliorer la gouvernance de la filière. Ces plateformes devaient rassembler les producteurs, les acteurs du secteur privé, l'administration et la société civile afin de favoriser la co-construction de stratégies sectorielles, la résolution des conflits et le développement de relations contractuelles (notamment des contrats de production). Si le concept apparaît particulièrement pertinent sur le plan institutionnel, leur fonctionnement effectif est resté limité. À titre d'exemple, les plateformes figue et miel rencontrées lors de la mission ont tenu un nombre très limité de réunions, avec une participation restreinte — seulement trois organisations y ayant pris part. Cette situation souligne la nécessité de renforcer l'animation, l'appropriation par les acteurs et les mécanismes d'incitation à l'engagement.

Les retards dans la mise en œuvre des projets ont fortement compromis l'atteinte des résultats, en particulier pour les activités de transformation et de commercialisation. Les projets ont connu des retards importants dès leur démarrage, réduisant la durée effective d'exécution des activités. Les investissements physiques, notamment les unités de valorisation (abattoirs,

entrepôts frigorifiques, etc.), ont été particulièrement affectés (voir le tableau 28 en annexe concernant le projet PROFITS). L'inflation et la dévaluation ont aggravé la situation en réduisant la capacité d'investissement avec comme conséquence, l'annulation de la construction de plusieurs infrastructures. Au-delà des contraintes financières, les projets ont sous-estimé les délais incompressibles associés aux investissements de transformation, notamment les études techniques préalables, les procédures administratives, la construction des bâtiments, l'acquisition des équipements et l'obtention des autorisations sanitaires. En conséquence, plusieurs unités ont été mises en service tardivement, limitant les possibilités d'accompagnement opérationnel et de consolidation des activités après leur démarrage. Cela a réduit la capacité des projets à assurer un appui essentiel à la durabilité des investissements, notamment en matière d'organisation des relations avec les producteurs, d'accès au financement, de certification et d'appui à la commercialisation. Ces retards ont également affecté l'engagement des partenaires privés, pourtant déterminants pour la viabilité commerciale des initiatives soutenues. Le cas du complexe de Ben Guerdane dans le cadre du PRODEFIL illustre ces difficultés, où la mise en service tardive de l'infrastructure a limité son impact potentiel sur la filière viandes rouges.

L'engagement du secteur privé dans les filières soutenues reste faible, malgré les efforts des projets pour l'impliquer via des partenariats dans la transformation et la commercialisation. Cette faiblesse trouve en partie son origine dans les études de filières réalisées par PRODEFIL et PROFITS, dont les recommandations manquent de profondeur s'agissant du rôle du privé et des stratégies de commercialisation. En effet, l'analyse des marchés et les conditions d'un investissement privé durable y sont insuffisamment traitées, ce qui n'a pas permis aux projets de construire une offre crédible pour les acteurs économiques. Par ailleurs, plusieurs facteurs structurels expliquent ce faible engagement : l'absence d'incitations adaptées, la lenteur des procédures administratives et un manque de confiance réciproque. En conséquence, peu d'acteurs privés se sont engagés, et certaines infrastructures réalisées ne sont pas exploitées faute de gestionnaires. Les organisations paysannes (OP), qui manquent de capacités financières, organisationnelles et humaines, ne peuvent assurer seules la gestion de ces unités. Cette situation reflète un décalage entre les ambitions des projets et la réalité du tissu économique local, laissant les filières dépendantes de financements publics. Deux exemples illustrent cette fragilité : l'entrepôt frigorifique construit à Makthar par le projet PROFITS reste inutilisé faute de partenaire fiable ; le complexe de Ben Guerdane, construit par PRODEFIL, n'a pas trouvé de partenaire privé pour le gérer. Le gouvernement a décidé de l'affecter à la société publique Ellouhoum en juillet 2025, mais il n'était pas encore opérationnel en janvier 2026 lors de la mission d'évaluation. Le risque de sous-utilisation des unités de valorisation reste donc élevé.

Le programme a offert un soutien pertinent au volet accès au marché, mais celui-ci est resté essentiellement ponctuel et insuffisamment structuré pour produire des effets durables. L'accompagnement commercial est resté trop centré sur des actions ponctuelles sans stratégie de marché à long terme, notamment en matière d'analyse de marché, de stratégie commerciale et de mise en relation avec des acheteurs professionnels. L'appui offert par les projets pour la commercialisation des produits consiste essentiellement à financer leur participation à des foires commerciales pour vendre leurs produits. Si ce type d'événements est important pour générer des ventes directes aux consommateurs¹⁰², ils n'ont pas permis d'établir des contacts avec des professionnels pour aboutir à des ventes récurrentes. Ce qui a manqué c'est un encadrement pour comprendre les tendances du marché, l'élaboration de stratégies commerciales réalistes, viables et durables, l'adaptation des produits aux besoins des consommateurs finaux avant la

mise en relation avec des acheteurs professionnels. Par ailleurs, des efforts ont été initiés par PROFITS pour augmenter la valeur ajoutée des produits des petits producteurs à travers la labellisation, mais malheureusement cette démarche est restée au stade des études préalables, et n'a pas permis aux participants d'en tirer profit.

Si les projets ont contribué de manière significative au financement des investissements, l'accès insuffisant des entrepreneurs à un fonds de roulement et, plus généralement, à des produits financiers adaptés a constitué un frein majeur au développement des entreprises. Les projets ont permis de financer les investissements par le biais de subventions, notamment de 35% sous forme d'équipements pour les microprojets octroyées par le PRODEFIL, et de 80% à 90% pour les PME et les AGR, respectivement, dans le cadre du PROFITS. Toutefois, ils n'ont pas financé de fonds de roulement. Les participants se sont ainsi retrouvés avec un projet fonctionnel, mais sans fonds de roulement pour le faire fonctionner à plein régime. Ce constat a été observé à plusieurs reprises lors de la mission de terrain. À titre illustratif, un entrepreneur rencontré a développé une unité de compostage innovante, mais sa croissance reste lente en raison d'un manque de fonds de roulement pour acheter la matière première, alors que la demande pour son produit est très élevée. La même situation a été constatée par la mission d'évaluation lors de la visite d'un projet avicole et d'un projet de transformation de la cire. Une approche plus intégrée, combinant formation, financement et accès au marché, est nécessaire.

Innovations

Le programme a introduit plusieurs innovations techniques adaptées au contexte et techniquement réussies. Plusieurs innovations techniques, introduites par le programme avec une forte contribution des dons, ont permis de lever des obstacles critiques pour les agriculteurs. Par exemple, face à l'infestation massive du cactus par la cochenille, la promotion du méteil¹⁰³ (mélange céréales-légumineuses) a offert une alternative résiliente, assurant un approvisionnement en fourrage tout en protégeant les sols contre l'érosion. Le pompage photovoltaïque a constitué une révolution énergétique pour les périmètres irrigués (Médénine, Tataouine), réduisant les charges d'exploitation de 90% et supprimant les dettes énergétiques de certains groupements. Les broyeurs et bouchonneuses de biomasse, co-conçus avec les producteurs, ont permis de transformer des résidus autrefois brûlés (palmes, branches d'olivier) en aliments pour bétail de haute valeur, réduisant ainsi les coûts alimentaires et la pénibilité du travail, notamment pour les femmes. Enfin, l'application mobile « Alafi » a digitalisé le conseil technique en facilitant le calcul des rations fourragères adaptées aux spécificités régionales.

De manière générale, ces innovations sont techniquement performantes, mais leur diffusion est restée limitée. En particulier, s'agissant des broyeurs et bouchonneuses, malgré leur intérêt comme service de proximité, aucun modèle économique de rentabilité n'a été défini pour les utilisateurs, et leur réplcation est restée exceptionnelle, dépendante de la présence de « leaders » locaux engagés, sans mécanisme systématique de diffusion (voir encadré 9 en annexe). Concernant le photovoltaïque, les coûts du matériel sont élevés et l'absence de formation locale à la maintenance a rendu les GDA dépendantes de techniciens extérieurs coûteux. L'absence de dispositifs de stockage et les contraintes réglementaires d'injection du surplus dans le réseau national limitent en outre l'optimisation de cette innovation (voir section Gestion des ressources naturelles).

Des outils de planification innovants et pertinents ont été introduits, avec des résultats mitigés. Le programme a introduit une combinaison d'outils innovants incluant les Plans d'aménagement des parcours et les « Plateformes filières

locales ». Les plans d'aménagement des Parcours ont prouvé leur efficacité, en contribuant à renforcer le rôle des GDA dans la gestion des ressources communautaires : dans le cadre de PRODESUD-II et PRODEFIL, ce mécanisme a permis la mise en repos de plus de 133 000 ha. Cependant, l'expérience n'a pas continué à cause de l'interruption des compensations et l'absence d'une structure durable au sein de l'administration pour la gestion des parcours collectifs (voir section Durabilité). Parallèlement, les Plateformes filières, introduites notamment dans le projet PROFITS, répondent au besoin critique de coordination multi-acteurs pour faciliter l'accès aux marchés. Toutefois, comme déjà mentionné, leurs résultats restent entravés par des délais opérationnels trop longs pour leur mise en place, une dépendance excessive aux appuis techniques du projet et l'absence d'une charte de fonctionnement (clarifiant le rôle, les responsabilités et le modèle de financement de ces plateformes) ce qui a réduit la portée de l'innovation.

L'approche « Graduation » est une innovation dans le contexte de la Tunisie qui risque de ne pas être valorisée. L'approche « Graduation », y compris les plans d'action de graduation et le GALS ont été introduits comme innovations pour améliorer l'inclusion sociale. Ces innovations sont prometteuses, mais leur efficacité n'a pas pu être pleinement appréciée au moment de l'évaluation car ces initiatives étant encore récentes. Concernant le GALS l'évaluation a constaté un fort intérêt des partenaires impliqués. En revanche, l'approche de graduation risque de peiner à être testée et confirmée en raison d'un environnement institutionnel défavorable et notamment la non mise en place du comité de suivi officiel impliquant le Ministère des Affaires Sociales.

Conclusion sur l'efficacité

Le programme a permis de construire des infrastructures communautaires utiles et a mis en place plusieurs activités de soutien au développement de filières. Il a aussi renforcé les processus de planification à travers le développement de dispositifs et le renforcement de capacités, créé des opportunités économiques pour les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables, avec des résultats variables selon les approches. Toutefois les effets des actions de développement de filières ont été affectés par des retards dans la construction d'unités de transformation, ce qui a conduit à l'annulation de certaines activités. Le renforcement des capacités des organisations professionnelles et des participants individuels est resté insuffisant et l'accès à la commercialisation ainsi qu'aux financements sont des aspects clés sur lesquels le programme n'a pas suffisamment investi. **L'évaluation juge l'efficacité plutôt satisfaisante (4).**

Conclusion innovation

Le programme a pu introduire plusieurs innovations techniques, sociales et institutionnelles. Cependant, elles restent parfois expérimentales avec une faible appropriation et diffusion. **L'évaluation juge l'innovation plutôt satisfaisante (4).**

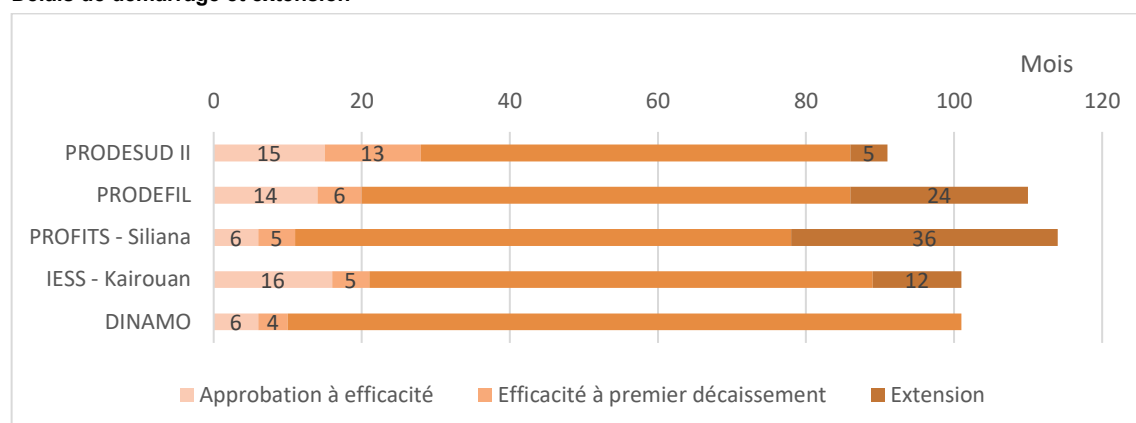
Efficiences

Efficiences financière et opérationnelle

Les projets ont souffert de retards dans le démarrage et la mise en œuvre ce qui a nécessité des prolongations. La figure 5 ci-dessous, représente les différents projets ainsi que les délais en mois entre les principales étapes : approbation, entrée en vigueur, premier décaissement et clôture. PRODESUD II a connu un long intervalle entre l'approbation et le démarrage effectif, ainsi que des retards initiaux, mais ceux-ci ont été progressivement résorbés au cours de la mise en œuvre, ce qui a permis d'achever le projet avec seulement six mois de prolongation. PRODEFIL a également accusé des retards importants au démarrage

et au cours de la mise en œuvre nécessitant une prolongation de deux ans. PROFITS a enregistré un démarrage rapide avec le premier décaissement à moins d'un an de l'approbation mais a subi les retards les plus marqués au cours de la mise en œuvre, avec deux prolongations totalisant trois années supplémentaires. IESS, quant à lui, a connu un démarrage lent, une revue à mi-parcours tardive et des ajustements majeurs, avec une restructuration partielle et une prolongation jugée nécessaire. Enfin, DINAMO comme PROFITS a enregistré son premier décaissement à moins d'un an de son approbation.

Figure 5
Délais de démarrage et extension



Source: Élaborée par l'équipe d'évaluation sur la base du système ORMS du FIDA

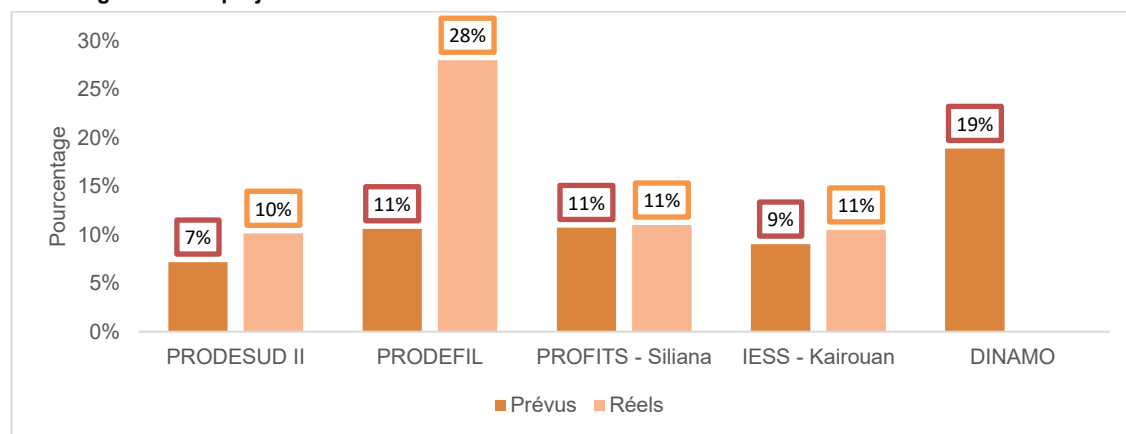
Les facteurs qui expliquent les retards observés sont un important déficit en ressources humaines au sein des CRDA, des lenteurs dans la mise en place des UGP, des paiements tardifs de certaines contreparties, la pandémie de la COVID et les difficultés de passation des marchés dues aux procédures complexes mais aussi à la conjoncture économique du pays (voir section sur la performance du gouvernement). Ces difficultés n'ont pas affecté tous les projets de manière uniforme : si PRODESUD II et PRODEFIL ont souffert de retards structurels liés à des facteurs institutionnels¹⁰⁴, PROFITS a été plus rapide dans le démarrage mais a souffert en termes de réalisation sur le terrain¹⁰⁵. Quant à IESS, en plus de sa complexité de mise en œuvre¹⁰⁶, a été approuvé en décembre 2019 subissant de plein fouet les effets de la pandémie de COVID-19 dès ses premières phases de mise en œuvre, ce qui a considérablement alourdi ses retards. Ces difficultés ont eu pour effet des écarts importants entre les prévisions et les exécutions, ainsi que le report ou l'annulation de certaines activités entraînant des incompréhensions et des frustrations parmi les participants aux projets. DINAMO se projette sur les mêmes bases avec un plan de travail et un budget annuel ambitieux pour la phase initiale ce qui pourrait engendrer des retards de mise en œuvre.

Les retards au cours de la mise en œuvre des projets ont partiellement affecté la capacité d'absorption des fonds. PRODESUD II a atteint 87,7 pour cent de décaissement du prêt du FIDA et 99,3 pour cent du don du FIDA à la fin du projet, tandis que PRODEFIL a affiché un taux de 99,9 pour cent de décaissement du prêt du FIDA et 94 pour cent du don de l'Union européenne. Le projet PROFITS enregistre un taux de décaissement de 88 pour cent pour le prêt du FIDA avec une date de clôture financière projetée pour fin décembre 2026. Quant à IESS, à plus de deux tiers de sa durée présente un taux de décaissement relativement faible (57,3 pour cent pour le prêt du FIDA et 68,9 pour cent pour le Fonds d'adaptation) qui s'explique par les retards dans la mise en œuvre.

Les coûts de gestion ont été généralement plus élevés que leurs prévisions.

Dans le cas du PRODESUD II, la maîtrise des coûts a été satisfaisante avec un coût réel légèrement plus élevé que celui prévu (10 pour cent contre 7 pour cent). Pour PRODEFIL, le coût réel a été bien plus élevé (28 pour cent contre 11 pour cent prévu). Cette augmentation s'explique par une composante gestion élargie intégrant des dépenses d'assistance technique et de renforcement de capacités, combinée à une prolongation de 24 mois du projet ayant accru la durée d'engagement des frais de gestion ainsi qu'à des facteurs exogènes, notamment la crise liée au Covid-19 et l'inflation.¹⁰⁷ Pour PROFITS et IESS, pour le moment, les différences sont limitées, mais elles restent à confirmer lors de leurs clôtures financières. Quant au DINAMO, il est à noter que les coûts de gestion prévus sont déjà considérablement plus élevés que ceux des autres projets, expliqués par le changement d'institution d'exécution.

Figure 6
Coût de gestion des projets



Source: Élaborée par l'équipe d'évaluation sur la base des rapports de projets¹⁰⁸

Efficiences économiques

Les projets achevés ont affiché des taux de rentabilité économique (TRE)

satisfaisants. PRODEFIL affiche les meilleurs résultats, avec un TRE ex post de 19,2 pour cent, supérieur aux estimations initiales et intermédiaires. Quant au PRODESUD II, il présente un TRE de 14,15 pour cent, supérieur à celui de la mi-parcours, mais inférieur à celui du rapport de conception. Pour les projets en cours, IESS et PROFITS, ils ne semblent pas évoluer sur une trajectoire positive en matière de rentabilité, leurs TRE à mi-parcours étant bien inférieurs à ceux à la conception. Ces écarts s'expliquent en partie par des facteurs exogènes comme la crise liée au Covid-19, et l'inflation et la hausse généralisée des coûts qui se sont accentuées au cours de la mise en œuvre.¹⁰⁹ Ces analyses économiques sont à interpréter avec prudence car pour celles des projets achevés, bien qu'elles reposent sur des méthodologies correctes, les données sous-jacentes présentent des incohérences entre sources et sont parfois collectées sur des périodes limitées ce qui en réduit leur robustesse¹¹⁰. Pour les projets en cours, les TRE à mi-parcours reflètent des hypothèses qui ont besoin d'être mises à jour considérant les facteurs exogènes¹¹¹.

Tableau 11
Rentabilité économique des projets

Projet	TRE à la conception	TRE à l'achèvement	Valeur actualisée	Rapport bénéfice/coût
--------	---------------------	--------------------	-------------------	-----------------------

			nette (VAN) à l'achèvement	
PRODESUD II	15,7%	14,15%	44,5 millions de dinars	1,56
PRODEFIL	13%	19,2%	17,0 millions de dinars	N/A

Source: documents de conception et d'achèvement

Des écarts entre les coûts par bénéficiaire prévus et réalisés ont été observés, principalement dus à la révision des cibles. Le tableau ci-dessous présente les coûts par bénéficiaire pour chaque projet, calculés en utilisant le nombre de bénéficiaires indirects, car les projets comprenaient une composante d'investissements dans les infrastructures. PRODESUD II affiche des coûts par bénéficiaire inférieurs aux prévisions, en raison d'une augmentation d'environ 30% du nombre de bénéficiaires. Pour PROFITS et PRODEFIL, les coûts restent essentiellement stables, tandis que pour IESS, l'augmentation prévue est due à une réduction de 22% de la cible.

Tableau 12
Coûts par bénéficiaires

Projet	Cout total du projet à la conception	No. de bénéficiaires à la conception	Coûts par bénéficiaires prévus (USD)	Cout total du projet à l'achèvement	No. de bénéficiaires à l'achèvement (pour IESS cible révisée)	Coûts par bénéficiaires réalisés (USD)
PRODESUD II	51 955 963	66 000	787	51 955 963	85 415	608
PRODEFIL	36 853 378	75 200	490	36 853 378	75 825	486
PROFITS	34 289 274	54 500	629	34 286 274	55 744	615
IESS	51 270 000	84 000	610	51 270 000	65 380	784

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet

Conclusion sur l'efficacité

Les projets ont connu d'importants retards, tant au démarrage qu'en cours de mise en œuvre, ce qui a affecté la réalisation des activités. Les coûts de gestion ont souvent dépassé les estimations initiales, avec un écart particulièrement marqué pour PRODEFIL dont les coûts ont pratiquement doublé. Par ailleurs, les projets achevés montrent des taux de rentabilité économique satisfaisants même si celle des projets en cours reste plus incertaine. **Compte tenu de ces éléments, l'efficacité du portefeuille est jugée comme plutôt satisfaisante (4).**

Impact sur la pauvreté rurale

Cette section analyse l'impact des projets clôturés: PRODESUD et PRODEFIL, notamment la mesure dans laquelle les interventions ont produit des effets et des changements concernant : i) les revenus, les actifs et la capacité de production ; ii) la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des ménages ; iii) le capital social/humain ; et iv) les institutions et les politiques. L'évaluation n'a pas mené d'études d'impact, mais elle s'est basée sur : i) l'étude d'impact du FIDA-RIA pour les programmes PRODESUD I et II datée de 2022 ; ii) l'étude d'impact du PRODEFIL commissionnée par l'UGO du projet, fondée sur l'analyse des principaux indicateurs du cadre logique du projet ainsi que les indicateurs de base relatifs aux effets du

FIDA (IBRE - Core Outcome Indicators en anglais) réalisée en 2023 iii) les rapports d'achèvement des deux projets, qui apportent des informations complémentaires. Les méthodologies utilisées par ces études sont présentées dans le tableau 29 de l'annexe VI. Des lacunes dans les études ont été identifiées, notamment l'absence de données de référence, les limites liées à l'auto-déclaration et les différences de méthodologie entre les deux études. Les résultats reportés dans ces études ont été triangulés avec les observations de terrain, afin d'évaluer leur vraisemblance.

Revenus agricoles, actifs des ménages et capacité de production

Le programme a contribué à l'amélioration des conditions économiques des ménages, mais les effets sur les revenus restent contrastés.

L'étude d'impact concernant le projet PRODESUD II indique que le projet n'a pas eu de résultats significatifs sur le revenu total des ménages¹¹², par contre l'impact sur la pauvreté est plus marqué, la probabilité d'être sous le seuil national de pauvreté (1 501 DT/an) est de 9%¹¹³ inférieure pour le groupe de traitement, tandis que celle d'être sous le seuil de pauvreté international (1,90 USD/jour) de 7%¹¹⁴. De plus, l'étude met en évidence une augmentation de 109%¹¹⁵ de la valeur totale des activités productives des ménages, ce qui témoigne d'un renforcement de leur base productive. L'étude d'impact de PRODEFIL, n'a pas permis de mesurer directement les revenus et utilise une perception de l'amélioration économique comme indicateur. On constate que 12% (soit 77/638) des bénéficiaires déclarent une amélioration modérée à forte des conditions économiques au cours des 5 dernières années, contre 7% (soit 39/638) seulement dans le groupe témoin. Les deux études montrent que les projets ont renforcé l'accumulation d'actifs productifs et amélioré les conditions de vie des ménages : PRODESUD a enregistré une hausse de 26% de l'indice global des actifs, et dans PRODEFIL 56% des ménages déclarent une amélioration de leurs conditions de vie, tandis que l'analyse multidimensionnelle indique que 85,5% des participants au projet présentent de meilleures conditions matérielles. Plus d'informations sur l'impact des projets sur la diversification des sources de revenu, l'amélioration des systèmes pastoraux, la productivité agricole et l'accès au marché figurent en annexe.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les projets ont contribué à renforcer la sécurité alimentaire des ménages.

L'évaluation d'impact de PRODESUD montre une amélioration du score FIES¹¹⁶ avec une réduction de l'insécurité alimentaire globale (-24,77¹¹⁷) et de l'insécurité modérée (-7,48¹¹⁸). La proportion de ménages en situation "sécurisée" (+3,32) progresse également. Il convient toutefois de noter que 83% des ménages de l'échantillon se trouvaient déjà dans une situation d'insécurité alimentaire limitée, ce qui réduit la marge d'amélioration observable. Pour PRODEFIL, les données de l'enquête ménages confirment également une amélioration : seuls 30% des bénéficiaires déclarent avoir été inquiets de manquer de nourriture au cours des 12 derniers mois, contre 36% dans le groupe témoin, indiquant une meilleure stabilité alimentaire.

Tableau 13
Impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition

Projet	Résultats sécurité alimentaire	Résultats qualité et diversification de l'alimentation
PRODESUD	Indicateur FIES	Indicateur HDDS

Projet	Résultats sécurité alimentaire	Résultats qualité et diversification de l'alimentation
	Score FIES global réduit de manière significative (ATET = -24.77*** ; POM = 1.32) Baisse de l'insécurité modérée (ATET = -7.48**). Augmentation des ménages en situation "sécurisé" (ATET = +3.32).	L'étude RIA montre une réduction de 6% du score de diversité alimentaire. (ATET = -6,27%)
	La majorité des ménages de l'échantillon (83%) se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire limitée « sécurisé ».	Le score HDDS moyen est déjà élevé en Tunisie (9,12), ce qui limite la marge d'amélioration.
PRODEFIL	Questions sur l'accès, la disponibilité alimentaire (au cours des 12 derniers mois) Inquiétude de manquer de nourriture : 30% groupe de traitement et 36% groupe témoins.	Questions sur la qualité et la diversité alimentaire (au cours des 12 derniers mois) Impossibilité de consommer une nourriture saine et nutritive : 26% groupe de traitement et 32% groupe témoins. Consommation d'une nourriture peu variée : 30% groupe de traitement et 40% groupe témoins.

Source: équipe d'évaluation

Les effets du programme sur la diversification alimentaire sont plus nuancés.

Pour PRODESUD, l'indicateur HDDS¹¹⁹ montre une baisse du score de diversité alimentaire (-6,27). Toutefois, cette diminution ne reflète pas une détérioration nutritionnelle : le score HDDS moyen en Tunisie est déjà élevé (9,12), la différence observée concerne uniquement le groupe "condiments/épices/boissons non sucrées", et les ménages bénéficiaires ont pu privilégier des aliments de meilleure qualité plutôt qu'une plus grande diversité. Les résultats PRODEFIL confirment cette tendance : les bénéficiaires sont moins nombreux à déclarer ne pas avoir pu consommer une nourriture saine et nutritive (26% contre 32%) ou avoir dû se contenter d'une alimentation peu variée (30% contre 40%). Ces éléments suggèrent une amélioration de la qualité perçue de l'alimentation, même si les effets sur la diversité alimentaire restent limités.

Capital humain et social

Le programme a permis de mettre en place et/ou renforcer des structures communautaires locales, principalement les GDA.

Comme déjà mentionné, le point d'entrée principal du programme ont été les groupements de développement agricole (GDA). Ces organisations ont joué un rôle central dans la gestion collective des ressources naturelles et des aménagements agro-pastoraux. L'exemple de la mise en repos des pâturages, combinée à un système de compensation en orge et à la mise en place d'un gardiennage, illustre cette dynamique. Les entretiens réalisés sur le terrain et les études d'impact confirment les effets positifs de cette pratique sur la régénération de la biodiversité et l'amélioration des parcours¹²⁰. L'organisation collective de l'exploitation pastorale a également contribué, dans certains cas, à apaiser les tensions sociales liées à l'accès aux ressources et à instaurer des règles de gestion plus formalisées. Dans le cas de PRODEFIL, au moment de l'étude, 52% des GDA et SMSA appuyés offraient de nouveaux services à leurs adhérents, contre un objectif de 75%, écart partiellement attribué au contexte climatique et à la crise liée au COVID-19. Les enquêtes qualitatives

rapportent des taux de satisfaction élevés: 84% pour les formations, 89% pour les équipements et intrants et 100% pour l'accès au marché et marketing. Ces éléments témoignent d'une amélioration de la capacité des organisations à offrir des services et structurer l'action locale.

Institutions et politiques rurales

Malgré les interventions du programme, l'autonomie institutionnelle des GDA reste limitée. L'enquête GDA réalisée dans le cadre de PRODEFIL, montre que seulement 10% des GDA peuvent être considérés comme réellement autonomes, tandis que 42% d'entre elles demeurent en situation précaire et 48% restent au stade embryonnaire¹²¹. L'enquête qualitative du PRODESUD met en évidence des constats similaires, les GDA présentent des difficultés dans la gestion et l'entretien des infrastructures d'eau. Les observations de terrain confirment ces limites, dans plusieurs localités, des problèmes liés au paiement de l'eau et aux coûts de gardiennage compromettent la viabilité des interventions du programme. Ces fragilités tiennent notamment à l'insuffisance des ressources financières, de capacités professionnelles et de compétences techniques des GDA.¹²²

L'impact du programme sur la gestion des parcours collectifs a été réduit par l'absence d'une structure institutionnelle dédiée. Comme déjà mentionné le programme a engagé un travail important de réflexion et de plaidoyer sur la gestion durable des parcours collectifs, qui pour le moment n'a pas abouti à des changements institutionnels ou législatifs concrets, mais qui a contribué à alimenter le dialogue sur les politiques. L'absence d'une institution spécifiquement en charge de la gestion des parcours collectifs comme l'OEP (en charge des parcours privés) a freiné la dynamique lancée dans ce domaine. Ce vide institutionnel limite la capacité à porter et promouvoir le Code pastoral, pourtant essentiel pour assurer une gestion durable des parcours.¹²³ Les entretiens soulignent que l'arrêt du mécanisme de compensation à la clôture des projets a fragilisé les dispositifs de mise en repos, en l'absence d'un mécanisme permanent de financement. La gestion sociale des parcours reste difficile, en raison de complexités foncières (avec la coexistence entre ayants droit et usagers), ce qui renforce la nécessité d'un cadre juridique stabilisé.

Conclusion sur l'impact

Le programme a contribué à l'amélioration des conditions économiques des ménages, soutenu la diversification des sources de revenu et la création d'opportunités économiques, permis une amélioration mesurable du système pastoral et contribué à augmenter la production agricole à travers les aménagements et infrastructures hydroagricoles. Les gains de production se sont traduits par des effets de marché mesurables, mais limités. Les projets ont renforcé les GDA, mais leur autonomie institutionnelle reste limitée. L'impact du programme sur la gestion des parcours collectifs a été réduit par l'absence d'une structure institutionnelle dédiée. **Sur la base de ces constats, l'impact du programme est plutôt satisfaisant (4).**

Égalité de genre et renforcement des femmes

Cette section analyse l'évolution de la prise en compte du genre dans le programme pays du FIDA, les mécanismes opérationnels pour la mise en œuvre de cette dimension et la contribution du programme aux trois objectifs stratégiques du FIDA relatifs au genre qui sont l'autonomisation économique, la voix des femmes et la réduction de la charge de travail.

Intégration de la dimension genre dans le programme du FIDA

L'intégration progressive du genre dans les projets évolue vers une approche transformationnelle qui reste encore partielle. L'intégration de la dimension genre dans le programme s'est progressivement consolidée. Les premiers projets (PRODESUD II, PROFITS, PRODEFIL) étaient principalement centrés sur des mesures visant à créer des opportunités économiques pour les femmes. Plus récemment, les nouveaux projets, notamment DINAMO et IESS ont intégré une démarche transformationnelle dans leur conception¹²⁴. IESS s'articule autour de l'approche graduation et DINAMO est orienté davantage vers l'autonomisation économique et sociale. Les deux projets mobilisent comme outils le GALS, l'animation sociale et l'accompagnement. Ces avancées se sont rendues possibles grâce aux synergies développées avec le projet JP-RWEE (voir encadré). Cependant, la démarche transformationnelle reste principalement axée sur l'introduction de nouveaux outils (ex. GALS), méthodes ou dispositifs, mais n'intègre pas suffisamment les prérequis institutionnels (coordination avec les structures concernées)¹²⁵, organisationnels (implication des femmes dans les OPA) et sociaux (plaidoyer pour les femmes) pour asseoir une réelle démarche transformationnelle.

Encadré 3

Synergies avec JP-RWEE

La collaboration entre le JP-RWEE et les projets IESS et DINAMO a été essentiellement au niveau programmatique, reposant sur le partage d'outils et la capitalisation d'expériences, et moins sur le développement de synergies opérationnelles. Le PAG du projet IESS prévoit une coordination avec le JP-RWEE, principalement autour de l'approche GALS et des activités d'accompagnement social et communautaire des ménages vulnérables. Cette articulation vise à capitaliser sur les outils et expériences développés par le JP-RWEE en matière d'autonomisation des femmes rurales, de transformation des rapports de genre et d'animation participative. Toutefois, les modalités opérationnelles de cette coordination restent peu détaillées dans le PAG. De même, les synergies entre JP-RWEE et DINAMO reposent principalement sur le partage d'outils méthodologiques communs au portefeuille FIDA, notamment l'approche GALS, les dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat féminin, les outils de structuration des organisations professionnelles (GDA/SMSA) ainsi que les mécanismes de ciblage et de suivi-évaluation sensibles au genre. Alors que DINAMO met l'accent sur l'autonomisation économique et la structuration de l'entrepreneuriat rural, le JP-RWEE est davantage orienté vers la promotion des droits économiques des femmes et le renforcement de leur pouvoir d'agir.

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet disponibles et des entretiens

Les plans d'action genre des nouveaux projets sont mieux structurés que les anciens, mais les indicateurs de suivi et évaluation restent principalement quantitatifs. Les plans d'action genre des nouveaux projets (IESS et DINAMO) apparaissent globalement mieux structurés que ceux des projets antérieurs et témoignent d'une volonté d'intégrer davantage les enjeux de genre dans les interventions. Toutefois, les dimensions transformatrices du genre restent encore insuffisamment intégrées dans les dispositifs de planification, de suivi-évaluation et d'apprentissage des projets. À titre illustratif, les indicateurs de suivi et d'évaluation restent principalement centrés sur les réalisations et le nombre de bénéficiaires, sans permettre de mesurer de manière systématique les évolutions des rapports sociaux de genre, de la répartition des rôles, du pouvoir décisionnel ou de l'autonomisation des femmes. Le projet DINAMO est le premier projet intégrant le score de l'autonomisation des femmes dans les indicateurs de suivi¹²⁶.

Les Unités de gestion des projets ne disposent pas d'une expertise spécialisée exclusivement dédiée aux questions de genre. Au sein des unités de gestion, les fonctions liées au genre et à l'inclusion sociale sont le plus souvent assurées par des profils polyvalents, généralement responsables de plusieurs autres aspects du

projet (suivi-évaluation, animation communautaire ...) Cette organisation ne permet pas toujours de garantir une prise en compte systématique et approfondie des enjeux de genre dans les interventions. Toutefois, ce déficit a été partiellement atténué par des appuis externes. En particulier, le programme JP-RWEE a mobilisé une expertise spécialisée en genre qui a contribué au renforcement des capacités des unités de gestion des projets (UGP), notamment à travers l'accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action genre. Ces appuis, bien qu'importants, demeurent liés à des interventions spécifiques et ne se substituent pas à la présence d'une expertise institutionnalisée et permanente au sein des équipes de projet. Par ailleurs, l'absence d'expertise genre a réduit la capacité des équipes à intégrer pleinement les enjeux émergents tels que la transformation des rapports sociaux en milieu rural, ou encore à prendre en compte le genre dans les thématiques du changement climatique et de la sécurité alimentaire.

Les dispositifs de formation sont utiles à la mise en œuvre des projets, mais leur efficacité reste partielle. Les formations et actions de sensibilisation ont été régulièrement organisées au bénéfice des chargées du genre au sein des UGP, des équipes projets et certains partenaires institutionnels afin de diffuser des outils méthodologiques et d'appuyer les plans d'action genre. De manière générale, les entretiens conduits au cours de l'évaluation et l'analyse de la documentation montrent que les contenus restent centrés sur des compétences opérationnelles générales (gestion de projet, animation, suivi-évaluation), tandis que les dimensions structurantes du genre (analyse de genre, droits des femmes, nutrition et lien avec le changement climatique, analyse de vulnérabilité climatique et adaptation) sont peu approfondies. Leur portée demeure limitée aux équipes des projets et aux partenaires institutionnels, sans implication systématique des acteurs locaux et organisations rurales susceptibles d'influencer les normes sociales.

Les partenariats en matière de genre constituent un levier important, mais encore insuffisamment structuré et valorisé. Les interventions du FIDA s'inscrivent dans des contextes riches en acteurs publics, associatifs et techniques, offrant un réel potentiel de synergies. Toutefois, ces collaborations restent principalement ponctuelles, peu formalisées et faiblement coordonnées, limitant leur complémentarité et leur pérennité. Dans la pratique, les projets s'appuient surtout sur les CRDA, tandis que les structures spécialisées dans le genre, comme le Bureau d'Appui à la Femme Rurale, sont peu mobilisées en raison de liens opérationnels limités. La coordination entre niveaux central, régional (Arrondissement de l'appui à la femme rurale) et local reste également insuffisante, réduisant les effets de levier en matière de genre.

Contribution aux objectifs de la politique du FIDA sur l'égalité des sexes

Autonomisation économique

Le programme pays du FIDA en Tunisie a fait de l'inclusion économique des femmes un axe central. Le COSOP 2019 a fait de cette priorité un objectif stratégique. Les interventions ont progressivement renforcé la participation des femmes à l'économie rurale, notamment à travers les AGR, l'entrepreneuriat et les organisations professionnelles. Ces activités ont permis à de nombreuses femmes d'accéder pour la première fois à des revenus et de contribuer davantage à l'économie des ménages, dans des domaines tels que la production agricole, la transformation agroalimentaire et les services ruraux (voir encadré). Les entretiens de terrain ont mis en évidence des expériences réussies portées par des femmes aux profils divers et engagées dans des activités variées, allant de l'agroalimentaire à l'agriculture familiale et à l'aviculture. À titre d'exemple, l'équipe a visité deux fromageries, appuyées par PRODEFIL et PROFITS, qui illustrent des initiatives fonctionnelles portées par des femmes. Dans un projet avicole à Ben Guerdane, une bénéficiaire a réussi à améliorer ses revenus grâce à un suivi adapté et à son

engagement personnel, illustrant une dynamique entrepreneuriale progressive dans le secteur de l'élevage. Par ailleurs, les citernes semi-enterrées mises en place à Kairouan ont permis à d'autres femmes de renforcer la résilience de leurs ménages, en améliorant les conditions d'hygiène et en favorisant le développement de potagers familiaux. Ces exemples traduisent des profils hétérogènes de bénéficiaires et des stratégies d'appropriation différenciées des appuis, selon les secteurs d'activité, les capacités individuelles et les contextes familiaux et territoriaux.

Encadré 4

Données sur l'inclusion des femmes dans les AGR et PME

PRODESUD et PRODEFIL¹²⁷ ont intégré des mécanismes de discrimination positive pour cibler les femmes dans le cadre des AGR et PME. Cette démarche a permis la création respectivement de 338 AGR et PME (dont 80% de femmes) et 692 AGR et 105 PME (dont 71% de femmes). IESS dans le cadre de la graduation a appuyé 420 personnes à travers des AGR dont 172 femmes (41%). PROFITS, quant à lui, a appuyé les AGR à travers des plans d'affaires portés par les GDA, mais des données de suivi sur le nombre de femmes bénéficiaires ne sont pas disponibles¹²⁸.

Source: documents de projet.

Le programme a produit des gains économiques réels, mais encore fragiles face aux contraintes structurelles des marchés ruraux et aux inégalités persistantes. De manière générale, les entretiens avec les femmes rencontrées par l'évaluation ainsi que les constats issus de la documentation indiquent que l'accompagnement des bénéficiaires d'activités économiques est resté faible, tant au niveau de la conduite technique des activités, que dans le renforcement global des compétences entrepreneuriales. À titre illustratif, deux bénéficiaires d'AGR ont évoqué les difficultés rencontrées dans la gestion de leurs projets avicoles, marqués par un accompagnement insuffisant et des revenus générés en deçà des attentes, malgré leur fort engagement personnel. Dans le même sens, la gérante d'une activité visitée a exprimé un besoin d'accompagnement post-appui, notamment pour l'utilisation et l'entretien des équipements reçus. De manière générale, les femmes rencontrées ont exprimé leur besoin de renforcement de capacités en matière de commercialisation et négociation. En effet, la participation des femmes aux marchés demeure ponctuelle, principalement à travers les foires, sans intégration dans des réseaux pérennes pour l'écoulement de leurs produits. Ces limites sont accentuées par des contraintes structurelles persistantes : accès restreint aux services financiers, faible organisation des filières agricoles et insuffisance des infrastructures rurales. Insuffisamment pris en compte dans le programme, ces facteurs ont freiné la consolidation des acquis et limité la transformation de la participation économique des femmes en autonomisation durable.

Voix des femmes, participation et pouvoir décisionnel

La contribution en matière de participation des femmes à la prise de décision et de renforcement du leadership féminin a été limitée. Plusieurs responsables Genre des projets ont évoqué la persistance d'une faible représentativité des femmes dans les espaces de décision (au sein des GDA et des SMSA) où leur présence reste souvent symbolique et peu consolidée. Cette situation apparaît clairement dans le cas d'une SMSA visitée, spécialisée dans la commercialisation de produits essentiellement transformés par les femmes. Bien que ces dernières assurent l'essentiel du travail de production et de transformation, la direction ainsi que les organes de gouvernance de la structure restent exclusivement masculins. Ce décalage met en évidence une répartition inégale des rôles et du pouvoir économique, où les femmes contribuent fortement à la création de valeur sans accéder réellement aux fonctions décisionnelles. Concernant les GDA rencontrés lors de la mission, l'équipe a constaté que les membres qui ont assisté aux réunions étaient presque

exclusivement des hommes. Cette situation reflète la persistance de contraintes institutionnelles et socioculturelles qui freinent l'évolution des normes de pouvoir au niveau local. Elle souligne la nécessité de renforcer le plaidoyer, le leadership féminin et leur capacité d'influence dans les espaces publics. Les efforts du programme pour renforcer le rôle des femmes dans les OPA mixtes sont restés faibles. Les initiatives plus récentes ont introduit une approche innovante, le GALS, mais sa portée reste encore limitée (voir encadré 5).

Encadré 5

Approche GALS pour renforcer le pouvoir décisionnel des femmes

Le projet IESS à Kairouan illustre une dynamique de renforcement de l'influence des femmes dans la prise de décision à travers l'introduction du Gender Action Learning System (GALS). L'approche « GALS » est appliquée au sein des micro-zones regroupant les familles nécessiteuses. Cette approche participative accompagne les ménages dans la planification de leurs activités et favorise la prise de décision partagée grâce à des outils visuels facilitant le dialogue familial. Elle constitue une innovation visant à renforcer la participation des femmes aux décisions économiques au sein des ménages et des communautés. Toutefois, cette expérience reste limitée et encore expérimentale, sa mise en œuvre, exigeante en temps et en accompagnement. Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires demeure inférieur à l'objectif fixé, dans la mesure où la mise en œuvre de cette approche n'a concerné que la deuxième cohorte des zones d'intervention. À mi-parcours, seuls 138 ménages sur un objectif de 1 243 ont adopté l'approche GALS. Son impact à plus grande échelle sur la gouvernance locale et l'influence des femmes reste donc à confirmer et dépend fortement de l'adhésion des communautés et du soutien institutionnel.

Source: équipe d'évaluation

Le programme a favorisé la création d'organisations professionnelles agricoles féminines, mais la durabilité de ces structures est encore fragile. Certains projets ont préféré favoriser la création de nouvelles OPA féminines au lieu de renforcer leur participation active dans les structures dirigeantes des organisations existantes¹²⁹. Faiblement accompagnés dans la durée, plusieurs de ces OPA peinent à devenir des organisations pérennes (voir encadré). Par ailleurs, l'accès des femmes aux SMSA, plus orientées vers la valorisation économique, reste limité. Leur développement se heurte à des contraintes structurelles : accès restreint au capital financier, précarité foncière et faibles capacités techniques et de gestion. En conséquence, les femmes restent majoritairement concentrées dans les GDA, qui offrent un espace de participation mais demeurent peu valorisés sur le plan économique et décisionnel. Le programme de son côté s'est focalisé beaucoup plus sur l'appui ou la création des GDA comparé aux SMSA dont l'appui a demeuré faible. L'insuffisance des partenariats institutionnels, notamment avec le ministère de la Femme, pourtant clé dans l'appui aux OPA féminines notamment celles agissant dans les secteurs autres que l'agriculture, n'a pas favorisé le renforcement de ces structures dans le programme.

Encadré 6

Expériences recueillies auprès des organisations professionnelles agricoles féminines

À titre d'exemple, des femmes rencontrées regroupées en GDA dans le cadre d'un projet avicole avaient fini par abandonner l'activité, à l'exception d'une bénéficiaire qui, grâce au soutien matériel de son mari, a pu transformer l'initiative en projet individuel. De même, au sein d'un GDA féminin, un appui en élevage ovin a été fourni sans accompagnement technique ni suivi adéquat, entraînant une mortalité importante des animaux. D'autres femmes rencontrées ont indiqué que l'exigence institutionnelle de s'organiser en SMSA pour bénéficier de l'appui s'est avérée lourde et peu adaptée à leurs réalités. Elles estiment qu'un appui direct aurait été plus efficace, sans l'obligation de structurer rapidement une organisation collective générant des charges qu'elles peinent à supporter. Elles évoquent ainsi des coûts récurrents liés aux loyers, à l'équipement et aux charges administratives, qui fragilisent davantage leur situation économique.

Source: équipe d'évaluation sur la base des groupes de discussion et entretiens au cours de la mission.

Réduction de la charge du travail

L'évaluation constate une contribution progressive du programme à l'allègement de la charge de travail des femmes rurales, mais l'impact demeure insuffisamment documenté et valorisé à l'échelle du portefeuille. Les projets ont mis en œuvre plusieurs interventions, notamment des infrastructures de proximité (points de services, stockage, transformation, accès à l'eau), des technologies adaptées, le renforcement de capacités et des appuis à l'organisation collective. Ces investissements ont permis de réduire certains déplacements et tâches pénibles traditionnellement assumées par les femmes rurales. À titre illustratif, une bénéficiaire rencontrée ayant reçu une citerne semi-enterrée dans le cadre du projet IESS a expliqué que cet appui a permis l'amélioration des conditions d'hygiène du ménage ainsi que de développer un potager familial. De même, les membres d'un GDA rencontrés ont indiqué que la création d'une piste et d'un forage dans le cadre du projet PRODESUD II ont contribué à une dynamique de repeuplement et de relance économique locale dans leur village, auparavant marqué par un important phénomène d'exode (voir encadré 11 en annexe). Le projet PROFITS a, par ailleurs, réalisé une enquête thématique ayant permis d'estimer les gains de temps générés par l'amélioration de l'accès à l'eau. Toutefois, ce type d'analyse demeure ponctuel et n'est pas systématiquement intégré aux dispositifs de suivi-évaluation des projets, ce qui limite une appréciation globale des effets sur la réduction du temps de travail domestique et des tâches familiales. Le programme conjoint JP-RWEE a également introduit des équipements et des formations ciblés en faveur des femmes rurales, contribuant à améliorer la productivité et à réduire la pénibilité du travail. Par ailleurs, une étude financée par le FIDA dans le cadre du JP-RWEE a mis en lumière les conditions difficiles de transport des femmes en milieu rural, constituant une première à l'échelle nationale (voir encadré 7).

Encadré 7

Étude sur les défis du transport décent pour les travailleuses agricoles dans les gouvernorats de Kairouan et Jendouba – JP-RWEE

Dans le cadre du JP-RWEE, le FIDA, en collaboration avec son partenaire d'implémentation, la Coopération pour le développement des pays émergents (COSPE), intègre explicitement parmi ses résultats attendus, le renforcement des services de transport et de mobilité des femmes rurales. L'objectif est de faciliter leur accès aux ressources productives, aux marchés et aux services sociaux. À cet égard, une étude a été menée dans les régions de Jendouba et Kairouan, caractérisées par une forte présence d'ouvrières agricoles et des conditions de déplacement souvent difficiles et accidentogènes, constitue un apport particulièrement structurant¹³⁰. En complément, des tables rondes et des dialogues ont réuni des acteurs publics et associatifs afin d'examiner les défis de la mobilité rurale (longues distances, accès aux points d'eau, aux marchés et aux lieux de production), qui affectent particulièrement les femmes. Ces initiatives témoignent d'une reconnaissance institutionnelle croissante des enjeux liés à la mobilité en milieu rural et de la nécessité d'assurer aux ouvrières agricoles des conditions de transport décentes, contribuant ainsi à l'allègement de leur charge de travail et de care.

Source: équipe d'évaluation

Conclusion sur le genre

L'intégration du genre dans la stratégie et les projets du FIDA s'est progressivement consolidée, avec une attention croissante accordée à l'autonomisation économique des femmes et des résultats globalement positifs, principalement en termes d'accès aux opportunités économiques. Si ces progrès traduisent des effets favorables sur leurs conditions de vie, ils restent toutefois limités en matière de pouvoir de décision au sein des ménages et des organisations professionnelles agricoles. La durabilité et l'efficacité des GDA féminines demeurent faibles. Les projets plus

récents, DINAMO et IESS, qui intègrent le genre transformationnel depuis leur genèse, demeurent à ce stade peu avancés pour évaluer la réussite des approches proposées. **Les résultats sont ainsi globalement jugés modérément satisfaisants (4).**

Durabilité

Durabilité des bénéfices

Les stratégies de sortie des projets sont planifiées, mais demeurent peu opérationnelles. Tous les projets disposent de stratégies de sortie avec l'objectif de transférer progressivement les responsabilités aux institutions publiques et aux organisations professionnelles agricoles. Cependant, la mise en œuvre de ces stratégies est souvent difficile à cause de l'absence de budgets étatiques dédiés, des conventions peu opérationnelles et de l'absence de mécanismes de durabilité. Concernant les infrastructures, les projets n'ont pas constitué des fonds d'entretien et établi des plans de maintenance préventive, et les GDA n'ont pas été suffisamment formés sur leur gestion et entretien. Concernant les parcours, l'idée était de confier à l'État la gestion des compensations, mais les mises en repos ont fini par s'arrêter à cause de l'absence de budget prévu pour cette activité (voir Études géospatiales). De même, les structures comme les CRDA et l'OEP manquent de moyens pour assurer l'entretien des ouvrages hydrauliques. L'assistance technique contractuelle (souvent ponctuelle) s'arrête avec le projet, laissant les CRDA sans les compétences nécessaires pour poursuivre. Le laboratoire de semences de Douz représente un exemple d'un échec stratégique majeur, dû à des défauts techniques de conception, à un manque de viabilité économique, à l'absence d'études de faisabilité indépendantes et à une implication insuffisante des directions centrales dès la conception pour assurer son budget de fonctionnement, ce qui explique que cette infrastructure n'a jamais fonctionné depuis sa construction. Enfin, la dépendance à certains partenaires techniques clés expose les projets à un risque de discontinuité après la clôture¹³¹.

La viabilité économique des initiatives reste fragile malgré certaines réussites locales. De nombreuses AGR et PME soutenues par les projets continuent de fonctionner. Les entretiens avec des bénéficiaires ont montré que certaines AGR (l'aviculture, l'engraissement d'agneaux) génèrent des revenus proches du Salaire Minimum Agricole Garanti (SMAG), estimé à environ 400 DT par mois. Cependant, la viabilité économique à long terme est compromise par plusieurs facteurs parmi lesquels l'inflation qui a fortement augmenté les coûts des intrants, réduisant les marges de bénéfices, et le manque de fonds de roulement qui empêche les bénéficiaires de stocker leurs produits ou d'investir dans des cycles de production supplémentaires. Par ailleurs, la qualité des plans d'affaires élaborés par les bénéficiaires (souvent avec un appui technique insuffisant) est parfois inadaptée aux réalités du marché et ne permet pas de convaincre les institutions financières à prendre le relais après la fin du projet.

Les projets n'ont pas joué leur rôle d'intermédiation pour faciliter l'accès des participants aux services et mécanismes de financements existants. Au niveau national l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA) dispose de plusieurs mécanismes pour soutenir les investissements agricoles privés incluant des avantages fiscaux, des primes à l'investissement et des pépinières d'entreprises¹³² (voir encadré 12 en annexe concernant l'APIA). Le programme n'a pas orienté les participants vers les directions régionales de l'APIA (présentes dans chaque gouvernorat) pour bénéficier de ses services. Par ailleurs, l'accès au financement bancaire reste également un obstacle majeur, faute d'appui pour la constitution des dossiers de crédit. De plus, la dépendance aux subventions et aux appuis externes

constitue un risque : de nombreux participants aux projets considèrent les intrants gratuits (semences, aliments, équipements) comme une aide sociale plutôt qu'un investissement à reproduire, ce qui freine leur autonomisation. Enfin, plusieurs mécanismes de financements destinés à réduire l'impact environnemental ou à soutenir l'adaptation aux changements climatiques, constituent des opportunités non exploitées par le programme. Par exemple, l'APIA ou le FOSDAP offrent des primes pour les équipements d'économie d'eau, les énergies renouvelables et le compostage, ainsi que des avantages fiscaux.

La durabilité organisationnelle et institutionnelle des structures locales reste critique, faute d'une action synchronisée entre le renforcement des capacités internes des OPA et la consolidation des cadres institutionnels nationaux. Bien que le portefeuille ait fait des investissements significatifs pour renforcer les OPA (SMSA et GDA), ces organisations demeurent fragiles. Au niveau organisationnel, de nombreux GDA dépendent fortement des financements publics pour l'entretien des infrastructures et le gardiennage dans le cadre des parcours, sans disposer de modèles de gouvernance consolidés ni de dispositifs de renforcement continu. En outre, la création de nouvelles structures, sans consolidation suffisante des existantes, a dispersé les ressources et limité la maturité institutionnelle. Par ailleurs, le manque de formation technique des membres affaiblit leur capacité à gérer durablement les infrastructures. Au niveau institutionnel, la non-validation du Code Pastoral prive les GDA de parcours d'un cadre légal clair pour la gestion des ressources collectives. En conséquence, les améliorations organisationnelles restent fragiles et réversibles.

Le renforcement des compétences a été bénéfique, mais la durabilité des acquis reste freinée par l'absence de suivi après la formation et la fragmentation des appuis. Les formations organisées dans le cadre des projets FIDA, que ce soit par l'OEP, l'IRA ou d'autres partenaires, ont permis aux bénéficiaires de développer de réelles compétences, aussi bien techniques qu'organisationnelles, mais leur impact est resté souvent limité, faute de temps et d'un suivi adapté une fois la formation terminée¹³³. Les services proposés aux agriculteurs, aux petites entreprises et aux organisations paysannes agricoles restent par ailleurs trop éparpillés pour produire des effets durables. L'appui fourni par le programme s'est souvent limité à des interventions isolées sans articulation entre l'accès aux intrants, le conseil technique régulier, la mécanisation et le soutien à la commercialisation ce qui a limité la possibilité d'amorcer des changements significatifs au niveau des participants aux projets^{134,135}. Ces difficultés dépassent le cadre du FIDA. Les structures publiques locales, notamment les CRDA, manquent fréquemment de moyens et de personnel pour assurer un suivi dans la durée, tandis que les OPA ne disposent pas toujours des capacités nécessaires pour prendre le relais⁵.

Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique

Cette section analyse les multiples actions que le programme a mis en place pour améliorer la gestion des ressources naturelles et renforcer la résilience au changement climatique.

Les initiatives de mise en repos des parcours pastoraux ont permis une régénération des ressources naturelles. La mise en repos des parcours pastoraux constitue l'une des contributions les plus significatives et les plus innovantes du portefeuille FIDA en Tunisie. Le mécanisme, piloté par les GDA, a consisté à négocier un étendu des parcours à restaurer moyennant des incitations économiques pour les communautés pastorales. Il a été déployé dans le cadre de PRODESUD II et PRODEFIL sur plus de 120 000 ha (80% de la cible pour les

parcours collectifs) et a permis d'augmenter la productivité fourragère¹³⁶. Au-delà des gains de productivité, les compensations ont financé la construction et la réhabilitation d'infrastructures pastorales et soutenu les GDA dans la production d'aliments pour le bétail. Ce volet a également produit des effets organisationnels avec la responsabilisation des GDA dans l'identification des propriétaires et la gestion des compensations ce qui a renforcé leur légitimité et leur participation dans la gestion des ressources collectives. Toutefois, l'efficacité de la mise en œuvre n'a pas été uniforme à l'échelle du portefeuille en raison de contraintes socio-foncières persistantes lors de l'exécution. Dans le projet PRODEFIL, alors que des zones comme Beni Khedache ont montré une forte cohésion, les parcours collectifs de Benguerdane ont dû être abandonnés à mi-parcours suite à des conflits d'intérêts majeurs entre ayants droit. Si le dispositif a prouvé sa validité technique, sa généralisation se heurte à l'absence d'un ancrage institutionnel permanent, le mécanisme restant à ce stade un modèle pilote dépendant du financement extérieur.

Les projets ont promu des techniques de conservation des eaux et des sols (CES) et diversifié les systèmes de culture pour accroître la résilience climatique. Le programme a mis en place des actions de plantation d'arbres et des ouvrages CES, qui ont souvent dépassé les cibles (voir tableau ci-dessous). Pour les plantations, le programme a favorisé les plantations autochtones adaptées à la nature des sols et dont les communautés disposent d'un savoir-faire, il s'agit principalement de l'oléiculture. Au niveau des ouvrages CES également le programme a capitalisé sur l'existant avec la réhabilitation d'ouvrages traditionnels de collecte des eaux (jessoessours et tabias) (un exemple est disponible dans l'étude géospatiale en annexe). Les projets ont tous dépassé les cibles initiales. À noter que le projet IESS avait initialement prévu la plantation de 400 hectares de cactus pour la promotion de l'agroforesterie résiliente, activité abandonnée en raison de la propagation de la cochenille, qui a détruit une ressource fourragère essentielle dans la zone. En alternative, le projet a introduit le méteil, à petite échelle (50 ha), ce qui a été considéré comme une réussite innovante pour l'alimentation du bétail¹³⁷.

Tableau 14
CES, ouvrages d'épandage et plantations arboricoles

Projet		Cible initiale	Cible révisée	Réalisation	Taux de réalisation
PRODESU D II	Terres aménagées en CES et ouvrages d'épandage	1100 ha	2050 ha	2422ha	118%
	Plantation arboricole	1200 ha	1530 ha	1500 ha	98%
PRODEFIL	Terres faisant l'objet de pratiques culturales améliorées CES (jessoessours, tabias, etc.)	500 ha	3500 ha	4590 ha	131%
PROFITS	Plantation arboricole	4 346 ha	n.d	4 406 ha	101%

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet

Les projets ont mené d'importants travaux de réhabilitation et de modernisation des Périmètres Irrigués (PI) contribuant à l'amélioration de la productivité par la sécurisation de l'accès à l'eau. Hormis PROFITS, les projets ont quasiment atteint les cibles initiales en termes de périmètres irrigués à aménager ou réhabiliter. La mission de terrain a permis de constater la qualité variable des réalisations sur quelques sites visités. À titre d'exemple, à Tataouine la

réhabilitation du réseau d'irrigation et la création de deux nouveaux forages, ont permis le retour à la terre d'agriculteurs ayant abandonné l'activité, ce qui a fait évoluer le nombre des membres de la GDA de 60 à 232, et le développement de cultures à forte valeur ajoutée (maraîchages, figuiers). Par contre, à Douz, la mission a constaté une dégradation avancée du système d'irrigation visité après six ans de l'intervention dû à des défauts de conception et à l'insuffisance des dispositifs d'entretien et d'accompagnement. Par ailleurs, le programme a permis de réaliser 8716 ha de remembrement foncier en collaboration avec l'Agence Foncière Agricole, activité particulièrement pertinente contribuant à réduire la fragmentation foncière qui constitue un frein structurel majeur à la mécanisation et à la modernisation agricole dans les zones cibles.

Tableau 15
Réhabilitation et modernisation des périmètres irrigués

Projet	Cible initiale	Cible révisée	Réalisation	Taux de réalisation
PRODESUD II	500 ha	595 ha	535 ha	90%
PROFITS ¹³⁸	1130 ha	1032 ha	318 ha	31%
IESS ¹³⁹	321 ha	321 ha	235 ha	73%

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet

Les acquis du programme restent compromis par la surexploitation des nappes, des pratiques d'irrigation inefficaces et un manque de surveillance. Les équipements de pompage photovoltaïque et les citernes ont contribué au développement des activités agricoles et à la réduction des charges d'exploitation. Cependant, la perception d'abondance générée par les nouvelles technologies risque d'entraîner une dégradation irréversible des ressources hydriques si des mécanismes de contrôle ne sont pas mis en place¹⁴⁰. La surexploitation des nappes phréatiques, les pratiques d'irrigation inefficaces et l'absence de surveillance constituent des menaces directes sur la pérennité des acquis. En outre, l'absence de systèmes de stockage de l'énergie et les contraintes réglementaires limitant l'injection du surplus dans le réseau national fait que les pompes photovoltaïques fonctionnent uniquement lorsqu'il y a du soleil. Cela favorise un pompage non régulé et une consommation excessive de l'eau par souci de prévenir les ruptures, avec des effets en cascade sur la salinisation des nappes et la dégradation des sols. Ce risque est accentué par l'inexistence d'un système de suivi hydrologique opérationnel : bien que des piézomètres aient été installés (7 dans le projet IESS, 3 dans PROFITS), leur entretien et leur utilisation à long terme ne sont pas garantis. De manière générale, les instruments essentiels de régulation des prélèvements, compteurs d'eau et tarification progressive, n'ont pas été mis en place, laissant les ressources hydriques sans mécanismes de contrôle efficaces face à une demande croissante. La résolution de ces dysfonctionnements reste tributaire de réformes institutionnelles impliquant les CRDA, les GDA et les institutions de tutelle, parmi lesquelles le MARHP et la STEG.

Les projets ont valorisé des bonnes pratiques agroécologiques, mais de nombreuses pratiques complémentaires sont restées des opportunités manquées. De manière générale, le programme a travaillé sur l'infrastructure mais n'a pas réfléchi sur les solutions durables en termes de production qui passent par le renforcement de capacités des agriculteurs pour adopter des bonnes pratiques durables et rentables. Les dons ont permis de développer des solutions pour améliorer la gestion des ressources naturelles à travers par exemple la promotion de variétés communes de dattes plus résistantes à la salinité et aux maladies (projet Massire) et l'introduction des bouchonneuses de biomasse pour transformer les sous-produits agricoles en aliments pour bétail ou compost (projet

CLCA). Cependant, l'appui aux plusieurs bonnes pratiques agroécologiques est resté une opportunité manquée, par exemple l'utilisation du bois raméal fragmenté (BRF), le paillage (mulching), les cultures intercalaires et en étages dans les oasis, la lutte intégrée contre les ravageurs (IPM), et la valorisation des sous-produits de l'olivier et les cuvettes individuelles. Les projets n'ont pas suffisamment développé et intégré des modules de formation pratiques sur ces techniques y compris la mise en place de parcelles de démonstration et n'ont pas profité des plateformes nationales existantes (Office d'élevage et de pâturage et Agence de Vulgarisation et Formation Agricole). La faible diffusion des bonnes pratiques agroécologiques complémentaires limite leur appropriation par les producteurs et l'intégration dans les exploitations agricoles.

Mise à l'échelle

La reproduction horizontale est restée confinée au portefeuille FIDA, sans essaimage vers les autres partenaires techniques et financiers. Au sein du portefeuille, les approches développées par les projets antérieurs ont été reprises et adaptées par les projets suivants. Toutefois, cette diffusion n'a pas franchi les frontières du portefeuille FIDA. Les entretiens conduits auprès des autres partenaires techniques et financiers (PTF) révèlent un manque de connaissance des projets FIDA. Le COSOP 2019-2024 avait pourtant identifié cette faiblesse et recommandé que le programme « encourage et facilite systématiquement les échanges d'expériences à travers des revues conjointes de portefeuille et des co-supervisions ».

Le manque d'ancrage institutionnel dans le renforcement des capacités et la gestion des connaissances sont des facteurs limitant la mise à l'échelle. Les projets ont dispensé de nombreuses formations techniques, mais ces contenus n'ont pas été intégrés dans les programmes nationaux de l'AVFA faute de conventions formelles. Le transfert de compétences reste partiel et s'arrête à la clôture des projets. L'institutionnalisation du Pôle de Formation des Parcours, rattaché au Technopôle du Sud, a été approuvée par son conseil d'administration, mais l'acte n'a jamais été publié officiellement. Ce manque de validation juridique empêche la structure de bénéficier d'un cadre institutionnel et budgétaire pérenne, menaçant la durabilité des acquis. L'application « Alafi » et les guides de bonnes pratiques existent, mais leur diffusion reste marginale faute de stratégie de déploiement. Le portefeuille manque d'un dispositif durable de partage des connaissances, ce qui entraîne une érosion des savoirs à chaque rotation du personnel. Ainsi, l'ancrage institutionnel des formations et de la gestion des connaissances reste limité, compromettant la diffusion des compétences, et par conséquent, la mise à l'échelle.

L'approche de mise en œuvre par gouvernorat a limité la mise à l'échelle nationale. Le portefeuille a été conçu selon une logique de concentration régionale, chaque projet intervenant dans un ou deux gouvernorats. Si cette approche a facilité la mise en œuvre locale, elle a en revanche créé des silos administratifs qui ont entravé le transfert des innovations vers les décideurs centraux. De manière générale, les produits de connaissance (guides, vidéos, policy briefs) développés par les projets n'ont pas été suffisamment diffusés aux décideurs nationaux et aux autres intervenants dans le secteur. De plus, la diffusion médiatique et la participation à des conférences ont été limitées. La participation des projets aux salons professionnels (SIAT, festivals des cerises) a été ponctuelle et n'a pas été transformée en actions de plaidoyer structurées.

Conclusion sur la durabilité

La durabilité des projets est limitée par des contraintes budgétaires de l'État, des conventions peu opérationnelles, la viabilité économique fragile des AGR et micro-projets, la faiblesse des GDA et SMSA et un accompagnement limité. À ces facteurs s'ajoutent aussi l'absence de mécanismes de financement pérennes post-projets et

le faible niveau d'appropriation institutionnelle des acquis. **L'évaluation juge la durabilité plutôt insuffisante (3).**

Conclusion sur la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique

Le portefeuille FIDA en Tunisie a contribué à restaurer les écosystèmes, améliorer l'efficacité hydraulique et renforcer la résilience. Cependant, la durabilité de ces acquis reste compromise par une faible diffusion des bonnes pratiques agroécologiques, l'absence de mécanismes de suivi et surveillance des nappes et le manque d'institutionnalisation y compris de budget d'entretien. **L'évaluation juge la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique plutôt satisfaisante (4).**

Conclusion sur la mise à l'échelle

La reproduction horizontale (d'un projet à l'autre) en interne a été réussie pour plusieurs innovations, mais elle reste limitée auprès des autres PTF et projets. La mise à l'échelle verticale reste limitée dû à l'absence d'un cadre législatif et réglementaire pour les parcours collectifs, un manque d'ancrage institutionnel concernant le renforcement des capacités et la gestion des connaissances, l'approche par gouvernorat et les faibles capacités des GDA/SMSA. **L'évaluation juge la mise à l'échelle plutôt insuffisante (3).**

Performance générale de la stratégie et du programme du pays

Les COSOP 2019 a trois objectifs stratégiques, à savoir : OS1 – Accès amélioré aux infrastructures productives et gestion durable des ressources naturelles ; OS2 – Inclusion des ruraux pauvres dans des filières agricoles mieux structurées ; OS3 – Autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes ruraux vulnérables.

Le programme a contribué à l'amélioration de l'accès des communautés aux infrastructures productives et à la gestion durable des ressources naturelles. Les interventions ont porté principalement sur la réhabilitation et l'extension des périmètres irrigués et la réhabilitation des parcours, permettant de sécuriser l'accès à l'eau et d'améliorer les rendements agricoles. Parallèlement, des techniques de conservation des eaux et des sols (CES) ont été diffusées à grande échelle, incluant la réhabilitation d'ouvrages traditionnels et la plantation arboricole. De manière générale, les projets n'ont pas suffisamment investi dans le renforcement des capacités des producteurs pour l'adoption de bonnes pratiques durables et rentables en proposant des paquets intégrés. La planification de l'appui physique et des formations n'a pas toujours été bien synchronisée, et la diffusion des innovations est restée limitée. La durabilité est aussi affectée par un manque d'institutionnalisation de certaines approches.

Concernant la structuration et le développement inclusif des filières, le programme a atteint partiellement ses objectifs. Les projets ont permis d'améliorer les systèmes de production, de soutenir les micro-entreprises et d'initier la structuration des filières. Toutefois, ces résultats sont affectés par des incohérences stratégiques, des retards importants, une faible implication du secteur privé et des lacunes dans l'accompagnement. La durabilité des acquis reste incertaine. Elle dépendra de la capacité à simplifier les approches, à renforcer la cohérence entre les projets et à favoriser l'émergence d'un secteur privé local dynamique. Une meilleure articulation entre production, transformation et commercialisation est essentielle pour consolider les résultats obtenus.

Les acquis dans l'autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes ruraux vulnérables sont mitigés. Les constats attestent un élargissement de l'accès aux opportunités économiques pour les femmes et les jeunes. Ils révèlent toutefois des limites liées à la fragmentation des dispositifs

sans une capitalisation des expériences. Les résultats demeurent différenciés selon les contextes et les profils des participants aux projets. L'impact sur les revenus a été affecté par un renforcement de capacités et une intégration aux marchés insuffisants. Dans le cadre de l'initiative graduation, le projet IESS est une tentative d'atteindre les couches plus vulnérables et créer une coordination entre acteurs, mais reste en phase d'expérimentation et le faible portage institutionnel limite la mise en œuvre des dispositifs déployés. La conduite de la graduation a manqué d'intégrer des dispositifs efficaces d'insertion économique productive, notamment des mécanismes de financement et un accompagnement adapté.

La comparaison des notations avec celles de l'évaluation 2018 montre des performances essentiellement stables, avec une amélioration pour « le dialogue sur les politiques » et « l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». Concernant cette dernière, l'évaluation constate une intégration plus structurée du genre dans la conception des nouveaux projets qui sont des projets « transformateurs du genre » grâce aussi à l'apport du projet JP-RWEE. Cependant, il est trop tôt pour juger la traduction de cette vision dans la mise en œuvre.

Tableau 16

Notes attribuées aux critères d'évaluation

Critère d'évaluation	Notation ESPP 2018 ¹⁴¹	Notation ESPP 2026
• Pertinence	4	4
• Cohérence	-	4
• Gestion des connaissances	3	3
• Développement de partenariats	4	4
• Contribution au dialogue sur les politiques	3	4
• Efficacité	4	4
• Innovation	4	4
• Efficience	4	4
• Impact sur la pauvreté rurale	4	4
• Égalité des sexes et autonomisation des femmes	3	4
• Durabilité	3	3
• Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique	4 GRN et 5 ACC 3	4 3
• Mise à l'échelle		
Moyenne	3,7	3,8
Performance globale du programme de pays*		

(*) moyenne arithmétique des notes antérieures

Points clés

- Le programme pays du FIDA en Tunisie est aligné sur les priorités nationales, cohérent avec le mandat du FIDA de réduction de la pauvreté et adapté aux spécificités des zones et des populations cibles.
- La cohérence interne du programme a été quelque peu affectée par le changement d'approches, sans qu'une évaluation préalable des expériences ait été réalisée.
- La gestion des connaissances est restée fragmentée et n'a pas toujours permis de transformer les expériences en outils de plaidoyer pour influencer le dialogue sur les politiques.
- L'ancrage des projets au niveau du gouvernorat a permis de prendre en compte les spécificités locales, mais a limité la capitalisation des expériences et l'harmonisation des approches.
- Le programme a développé plusieurs partenariats opérationnels avec des structures nationales, ce qui a permis de répondre aux besoins en expertise technique. Les synergies avec les autres PTF et la mobilisation de cofinancements sont restées limitées.
- Le programme a permis de mettre en place des processus de planification participatifs, de construire des infrastructures communautaires et de créer des opportunités économiques pour les groupes vulnérables, en particulier pour les femmes et les jeunes.
- Les efforts déployés pour le développement des filières ont été affectés par des retards importants, notamment dans la construction d'unités de transformation. L'accès à la commercialisation ainsi qu'aux financements sont des aspects clés sur lesquels le programme n'a pas suffisamment investi.
- Le programme a contribué à l'autonomisation des femmes, même si l'accompagnement est souvent resté limité et inadapté, et a permis de diminuer la charge de travail grâce aux infrastructures réalisées. En revanche, l'attention portée au pouvoir de décision des femmes au sein des ménages et des organisations professionnelles agricoles est restée plus limitée.
- La durabilité des projets est limitée par des conventions peu opérationnelles, la viabilité économique fragile des activités génératrices de revenus et des microprojets, ainsi que par la faiblesse des organisations professionnelles agricoles. La diffusion des innovations introduites et leur mise à l'échelle sont restées limitées.
- Le programme a proposé plusieurs actions visant à améliorer la gestion des ressources naturelles et à renforcer la résilience face au changement climatique. La pérennité de ces acquis est compromise par une faible diffusion des bonnes pratiques agroécologiques et par l'absence de mécanismes de régulation des prélèvements et suivi des ressources en eau.

Performance des partenaires

Performance du FIDA

Le partenariat avec le Gouvernement est resté stable et l'appui du FIDA est bien apprécié par les acteurs nationaux malgré certaines faiblesses. Sur la période sous revue, la collaboration entre le FIDA et le Gouvernement a été fluide, caractérisée par une confiance réciproque et une vision partagée du développement rural. L'élaboration du premier COSOP 2019-2025 a permis de mieux définir le cadre de coopération. Lors de la mission de terrain, les représentants du Gouvernement ont exprimé leur appréciation de cette démarche tant attendue. Ils ont souligné comme points forts du FIDA sa proximité avec les bénéficiaires, son expertise technique et sa connaissance du contexte rural. Ils ont cependant soulevé la capacité de financement faible du FIDA qui ne permet pas de réaliser des projets structurants qui pourront impacter de manière significative le secteur rural tunisien.

La qualité technique de la conception des projets a été globalement bonne, malgré certaines faiblesses dans le processus de consultation. D'une manière générale les documents de conception des projets présentent une bonne qualité technique. Ils ont été préparés par des équipes mixtes de consultants nationaux et internationaux, de façon consultative avec le Gouvernement central et les autorités régionales, et sur la base d'études détaillées sur le contexte d'intervention. Cependant quelques directions et départements techniques pertinents n'ont pas été suffisamment impliqués dans la conception des projets, ce qui a impacté négativement la mise en œuvre et la durabilité de certaines interventions. Par exemple, la DG Forêts n'a pas été suffisamment impliquée dans la conception du laboratoire de semences de Douz dans le cadre du PRODESUD I malgré son mandat et ses compétences techniques. D'ailleurs, il n'y a pas eu de collaborations significatives avec le Ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées (MFF), alors que le genre est central dans les projets du FIDA tout comme avec le Bureau d'appui à la femme au milieu rural. L'ESPP a aussi constaté que d'une manière générale, les projets n'ont pas bénéficié d'un appui suffisant en amont (don ex-ante) pour réaliser les études préalables et tester les approches, ce qui a affecté la mise en œuvre.

Les missions de supervision et d'appui des projets ont été régulières et la réactivité du FIDA est appréciée par les équipes de projets. Le FIDA a assuré la régularité des missions de supervision et de suivi des projets. Ces missions ont été pour la plupart adéquates et ont permis de combler les déficits de certaines expertises au niveau des UGO. La présence du point focal dans le pays est bien appréciée par les UGO car elle a facilité un suivi et un accompagnement rapprochés sur le terrain et avec les structures centrales de coordination. Le FIDA a démontré une souplesse et bonne capacité d'adaptation aux contraintes de mise en œuvre et de changement de contexte (voir section pertinence). On note aussi une stabilité du directeur pays au cours de la période sous revue, un seul depuis 2019, ce qui a contribué à la stabilité de la vision et à la continuité d'un support rapproché et de qualité aux interventions.

La visibilité du FIDA et les synergies avec les autres PTF et les agences du SNU demeurent faibles. Comme déjà évoqué dans la section sur la cohérence, les entretiens avec les différents PTF et les agences du SNU ont ressorti des faibles synergies avec le FIDA, malgré la convergence des thèmes abordés. En effet, en l'absence d'un cadre structuré de coordination des partenaires dans le secteur agricole, le contact du FIDA avec les PTF est resté ponctuel, le plus souvent dans le cadre des missions de conception et/ou de supervision de certains projets et il n'a pas toujours impliqué tous les partenaires clés du secteur. Le FIDA a contribué avec la BM à la relance en 2019 du groupe sectoriel des bailleurs de fonds du développement agricole mais n'a pas pu assumer un rôle de facilitateur du groupe,

et suite au COVID et à des changements au niveau du ministère, le groupe s'est essouffé et ne fonctionne plus actuellement. Par ailleurs, la visibilité du FIDA est restée limitée auprès des autres PTF et des agences du SNU malgré la présence d'un point focal permanent dans le pays. L'évaluation rejoint le constat de l'ESPP précédente qui indique que le statut de consultant du point focal limite sa reconnaissance officielle en Tunisie auprès du Gouvernement et des autres bailleurs de fonds, réduisant ainsi sa capacité à se faire entendre dans les forums d'échange sur les politiques et de coordination entre bailleurs.¹⁴²

La mobilisation de l'AT a été pour la plupart adéquate et a permis de combler le déficit de certaines expertises au niveau des équipes de projets. Les projets récents ont eu recours à des partenaires techniques externes, en particulier l'ONG BRAC pour assister le projet IESS dans le développement de la méthodologie et le renforcement de capacités concernant la graduation, l'UTSS pour accompagner la mise en œuvre de cette approche, et le CNEA pour appuyer le projet PROFITS dans l'identification et mobilisation des expertises techniques et l'accompagnement dans la mise en œuvre de l'approche filière. Le renforcement des capacités institutionnelles par l'assistance technique a été une solution pertinente pour garantir la disponibilité des compétences techniques nécessaires et remédier au manque de ressources humaines qualifiées des structures locales (UGP/CRDA). En effet, les ressources humaines dans l'administration publique sont de plus en plus rares en Tunisie particulièrement au niveau régional et local. Les restrictions des recrutements et des départs anticipés à la retraite des fonctionnaires publics exacerbent le risque de déficit de compétences. Il faut cependant souligner la difficulté de mobilisation de l'AT en raison de la disparition des dons-pays, qui rend tributaire l'AT des fonds de prêts et la lourdeur des procédures de passation des marchés.

Conclusion sur la performance du FIDA

La continuité au niveau de la direction pays et la présence d'un point focal de proximité ont favorisé la concertation avec les structures principales du gouvernement et le suivi rapproché des projets. La qualité technique de la conception des projets a été globalement bonne. La visibilité du programme du FIDA reste limitée. La mise à disposition d'une assistance technique au niveau des projets a montré être une solution concrète pour accompagner la mise en œuvre des activités. **La performance du FIDA est jugée satisfaisante (4).**

Performances du Gouvernement

Le Gouvernement a maintenu une stratégie consistante d'ancrage institutionnel dans les structures existantes favorable à la continuité et à l'appropriation locale. Les structures de pilotage prévues (Comités Nationaux, Régionaux et Locaux de Pilotage) ont été généralement mises en place et les réunions ont lieu régulièrement, hormis le Comité National de Suivi de la Graduation impliquant le ministère de l'agriculture et le MAS qui n'a pas encore été créé officiellement. Les projets sont généralement mis en œuvre par les Commissariats Régionaux de Développement Agricole (CRDA), avec des unités de gestion intégrées dans l'administration régionale au niveau des gouvernorats plutôt que des structures parallèles, ou des institutions spécifiques telles que l'ODESYANO comme c'est le cas pour le dernier projet financé par le FIDA (DINAMO). Ce choix a renforcé l'appropriation institutionnelle des interventions et facilité leur coordination avec les services techniques régionaux. Les entretiens confirment que cet ancrage au sein des CRDA a facilité la mise en œuvre opérationnelle du programme.

L'efficacité de l'approche de mise en œuvre des projets est limitée par des vulnérabilités récurrentes. Pour PRODESUD-II, PRODEFIL et PROFITS,

l'insertion dans les CRDA a permis de mieux ancrer le projet et de responsabiliser les structures régionales mais en même temps, elle a exposé les projets à la lourdeur administrative et à la rigidité des procédures de la fonction publique. Cette lourdeur administrative et les contraintes budgétaires de l'État ont souvent freiné la mise en œuvre (retards de paiement, réticence du secteur privé à participer aux appels d'offres). D'autre part, la dépendance vis-à-vis des CRDA pour l'exécution technique a été à l'origine de goulots d'étranglement en raison du manque de ressources humaines¹⁴³. Le recrutement et la dotation en personnel restent un point faible persistant : les retards de nomination sont fréquents (PRODEFIL a démarré en juin 2015, mais l'UGO n'a été nommée qu'en avril 2019), et certains postes clés demeurent vacants (par exemple le responsable filières pour PROFITS et IESS). Les équipes techniques régionales (CRDA) disposent d'une bonne expertise pour les infrastructures, mais elles sont souvent trop petites, confrontées au turnover et dépourvues de spécialités clés (filières, accès au marché). Par ailleurs, les contrats d'assistance technique supportant les unités de projet sont parfois interrompus, créant des vides dans l'encadrement des bénéficiaires et affectant la qualité globale de la gestion. DINAMO est le premier projet du FIDA qui travaille avec l'ODESYANO à la place des CRDA, un établissement public autonome. Ce changement devrait permettre une plus grande souplesse dans la gestion administrative et financière du projet. Cet établissement est basé dans le nord-ouest de la Tunisie et couvre uniquement cette région.

La gestion du temps et du planning présente des retards chroniques liés à des difficultés contractuelles et de coordination. Le pilotage local via les CLC et les délégués est souvent efficace pour planifier les besoins (PDP, PDC). La qualité technique des ouvrages physiques (pistes, CES) est généralement reconnue comme bonne. Cependant, de nombreux projets accusent des retards chroniques liés à des difficultés contractuelles ou de coordination. Ainsi, les délais d'exécution (OS, travaux) ont du mal à être tenus pour le projet IESS et des marchés majeurs du projet PROFITS (aménagement de pistes, périmètres irrigués, unités de valorisation) accusent des retards importants, remettant en cause l'achèvement à la date butoir. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : i) D'une part, les entreprises du secteur privé présentes dans les régions d'intervention sont souvent faiblement structurées et ne disposent pas toujours des agréments ou des capacités requis pour répondre aux appels d'offres ou pour exécuter les marchés dans les délais ; ii) D'autre part, la complexité des procédures de passation des marchés constitue un frein supplémentaire. La procédure est lourde et lente et les délais d'émission des ordres de service (OS) et de dépouillement des offres sont fréquemment pointés du doigt comme des facteurs de retard majeurs. C'est ainsi que des appels d'offres sont lancés avec retard et que des retards sont observés dans l'évaluation des offres et la signature de contrats (IESS, PROFITS). Enfin, à cela s'ajoute une certaine réticence des opérateurs privés à participer aux appels d'offre, en raison notamment des délais administratifs, en particulier ceux liés au traitement des paiements. Ces contraintes combinées contribuent à un faible niveau de participation du secteur privé et conduisent fréquemment à la déclaration d'appels d'offres infructueux faute de soumissions. Cela a pour conséquence d'empêcher le respect du planning initial.

Les projets n'ont pas développé des systèmes de suivi et évaluation solide.

Malgré les efforts déployés par les équipes des projets, l'équipe d'évaluation a constaté sur le terrain des mécanismes peu structurés de collecte d'information et la persistance de dispositifs de suivi complexes et peu harmonisés. Tous les projets ont principalement utilisé des fichiers Excel, et les projets plus récents, IESS et DINAMO, emploient Access pour la gestion financière. La qualité des données reste souvent insuffisante, avec par exemple des problèmes de double comptage des bénéficiaires. PRODEFIL et PROFITS qui prévoyaient d'utiliser le système national

INJEZ ont dû l'abandonner en raison de la complexité de sa conception et des difficultés liées au faible débit de la connexion (voir encadré 13 en annexe sur le système INJEZ). L'évaluation constate également l'absence d'un mécanisme indépendant de gestion des plaintes. Enfin, les efforts de capitalisation existent (voir section Cohérence), mais la diffusion et l'apprentissage organisationnel restent insuffisamment systématisés.

La qualité de la gestion financière a été globalement plutôt satisfaisante. Les notations des missions de supervision montrent que hormis les « taux de décaissement acceptable », qui en moyenne se situent en-dessous de 3, le reste des indicateurs concernant la gestion financière et d'exécution sont tous au-dessus de 3 (voir tableau 35 en annexe)¹⁴⁴. La gestion financière des projets est jugée plutôt satisfaisante avec une moyenne totale avoisinant 3,73. En revanche, les rapports d'audit sont souvent soumis en retard. L'État s'engage généralement à fournir sa contrepartie, mais les décaissements effectifs aux entreprises sont souvent retardés pour des raisons de liquidité de l'État, ce qui impacte la mise en œuvre¹⁴⁵. Il est à noter qu'en moyenne, les clauses restrictives du prêt sont respectées et les projets affichent tous des notes satisfaisantes.

De nombreuses recommandations formulées lors des missions précédentes nécessitent d'être répétées ou classées comme "Urgent/Immédiat" lors des missions suivantes. Ceci a été le cas de la liste des actions prioritaires à entreprendre "immédiatement" (recrutement, paiement de l'AT) qui n'avaient pas été finalisées malgré les demandes précédentes (IESS), ou des recommandations sur la finalisation de la stratégie de sortie ou la soumission des rapports d'audit en retard qui sont encore d'actualité (PROFITS). Bien que les "Actions convenues" soient listées et validées lors des réunions de restitution, la capacité administrative du Gouvernement à exécuter ces correctifs rapides (recrutement, paiement de prestataires, soumission de documents) reste faible, entraînant un effet de "perte de vitesse" accumulé.

Conclusion sur la performance du Gouvernement

En conclusion, la performance du Gouvernement tunisien est hétérogène. L'ancrage institutionnel solide et la capacité technique des structures régionales (CRDA) sont des atouts majeurs qui assurent une bonne exécution des travaux sur le terrain. Cependant, la performance est pénalisée par la lourdeur administrative et la rigidité du recrutement (fonctionnaires statutaires, délais de nomination), des défaillances chroniques du suivi-évaluation, la lenteur de la passation des marchés et du paiement des contreparties aux entreprises et un suivi insuffisant des recommandations, entraînant des répétitions de demandes urgentes. Le Gouvernement fournit l'encadrement et les fonds nécessaires, mais l'efficacité de la mise en œuvre est fortement entravée par le fonctionnement de l'administration publique centrale et par sa liquidité financière. **L'évaluation juge la performance du Gouvernement plutôt satisfaisante (4).**

Points clés

- Le FIDA a assuré une supervision régulière du programme. La stabilité de la direction pays et la présence d'un point focal ont favorisé la collaboration avec le gouvernement central et les CRDA ainsi que le suivi rapproché des projets.
- L'ancrage institutionnel solide et la capacité technique des structures régionales (CRDA) ont permis une bonne exécution des travaux sur le terrain.
- La mise à disposition d'une assistance technique pour les projets a permis de soutenir la mise en œuvre du programme dans un contexte de ressources humaines limitées au sein de l'administration publique.
- Le programme a toutefois été pénalisé par des lourdeurs administratives, une lenteur dans la passation des marchés et un système de suivi-évaluation peu fonctionnel, entre autres. Ces facteurs ont entraîné de forts retards dans la mise en œuvre.

Conclusions et recommandations

Conclusions

La période sous revue a été marquée par un contexte économique national et international défavorable. La pandémie de la COVID-19 et les récentes évolutions de l'environnement international ont engendré des pressions inflationnistes persistantes ayant affecté le pouvoir d'achat des ménages et l'activité des entreprises. À ces défis s'ajoutent des épisodes de sécheresse récurrents, qui ont fortement affecté le secteur agricole, mettant en évidence l'exposition de la Tunisie aux effets du changement climatique, qui compromet les perspectives de développement de ce secteur.

Le FIDA et le gouvernement ont développé une collaboration stratégique qui a permis de définir des axes d'intervention pertinents pour répondre aux défis du secteur rural. Le Gouvernement et le FIDA ont démontré une bonne collaboration, qui a permis de concevoir et mettre en œuvre un programme qui répond aux priorités nationales et à des besoins prioritaires des populations cibles, tels que l'amélioration des infrastructures rurales, l'accès à l'eau, la restauration des écosystèmes dégradés, l'inclusion économique des groupes vulnérables et le développement des filières. Les approches adoptées ont été différenciées en fonction des spécificités des zones et des participants. Le programme a intégré la dimension de résilience climatique, à travers plusieurs actions ayant produit des résultats positifs, même si elles sont souvent restées focalisées sur des solutions techniques ponctuelles, plutôt que de s'inscrire dans une approche systémique.

L'approche de ciblage géographique, l'intervention par gouvernorat et la faible capitalisation des expériences ont réduit la portée stratégique du programme. Le ciblage géographique s'est principalement appuyé sur les priorités gouvernementales, plutôt que sur une analyse de la pauvreté. En conséquence, les projets n'ont pas toujours atteint les zones les plus vulnérables. Bien que plusieurs approches d'intervention aient été mobilisées, elles ont coexisté sans s'inscrire dans une logique de transition fondée sur les enseignements tirés de l'expérience. Ce manque de capitalisation n'a pas permis d'orienter le programme afin d'optimiser la valeur ajoutée du FIDA en Tunisie. Par ailleurs, l'ancrage des projets au niveau des gouvernorats, s'il a certes favorisé la prise en compte des spécificités locales et la proximité des zones d'intervention, a limité l'apprentissage entre les projets et l'implication de certaines structures clés au niveau national. Dans ce contexte, la visibilité du programme demeure faible, ce qui affecte le développement de synergies avec les autres intervenants et réduit les opportunités de cofinancement. De même, la faiblesse du système de gestion des connaissances a limité la diffusion des innovations et la mise à l'échelle. Enfin, l'introduction de l'approche « Graduation » constitue une expérience intéressante, mais malgré sa pertinence, le Comité de Graduation n'a toujours pas été créé ce qui limite les possibilités de tirer des enseignements de cette approche en vue de sa large diffusion.

Malgré ces faiblesses, le programme a permis d'obtenir plusieurs résultats significatifs. Plusieurs infrastructures utiles pour les communautés rurales ont été réalisées, permettant d'améliorer l'accès à l'eau, de désenclaver des zones rurales isolées et dynamiser l'économie locale. Elles ont également permis d'améliorer l'utilisation des eaux et la réhabilitation des sols, favorisant ainsi la diversification des systèmes de culture et le renforcement de la résilience climatique. Les initiatives de mise en repos des parcours pastoraux collectifs ont contribué à la régénération des ressources naturelles, tout en responsabilisant les Groupes de développement agricole pour la gestion de ces parcours. Les enseignements tirés de cette expérience ont permis d'alimenter le dialogue sur les politiques dans ce domaine. Par ailleurs, le programme a créé des opportunités économiques pour les

populations cibles, en particulier pour les femmes et les jeunes, avec des résultats variables selon les approches utilisées. Enfin, des activités de développement des filières ont été initiées, permettant d'améliorer les connaissances sur les filières ciblées et d'entamer un processus de structuration des acteurs.

L'insuffisance de l'accompagnement, l'accès limité aux marchés et aux financements, et la fragmentation des interventions ainsi que des limites dans les dispositifs de ciblage ont réduit l'efficacité du programme. Le succès des activités génératrices de revenus et des microprojets, qui constituent une part significative du programme, a été entravé par un manque d'attention porté à leur viabilité financière et à leur pérennité. Par ailleurs, les actions mises en place pour soutenir le développement des filières se sont parfois révélées trop complexes, ont souffert de retards généralisés dans leur mise en œuvre et n'ont pas réussi à mobiliser le secteur privé, malgré son rôle essentiel dans ce domaine. De manière générale, l'accompagnement des participants aux projets est resté insuffisant, de même que les efforts visant à faciliter l'accès aux financements et aux marchés. Les organisations professionnelles agricoles, qui constituent le principal point d'entrée du programme, demeurent fragiles, dans un contexte marqué par un cadre réglementaire peu favorable à leur consolidation. De plus, la fragmentation des interventions et l'absence d'approches intégrées ont réduit l'efficacité globale du programme, les différentes composantes ayant souvent été mises en œuvre sans coordination suffisante. Par ailleurs, le programme n'a pas suffisamment pris en compte les dimensions intersectionnelles de la vulnérabilité dans la différenciation des dispositifs d'appui. L'approche de la graduation a, quant à elle, permis d'atteindre les ménages les plus nécessiteux, mais sa mise en œuvre a été entravée par une complexité opérationnelle et par des difficultés de coordination entre les différents acteurs impliqués.

L'intégration de la dimension de genre dans la stratégie et le programme du FIDA s'est progressivement renforcée. Le programme a montré des résultats positifs en matière d'autonomisation économique des femmes, par contre les avancées concernant le pouvoir décisionnel au sein des ménages et des organisations professionnelles agricoles restent limitées. Cela explique également la faible visibilité des femmes dans les activités mises en œuvre par les projets via ces organisations. Le projet JP-RWEE a contribué à intégrer la dimension genre dans le portefeuille de prêts et à partager des expériences et des méthodologies en matière d'autonomisation et d'inclusion sociale (notamment le GALS). Les projets plus récents intègrent une approche transformatrice du genre dès leur conception, mais celle-ci reste principalement axée sur l'introduction de nouveaux outils, méthodes ou dispositifs, sans une intégration suffisante des prérequis (y compris la coordination entre les structures concernées, l'intégration du genre à toutes les étapes des interventions, des approches intersectionnelles de ciblage, le renforcement des capacités, la capitalisation des expériences et le plaidoyer sur les normes sociales et les cadres juridiques).

L'efficacité du programme a été réduite par plusieurs facteurs. Globalement, les acteurs nationaux apprécient l'appui du FIDA, tant pour la conception que pour le suivi des interventions. La stabilité de la direction pays a permis d'assurer la continuité de l'appui et la qualité de la collaboration, tandis que la présence d'un point focal a facilité les échanges avec les institutions partenaires. L'intervention à travers des structures publiques existantes, les CRDA et plus récemment l'ODESYANO, ainsi que le développement de partenariats globalement réussis avec des institutions nationales spécialisées, ont facilité la mise en œuvre du programme. Toutefois, le déficit de ressources humaines au sein des unités de gestion des projets, y compris l'absence de certaines expertises clés, a constitué un obstacle réduisant l'efficacité des interventions. La mobilisation de l'assistance technique a permis de pallier en partie ce déficit. Par ailleurs, la planification des activités, en particulier des infrastructures, a été dans plusieurs cas inadaptée ce

qui a entraîné des retards et l'annulation de certaines activités. Les stratégies de sortie, bien qu'existantes, se sont révélées insuffisamment opérationnelles car les rôles et responsabilités des différents acteurs, ainsi que les mécanismes de financement, n'ont pas été suffisamment définis. Enfin, de manière générale les projets n'ont pas intégré des systèmes de gestion des plaintes.

Recommandations

Recommandation 1 - Instituer une approche systémique fondée sur le renforcement de la résilience climatique. Dans un contexte fortement impacté par les effets du changement climatique, le programme devrait s'aligner sur les politiques nationales actuelles dans ce domaine, en particulier sur la Contribution déterminée au niveau national (CDN) pour la période 2026-2035. Il devrait s'inscrire dans une approche systémique intégrant explicitement la gestion durable des ressources naturelles et le renforcement de la résilience au changement climatique dans la conception de toutes les composantes des projets ; le développement de pratiques agroécologiques adaptées aux systèmes de production locaux ; la facilitation de l'accès aux mécanismes de financement climatique disponibles, au bénéfice direct des petits producteurs, des organisations professionnelles agricoles et des PME ; ainsi que le renforcement des liens entre recherche, développement et investissements, en capitalisant sur les partenariats de recherche existants, pour diffuser à grande échelle les innovations. Cela pourrait être fait à travers des dispositifs de démonstration associant vulgarisation, producteurs et institutions de recherche, et le renforcement des capacités des OPA sur la gestion durable des ressources naturelles.

Recommandation 2 – Développer une approche programmatique avec une logique nationale et une opérationnalisation décentralisée et renforcer les synergies avec les autres intervenants. Le FIDA devrait mettre en place une approche programme de portée nationale, avec un ancrage central et une exécution décentralisée, et un ciblage raisonné permettant d'atteindre les poches de pauvreté dans les zones plus vulnérables du pays. Cette démarche pourrait faciliter l'harmonisation des approches entre les projets, la coordination opérationnelle et la mutualisation des expertises, notamment en gestion des savoirs et genre. L'approche programme pourrait aussi renforcer l'appropriation institutionnelle et la contribution du programme au dialogue sur les politiques de développement agricole et rural. Il est aussi nécessaire de renforcer la coordination et les synergies avec les autres intervenants dans le secteur rural pour améliorer la visibilité du programme et faciliter la mobilisation de financements supplémentaires. Par ailleurs, le FIDA devrait contribuer à la mise en place d'un mécanisme formel de coordination entre bailleurs pour favoriser le partage d'expériences et la collaboration stratégique et opérationnelle.

Recommandation 3 - Consolider l'approche de promotion des filières intégrées et inclusives, en capitalisant sur les expériences précédentes, et favoriser l'implication effective du secteur privé. Le programme doit consacrer des efforts accrus à l'intégration effective des populations cibles aux filières, via les organisations professionnelles agricoles, en mettant un accent particulier sur les chaînes de valeur à forte participation féminine. Pour ce faire, il est nécessaire de renforcer la structuration des acteurs des filières, d'adapter le renforcement des capacités aux besoins spécifiques des groupes cibles et de leur fournir un accompagnement soutenu au niveau technique, commercial et de gestion. Ce travail devrait s'appuyer sur une capitalisation des approches de développement des filières mises en œuvre en Tunisie afin d'en tirer des enseignements et de définir une approche d'intervention efficace. Le programme devrait également soutenir le développement de services et de mécanismes financiers adaptés en collaboration avec les institutions de financement, et renforcer le rôle du secteur privé dans les dispositifs de développement de filières. Le FIDA, en partenariat avec les autres

acteurs, devrait contribuer à la promotion d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable au développement et à la pérennisation des organisations professionnelles agricoles.

Recommandation 4 - Le futur COSOP en Tunisie devrait adopter une approche intégrée et transformationnelle pour renforcer l'autonomisation économique des femmes rurales et la transformation inclusive des systèmes de production. Pour ce faire, le programme devrait assurer l'appropriation institutionnelle de cette approche et renforcer l'implication et la coordination de tous les acteurs concernés. Il apparaît aussi essentiel de systématiser l'intégration du genre et de l'inclusion dans toutes les étapes du cycle des projets, depuis la conception jusqu'au suivi-évaluation, en tenant compte des dimensions intersectionnelles de la vulnérabilité. Le programme devrait élargir les dispositifs de renforcement des capacités au-delà des seuls aspects techniques en intégrant d'autres aspects tels que le leadership féminin, la participation aux processus décisionnels, la connaissance des droits économiques et fonciers et la gestion entrepreneuriale. Enfin, il convient de renforcer la capitalisation des expériences en matière de genre, le plaidoyer sur les normes sociales et les cadres juridiques, ainsi que le système de suivi-évaluation, notamment à travers des indicateurs de transformation et une segmentation intersectionnelle des participants.

Recommandation 5 - Le programme devrait améliorer la planification des activités, les stratégies de sortie des projets et le suivi des activités. Les projets devraient améliorer la planification des investissements pour assurer une bonne articulation entre les différentes activités, en particulier les investissements physiques devraient être engagés dès le démarrage des projets afin d'assurer une bonne articulation avec les autres activités. Ils devraient également renforcer les stratégies de sortie en concertation avec les partenaires nationaux clés, pour aboutir à des solutions opérationnelles et faisables tout en précisant les rôles et les responsabilités respectifs ainsi que les mécanismes de financement. Afin d'améliorer la qualité et la fiabilité des informations, les systèmes de suivi et évaluation devraient être renforcés en termes d'outils et de mécanismes de collecte et partage des données pour orienter la mise en œuvre et pour une meilleure visibilité de l'impact des interventions. Dans le cadre de l'approche graduation, le FIDA et le gouvernement devraient assurer la participation de tous les acteurs concernés et renforcer la coordination des activités pour faciliter la mise en œuvre et l'appropriation de cette approche au niveau national. Enfin, le programme devrait mettre en place un système indépendant de gestion des plaintes pour renforcer la transparence, et la prévention et gestion des conflits.

Définition des critères d'évaluation utilisés par l'IOE

Critères d'évaluation

La cohérence: elle est appréciée pour l'ensemble du programme et non pour les projets pris individuellement et comprend les aspects interne et externe. La cohérence interne est la synergie du programme ou de la stratégie de pays avec l'ensemble des autres interventions appuyées par le FIDA dans un pays au niveau du secteur agricole ou institutionnel. La cohérence externe est la cohérence du programme ou de la stratégie avec les interventions d'autres acteurs/partenaires dans le même contexte. Les activités hors prêts sont des domaines spécifiques à évaluer au titre de la cohérence. Elles incluent: la gestion des savoirs, le développement de partenariats et l'engagement dans les politiques agricoles

La pertinence: la mesure dans laquelle les objectifs des projets coïncident avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du FIDA et les politiques des partenaires et des donateurs. Elle suppose aussi d'évaluer la cohérence dans la conception des projets pour l'atteinte des objectifs prévus.

L'efficacité: la mesure dans laquelle l'intervention/la stratégie de pays a atteint, (ou devrait atteindre) au moment de l'évaluation, les objectifs et résultats prévus, y compris des résultats différentiels entre les groupes. Un sous-domaine spécifique de l'efficacité est l'innovation.

Innovation: la mesure dans laquelle les interventions ont introduit des solutions (pratique, approche/méthode, processus, produit ou règle) nouvelles dans le contexte spécifique, dans le temps et par rapport aux parties prenantes (utilisateurs de la solution), et ce, dans le but d'améliorer les performances et/ou de relever des défis liés à la réduction de la pauvreté rurale.

L'efficience : la mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie a produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et opportune. Le terme «économique» est la conversion des intrants (par exemple, fonds, expertise, ressources naturelles, temps) en extrants, effets et impacts, de la manière la plus rentable possible, par rapport aux autres options du contexte. La livraison se fait dans le délai prévu, ou dans un délai raisonnable, ajusté aux exigences du contexte. Cela peut inclure l'évaluation de l'efficacité opérationnelle (la qualité de la gestion de l'intervention).

L'impact sur la pauvreté rurale: la mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie a produit ou devrait produire des effets significatifs positifs ou négatifs, intentionnels ou non, à un niveau supérieur. Le critère comprend les domaines de changement suivants: (i) les revenus, actifs et capacités productives; (ii) le capital social/humain; (iii) la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages; (iv) les institutions et politiques rurales.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes: la mesure dans laquelle les interventions du FIDA ont contribué à améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, par exemple en termes de: propriété, accès aux actifs, ressources et services productifs; participation à la prise de décision; équilibre de la charge de travail, impact sur les revenus, la nutrition et les moyens de subsistance des femmes; et dans la promotion de changements durables, inclusifs et profonds dans les normes sociales, les attitudes, les comportements et les croyances qui sous-tendent l'inégalité entre les sexes.

Les évaluations apprécieront dans quelle mesure les interventions et les stratégies ont transformé le genre, par rapport au contexte, en: (i) s'attaquant aux causes profondes de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes; (ii) agissant sur les rôles, les normes et les relations de pouvoir entre les sexes; (iii) promouvant des processus plus larges de changement social (au-delà de l'intervention immédiate).

La durabilité des avantages: la mesure dans laquelle les avantages nets de l'intervention ou de la stratégie ont perduré dans le temps et sont mis à l'échelle (ou sont susceptibles de se poursuivre et d'être mis à l'échelle) par les autorités gouvernementales, les partenaires d'appui, le secteur privé et d'autres organismes. Cela implique une analyse des capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes en place, pour faire perdurer les avantages nets au fil du temps. Cela signifie aussi l'analyse de la résilience, des risques et des compromis potentiels. Deux aspects spécifiques sont inclus: i) évaluer la probabilité que les avantages générés par une activité persistent après la fin du financement des donateurs; et ii) déterminer si les avantages sont durables d'un point de vue environnemental et financier.

La reproduction à plus grande échelle intervient lorsque: (i) les partenaires bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé ou les communautés adoptent et diffusent la solution déjà testée par le FIDA; (ii) d'autres parties prenantes ont investi des ressources pour mettre la solution à plus grande échelle; et (iii) le Gouvernement adopte une politique pour généraliser la solution déjà testée par le FIDA (on parle donc de pratique spécifique à une politique générale).

La gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique: la mesure dans laquelle les interventions ou stratégies de développement ont contribué (ou contribuent) à améliorer la durabilité environnementale et la résilience face au changement climatique dans la petite agriculture.

Source: Manuel d'évaluation du FIDA, 2022.

Matrice d'évaluation

Critères	Questions fondamentales	Sources potentielles
Pertinence Mesure dans laquelle: i) les objectifs de l'intervention ou de la stratégie correspondent aux exigences des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités institutionnelles et aux politiques des partenaires et des donateurs; ii) la conception de l'intervention ou de la stratégie et les stratégies de ciblage adoptées correspondent aux objectifs; iii) l'intervention ou la stratégie a été adaptée ou réadaptée en fonction de l'évolution du contexte	La stratégie et le programme du pays ainsi que les interventions étaient-ils pertinents et cohérents avec: a) les besoins et les défis du pays en matière de développement, ainsi qu'avec les politiques et les stratégies nationales; b) les stratégies et les priorités pertinentes du FIDA; c) les besoins des bénéficiaires, notamment des personnes très pauvres ou marginalisées ou des catégories de population particulières? La qualité de la conception concordait-elle avec les connaissances disponibles et les normes reconnues (le cas échéant)? La conception était-elle réaliste en ce qui concerne l'adéquation au contexte et la capacité d'exécution? La conception a-t-elle été réadaptée compte tenu de l'évolution du contexte (le cas échéant)? La conception du programme a-t-elle pris en compte les sources structurelles de fragilité, en particulier l'exposition de la Tunisie à la sécheresse, à la pénurie d'eau, au chômage rural et aux disparités régionales ? Le ciblage du programme du FIDA et les mesures de renforcement de la résilience sont-ils pertinents par rapport à la vulnérabilité climatique et socio-économique du pays ? Les arrangements institutionnels dans la mise en œuvre sont-ils pertinents ? Ces arrangements sont-ils en ligne avec la décentralisation du pays et prennent-ils en compte le rôle des gouvernorats, des services locaux et des systèmes de vulgarisation ? Dans quelle mesure les approches proposées par les projets sont-elles pertinentes (y compris l'approche développement de filière, l'approche territoriale etc.) ?	COSOP et documents relatifs aux programmes/projets: rapports de conception, PCR, PPE et rapports d'évaluation d'impact. Examen approfondi des politiques nationales, des rapports de conception du FIDA et d'autres rapports. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain.

Critères	Questions fondamentales	Sources potentielles
Cohérence Ce critère inclut les notions de cohérence externe et de cohérence interne. La cohérence externe désigne la cohérence de la stratégie avec les interventions menées par les autres acteurs dans le même contexte. La cohérence interne porte sur la logique interne de la stratégie, y compris la complémentarité des objectifs visés par les activités de prêt et les activités hors prêt dans le cadre du programme de pays. Établissement de Partenariats Mesure dans laquelle le FIDA établit en temps utile des partenariats efficaces et durables avec des institutions publiques, des organisations internationales, des entités du secteur privé, des organismes de défense des groupes marginalisés et d'autres partenaires de l'aide au développement pour coopérer, éviter les doubles emplois et tirer parti de la généralisation des bonnes pratiques reconnues et des innovations à l'appui de la petite agriculture et du développement rural. Gestion des savoirs Mesure dans laquelle le programme de pays financé par le FIDA permet de recueillir, de produire, d'extraire, de diffuser et d'exploiter des connaissances. Engagement sur les politiques Mesure dans laquelle le FIDA et ses parties prenantes au niveau national se mobilisent pour faire avancer la concertation sur les orientations prioritaires ou sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'institutions, de politiques et de programmes formels influant sur les perspectives économiques qui permettront à de nombreux habitants des zones rurales de sortir de la pauvreté.	Dans quelle mesure le programme de pays est-il cohérent? En particulier: - Dans quelle mesure des synergies et des articulations ont-elles été créées entre les différents éléments du programme ou de la stratégie de pays (c'est-à-dire entre les projets et les activités hors prêt)? - Comment le FIDA s'est-il positionné et a-t-il organisé son action en partenariat avec d'autres partenaires de développement? - Le FIDA a-t-il contribué au dialogue sur les politiques en tirant parti de l'expérience qu'il a acquise au fil de ses programmes antérieurs? - Dans quelle mesure les connaissances et les enseignements tirés ont-ils été rassemblés, documentés et diffusés?	COSOP et documents relatifs aux programmes/projets: rapports de conception, PCRV, PPE et rapports d'évaluation d'impact/évaluation. Examen approfondi de la documentation sur les stratégies (COSOP, examen du COSOP) et des rapports sur les projets soutenus par d'autres partenaires de développement. Entretiens avec des informateurs clés (personnel du FIDA, parties prenantes du gouvernement et représentants des partenaires) et d'autres parties prenantes concernées.

Critères	Questions fondamentales	Sources potentielles
Dons Les activités hors prêt sont des domaines spécifiques pour évaluer la cohérence.		
Efficacité Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats escomptés de l'intervention ou de la stratégie de pays, y compris les éventuels résultats différenciés entre les groupes, ont été atteints ou devraient être atteints au moment de l'évaluation. L'efficacité inclut notamment un sous-domaine particulier: Innovation: mesure dans laquelle les interventions ont abouti à une solution (pratique, approche/méthode, processus, produit ou règle) qui s'avère nouvelle compte tenu du contexte, du calendrier et des intervenants (utilisateurs prévus de la solution) et qui permet d'améliorer la performance ou de relever les défis liés à la réduction de la pauvreté rurale.	Les objectifs de la stratégie et du programme de pays et des projets ont-ils été atteints ou sont-ils susceptibles d'être atteints au moment de l'évaluation? La stratégie et les projets ont-ils permis d'atteindre d'autres objectifs ou ont-ils eu des conséquences inattendues? Dans quelle mesure le programme et les projets ont-ils appuyé/promu des innovations adaptées aux besoins ou aux difficultés des parties prenantes? Les innovations étaient-elles inclusives et accessibles à une diversité d'exploitants agricoles (femmes, jeunes et divers groupes socioéconomiques)? Dans quelle mesure l'engagement et la supervision ont-ils supporté le développement des filières, des Micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et de l'entrepreneuriat rural, l'inclusion financière et l'engagement du secteur privé ?	Documents du COSOP et du programme/projet: rapports de conception, rapports d'achèvement du projet, PCRV, PPE et rapports d'évaluation d'impact; rapports d'examen du COSOP. Examen approfondi des documents du programme, etc. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain. Analyse des données SIG. Discussions avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain. Données secondaires pour l'analyse comparative.
Efficience Mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie produit ou est susceptible de produire des résultats de façon économique et dans les temps. Le terme « économique » désigne la conversion des intrants (fonds, expertise, ressources naturelles, temps, etc.) en produits, effets directs et impacts de la façon la plus économiquement avantageuse possible, par rapport aux options envisageables dans le contexte. L'expression « dans les temps » désigne le fait de respecter les délais fixés ou des délais raisonnablement adaptés aux exigences du contexte en évolution. Il peut s'agir d'évaluer l'efficience	e. Le calendrier d'élaboration et de mise en œuvre de l'intervention est-il justifiable, compte tenu des résultats obtenus, du contexte spécifique et des événements imprévisibles? f. Le portefeuille de prêts a-t-il été décaissé en temps voulu, compte tenu des résultats obtenus, du contexte spécifique et des événements imprévisibles? g. Dans quelle mesure la gestion du projet a-t-elle contribué à l'efficacité de l'intervention et pourquoi? h. Quelle est la relation entre les bénéfices et les coûts (par exemple, la valeur actuelle nette prévue et réelle, le taux de rendement interne)? Quelle est la comparaison avec des interventions similaires (si la	Examen approfondi de la documentation et de la base de données du FIDA (par exemple Oracle Business Intelligence), notamment: rapports historiques sur l'état d'avancement des projets, états financiers des projets, données sur les décaissements, données sur le financement des projets, analyses économiques et financières, informations sur le calendrier des projets, etc. Données de suivi et d'évaluation Analyse sur les coûts et bénéfices Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales

Critères	Questions fondamentales	Sources potentielles
opérationnelle (mesure selon laquelle l'intervention a été bien gérée)	comparaison est plausible)? i. Les ratios de coûts de gestion du programme sont-ils justifiables en termes d'objectifs d'intervention, de résultats obtenus, compte tenu des aspects contextuels et des événements imprévisibles? j. Quels ont été les principaux facteurs affectant l'efficacité (temps et coûts) dans les projets clôturés? Quelles sont les tendances dans les projets en cours? Quelles leçons peut-on tirer des résultats obtenus en termes d'efficacité, pour une meilleure performance à l'avenir?	Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain.
Impact sur la pauvreté rurale Mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie de pays a produit ou devrait produire des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non. Le critère comprend les aspects suivants: k. l'évolution des revenus, des actifs et de la capacité de production; l. l'évolution du capital social/humain; m. l'évolution de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle des ménages; n. l'évolution des institutions et des politiques. L'analyse de l'impact vise à déterminer si les changements ont été porteurs de transformation et si les mutations ont été telles que les sociétés peuvent s'engager vers des trajectoires de développement radicalement différentes (par exemple, en raison de l'ampleur ou des effets distributifs des changements pour les populations pauvres et marginalisées).	La stratégie et le programme du pays ont-ils produit l'impact escompté sur le groupe cible, les institutions et les politiques? Pourquoi? Quels sont les changements constatés dans les revenus et les actifs du groupe cible, dans la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des ménages, dans le capital social/humain et dans les institutions et les politiques au cours de la période couverte par le projet ou le COSOP? Qu'est-ce qui explique ces changements? Quels sont les défis à relever? Sur le plan de l'équité, les populations très pauvres ou marginalisées ou des catégories de population spécifiques ont-elles obtenu des avantages substantiels?	Rapports d'examen du COSOP, PCR, PPE et rapports d'évaluation d'impact. Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc. Analyse des données SIG Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain Entretiens avec des informateurs clés (personnel du FIDA et parties prenantes nationales) Collecte de preuves et de témoignages Discussions avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain Données statistiques secondaires sur la pauvreté, les revenus des ménages et la nutrition, lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes
Durabilité Mesure dans laquelle les avantages nets de l'intervention ou de la stratégie perdurent et sont reproduits à plus grande échelle (ou sont susceptibles	Dans quelle mesure la stratégie et le programme du pays ont-ils contribué à la durabilité institutionnelle, environnementale et sociale à long terme? Quel est le degré de mobilisation, de participation et	Examen approfondi de la documentation du FIDA. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales.

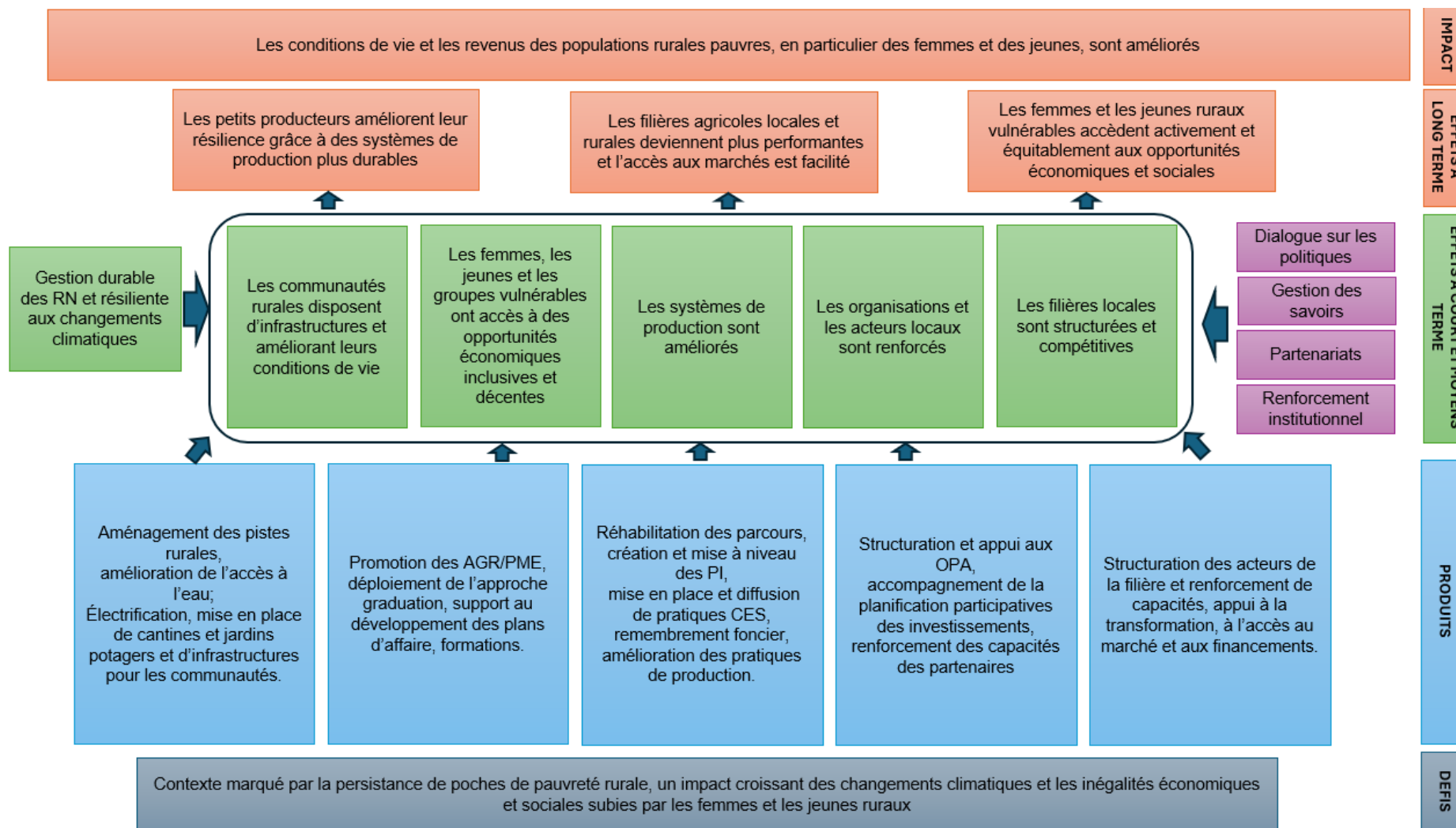
Critères	Questions fondamentales	Sources potentielles
de perdurer et d'être reproduits à plus grande échelle) par les autorités publiques, les organisations donatrices, le secteur privé et d'autres organismes. Remarque: Il s'agit notamment d'examiner les capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes nécessaires à la pérennisation des avantages nets dans le temps. Il convient à ce titre de mener des analyses de la résilience, des risques et des arbitrages potentiels entre les priorités. Domaine spécifique de la durabilité: Gestion de l'environnement et des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques. Mesure dans laquelle les stratégies ou interventions d'aide au développement contribuent à l'amélioration de la durabilité environnementale et de la résilience face aux changements climatiques dans la petite agriculture.	d'appropriation du gouvernement, des communautés locales, des organisations de base et des populations rurales pauvres? En particulier, les pouvoirs publics ont-ils prévu une enveloppe budgétaire pour couvrir les dépenses de fonctionnement et d'entretien? Le programme comprenait-il une stratégie de sortie? Dans quelle mesure les bénéficiaires se sont-ils appropriés les réalisations des projets et quelle est l'utilisation effective de ces réalisations ? Pour la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques, dans quelle mesure l'intervention ou la stratégie a-t-elle permis: o. d'améliorer les pratiques agricoles? de réduire les préjudices et de compenser les dégâts causés par ces pratiques agricoles? p. de favoriser une productivité agricole qui soit durable et s'intègre aux écosystèmes? q. d'orienter les financements pour l'environnement et l'action climatique vers les petits exploitants agricoles, de manière à réduire la pauvreté, à améliorer la biodiversité, à accroître les rendements et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre? r. de renforcer la résilience climatique par la gestion de systèmes concurrents d'utilisation des sols, tout en réduisant la pauvreté, en enrichissant la biodiversité, en accroissant les rendements et en diminuant les émissions de gaz à effet de serre? Pour la reproduction à plus grande échelle: Dans quelle mesure les résultats ont-ils été reproduits à plus grande échelle ou sont-ils susceptibles de l'être? Des éléments donnent-ils à penser que le gouvernement et les principales parties prenantes s'engagent à reproduire à plus grande échelle les interventions et les approches, par exemple en ce qui concerne l'affectation de	Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain. Données de suivi et d'évaluation. Entretiens avec d'autres partenaires de développement apportant un soutien similaire/pertinent. Analyse des données SIG.
Reproduction à plus grande échelle: i. les partenaires bilatéraux et multilatéraux, les entités du secteur privé et les populations adoptent et diffusent la solution mise à l'essai par le FIDA; ii. d'autres parties prenantes investissent des ressources pour déployer la solution à grande échelle; iii. les pouvoirs publics appliquent un cadre d'action visant à généraliser la solution mise à l'essai par le FIDA (de la pratique aux politiques). * La reproduction à plus grande échelle ne concerne pas uniquement les innovations.		

Critères	Questions fondamentales	Sources potentielles
Egalité genre et autonomisation des femmes Une plus grande égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Par exemple en termes d'accès et droits des femmes aux actifs, aux ressources et aux services; de participation à la prise de décisions; de répartition équilibrée de la charge de travail et d'impact sur les revenus, de situation nutritionnelle et de moyens d'existence des femmes, et dans la promotion de changements durables, inclusifs et profonds dans les normes sociales, les attitudes, les comportements et les croyances qui sous-tendent les inégalités entre les sexes. Les évaluations viseront à déterminer dans quelle mesure les interventions et les stratégies ont permis, compte tenu du contexte, de faire évoluer le genre en: i. luttant contre les causes profondes des inégalités et de la discrimination entre les sexes; ii. influant sur les rôles et normes de genre et les rapports de force hommes-femmes; iii. promouvant plus globalement des processus de changement social (au-delà de l'intervention immédiate). Les responsables des évaluations examineront les effets différenciés selon le genre et la manière dont ces effets interagissent avec d'autres types de discrimination fondés, par exemple, sur l'âge, la race, l'origine ethnique, le statut social ou le handicap (phénomène aussi appelé « intersectionnalité des questions de genre »).	ressources financières à certaines activités, la disponibilité des ressources humaines, la continuité des politiques en faveur des populations pauvres, les approches participatives du développement et le soutien institutionnel? Quelles sont les réalisations du projet au chapitre de l'égalité des sexes et de l'autonomie des femmes? En particulier, des changements ont-ils été observés dans: i) l'accès des femmes aux ressources, aux sources de revenus, aux actifs (terrains, etc.) et aux services; ii) l'influence des femmes dans la prise de décisions au sein des ménages et de la collectivité; iii) la répartition de la charge de travail (y compris des tâches ménagères); iv) la santé, les compétences, la situation nutritionnelle des femmes? Y a-t-il eu une évolution notable des normes sociales, des attitudes, des comportements, des croyances et des lois et politiques en ce qui a trait à l'égalité des sexes? A-t-on veillé à prévoir des ressources dans le cadre de l'exécution des programmes et à assurer un suivi ventilé des progrès accomplis au regard des objectifs fixés en matière d'égalité des sexes et d'autonomie des femmes?	Documents du COSOP et des programmes/projets: rapports de conception, PCRV, PPE et rapports d'évaluation d'impact. Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain. Entretiens avec des informateurs clés au sein du personnel du FIDA et des parties prenantes nationales. Collecte de preuves et de témoignages. Discussions avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain. Données statistiques secondaires sur le genre).

Critères	Questions fondamentales	Sources potentielles
Performance Mesure dans laquelle le FIDA et le gouvernement (y compris les autorités centrales, les collectivités locales et les organismes d'exécution) ont appuyé la conception, l'exécution et l'obtention de résultats, favorisé l'instauration d'un environnement favorable, et contribué à ce que l'intervention ou le programme de pays produise un impact durable. Adéquation de l'appropriation par l'emprunteur (y compris le gouvernement et l'organisme d'exécution) et de la responsabilité assumée par ce dernier durant toutes les phases du projet à l'égard de la qualité des préparatifs et de l'exécution, du respect des engagements et des accords, de l'instauration d'un environnement favorable, de l'établissement des fondements qui étayeront des résultats durables et de la mobilisation des acteurs du projet.	Performance du FIDA Dans quelle mesure le FIDA a-t-il efficacement contribué à la qualité globale de la conception, notamment en ce qui concerne l'approche, la conformité et les aspects opérationnels des projets? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il repéré et contré de manière proactive les menaces qui pèsent sur la réalisation des objectifs de développement des projets? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il soutenu efficacement l'organisme d'exécution à gérer le projet, à exécuter les tâches de gestion financière et à mettre en place des systèmes de suivi-évaluation au niveau du projet? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il assuré la supervision du programme et adapté son support à la mise en œuvre ? Comment le FIDA s'est-il positionné et a-t-il organisé son action en partenariat avec d'autres partenaires de développement ? Comment les goulots d'étranglement récurrents (par exemple, retards dans les achats, capacité de suivi et d'évaluation, déploiement du SIG, continuité du personnel) ont été pris en compte dans l'appui à la mise en œuvre ? Performance du gouvernement Dans quelle mesure le gouvernement s'est-il engagé de manière concrète à atteindre les objectifs de développement et à prendre en main la stratégie ou les projets? Le gouvernement a-t-il suffisamment mobilisé et consulté les bénéficiaires ou les parties prenantes lors des phases de conception et d'exécution? Comment le gouvernement s'est-il positionné et a-t-il organisé son action avec d'autres partenaires de développement?	Examen approfondi de la documentation relative à la stratégie et au programme, y compris la qualité de la conception, la fréquence et la qualité des rapports de mission de supervision et d'appui à la mise en œuvre, les rapports sur l'état d'avancement du projet, les PCR, les correspondances clés (FIDA-Gouvernement), le COSOP et la revue du COSOP. Les données et les systèmes de suivi et d'évaluation des projets. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes gouvernementales. Entretiens et discussions de groupe avec d'autres parties prenantes non gouvernementales.

Critères	Questions fondamentales	Sources potentielles
	Dans quelle mesure l'unité de gestion du projet (UGP) ou l'unité de coordination du projet a-t-elle bien géré les procédures de démarrage, les modalités d'exécution, la désignation du personnel clé et le financement/affectation des ressources? Les UGP ont-elles repéré et résolu les problèmes d'exécution en temps utile? La direction des projets a-t-elle été réactive à l'évolution de l'environnement ou aux recommandations formulées à l'issue des missions de supervision ou par le comité de pilotage? Les différents outils de gestion des projets (plan de travail et budget annuel (PTBA)) et le système d'information de gestion mis au point au cours de l'exécution ont-ils été utiles? Ces outils ont-ils été correctement utilisés par les responsables du projet? Comment les UGP se sont-elles acquittées de leurs responsabilités fiduciaires? Dans quelle mesure le plan de passation des marchés a-t-il été utile et comment a-t-il été employé lors de l'exécution des projets? Dans quelle mesure les dispositions de suivi-évaluation prises par les UGP, notamment le plan de suivi-évaluation, et l'utilisation des données de suivi-évaluation aux fins de la prise de décision et de l'affectation des ressources ont-elles été adéquates ? Quels ont été les défis liés au déploiement des systèmes d'information, à la qualité des données et aux capacités de suivi et d'évaluation communs à l'ensemble du portefeuille ?	

Théorie du changement



Liste des projets financés par le FIDA en Tunisie (USD Million)

Nom du projet	Identifiant du projet	Date d'approbation	Entrée en vigueur	Date d'achèvement	Date de clôture	FIDA	INT	DOM	Co-financement	Total
Development Project of Small and Medium-Size Farms in the Governorates of Kef and Siliana	1100000059	05-Aug-79	02-Oct-81	01-Jun-86	30-Jun-88	19	1.1	25.8	PAM	45.9
Sidi Bouzid Irrigation Project	1100000139	13-Aug-82	05-Jul-84	31-Dec-88	31-Dec-92	7.3	-	9	-	16.3
Sidi Bouzid Rainfed Agriculture Development Project	1100000175	05-May-84	27-Mar-86	31-Dec-90	31-Dec-93	6	0.6	6.7	PAM	13.3
Pilot Project in Algeria and Tunisia for the Integrated Rural Development of the Mellegue Watershed	1100000227	15-May-87	01-Jun-89	31-Dec-95	30-Sep-99	12	4	8	BlSD	24
Sidi M'Hadheb Agricultural and Fisheries Development Project	1100000298	12-Aug-90	07-Aug-92	31-Dec-98	31-Dec-00	11.8	13.1	12.2	BlSD	37.2
Integrated Agricultural Development Project in the Governorate of Kairouan	1100000348	02-Aug-92	07-Aug-95	30-Sep-02	30-Jun-04	12.5	4	11.7	BlSD	28.2
Integrated Agricultural Development Project in the Governorate of Siliana	1100000483	06-Aug-94	17-Jun-96	30-Jun-03	30-Jun-05	11.3	17	13.4	AFD	41.7
Integrated Agricultural Development Project in the Governorate of Zaghouan	1100001104	06-Aug-98	14-Dec-99	30-Jun-05	30-Jun-08	16	-	17.3	-	33.3
Agropastoral Development and Local Initiatives Promotion Programme in the South-East	1100001213	15-Jun-01	08-Apr-03	30-Jun-10	30-Jun-15	23.2	7	22	OPEP	52.2
Integrated Agricultural Development Project in the Governorate of Siliana - Phase II	1100001299	09-Nov-04	11-Jun-07	30-Jun-13	31-Dec-14	20.5	5	24.3	AFD, FEM	49.8

Agropastoral Development and Local Initiatives Promotion Programme for the South-East - Phase II	1100001622	24-Apr-12	28-Mar-14	31-Mar-20	30-Sep-20	11.35	16.1	24.5	Fond Espagnol	52
Agropastoral Value Chains Project in the Governorate of Médenine	1100001704	28-May-13	19-Jun-15	30-Jun-21	30-Jun-23	19.5	3.5	13.85	UE	36.85
Siliana Territorial Development Value Chain Promotion Project	2000001159	04-Mar-16	13-Jun-17	30-Jun-23	30-Jun-26	24.1	-	10.2	-	34.3
Economic, Social and Solidarity Project	2000002075	16-May-19	11-May-21	30-Jun-27	30-Jun-28	23.8	9.2	18.26	Fond d'adaptation	51.27
Nom du projet	Identifiant du projet	Date d'approbation	Entrée en vigueur	Date d'achèvement	Date de clôture	FIDA	INT	DOM	Co-financement	Total
Inclusive smallholder agriculture development project in the North-West mountains of Tunisia	2000004002	24-May-23	31-Dec-24	31-Dec-32	31-Dec-32	29.63	-	18	-	47.7

Source: OBI

Liste des dons financés par le FIDA en Tunisie

Nom du projet	Identifiant du projet	Nom de l'organisation	Date d'approbation	Entrée en vigueur	Date d'achèvement	Status du projet	Montant approuvé (USD)	Focus
Projet Massire - Renforcement des systèmes d'innovation agricole et rurale dans les oasis et les zones arides du Maghreb	2000002013	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)	01/12/2018	29/04/2019	30/06/2024	Financiale Closure	2,084,000	Maroc, Algerie, Tunisie
Renforcer la résilience des femmes face au changement climatique grâce à un programme adapté de sortie de l'extrême pauvreté	2000003468	Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC)	04/11/2020	01/02/2021	30/06/2023	Financiale Closure	400,000	Tunisie
Programme des organisations paysannes pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OpenACP)	2000002971	Union Maghrébine des Agriculteurs (UNMAGRI)	16/10/2019	04/12/2019	31/01/2025	Project Complet ed	898,876	Régional
Recours à l'agriculture de conservation dans les systèmes agro-pastoraux (CLCA) des zones arides afin d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau, la fertilité des sols et la productivité dans les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (NEN) ainsi qu'en Amérique latine (LA).	2000001630	Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA)		13/04/2018	30/06/2022	3 000 000 USD	ICARDA	Algérie, Bolivie, Nicaragua et Tunisie
Pour un meilleur plaidoyer autour du Plan d'action national de la Décennie des		Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP)		01/11/2024	30/09/2025	Project Complet ed	30,000 USD FIDA plus	Tunisie

Nations Unies pour l'agriculture familiale					10,000 USD co-financement UTAP	
Programme conjoint sur : l'accélération des progrès vers l'autonomisation économique des femmes en milieu rural - JP-RWEE	FAO (cheffe de file), FIDA, ONU Femmes et WFP.	25/05/2022	24/05/2027	Project en cours	5 000 000	Volet spécifique à la Tunisie dans le cadre d'un programme mondial mis en œuvre au Népal, au Niger, au Rwanda, en Tanzanie, en Tunisie et dans les îles du Pacifique.

Source: OBI et documents de projet

Tableaux et graphique de référence

Chapitre II - Contexte du pays et aperçu de la stratégie et des opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

Contexte du pays

Tableau 17
Indicateurs sociaux

Indicateur	2010	2015	2021	2024
Croissance démographique	1,1	1,1	0,6	0,6
Indicateur de Gini	38,5	32,8	33,7	-
IDH	0,717	0,728	0,728	0,746 (2023)
Revenu National Brut par habitant (en \$ US)	3 932	3 911	3 736,7	3 900
Taux de pauvreté (%)	20,5	15,2	16,6	

Source : Base de Données - Banque Mondiale

Tableau 18
Contraintes, défis, potentialités et atouts du secteur de l'agriculture

Secteur	Contraintes et défis	Potentialités et Atouts
Ressources en eau	Forte variabilité climatique entraînant une disponibilité en eau très inégale selon les régions Surexploitation et dégradation qualitative des nappes souterraines, particulièrement dans les zones côtières et autour des grandes agglomérations Vieillessement des infrastructures hydrauliques et faibles capacités d'entretien Vulnérabilité accrue face aux changements climatiques et à la raréfaction des ressources	Existence d'un cadre institutionnel et réglementaire solide pour la gestion intégrée des ressources en eau Présence d'institutions de recherche et d'appui technique expérimentées dans le domaine de l'irrigation et de la conservation des eaux et sols Possibilité d'améliorer l'efficacité de l'irrigation et la valorisation des eaux non conventionnelles Volonté politique affirmée pour la gestion durable des ressources hydriques et la promotion d'innovations technologiques
Production végétale	Forte dépendance aux pluies pour irriguer et exposition aux aléas climatiques Dégradation des sols et baisse de la fertilité Manque d'accès à des semences améliorées et à des pratiques agricoles durables	Diversité agroécologique favorable à une large gamme de productions Présence d'un savoir-faire reconnu dans l'arboriculture et les cultures méditerranéennes Existence de programmes nationaux et de partenaires techniques pour promouvoir l'agriculture durable et l'irrigation raisonnée

Secteur	Contraintes et défis	Potentialités et Atouts
	Insuffisance des infrastructures de stockage et de transformation Faible intégration du secteur privé dans les chaînes de valeur agricoles.	Potentiel de développement des filières à haute valeur ajoutée Volonté institutionnelle de renforcer le secteur agricole
Production animale	Faible disponibilité de ressources fourragères et dépendance à des conditions climatiques irrégulières Surexploitation des parcours naturels et dégradation des pâturages Faible productivité des élevages liée à un encadrement technique limité Risques sanitaires et insuffisance des capacités de suivi vétérinaire Manque d'organisation des filières et d'accès au marché pour les petits éleveurs.	Expérience reconnue dans les systèmes pastoraux et mixtes Existence d'un potentiel important pour le développement de filières animales diversifiées (bovin, ovin, caprin, volaille) Présence d'institutions spécialisées et de programmes d'amélioration génétique et sanitaire Possibilité d'intégrer les sous-produits agricoles dans l'alimentation animale Opportunités d'investissement dans la transformation et la valorisation des produits animaux.
Pêche et les ressources halieutiques	Insuffisance d'infrastructures portuaires, de conservation et de transformation Faible valorisation des produits de la pêche artisanale et lacustre Besoin de renforcement des capacités de gestion et de contrôle des pêcheries Vulnérabilité du secteur face aux changements climatiques et à la pollution marine.	Long littoral et zones halieutiques variées offrant un potentiel élevé de développement durable Existence d'un cadre stratégique pour la pêche et l'aquaculture durable Potentiel important pour l'aquaculture marine et continentale Possibilités de diversification économique à travers la transformation, l'exportation et la valorisation locale des produits halieutiques.

Source: Publications FAO et informations consolidées par l'équipe d'évaluation

Encadré 8
Stratégie Eau 2050

Lancée en 2019 par le gouvernement tunisien avec le soutien des partenaires internationaux (BAD/FAE et KFW), la stratégie « Eau 2050 » vise à définir une vision pour assurer la sécurité hydrique du pays. L'étude souligne que le système hydrique actuel a atteint ses limites, tandis que les effets du changement climatique s'intensifient. Le diagnostic réalisé à travers l'élaboration d'un modèle hydro-économique (MHE) conclut à un risque de rupture entre l'offre et la demande d'eau dès l'horizon 2030.

Le diagnostic met en évidence plusieurs fragilités majeures : une agriculture irriguée consommant 80% des ressources et non efficient, une tarification déconnectée des coûts réels, une surexploitation des nappes souterraines (139% en 2020), et une gouvernance insuffisamment décentralisée. À ces défis s'ajoute l'aridité du pays, aggravée par des pertes importantes dues à l'évaporation et aux déversements en mer.

La stratégie retient le scénario « Eau et Développement Durable », qui mise sur une gestion intégrée des ressources conventionnelles et non conventionnelles pour rétablir l'équilibre hydrique du pays d'ici 2050. Les projections montrent qu'il sera possible de mobiliser près de 5 350m³ grâce à plusieurs facteurs clés : la recharge artificielle de la nappe, un développement du dessalement appuyé par les énergies renouvelables, la réutilisation des eaux usées, ainsi que la modernisation des réseaux d'irrigation et d'eau potable. L'approche adoptée combine ainsi gestion de la demande, mobilisation de nouvelles ressources et renforcement de la gouvernance. Sur ce dernier point, la stratégie prévoit une réforme institutionnelle, incluant le regroupement du secteur hydrique au sein d'un même ministère, la création d'une agence nationale de régulation s'occupant de la tarification, la fédération des GDA et la promotion du partenariat public-privé.

Le plan d'action de la stratégie Eau 2050 traduit ces orientations en six axes opérationnels :

- Bloc 1 : Institutionnel et Organisationnel de Gouvernance
- Bloc 2 : Eau Potable, Ressources Conventionnelles, Transfert et Dessalement
- Bloc 3 : GIRE et Sécurité Alimentaire
- Bloc 4 : Politique Publique Qualité de l'Eau et Sauvegarde des Ecosystèmes
- Bloc 5 : Eau et Territoires et Développement Inclusif et Durable
- Bloc 6 : Objectivation, Régulation et Rationalisation des Processus Décisionnels

Source: STUDI International & GKW Consult. Élaboration de la vision et de la stratégie du secteur de l'eau à l'horizon 2050 pour la Tunisie – Synthèse Eau 2050.

Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

Figure 7
Objectifs stratégiques du COSOP 2019 - 2026

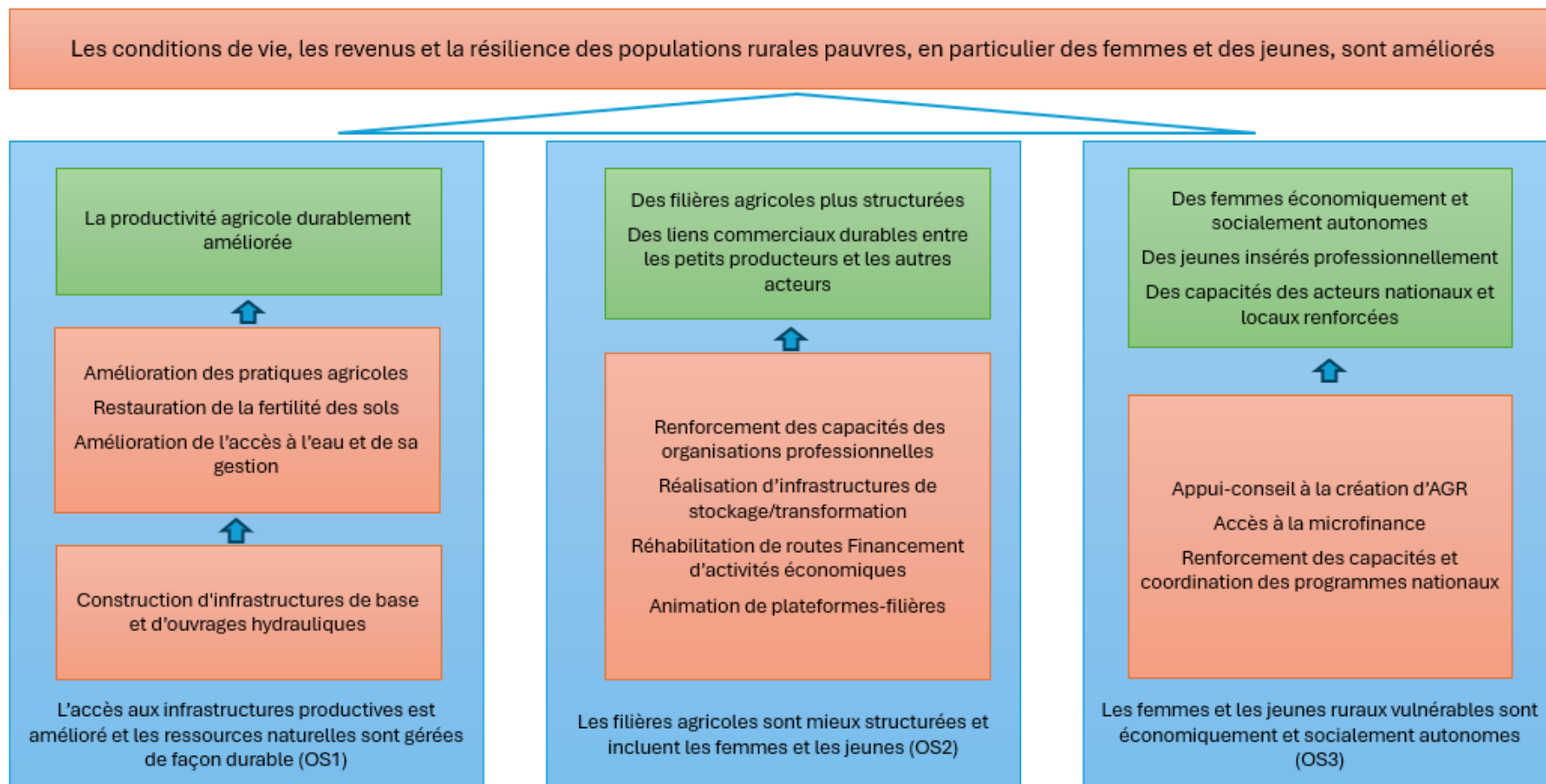


Tableau 19

Vue d'ensemble du portefeuille de prêts du FIDA (2019-2025): objectifs, groupe cible et couverture géographique

Nom du projet	Dates	Objectif de développement	Composantes/Effets	Ciblage géographique	Groupes cibles
Agropastoral Development and Local Initiatives Promotion Programme for the South-East - Phase II	2014 - 2020	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté de la population rurale dans la zone du programme	Développement agro-pastoral ; Promotion des initiatives économiques locales et de l'emploi ; Appui institutionnel	Sud-Est du gouvernorat de Kebili (Délégations de Douz nord et de Douz sud) et gouvernorat de Tataouine	Petits éleveurs disposant d'un effectif maximum de 50 têtes ovines ou équivalents ; les petits agriculteurs disposant d'un maximum de 3 ha en irrigué et de 20 ha en sec ; les sans terre ainsi que les jeunes et les femmes ayant des qualifications pour monter des projets au titre de la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois et de petites et moyennes entreprises
Agropastoral Value Chains Project in the Governorate of Médenine	2015 - 2023	Améliorer les conditions de vie de la population rurale vulnérable et de créer de nouvelles opportunités d'emploi à travers le renforcement de la résilience des systèmes de production agropastoraux et le développement des filières associées	Renforcement de la résilience des systèmes agro-pastoraux ; Développement des filières et des terroirs ; Renforcement institutionnel et des capacités de gestion stratégique et opérationnelle	Territoires des délégations de Ben Guerdane, de Béni Khedache et de Sidi Makhoul du gouvernorat de Médenine	Petits agriculteurs et éleveurs particulièrement ceux ayant subi les effets de la sécheresse et vulnérables aux changements climatiques
Siliana Territorial Development Value Chain Promotion Project	2017 - 2026	Améliorer les conditions de vie des populations rurales vulnérables dans la zone Sud de Siliana, notamment par de nouvelles opportunités d'emploi durables grâce à la valorisation des possibilités de	Promotion et valorisation des filières ; Création de conditions favorables pour le développement des filières	Zone Sud du gouvernorat de Siliana	Ménages ruraux sans terre ; petites exploitations agricoles familiales ; femmes et jeunes en situation d'insécurité alimentaire

Nom du projet	Dates	Objectif de développement	Composantes/Effets	Ciblage géographique	Groupes cibles
		développement rural par le biais des filières			
Economic, Social and Solidarity Project	2021 - 2028	Accroître la résilience sociale, économique et climatique des ménages les plus pauvres dans les collines de Kairouan, en mettant un focus particulier sur les femmes et les jeunes	Mobilité sociale et économique des ménages ruraux pauvres ; Intégration économique et filières inclusives et durables ; Gestion du projet	Moitié Ouest du gouvernorat de Kairouan	Jeunes et femmes dans les familles nécessiteuses et à revenu limité ; petits exploitants agricoles et éleveurs ; SMSA, GDA et PME locales
Inclusive smallholder agriculture development project in the North-West mountains of Tunisia	2024 - 2032	Contribuer au développement socio-économique et inclusif et au renforcement de la résilience au changement climatique des populations rurales vulnérables des zones de montagne du Nord-Ouest	Renforcement de la résilience au changement climatique des populations rurales ; Inclusion économique et sociale et commercialisation des produits du terroir	Gouvernorats de Beja, Bizerte, Jendouba, Kef et Siliana	Ménages ruraux gérant de petites exploitations agricoles diversifiées ; ménages de petits agriculteurs/exploitants/éleveurs sans terre ; femmes affectées par la pauvreté ; jeunes non diplômés ; jeunes diplômés capables de gérer des micro-entreprises ; personnes handicapées qui peuvent mettre en place des AGR adaptées à leur situations spécifiques

Source: Rapports de conception des projets et Rapports d'achèvement des projets

Chapitre III – Performance du programme et impact

Cohérence

Tableau 20

Intégration des recommandations de l'ESPP 2018 dans le programme pays du FIDA en Tunisie

Recommandations	Appréciation par l'évaluation de l'intégration des recommandations
Recommandation 1. Le Gouvernement et le FIDA devraient assurer que les financements et interventions soient ciblés prioritairement vers les populations rurales actives les plus pauvres et vulnérables, en particulier les producteurs familiaux très pauvres, les femmes et les jeunes. Le ciblage géographique devrait se faire dans un premier temps sur la base de critères de pauvreté, mais aussi du potentiel de développement de l'économie rurale à partir d'activités agropastorales ou économiques connexes à l'agriculture et l'élevage. Le ciblage social devrait s'orienter davantage vers les groupes sociaux les plus pauvres et vulnérables, en particulier les producteurs familiaux très pauvres, les femmes et les jeunes ruraux, sur la base de critères adaptés, identifiés par une analyse plus fine des causes de la pauvreté et du contexte social des régions ciblées, et faisant l'objet d'un suivi attentif, intégré au système de S&E des projets. Il est donc recommandé de rééquilibrer les financements du FIDA en faveur d'appuis qui contribuent directement au renforcement des capacités et du capital productif des ménages ciblés.	Les documents de conception des deux projets développés dans le cadre du COSOP 2019, IESS et DINAMO, affichent clairement une orientation vers les populations le plus pauvres et en particulier les femmes et les jeunes. L'introduction de l'approche de graduation par IESS vise à améliorer le ciblage de plus pauvres.
Recommandation 2. Les financements du FIDA devraient davantage renforcer et mettre à échelle des interventions à caractère innovant en faveur de la réduction de la pauvreté rurale, en coordination avec une gamme élargie d'acteurs. Les projets devraient poursuivre le soutien aux filières accessibles aux ruraux pauvres (pro-poor value chains), fortement créatrices d'emplois, pour créer une plus grande valeur ajoutée locale, diversifier les sources de revenus et multiplier les opportunités d'emploi dans les zones rurales. Une plus forte implication du secteur privé semble essentielle à cet égard. Pour ne pas mettre à risque les acteurs les plus vulnérables des filières, il est indispensable de promouvoir la résilience des filières soutenues face aux risques climatiques et de marché. En appui au financement des filières rurales, les projets devraient renforcer leurs partenariats avec les institutions financières et, en cas de besoin, contribuer à renforcer leurs capacités pour élargir l'offre de services financiers adaptés aux conditions et besoins des petites exploitations familiales et des microentreprises rurales. Il est important aussi d'élargir le partenariat entre	Le programme a continué à appuyer le développement des chaînes de valeur même si le projet IESS et DINAMO sont moins orientés vers cette approche. IESS propose une approche AGR plus centrée sur le producteur individuel et DINAMO a centré son intervention sur l'approche de développement locale visant les produits de terroirs. Les nouveaux projets n'ont pas prévu des dispositifs de financement dédiés aux petits producteurs ce qui reste un point faible du programme. Le programme a élargi les partenaires à travers la collaboration avec l'ODESYANO, l'UTSS et l'implication de plusieurs institutions de recherche (parmi lesquelles INAT, INGREF, ICARDA, et l'institut des oliviers). La collaboration avec INAT et INGREF n'a pas poursuivi après la fin du projet Massire ce qui n'a pas permis de capitaliser et mettre à l'échelle les résultats des innovations introduites. Concernant le secteur privé il n'y a pas eu une implication effective même si cet objectif dans les documents de conception est indiqué.

Recommandations	Appréciation par l'évaluation de l'intégration des recommandations
les projets et les institutions académiques et de recherche-développement (R&D) pour promouvoir l'innovation méthodologique et technique, le S&E et la capitalisation des innovations.	Les efforts pour le renforcement de la résilience des filières ont manqué d'une approche systémique.
Recommandation 3. Le Gouvernement et le FIDA devraient renforcer leurs partenariats stratégiques pour promouvoir l'engagement sur les politiques en faveur des plus pauvres, y compris les femmes et les jeunes. Le FIDA devrait renforcer ses partenariats et entretenir des échanges plus réguliers avec les autres partenaires de développement du pays pour améliorer l'efficacité de son engagement sur les politiques en faveur de la réduction de la pauvreté rurale. Le futur COSOP devra préciser les thèmes d'engagement en lien avec les approches et résultats du portefeuille, et aussi les moyens qui seront mobilisés pour soutenir cet engagement. Un thème d'engagement politique recommandé, qui sera basé sur des expériences à venir, devra concerner les approches de développement inclusif et durable des filières agropastorales et des activités économiques connexes en zones rurales. L'insertion des femmes et des jeunes ruraux dans le tissu économique rural devra faire l'objet d'une attention particulière.	Ce volet a été pris en compte dans le COSOP et dans la conception des nouveaux projets. Cependant, les contributions dans le dialogue sur les politiques restent faibles. Le code pastoral n'a pas encore été adopté et le comité de graduation n'a pas vu le jour, même si prévu dans le document de conception. Un cadre de concertation pour le secteur agricole n'est pas en place ce qui limite le dialogue.
Recommandation 4. Le Gouvernement et le FIDA devraient considérer d'adapter le montage et l'ancrage institutionnel des projets en fonction de la nature et des orientations des interventions futures du programme pays et dans le contexte de la décentralisation. L'ancrage institutionnel des projets financés par le FIDA pourrait être élargi dans le cadre des interventions futures si la dimension et les thématiques de ces interventions relèvent des fonctions régaliennes d'autres structures administratives étatiques que le MARHP. Au niveau régional et local, la planification, la mise en œuvre et le S&E des projets doivent être ancrés dans le processus de décentralisation du pays conformément au nouveau Code des collectivités locales, en impliquant davantage les autorités politiques régionales et communales.	Les nouveaux projets ont essayé d'élargir les partenariats au-delà du MARHP (CRDA) en impliquant le MAS et l'UTSS dans IESS et l'ODESYPANO (qui relève aussi du MARHP) dans le cadre du DINAMO. Cependant l'implication du MAS a été limitée à la conception du projet IESS ce qui ne favorise pas l'institutionnalisation des approches proposées (en particulier, graduation et GALS).

Tableau 21

Description projets financés par les dons

Titre	Objectif général	Objectifs Spécifiques
Renforcer la résilience des femmes face au changement climatique grâce à un	L'objectif général de ce don est de renforcer la résilience sociale, économique et environnementale face au changement climatique des femmes vivant	Les résultats attendus seront les suivants : i) les principales parties prenantes (secteur public, organisations de la société civile et secteur privé)

Titre	Objectif général	Objectifs Spécifiques
programme adapté de sortie de l'extrême pauvreté (BRAC)	dans les zones les plus pauvres et les plus vulnérables de Kairouan. Elle vise à mettre en place un programme pilote de sortie de l'extrême pauvreté adapté au contexte du Maghreb, destiné aux femmes et intégrant une dimension environnementale comme pilier à part entière de son approche globale.	mettant en œuvre des programmes de sortie de la pauvreté disposent des outils adéquats pour intégrer la dimension du changement climatique dans leur approche ; ii) des approches innovantes de sortie de la pauvreté visant à renforcer la résilience socio-économique et environnementale face au changement climatique des femmes rurales pauvres dans le contexte du Maghreb sont testées et adaptées ; et iii) un volet solide de suivi et d'évaluation est mis en place pour mesurer les impacts et les coûts de l'approche, évaluer la faisabilité de leur déploiement à plus grande échelle et contribuer au dialogue politique sur l'adaptation au changement climatique par le biais de programmes de graduation. Les activités comprenaient : l'élaboration d'un manuel opérationnel incluant la méthodologie et les outils, la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation, la formation des formateurs, l'accompagnement et le soutien à distance pour la mise en œuvre ainsi que des visites de suivi, la rédaction d'un document d'orientation et d'autres produits de connaissance, ainsi qu'un atelier régional.
Projet Massire - Renforcement des systèmes d'innovation agricole et rurale dans les oasis et les zones arides du Maghreb (CIRAD en collaboration avec INAT et INRGREF)	Renforcer la résilience des pratiques d'irrigation locales dans les zones marginales d'Algérie, du Maroc et de Tunisie face aux changements environnementaux et sociétaux mondiaux.	Les objectifs du projet étaient : 1) Analyser, tester et discuter d'innovations sélectionnées dans les zones du projet, en adoptant une approche participative, territoriale et multipartite, allant du diagnostic participatif à l'élaboration participative de scénarios ; 2) Renforcer la capacité des acteurs locaux et des jeunes diplômés à participer aux systèmes d'innovation agricole et rurale ; et 3) Mettre à la disposition d'un large public les connaissances produites en collaboration avec les acteurs partenaires sur les dynamiques agricoles et rurales actuelles, ainsi que sur les innovations existantes et potentielles susceptibles de renforcer la résilience des habitants des zones arides et oasiennes.

Titre	Objectif général	Objectifs Spécifiques
Use of Conservation Agriculture in Crop-Livestock Systems (CLCA) in the Drylands for Enhanced water use efficiency, soil fertility and productivity in NEN and LAC Countries and others (ICARDA)	L'objectif du projet est d'accroître durablement la production et de renforcer la résilience climatique des communautés de petits agriculteurs et de leurs systèmes de production agro-pastoraux dans les zones arides.	Les résultats attendus du projet sont les suivants : 1. 3 000 petits exploitants agricoles touchés (dont au moins 40% de femmes et 20% de jeunes de moins de 35 ans), avec 2 100 d'entre eux adoptant directement des systèmes agricoles CLCA dans les quatre pays cibles, ainsi qu'une augmentation de la production et une amélioration du rapport coût-bénéfice grâce à la réduction des lacunes en matière de recherche et de développement. 2. Au moins six réseaux nationaux de recherche agricole (NARES), en plus des décideurs, des organisations non gouvernementales (ONG) et des partenaires des projets de prêt du Fonds international de développement agricole (FIDA) dans les quatre pays cibles, adoptant des outils et des méthodologies pour une prise de décision fiable et orientant les investissements vers des CLCA adaptées au contexte. 3. Au moins quatre systèmes d'innovation agricole efficaces – un dans chaque zone de mise en œuvre des quatre pays cibles – se sont regroupés pour favoriser une large adoption des pratiques d'agriculture de conservation au sein des systèmes intégrés de production agricole et d'élevage en zones arides.
Programme conjoint sur : l'accélération des progrès vers l'autonomisation économique des femmes en milieu rural - JP-RWEE (programme conjoint FAO, FIDA, ONU Femmes et WFP).	L'objectif général est de garantir les moyens de subsistance, les droits et la résilience des femmes rurales dans le cadre du développement durable.	Les effets du programme étaient : 1) une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des femmes rurales et de leurs ménages, contribuant ainsi à des systèmes alimentaires équitables et durables ; 2) une augmentation des revenus, du travail décent et de l'autonomie économique des femmes rurales afin de garantir leurs moyens de subsistance et de renforcer leur résilience ; 3) un renforcement de la voix et de l'autonomie des femmes rurales pour leur permettre une participation et un leadership pleins et égaux au sein de leurs

Titre	Objectif général	Objectifs Spécifiques
Pour un meilleur plaidoyer autour du Plan d'action national de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (UTAP)	Projet financé par le FIDA dans le cadre du Fonds d'Appui des Comités Nationaux de l'agriculture familiale (CNAF) à travers le Forum rural mondial. Les objectifs principaux du projet étaient : i) Relancer le rôle du CNAF en renforçant les capacités de ses Membres et Institutionnaliser le Plan d'Action de la DNUAF et ii) responsabiliser les parties prenantes concernées.	ménages, de leurs communautés, de leurs organisations et des systèmes de gouvernance ; et 4) des cadres juridiques, des politiques et des institutions sensibles au genre sont renforcés afin de créer un environnement propice permettant aux femmes rurales de garantir leurs moyens de subsistance, leurs droits et leur résilience. Les résultats étaient : 1.1 les bénéficiaires des sessions de formation (Membres du CNAF, les partenaires clés et les membres de la coalition) sont mieux formés sur les thématiques de la communication et donc capables de mener un plaidoyer autour du programme de la décennie jusqu'à 2018 ; 1.2 les bénéficiaires des sessions de formation sont outillés afin de pouvoir participer à l'élaboration des politiques publiques qui concernant l'agriculture familiale et son aptes à mobiliser des financements auprès des bailleurs de fonds permettant la mise en œuvre du PAN ; 2.1 une stratégie d'engagement des acteurs est mise en place ; 2.2 une feuille de route pour l'implémentation du PAN est élaborée.
Programme des organisations paysannes pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OpenACP) (UNMAGRI)	Augmenter le revenu et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'agriculture familiale en Afrique du Nord	1. Permettre aux petits producteurs et à leur entreprises de renforcer les compétences techniques pour une production de qualité et de développer des stratégies commerciales pour mieux se positionner dans la filière agropastorale et augmenter leur revenu ; 2. Renforcer les liens existants et promouvoir l'adhésion des OPL aux organisations des producteurs (ex. interprofession) actives au niveau national ou transnational pour participer aux décisions politiques et favoriser le dialogue avec les autorités économiques ; 3. Doter les OPL des petits producteurs de compétences organisationnelles pour travailler professionnellement et augmenter leur crédibilité/légitimité dans le contexte où elles évoluent.

Titre	Objectif général	Objectifs Spécifiques
		Composantes : 1) Renforcer les capacités des OPL dans la fourniture de services techniques et économiques ; 2) Améliorer le dialogue politique ; et 3) Renforcement des capacités institutionnelles

Tableau 22
Produits de connaissance

Projet	Document	Accessibilité	Source
PRODESUD II	Guide pratique pour la gestion et le développement des parcours collectifs : capitalisation de l'expérience tunisienne des parcours	https://www.scribd.com/document/925552503/Manuel-Pratique-Pour-Le-Developpement-Et-La-Gestion-Durable	RAP, Avril 2022. Paragraphe 131, Page 18
PRODESUD II	Note politique qui établit un cadre politique, réglementaire et institutionnel (sous forme Loi pastorale)	Cette note politique est documentée dans le rapport, qui précise que le projet de loi n'est pas encore validé ; le document lui-même n'est pas publié séparément.	RAP, Avril 2022. Paragraphe 132, Page 18
PRODESUD II	Activités de visibilité (1 films documentaire et un spot télévisé présentant les réalisations du projet)	Les produits sont mentionnés dans le rapport, mais ne sont pas publiés séparément en ligne.	RAP, Avril 2022. Paragraphe 168, Page 21
PRODESUD II	Atlas cartographiant toutes les réalisations de Tataouine depuis PRODESUD I (2003-2020), et un outil GIS cartographiant toutes les réalisations physiques à Douz.	Les produits sont mentionnés dans le rapport, mais ne sont pas publiés séparément en ligne.	RAP, Avril 2022. Paragraphe 229, Page 27
PRODESUD II	Policy Brief. Agro-pastoral Development and Local Initiatives Promotion Programme in the South-East II (PRODESUD II), Tunisia.	Le produit est récent et n'a pas encore été publié.	Partagé par la Division Regional NEN
PRODEFIL	Note capitalisation de l'expérience tunisienne sur la gouvernance pastorale	https://mel.cgiar.org/reporting/download/melspace/hash/e9806a8b54bad02ec8ea4f23f0d6bfcf/v/1ebcdcab430a5c26076b25af48aa0b29	RAP, Octobre 2023. Paragraphe 141, Page 25. Paragraphe 177, Page 29
PRODEFIL	Note de politique pour la gestion et l'administration des parcours	Le produit est mentionné dans le rapport, mais il n'est pas publié séparément.	RAP Octobre 2023. Paragraphe 115, Page 23
PRODEFIL	Capitalisation sur : l'approche d'appui aux jeunes diplômé et le processus de subvention en cascade (PAP-ENPARD/UE)	Ces études sont documentées dans le rapport, mais les documents ne sont pas accessibles ni publiés	RAP Octobre 2023. Paragraphe 141, Page 25

Projet	Document	Accessibilité	Source
PRODEFIL	Projet d'institutionnalisation du pôle de formation au sein du Technopôle du Sud	En attente de publication officielle	<i>RAP Octobre 2023. Paragraphe 115, Page 23</i>
PROFITS	4 guides de bonnes pratiques pour les pommiers, cerisiers, figuiers et pour les pratiques nutritionnelles	Les produits sont mentionnés dans le rapport, mais ne sont pas publiés séparément en ligne.	<i>Rapport supervision, Octobre 2025. Paragraphe 121, Page 21</i>
PROFITS	Un guide d'instituteurs et quatre vidéos ont été produits sur les aspects nutritionnels	Les produits sont mentionnés dans le rapport, mais ne sont pas publiés séparément en ligne.	<i>Rapport supervision, Octobre 2025. Paragraphe 121, Page 21</i>
PROFITS	Étude sur la révision du statut juridique des GDA	Le produit est mentionné dans le rapport, mais il n'est pas publié séparément.	<i>Rapport de supervision, PROFITS, novembre 2025, paragraphe 47, page 9</i>
PROFITS	Évaluation des opérations de remembrement foncier (AFA)	Le produit est mentionné dans le rapport, mais il n'est pas publié séparément.	<i>Rapport de supervision, PROFITS, novembre 2025, paragraphe 49, page 9</i>
PROFITS	7 études de filières porteuses (Cerise, pomme, figue, olives, PFNL, lait, viande rouge)	Les produits sont mentionnés dans le rapport, mais ne sont pas publiés séparément en ligne.	<i>Rapport : Rapport de supervision, PROFITS, novembre 2025, Appendice 2 (Tableau de l'exécution physique du PTBA-2025, activité A)</i>
PROFITS	Quatre guides de bonnes pratiques pour les pommiers, cerisiers, figuiers et pour les pratiques nutritionnelles,	Les produits sont mentionnés dans le rapport mais ne sont pas publiés.	<i>Rapport supervision, Octobre 2025. Paragraphe 121, Page 21</i>
PROFITS	Deux livrets promotionnels pour la filière cerise et figue	6000 exemplaires ont été imprimés en trois langues (Arabe, Français et Anglais) et distribués lors des événements	<i>Rapport supervision, Octobre 2025. Paragraphe 121, Page 22</i>
PROFITS	Deux histoires de réussite (PME fromagerie et AGR apiculture) ont été publiées		<i>Rapport supervision, Octobre 2025. Paragraphe 121, Page 21</i>
PROFITS	Trois histoires de réussites ont été filmées et publiées (PME fromagerie au bénéfice de deux jeunes filles diplômées, PME de fabrication de compost, et une AGR d'engraissement d'ovin)		<i>Rapport supervision, Octobre 2025. Paragraphe 121, Page 21</i>

Projet	Document	Accessibilité	Source
IESS	Guide méthodologique de l'approche de graduation	http://www.utss.org.tn/sites/default/files/Manuel%20d%27exploitation%20de%20Graduation%20IESS-Kairouan%20FR%20FINALE.docx_2.pdf	<i>RMP, Juillet 2025. Paragraphe 31 p.6</i>
IESS	Une fiche en dialecte tunisien sur les pratiques climato-intelligentes à l'usage des bénéficiaires de citernes	Le produit est mentionné dans le rapport, mais n'est pas publié séparément en ligne.	<i>RMP, Juillet 2025. Paragraphe 109 p.15</i>
IESS	Deux histoires pour enfants abordant la sécheresse, la gestion de l'eau et de l'énergie, dans un langage simple et adapté au milieu rural.	Les produits sont mentionnés dans le rapport, mais ne sont pas publiés séparément en ligne.	<i>RMP, Juillet 2025. Paragraphe 109 p.15</i>
IESS	Production de contenus (12 vidéos sur les actions et impacts du projet / Histoires de réussite / Séquences tournées lors de la mission FIDA sur des initiatives locales autour du genre, de la jeunesse et de l'inclusion social)		<i>RMP, Juillet 2025. Paragraphe 171 p.21</i>
IESS	site web bilingue et réseaux sociaux sont actifs pour la diffusion	https://www.iness.com.tn	<i>RMP, Juillet 2025. Paragraphe 164 p.21</i>

Le FIDA a développé, au niveau du portefeuille, un ensemble de produits de connaissance valorisant les résultats de ses projets tunisiens : des web-stories (PRODEFIL, PROFITS, IESS), des vidéos institutionnelles EN/FR, des success stories primées au IFAD Gender Award, et des produits d'engagement politique transversaux (fiches COVID-19, dialogue Tunisie/Kairouan, photobook 2024).

Accessibilité :

Vidéos : chaîne YouTube officielle du FIDA : <https://www.youtube.com/channel/UC1jb122eRD4KbiSoQ5c4PWg> ; rechercher « Tunisia » dans l'onglet

Vidéos de la chaîne pour retrouver l'ensemble des contenus

Web-stories : <https://www.ifad.org/en/all-stories> — utiliser le filtre pays « Tunisia ».

Photobook Rural communities in Tunisia connecting the dots : <https://www.ifad.org/documents/48415603/49744415/tunisia-photobook-2024.pdf/2c265427-5bbf-cb7d-47b4-d3a46e08d432?t=1730296060404>

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet disponibles

Tableau 23

Projets des autres PTF intervenant sur des thématiques similaires

PTF	Projet	Budget	Part du financement du bailleur	USD/EUR	Date effective	Date de clôture
BAD	Projet de valorisation des périmètres irrigués à travers le développement des chaînes de valeur (PVPI-DCV)	59,70	28,2	EUR	2017	2026
BAD	Programme d'assainissement des petites communes de moins de 10 000 habitants – phase I (PAPC-I)	163,3	75,0	EUR	2018	2028
BAD	Projet de développement et de promotion des filières agricoles dans le Gouvernorat de Zaghouan (PDPFA-GZ)	43,86	25,2	EUR	2019	2028
BAD	Projet d'appui d'urgence à la sécurité alimentaire (PAUSAT)	100	80	USD	2022	2026
BAD	Projet d'appui technique à la digitalisation et à l'innovation de la filière céréalière (Don en appui au projet PAUSAT)	0.45	0,385	USD	2023	2026
BAD	Projet d'appui au développement inclusif et durable de la filière céréalière (PADIDFIC)	117.5	87,1	USD	2023	2027
BM	Support to Job Creation in the Agri-Food Sector and Rural Space (Grant)	4	4	USD	2025	2026
BM	Second Additional Financing to Tunisia Emergency Food Security Response Project	220	300	USD	2024	2026
BM	Tunisia Emergency Food Security Response Project	130	130	USD	2022	2026
GIZ	Innovations pour la santé des sols et l'agroécologie (Soil Matters)	28,4		EUR	2025	2030
GIZ	Renforcement de la Résilience climatique à travers la Gouvernance des Ressources Naturelles (ReGnR)	17,5		EUR	2023	2028
GIZ	Renforcement de la gouvernance de l'eau (REGLEAU)	5,5		EUR	2025	2028
GIZ	Projet d'Appui à la Gouvernance Environnementale et Climatique pour une Transition Ecologique en Tunisie (PAGECTE)	12,8		EUR	2024	2028
UE	Appui au développement durable dans le secteur de l'agriculture et de la pêche artisanale en Tunisie (ADAPT)	44,4	44,4	EUR	2020	2028
UE	ADAPT Céréale	24,8	24,8	EUR	2023	2027

UE	Suivi et documentation de l'avancement des réformes vers un système alimentaire durable, soutenues par les programmes d'Appui au Développement Rural (PADR) et d'Appui à la Compétitivité et aux Exportations (PACE)	5,2	5,2	EUR	2022	2026
UE	Renforcement de la résilience alimentaire de la Tunisie	88,5	20,5	EUR	2023	2027
UE	Programme d'Amélioration des performances dans le réseau de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux	82,9	12,4	EUR	2021	2029
UE	Projet de Développement Agricole et Rural Autour des Lacs collinaires (DARAL)	38,6	15,6	EUR	2023	2030

Source: sites web des PTF

Tableau 24

Cartographie des parties prenantes

Type d'organisation	Nom du Partenaire	Projet	Rôle
Institution publique nationale	Association Foncière Agricole (AFA)	PROFITS, IESS, PRODESUD II	Chargée de mettre en œuvre le remembrement des terres
Institution publique nationale	Centre national d'études Agricole (CNEA)	PROFITS, IESS	Mobilisation et gestion de l'Assistance Technique
Institution publique nationale	Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB)	PROFITS	Appui technique pour la mise en œuvre de l'AOC des filières cerise, pomme et figue.
Institution publique nationale	Direction Régionale des Affaires Sociales (DRAS)	PROFITS, IESS, PRODESUD II	Appui au ciblage des femmes et des jeunes dans le cadre du PROFITS, partenaire avec l'UTSS pour le renforcement des capacités des ménages ruraux défavorisés et pour l'appui à des activités génératrices de revenus dans le cadre du IESS et appui à la création des AGR notamment chez les femmes dans le cadre du PRODESUD II
Institution publique nationale	Direction régionale de l'équipement et de l'habitat (DREHAT)	PROFITS, PRODEFIL, PRODESUD II	Appui et suivi de la mise en œuvre des infrastructures (construction des unités de valorisation et aménagement des pistes) dans le cadre du PROFITS, supervision volets infrastructures routières et bâtiments dans le cadre du PRODEFIL et appui et suivi de la mise en œuvre des infrastructures dans le cadre du PRODESUD II
Institution publique nationale	Ministère des Affaires Sociales (MAS)	IESS	Partenaire stratégique dans le cadre d'une convention entre le MARHP, le MAS, et l'UTSS qui prévoit la mise en place d'un comité de suivi de la graduation au niveau national.
Institution publique nationale	Office de développement du	PROFITS	Formation en entrepreneuriat

Type d'organisation	Nom du Partenaire	Projet	Rôle
	Nord-Ouest (ODNO)		
Institution publique nationale	Office de l'élevage et des pâturages (OEP)	PRODEFIL, PRODESUD II, PROFITS et IESS	PRODEFIL - Gestion des parcours et amélioration pastorale dans le cadre du PRODEFIL et PRODESUD II, Assurer l'accompagnement des promoteurs d'AGR en élevage et soutenir les filières lait et viande dans le cadre de PROFITS et Chargé de la mise en place et de l'accompagnement de la plantation de méteil au profit de 100 petits agri-éleveurs situés à l'intérieur et à proximité des PPI dans le cadre de IESS
Institution publique nationale	Centre national des Études Agricoles (CNEA)	PRODEFIL	Assistance technique à l'UGO
Institution publique nationale	Technopole de Médenine	PRODEFIL	Centre régional de formation
Institution publique nationale	Institut des Régions Arides de Médenine (IRA – Médenine)	PRODESUD II	Capitalisation des réalisations dans le domaine pastoral et la proposition d'orientations stratégiques nationales pour le développement d'écosystèmes pastoraux et appui méthodologique en matière de mise en repos des parcours collectifs et renforcement des capacités dans le cadre du PRODESUD II et Recherche-développement, diffusion des résultats dans le cadre de PRODEFIL
Organisation non gouvernementale tunisienne	Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS)	IESS	Partenaire du projet pour la mise en place de l'approche Graduation ; l'alphabétisation fonctionnelle ; initiateur de centres éducatifs (alphabétisation, télécentres, préscolaire) ; opérateur des AGR et du guide Graduation ; co-responsable de l'approche GALS ; Programme de sensibilisation nutritionnelle et d'hygiène/santé.
Organisation non gouvernementale internationale	Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC)	IESS	Appui au projet IESS pour le développement de la méthodologie et des outils concernant la graduation
Institut de recherche	Institut National Agronomique de Tunisie (INAT)	PROFITS, Massire	Réalisation de l'étude de référence sur la situation alimentaire et nutritionnelle des enfants d'âge scolaire à Siliana, fournissant des données de base pour le suivi du projet et l'orientation des actions futures en collaboration avec le PAM et l'une des institutions de recherche ayant participé dans le projet Massire
Institut de recherche	Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)	Massire	Responsable du volet eau dans le projet Massire

Type d'organisation	Nom du Partenaire	Projet	Rôle
Institut de recherche	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)	Massire	Gestionnaire du projet Massire
Institut de recherche	Institut de l'Olivier (IO)	PROFITS	Conduction d'enquêtes auprès des producteurs, travaux de caractérisation morphologique et moléculaire des variétés d'oliviers, ainsi que les études de marché des olives.
Institut de recherche	Centre Régional de Recherche en Horticulture et Agriculture Biologique (CRRHAB)	PROFITS	Chargé de réaliser six études de faisabilité pour la certification et la labellisation, dont trois ont été engagées avant l'expiration de la convention.
Privé	GIFRUIT	PROFITS	Contribuer à l'élaboration et à la mise à disposition du plan de conduite des vergers destiné à être utilisé dans le dispositif d'appui-conseil
Privé	GIV-Lait	PRODEFIL, PROFITS	Animation et collecte de données sur les filières animales, appui technique spécifique dans le cadre de PRODEFIL et Intègre et encadre les activités de labellisation pour les filières viande et lait dans le cadre du PROFITS
International organisation	The International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA)	PRODESU D II	Travaux de recherche sur la gestion des parcours et le code pastoral
UN	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	PROFITS	Promotion de meilleures pratiques alimentaires et nutritionnelles, en appuyant les activités de sensibilisation / création de jardins et cantines scolaires dans les écoles pilotes
UN	Food and Agriculture Organizations (FAO)	IESS	Etude sur l'aptitude climatique de l'olivier, les cultures maraichères et les céréales, en cours de finalisation.

Source: équipe d'évaluation

Efficacité

Tableau 25
Réalizations concernant la nutrition

Projet	Produits	Cible révisée	Réalisation	Taux de réalisation
PROFITS	Cantines et jardins scolaires	5	5	100%
IESS ¹⁴⁶	Formations et Sensibilisatoins	800 personnes	466 personnes	58.2%

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet disponibles

Tableau 26
Réalizations télécentres et centre préscolaire

Projet	Produits	Cible initiale	Cible révisée	Réalisation	Taux de réalisation
IESS	Télécentres	2	2	2	100%
	Centre préscolaire	3	3	1	33%

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet disponibles

Tableau 27
Synthèse des Plans de développement participatifs et Plans de gestion des parcours développés

Projet		Plans réalisés	Plans prévus	Taux de réalisation
PRODESUD II	Plans de développement participatifs	9	29 prévu au niveau des UST revu à 9 plans de délégation ¹⁴⁷	100%
	Plans de gestion des parcours	29	31	107%
PRODEFIL	Plans de développement local	29	32	110%
	Plans de gestion des parcours	3	3	100%

Source: Rapport d'achèvement des projets

Tableau 28

État d'avancement unité de transformation PROFITS

Projet	Secteur/Filière	Activités	Capacité Estimée	Capacité réelle	État d'avancement
PROFITS	Kesra				
	Figues	Renforcement d'une unité de séchage et de fabrication de confitures de figues (SMSA femmes)	1 T/j	1 T/j	Opérationnelle sans appui financé du projet
	Olives	Construction d'une unité de trituration	60T/j	30 T/j	Non réalisé/annulé
	Rouhia				
	Pommes	Unité de conditionnement et de stockage frigorifique	400 T	200 T	Ordre de service de commencement livré
	Viande rouge	Mise à niveau d'un abattoir			Non réalisé/annulé
	Makthar				
	Cerises	Unité de conditionnement et stockage de cerises	400 T	200 T	Chambres frigo installée et réceptionnée, installation électrique réceptionnée OS donné à l'entreprise pour installer l'unité d'emballage et calibrage en cours mais non opérationnelle
	Viande ovine	Mise à niveau d'un abattoir			Non réalisé/annulé
	Siliana Sud				
	Olives	Unité de trituration et d'embouteillage d'huile d'olive bio (variété Oueslati)	1 T/j	30 T/j	Bâtiment non réceptionné Matériels non réceptionnés
	PFNL	Unité d'extraction d'huile essentielle de romarin (formation au CFPAM)			Opérationnelle

Source: IOE sur la base des informations fournies par l'équipe de projet

Encadré 9

La bouchonneuse : Une innovation technologique au service de la résilience agro-pastorale

Le FIDA définit l'innovation comme une nouvelle modalité d'action ou un nouveau produit apporté pour la première fois dans un contexte donné afin d'améliorer la performance et de résoudre des problèmes de pauvreté rurale. L'introduction des bouchonneuses de biomasse (ou presses à granulés) par le projet CLCA (ICARDA), en collaboration avec le projet PRODESUD-II, illustre parfaitement cette définition à travers trois échelles d'impact :

- **Échelle des ménages (Micro)** : Autonomisation et réduction de la pénibilité. L'utilisation de ces machines permet de produire localement un aliment pour bétail de haute qualité à

moindre coût, réduisant la dépendance aux aliments concentrés du commerce, souvent inaccessibles. Pour les femmes et les jeunes ruraux, cette mécanisation allège considérablement la charge de travail liée à la préparation manuelle des rations alimentaires et crée des opportunités d'emplois verts (agripreneurs).

- **Échelle des associations et des territoires (Meso)** : Nouveaux modèles économiques. L'innovation repose sur la mise en place de modèles d'affaires territoriaux où des coopératives (SMSA) ou des groupements (GDA) gèrent les machines comme un service de proximité. Par exemple, à Tataouine (Kerchew), l'association « El Kayrat » (60 membres dont 20 femmes) gère une unité capable de produire jusqu'à 2 tonnes par jour d'aliments densifiés. Ces unités structurent des chaînes de valeur courtes en valorisant les sous-produits locaux comme les grignons d'olive, la pulpe de cactus, la paille ou le foin.
- **Échelle environnementale et nationale (Macro)** : Gestion durable des ressources et climat. Sur le plan environnemental, la production de « bouchons » alimentaires favorise la valorisation de la biomasse agricole et réduit la pression de pâturage sur les parcours steppiques dégradés, facilitant ainsi leur régénération naturelle (Gdel). Cette transition vers des systèmes d'alimentation circulaires renforce la résilience climatique des exploitations face aux sécheresses récurrentes en Tunisie.

En chiffres : À l'échelle nationale, 14 bouchonneuses (petits et grands modèles) ont été déployées, principalement dans les gouvernorats de Kasserine et Tataouine, transformant des résidus agricoles autrefois perdus en leviers de croissance économique durable.

Source: équipe d'évaluation

Impact

Tableau 29

Méthodologie études d'impact disponibles

Projet	Données disponibles	Méthodologie
PRODESUD I et II	Etude d'impact RIA (2021)	Comparaison entre ménages bénéficiaires (groupe de traitement) et non bénéficiaires (groupe témoin).
		Enquête ménages : 1 746 foyers dont 863 bénéficiaires (33 imadas de Tataouine (608 ménages) et de Douz (255 ménages)) et 880 témoins (15 imadas : 656 ménages à Médenine et 224 ménages à Kébili) .
		Méthodologie quasi-expérimentale basée sur l'appariement par score de propension (PSM) et l'estimation de l'effet moyen du traitement sur les traités (ATET) à l'aide du modèle IPWRA. ¹⁴⁸ Les données quantitatives sont complétées par une analyse qualitative (36 focus groups et 25 entretiens avec des acteurs clés).
PRODEFIL	Etude d'impact sur la base d'indicateurs d'effets (2023)	Comparaison entre ménages bénéficiaires (groupe de traitement) et non bénéficiaires (groupe de contrôle).
		Enquête ménages : 1 169 individus dont 641 bénéficiaires (22% de femmes) et 528 non bénéficiaires (30% de femmes). Les listes des enquêtes préparées selon quatre variables de quotas (genre, délégations, Imad et type d'activité).

Projet	Données disponibles	Méthodologie
		Analyse basée sur les indicateurs du cadre logique et les Indicateurs de Base Relatifs aux Effets du FIDA (IBRE). L'analyse des indicateurs sélectionnés se base sur la combinaison de quatre sources de données : le dispositif suivi-évaluation du projet ; l'enquête auprès des ménages ; l'enquête auprès des OPB (GDA/SMSA) ; les entretiens avec l'équipe du projet.

Source: équipe d'évaluation

Tableau 30

Résumé des informations disponibles dans les études d'impact concernant la production, la diversification des revenus et la participation au marché

Dimension	Résumé
Diversification des sources de revenu	PRODESUD a appuyé 254 PME dans l'élevage, l'agro-alimentaire et l'artisanat, PRODEFIL a quant à lui créé 797 AGR/PME générant 987 emplois permanents contre une cible de 900. Toutefois, les résultats apparaissent mitigés, plusieurs entretiens signalent que certains microprojets et PME présentent des performances limitées à la clôture du projet, et que les AGR portées par les jeunes sont souvent peu pérennes. Dans certains cas, les bénéficiaires évoquent beaucoup d'efforts pour des gains modestes. À titre d'exemple, pour PRODESUD, les revenus dégagés varient entre 300 DT/mois (petit élevage ovin) et 1 300 DT/mois (poulet de ferme) ¹⁴⁹ . À l'inverse, certaines AGR montrent un effet levier positif suggérant des opportunités de diversification, mais avec des niveaux de réussite variables.
Amélioration de la production agricole	Les projets ont investi dans les actions de CES ainsi que dans la réhabilitation et l'extension des périmètres irrigués. L'étude géospatiale montre une augmentation des surfaces agricoles. Ces interventions ont permis d'améliorer l'accès à l'eau dans un contexte aride. Les résultats sont particulièrement visibles en oléiculture, PRODESUD montre une augmentation de 110% ¹⁵⁰ du rendement de l'olivier chez les bénéficiaires par rapport au groupe témoin et PRODEFIL enregistre une hausse de 33% du rendement moyen, au-delà de la cible initiale de 10%. ¹⁵¹ Sur le terrain, les participants au projet confirment ces améliorations, le tour d'eau est passé de 21 jours à 8 jours. L'électrification a aussi facilité le développement des exploitations, permettant d'agrandir les surfaces cultivées et de diversifier les productions. Toutefois, même si la capacité de production a augmenté, les bénéfices restent parfois limités. Plusieurs producteurs rencontrés soulignent que le coût de l'eau réduit fortement la rentabilité et l'absence de solutions énergétiques adaptées (panneaux solaires) pèse sur les charges d'exploitation en raison du coût élevé de l'électricité.
Amélioration du système pastorale	Dans le cas de PRODESUD, l'estimation de l'augmentation du disponible fourrager atteignant près de 10 millions d'unités fourragères (UF) en année de croisière, ce qui représente un bénéfice de l'ordre de 416,2 dinars/éleveur/an. ¹⁵² PRODEFIL enregistre également une hausse du disponible fourrager de 105%, accompagnée d'une amélioration de l'indice de richesse floristique estimée à 38%. ¹⁵³ Les observations de terrain confirment ces résultats : les zones mises en repos présentent une couverture végétale plus dense et plus verte, et les forages, puits pastoraux, citernes, abreuvoirs et ombrières visités sont fonctionnels et bien entretenus. L'amélioration de la couverture végétale est confirmée également par l'étude géospatiale qui figure en annexe. Ces gains écologiques ont eu un impact direct sur la productivité animale. PRODEFIL enregistre une réduction du taux de mortalité du cheptel ovin-caprin de 20%, dépassant la cible initiale de 10%. ¹⁵⁴ Les ménages bénéficiaires déclarent en moyenne 23 naissances annuelles d'animaux, contre 9 chez les non-bénéficiaires. De même, PRODESUD montre une augmentation de 114% ¹⁵⁵ du nombre d'animaux nés par rapport au groupe témoin. ¹⁵⁶ Sur la plan économique, les effets sont significatifs, PRODESUD enregistre une

Dimension	Résumé
	hausse de 65% ¹⁵⁷ de la valeur totale de la production animale, soit l'équivalent de 882 DT. De son côté, PRODEFIL montre une augmentation de 175 DT de la valeur de la production de viande ovine et caprine chez les participants au projet par rapport au groupe témoin.
Participation au marché	Les gains de production se sont traduits par des effets de marché mesurables, mais limités. Dans le cas de PRODESUD, l'étude d'impact montre que les participants au projet enregistrent une augmentation de 80% ¹⁵⁸ de la valeur des ventes de bétail par rapport au groupe témoin (soit environ 2 076 DT et 2 119 USD déflatés de 2015 en PPA) et vendent une part légèrement plus importante de leur production totale de bétail (environ 4% ¹⁵⁹). Ces résultats indiquent que les gains de productivité ont été en partie convertis en gains commerciaux. Toutefois, la participation au marché en tant que telle n'est pas significativement affectée, de plus la commercialisation ne constituait pas une priorité du projet. Dans le cas de PRODEFIL, l'étude d'impact montre un meilleur accès aux routes pour les ménages bénéficiaires (4 points de pourcentage en plus), traduisant une amélioration des conditions physiques d'accès aux marchés. Néanmoins, les gains économiques demeurent faibles, notamment en raison des épisodes de sécheresse ayant affecté la productivité oléicole et les restrictions liées à la COVID-19 qui ont pu limiter la participation aux marchés. ¹⁶⁰

Source: études d'impact PRODESUD I et II et PRODEFIL

Genre

Encadré 10

Approche genre dans les différents projets du FIDA

- **PRODESUD II** – le rapport d'achèvement indique que la dimension genre n'a pas été inscrite dans les objectifs du programme du fait du contexte très masculin de l'élevage pastoral géré essentiellement par les hommes. En effet, les femmes chefs d'exploitation, ne dépassent pas les 10%, malgré leur présence plus importante que celle des hommes dans l'exploitation. Pour combler cette lacune, une composante de promotion des initiatives économique locale et de l'emploi a été créée représentant 10% du coût total du programme. Cela s'est traduit par la création d'AGR et des PME principalement dans le secteur agricole et plus particulièrement l'élevage (ovin, caprin, avicole, serres...) et dans une moindre mesure l'artisanat. Cette composante a ciblé principalement les femmes où elles représentent de fait près de 80% des bénéficiaires.
- **PRODEFIL** – le projet a développé un plan d'action genre. Les actions concernant les femmes ont porté principalement sur la promotion d'un accès privilégié pour les femmes et les jeunes aux financements (5 points bonus pour les projets portés par des femmes et des jeunes) et a mis en place des AGR exclusivement féminines (aviculture familiale, culture sous abri-serre, élevage de chèvres laitières). Il a facilité l'accès au marché pour les bénéficiaires des AGR et PME (participation aux foires et organisation de campagnes publicitaires). Il a mis en place des mécanismes inclusifs d'accès directs et sans tutelle pour les femmes.
- **PROFITS** – Le projet avait fixé un objectif de 30% de femmes parmi les bénéficiaires. Les activités du projet se concentrent principalement sur l'autonomisation économique des femmes. Comme PRODEFIL, le projet a prévu que lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'affaires une préférence sera donnée au financement des plans d'affaires présentés par des femmes. À noter que le projet à mi-parcours n'avait pas encore élaboré un plan d'action genre, qui a été développé tardivement.
- **IESS** – le projet est censé être transformateur en matière de genre et a développé un plan d'action genre. Le document de conception prévoit un objectif de 50% de femmes parmi les bénéficiaires. Le genre est pris en compte dans la sélection à deux niveaux : i) d'une part dans l'identification des **familles nécessiteuses et à revenu limité** la stratégie de

ciblage prévoit que dans chaque ménage les différents membres soient "coachés" selon l'approche de système d'apprentissage interactif GALS (Gender Action Learning System) pour faire émerger des idées d'activités génératrices de revenu (AGR) au profit des membres actifs, avec une priorité particulière sur les femmes et les jeunes ; ii) d'autre part, dans la sélection **des petites exploitations agricoles familiales**, le ciblage donnera la priorité aux exploitations appartenant ou gérées par des femmes et des jeunes.

- **DINAMO** - le projet est censé être transformateur en matière de genre et a développé un plan d'action genre. La prise en compte du genre repose sur : une cible de 40% pour les femmes parmi les bénéficiaires ; ii) un ciblage prioritaire des femmes pour les AGR, avec une attention distinctive aux femmes en charge des soins des enfants handicapées ; iii) l'utilisation de l'approche GALS pour encourager une évolution progressive des normes sociales en rééquilibrant les relations femmes/hommes ; iv) des programmes d'alphabétisation fonctionnelle pour environ un tiers des femmes qui seront formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises.

Source: équipe d'évaluation

Tableau 31

Résultats des projets dans le domaine de l'autonomisation des femmes

Projet	Femmes soutenues pour la création d'AGR/PME	Formations sur activités productrices de revenus et gestion des entreprises	Formations sur technologies de production végétale et animale	OPA féminines créées
PRODESUD II	275	332	69	11 GDA et 1 SMSA
PRODEFIL	566	404	1029	2 GDA et 2 SMSA
PROFITS	ND	861	ND	ND
IESS	189	202	ND	ND

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet disponibles

Encadré 11

Amélioration de l'accès à l'eau – témoignage

Dans le cadre du projet PRODESUD II à Tataouine, les membres d'un GDA rencontré ont souligné l'impact socio-économique de la réalisation d'un forage et d'une piste permettant d'améliorer significativement l'accès à l'eau potable et à l'eau d'irrigation. Selon ces témoignages, l'intervention a contribué à une dynamique de repeuplement et de relance économique locale : le nombre de ménages est passé de 10 à 20 en cinq ans, accompagné de l'émergence de points de vente, de la création de 11 nouveaux puits et du retour progressif des jeunes au village. L'amélioration de l'accès à l'eau a également entraîné un allègement significatif de la corvée de l'eau pour les femmes, améliorant leurs conditions de vie et libérant du temps pour d'autres activités domestiques, économiques ou communautaires.

Source: équipe d'évaluation

Durabilité

Encadré 12

Les incitations de l'APIA pour les investissements agricoles : étapes clés et avantages

L'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA), créée en 1982, a pour mission de promouvoir l'investissement agricole privé, d'accompagner les promoteurs et d'octroyer des encouragements financiers et fiscaux. Le tableau ci-dessous donne une description des services fournis.

Type d'incitation	Description
Avantages fiscaux	– Suspension de la TVA sur les équipements fabriqués localement. – Exonération des droits de douane et suspension de la TVA sur les équipements importés sans équivalent local. – Déduction des revenus agricoles de l'assiette de l'impôt pendant les dix premières années.
Avantages financiers (primes)	– Prime de 15 à 30% pour les secteurs prioritaires et le développement régional. – Prime spécifique de 50% pour les composantes d'investissement liées à : • Conservation des eaux et des sols (CES) • Équipements d'économie d'eau • Énergies renouvelables

	• Compostage et semis direct • Plantation d'arbustes fourragers (cactus)
Accompagnement des jeunes	– Pépinières d'entreprises (Business Incubator, Farmer Business School). – Formation des jeunes promoteurs et appui à l'élaboration des plans d'affaires. – Orientation vers les crédits bancaires adaptés (STB, BTS).
Étapes clés pour bénéficier des primes	1. Dépôt de la déclaration d'investissement avant le début des travaux. 2. Demande écrite auprès de l'APIA dans un délai d'un an, accompagnée d'une étude de faisabilité. 3. Schéma de financement incluant un minimum de fonds propres (10% pour la catégorie A, 30% pour la catégorie B). 4. Situation fiscale régulière et justificatifs fonciers (titre de propriété, contrat de location, autorisations). 5. Rapport annuel sur l'état d'avancement du projet.

Source: site APIA

Gestion de ressources naturelles et adaptation au changement climatique

Tableau 32

Mise en repos parcours collectifs et privés

Projet		Cible initiale	Cible révisée	Réalisation	Taux de réalisation
PRODESUD II	Parcours collectifs	144 000 ha	144 000 ha	85 500 ha	80%
	Parcours privés	17 000 ha	n.d.	11 874 ha (créés et sauvegardés) et 2315 ha (consolidés)	100%
PRODEFIL	Superficie de parcours mis en repos	44 000 ha ¹⁶¹	29000 ha	22826 ha	79%

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet

Tableau 33

Remembrement foncier

Projet	Cible initiale	Cible révisée	Réalisation	Taux de réalisation
PRODESUD II	n.d	n.d	1500 ha	
PROFITS	5000 ha	5400 ha	3841 ha	71%
IESS ¹⁶²	5000 ha	5000 ha	3375 ha	68%

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet

Tableau 34

Formations en techniques de production

Projet		Cible initiale	Cible révisée	Réalisation	Taux de réalisation
PRODESUD II	Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production végétale	600	600	185	31%

PRODEFIL	Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production végétale	n.d	753	816	108%
	Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production animale	n.d	7750	758	10%

Source: équipe d'évaluation sur la base des documents de projet

Performance du Gouvernement

Encadré 13

Le système de suivi INJEZ : quand une ambition nationale se confronte aux réalités du terrain

Le système INJEZ, a été Conçu par le Centre National de l'Informatique (CNI) et a été déployé dans plusieurs projets financés par le FIDA (comme PRODEFIL, PROFITS, IÉSS et PRODESUD-II) avec une ambition claire : devenir la plateforme nationale unique pour le suivi et l'évaluation des projets publics. L'idée semblait prometteuse : centraliser sur un seul outil le suivi physique et financier, la gestion des marchés et la production de rapports conformes aux standards internationaux. L'objectif était de donner une vision cohérente et unifiée de l'ensemble du cycle des projets, de la planification jusqu'au paiement.

Mais sur le terrain, les choses se sont compliquées. La conception du système s'est avérée trop complexe pour les équipes opérationnelles, qui ont eu du mal à s'en servir. S'ajoutaient à cela des bugs récurrents, empêchant la génération d'états financiers et physiques fiables. Et surtout, le besoin d'une connexion internet haut débit – souvent absente ou trop faible dans les zones rurales – a fini par rendre l'outil inutilisable.

Face à ces blocages, les Unités de Gestion (UGO) n'ont pas eu d'autre choix que de revenir à des solutions plus simples et plus flexibles, comme Excel ou Access. Ces outils, bien que moins sophistiqués, leur ont permis de maintenir une comptabilité fiable et de renseigner correctement les indicateurs de suivi.

Au final, l'échec du déploiement d'INJEZ souligne une leçon essentielle pour les projets à venir : il est crucial de choisir dès le départ des logiciels comptables et des systèmes de suivi-évaluation à la fois robustes et adaptés aux réalités du terrain. Sans cela, la gestion des données reste fragile, et l'ambition de modernisation bute sur des obstacles pratiques.

Source: équipe d'évaluation

Tableau 35

Indicateurs de gestion financière et d'exécution

Indicateurs de gestion financière et d'exécution	Notes moyennes				Moyenne
	PRODESUD II	PRODEFIL	PROFITS-Siliana	IEES-Kairouan	
Taux de décaissement acceptable	2.50	3.89	2.40	2.75	2.88
Qualité de la gestion financière	3.83	4.00	3.70	3.5	3.76
Qualité et rapidité de l'audit	3.83	3.44	3.00	3	3.32
Fonds de contrepartie	3.83	4.00	3.80	4	3.91
Respect des clauses restrictives du prêt	4.17	4.22	5.00	4.25	4.41
Passation des marchés	4.17	4.33	3.90	4	4.10
Moyenne totale	3.72	3.98	3.63	3.58	3.73

Source: Élaborée par l'équipe d'évaluation sur la base d'outils économique en ligne du FIDA

Étude géospatiale

I. Introduction

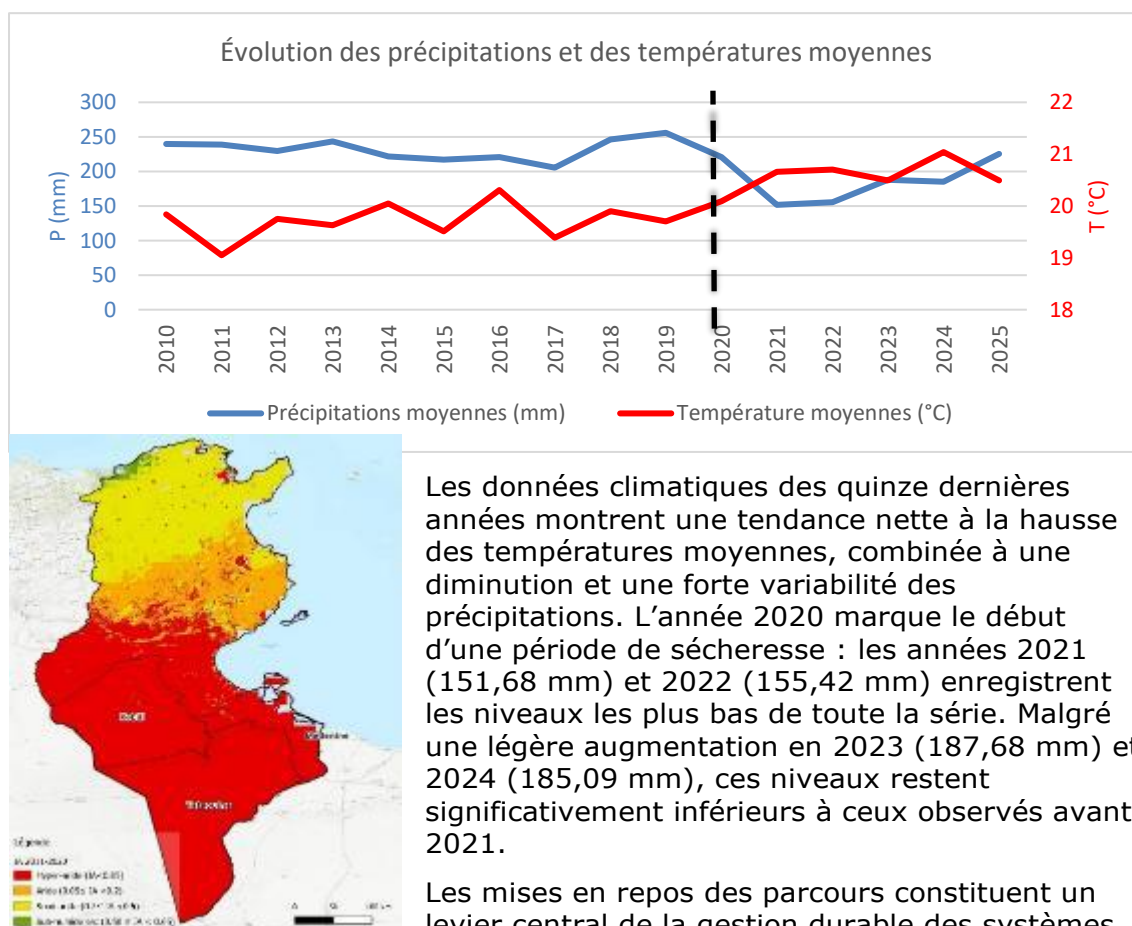
Cette étude géospatiale a été réalisée pour appuyer l'évaluation des projets PRODESUD II et PRODEFIL. Elle vise à enrichir l'analyse en fournissant une lecture spatiale des interventions, afin de mieux comprendre leurs effets sur les ressources naturelles, les systèmes agro-pastoraux et les conditions de vie des ménages du sud tunisien.

Les projets ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations rurales à travers :

- **Renforcer la résilience des systèmes agro-pastoraux**, en soutenant la restauration des terres, la mise en repos des parcours et les pratiques de gestion durable des ressources naturelles.
- **Sécuriser l'accès à l'eau** pour les ménages et les activités productives à travers la réalisation d'ouvrages hydrauliques (citerne, AEP, puits)
- Soutenir les organisations locales et les initiatives économiques (GDA/SMSA, AGR/PME)

Le contexte climatique du sud de la Tunisie est marqué par une forte aridité, une variabilité importante des précipitations, des températures élevées et une pression croissante sur les ressources en eau. Dans ces conditions, les interventions visant à l'amélioration des systèmes agro-pastoraux jouent un rôle essentiel pour réduire la vulnérabilité des ménages et maintenir la productivité des terres.

Figure 8 :
Indice d'aridité (médiane sur 2011-2020). Source : Earth Map (Prec ECMWF Land / PET MODIS)



pastoraux. Elles permettent la régénération végétale, réduisent la pression pastorale, améliorent la couverture du sol et renforcent la résilience des parcours face aux sécheresses récurrentes. Les études scientifiques confirment que la mise en repos favorise l'augmentation de la biomasse et la diversité floristique, en laissant le temps aux espèces herbacées de se réinstaller.¹⁶³ Les aménagements de conservation des eaux et des sols, tels que les gabions, jessoessours et tabias, jouent un rôle complémentaire dans le renforcement des systèmes agro-pastoraux. Ils favorisent l'infiltration de l'eau et limitent l'érosion, créant ainsi des conditions favorables au développement de la végétation.

Par ailleurs, les aménagements hydrauliques (citernes, puits, AEP) et les périmètres irrigués contribuent à sécuriser l'accès à l'eau pour les ménages et les activités productives. Ils permettent de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face à la variabilité climatique, tout en soutenant la diversification des revenus agricoles.

II. Données utilisées

L'étude s'appuie sur les données SIG officielles mises à disposition sur Geonode et transmises au FIDA en janvier 2020. Ces données constituent la base principale de l'analyse spatiale.

Les données disponibles couvrent plusieurs thématiques telles que les infrastructures hydrauliques, les aménagements pastoraux, les ouvrages CES, le développement économique et institutionnel. Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des couches téléchargées et vérifiées par l'équipe d'évaluation.

Toutefois, il convient de souligner certaines limites :

- Les données disponibles ne couvrent pas l'ensemble des interventions réalisées par les projets. Plusieurs couches sont manquantes, malgré les demandes formulées auprès des projets.
- Par ailleurs, certaines couches sont fournies sous des formats géométriques qui ne correspondent pas à la nature réelle des interventions. C'est notamment le cas des périmètres irrigués et des zones de mise en repos de PRODEFIL, transmis sous forme de points alors qu'il s'agit d'unités spatiales étendues nécessitant des polygones pour une analyse géospatiale fiable. Cette contrainte a nécessité la création de polygones approximatifs afin de pouvoir mener l'analyse.

Couches - PRODESUD	Type	Nb d'entrée	Surface /Longueur
Infrastructures hydrauliques et pastorales			
Eau			
• Water pipes	Ligne	19	49 m
• Périmètres irrigués	Polygone	6	339 ha
Gestion des ressources naturelles et pastorales			
Restauration et aménagement des terres			
• Mise en repos des parcours privés et collectifs	Polygone	107	129 964 ha
• Restauration végétale	Polygone		1049 ha
• Ombrières	Point	31	
Conservation des eaux et des sols (CES)			
• Ouvrage d'épandage	Ligne	3	5.45 km
• Nivellement 300 ha	Ligne	1	8.6 km
• Protection contre l'ensablement	Ligne	94	97 km
Développement économique et institutionnel			
• GDA	Point	4	

Couches - PRODEFIL	Type	Nb d'entrée	Surface /Longueur
Infrastructures hydrauliques et pastorales			
Eau			
• Aménagement du réseau AEP	Ligne	7	6,7 km
• Création de citerne privé	Point	18	
• Aménagement de citerne publique	Point	96	
• Puits publics et privés (approfondissement, aménagement et équipement)	Point	77	
• Création de réservoirs et de potences	Point	14	
• Unités de dessalement	Point	2	
• Aménagement de sources d'eau	Point	2	
• Périmètres irrigués	Point	4	
• Point d'eau pour le bétail (forage)	Point	4	
• Travaux d'électrification	Point	8	
• Équipement en énergie photovoltaïque	Point	10	

Couches - PRODEFIL	Type	Nb d'entrée	Surface /Longueur
Gestion des ressources naturelles et pastorales			
Restauration et aménagement des terres			
● Mise en repos des parcours privés et collectifs	Point	12	13 500 ha
● Création d'une pépinière	Point	1	
● Renforcement du parc national Sidi Toui	Point	3	
● Ombrières	Point	42	
Conservation des eaux et des sols (CES)			
● Jessour et tabias	Point	26	
● Gabion	Point	9	
● Lutte contre l'ensablement sur 20 km	Point	1	
Infrastructures rurales - Pistes			
● Aménagement et revêtement des pistes	Ligne	8	142.4 km
Développement économique et institutionnel			
● GDA	Point	7	
● AGR-PME	Point	5	

III. Méthodologie

L'analyse géospatiale est basée sur une combinaison d'outils et d'approches complémentaires. Dans un premier temps, les données disponibles ont été préparées et harmonisées sous QGIS (polygones d'intervention, points GPS, limites des zones), puis utilisées pour produire les cartes thématiques.

Une vérification visuelle a été réalisée sur Google Earth Pro afin d'observer l'évolution des sites avant et après intervention des projets afin de confirmer les aménagements et identifier les changements visibles dans le couvert végétal.

L'analyse qualitative des périmètres irrigués et des mises en repos s'est fondée sur les indicateurs suivants disponibles sur Earth Map¹⁶⁴:

L'indice de végétation par différence normalisée (NDVI) est un indicateur utilisé en télédétection pour mesurer la présence et la vitalité de la végétation à partir d'images satellites, dans notre cas des images Landsat 7/8 à 30m. Il s'exprime par une valeur comprise entre -1 et +1:

- Des valeurs proches de 0 ou négatives indiquent généralement des sols nus, des zones urbaines ou des roches.
- Des valeurs comprises entre 0.2 et 0.5 indiquent une végétation clairsemée ou stressée.
- Des valeurs supérieures à 0.5 correspondent généralement à une végétation dense et en bonne santé.

LPD (Land Productivity Dynamics): Cet indicateur est utilisé pour évaluer la dynamique de productivité des terres depuis 2016. Il permet de déterminer si les

terres deviennent plus ou moins productives au fil du temps, selon l'évolution de la végétation.

L'indicateur **Occupation des terres Copernicus Global Land Service (CGLS-LC100)**, est un produit basé des observations satellites d'une résolution de 100m (capteur Prob-V). Les données couvrent la période de 2015 à 2019 et se regroupent en six catégories d'usage des terres définies par le GIEC : forêts, terres cultivées, prairies/pâturages, zones humides, zones bâties et autres terres. L'indicateur est utilisé pour contextualiser les interventions, vérifier la cohérence entre l'usage du sol et les actions de création et/ou réhabilitation des périmètres irrigués.

Évapotranspiration réelle (Eta) : Dans les zones irriguées, l'approche la plus robuste consiste à comparer l'ETa aux précipitations (P) : lorsque ETa dépasse P, le déficit est comblé par l'irrigation, lorsque ETa = P, le périmètre dépend principalement des pluies ou fonctionne en dessous de sa capacité de conception. Cet indicateur permet ainsi d'évaluer l'activité réelle de l'irrigation et son intensité.

Précipitations (CHIRPS) : dans certains cas, les données pluviométriques ont été consultées afin de contextualiser les observations.

Figure 9:

Localisations des interventions de PRODESUD, Source QGIS. Données SIG : Geonode.

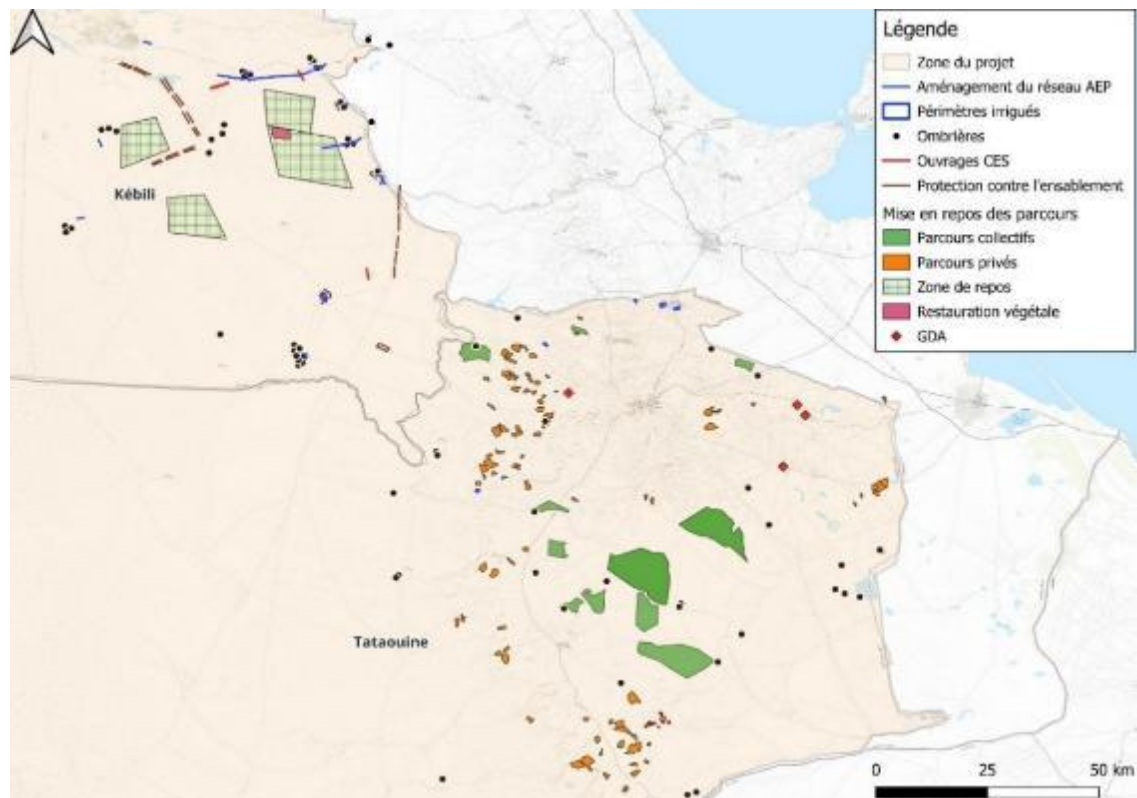


Figure 10

Interventions du projet à Douz, PRODESUD, Source QGIS. Données SIG : Geonode

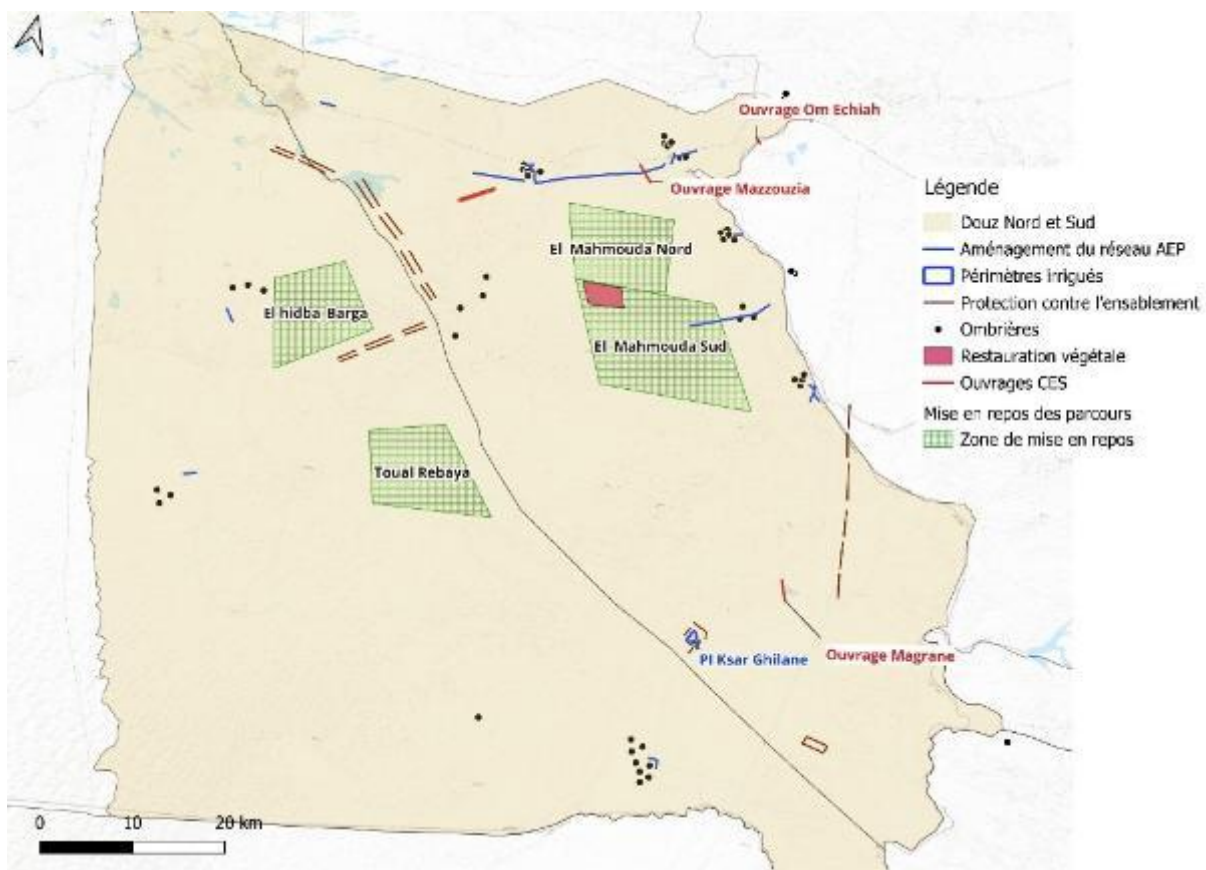


Figure 11 :

Interventions du projet à Tataouine, PRODESUD, Source QGIS. Données SIG : Geonode.

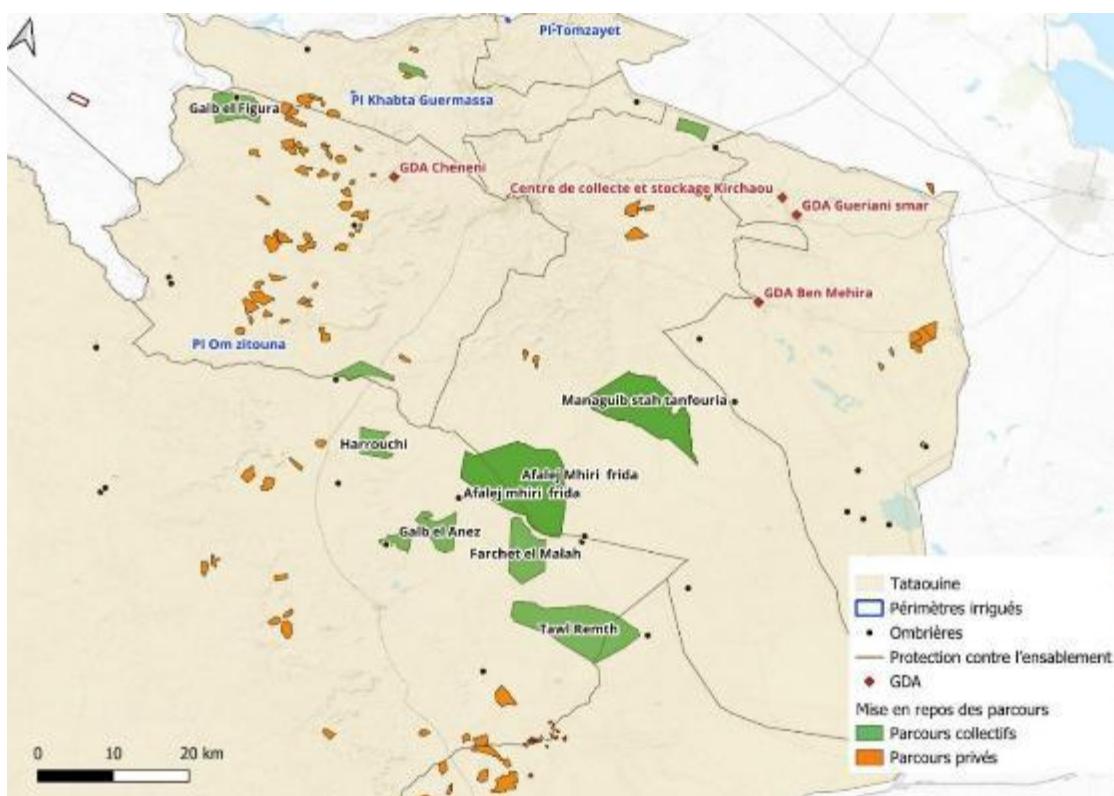


Figure 12:
Localisations des interventions de PRODEFIL, Source QGIS. Données SIG : Geonode

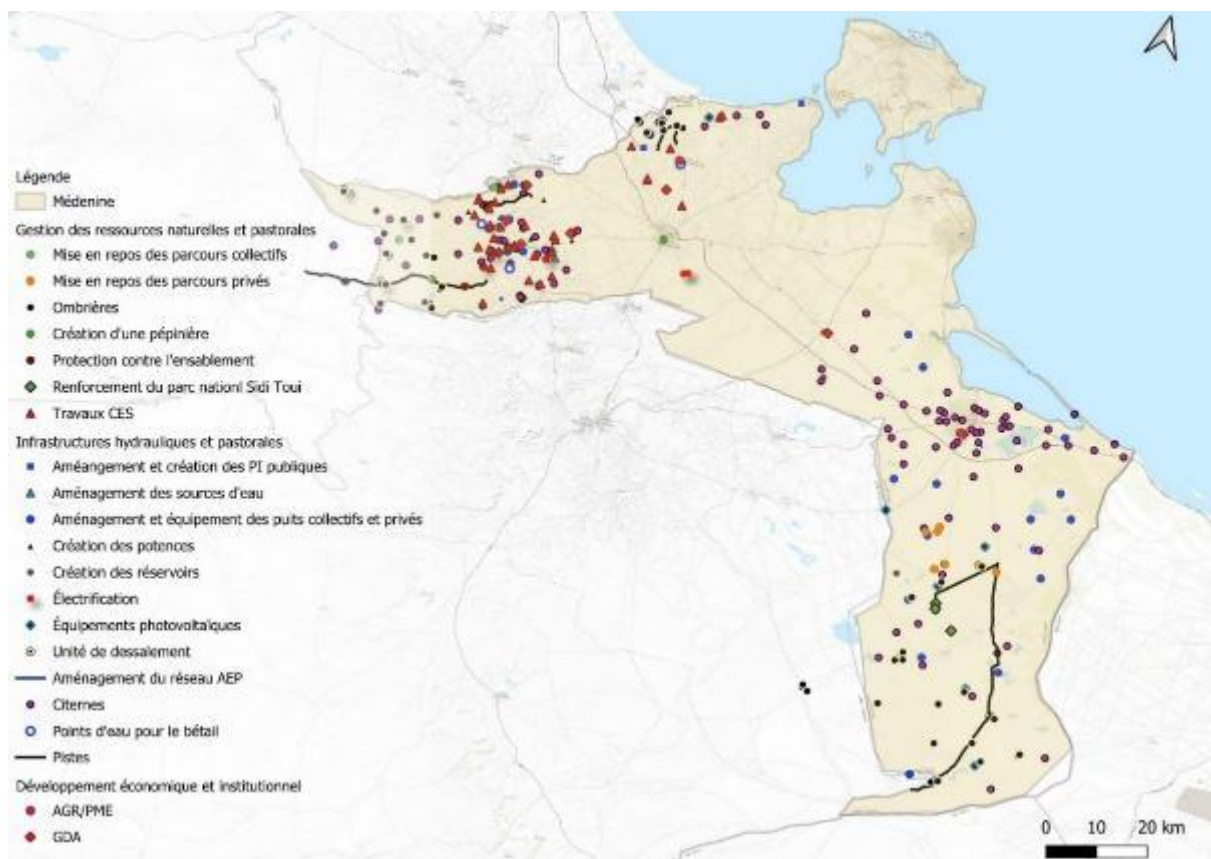
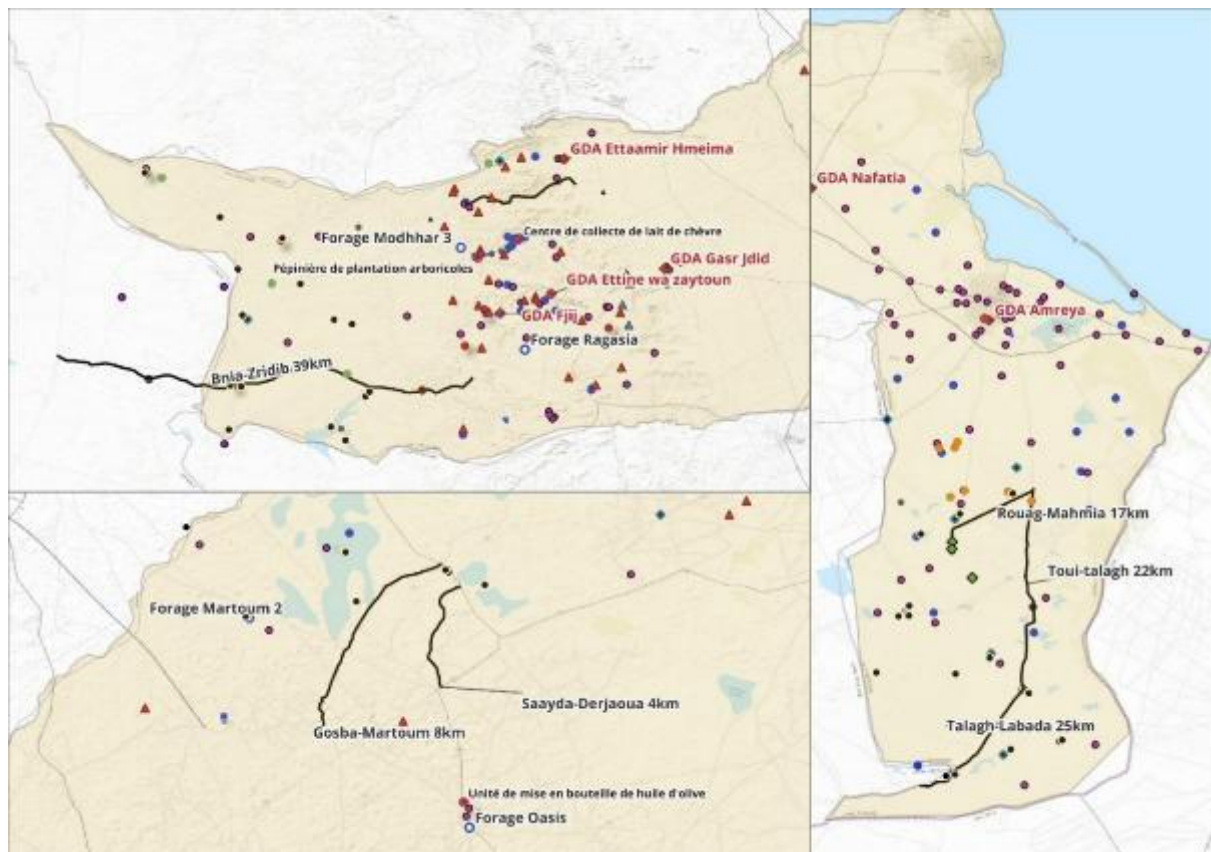
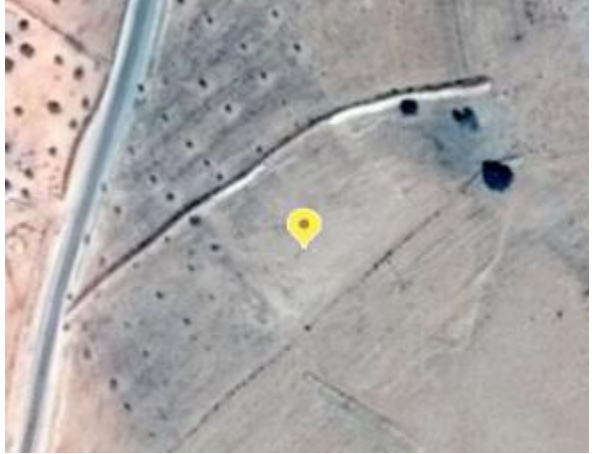
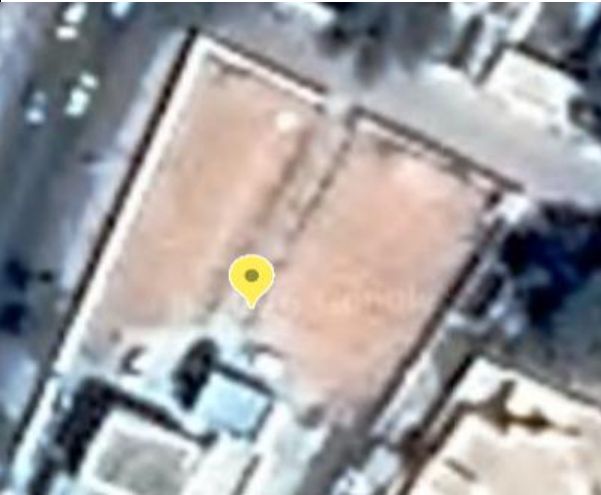
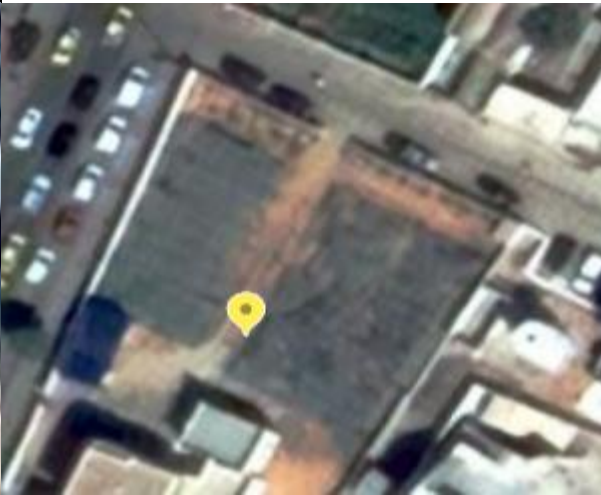
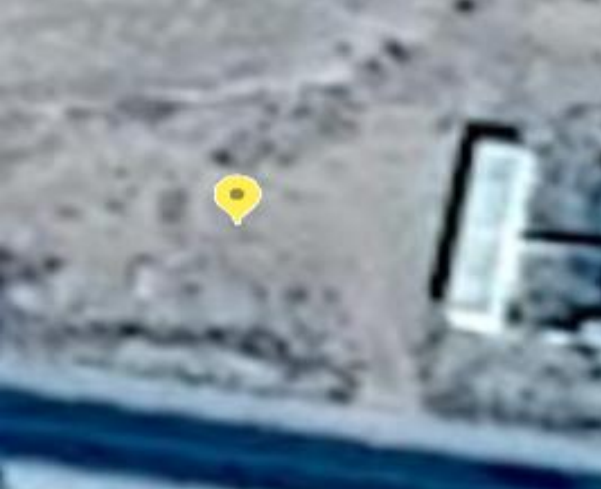


Figure 13
Zone sur les interventions de PRODEFIL, Source QGIS. Données SIG : Geonode



IV. Spot checking investment locations ¹⁶⁵	
Centre de collecte et stockage d'aliment Kirchaou PRODESUD (Localisation : 33.00587, 9.95567)	
	
Date : Février 2016	Date : Mai 2023
Pépinière (650 m2) des plantes aromatiques et médicinales PRODEFIL (Localisation : 33.339615, 10.487628)	
	
Date : Mars 2016	Date : Mars 2022
Construction local GDA Gueriani smar PRODESUD (Localisation : 32.98822, 10.06047)	
	
Date : Février 2016	Date : Mai 2023

Création d'une pépinière de plantation arboricoles PRODEFIL (Localisation : 33.26718, 10.125519)	
	
Date: Janvier 2017	Date: Juin 2023
Station de dessalement de Talagh – Proximité de la piste aménagée Toui Talagh (22km) PRODEFIL (Localisation : 32.546412, 11.413563)	
	
Date: Novembre 2014	Date: Juillet 2023
Piste Rouag-Mahmia total 17km (exemple sur 2km) PRODEFIL	
	
Date : Novembre 2014	Date : Juin 2023

Piste Talagh-Labada total de 25km (exemple sur 2km) PRODEFIL	
	
Date : Août 2018	Date : Juillet 2023
Piste Gosba-Martoum total de 8km (exemple sur 2 km) PRODEFIL	
	
Janvier 2014	Janvier 2023
Piste visitée lors de la mission terrain (Médenine – Sidi Maklouf – la piste est toujours en bon état et la route va jusqu'à la mer. Elle est empruntée par les femmes ramasseuses de palourdes et par d'autres pêcheurs. Cette route est bénéfique pour les bénéficiaires du projet mais également l'ensemble de la population locale.	

Les travaux portent sur l'aménagement de deux tronçons du réseau d'adduction en eau potable (AEP) au niveau de Modhhar, représentant une longueur cumulée d'environ 2,14 km. **PRODEFIL**.



Source QGIS. Données SIG : Geonode.

Les travaux concernent l'aménagement de sept tronçons du réseau d'adduction en eau potable, représentant une longueur cumulée d'environ 27,3 km. **PRODESUD**.



Source QGIS. Données SIG : Geonode

Aménagement et équipement par l'énergie photovoltaïque du puit public Lajef Oun **PRODEFIL** (Localisation : 33.15742, 9.934947)



Date : Mars 2016



Date : Mai 2023

Aménagement et équipement du puit public Masnaa PRODEFIL (Localisation : 32.504889, 11.014353)	
	
Date : Octobre 2014	Date : Juillet 2023
Aménagement et équipement de puit public Bhira PRODEFIL (Localisation : 33.082491, 10.04443)	
	
Date : Janvier 2014	Date : Janvier 2023

Etude de cas : Périmètre irrigué de Ouled Yahya (53 ha) PRODESUD – Réhabilitation en 2017 (Mission de supervision 2017)



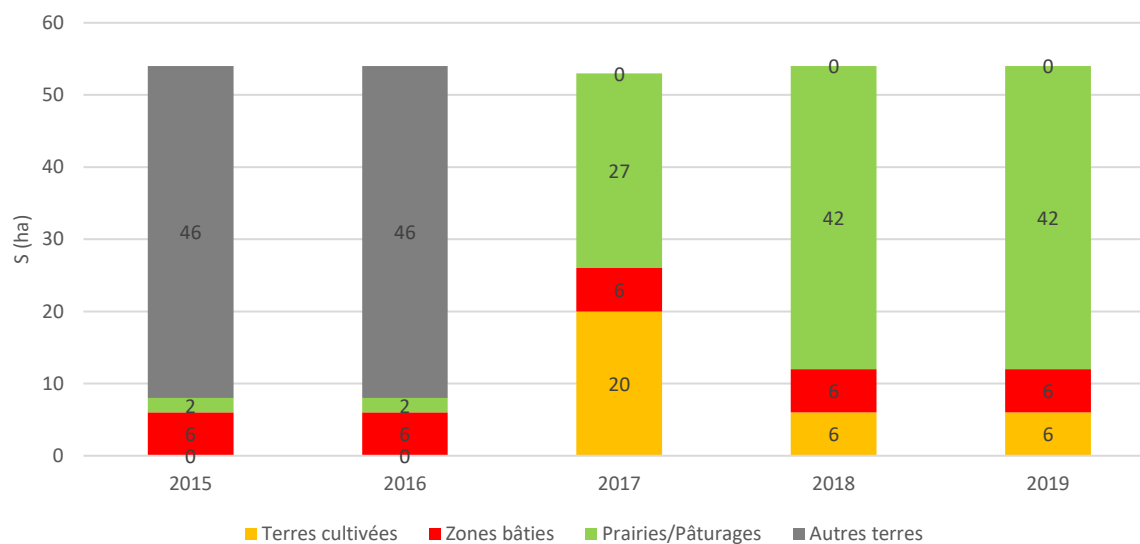
Novembre 2013

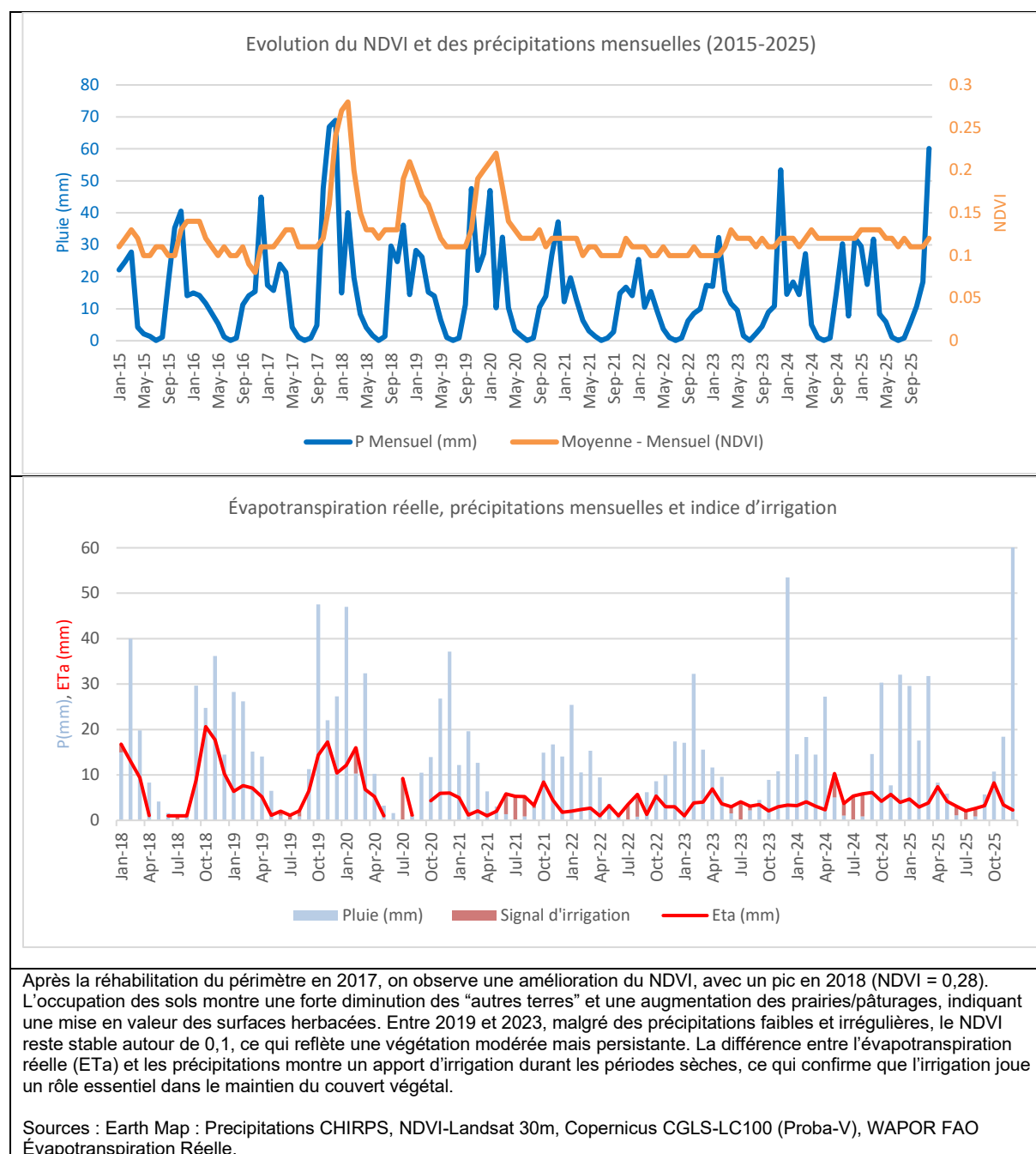
Décembre 2018

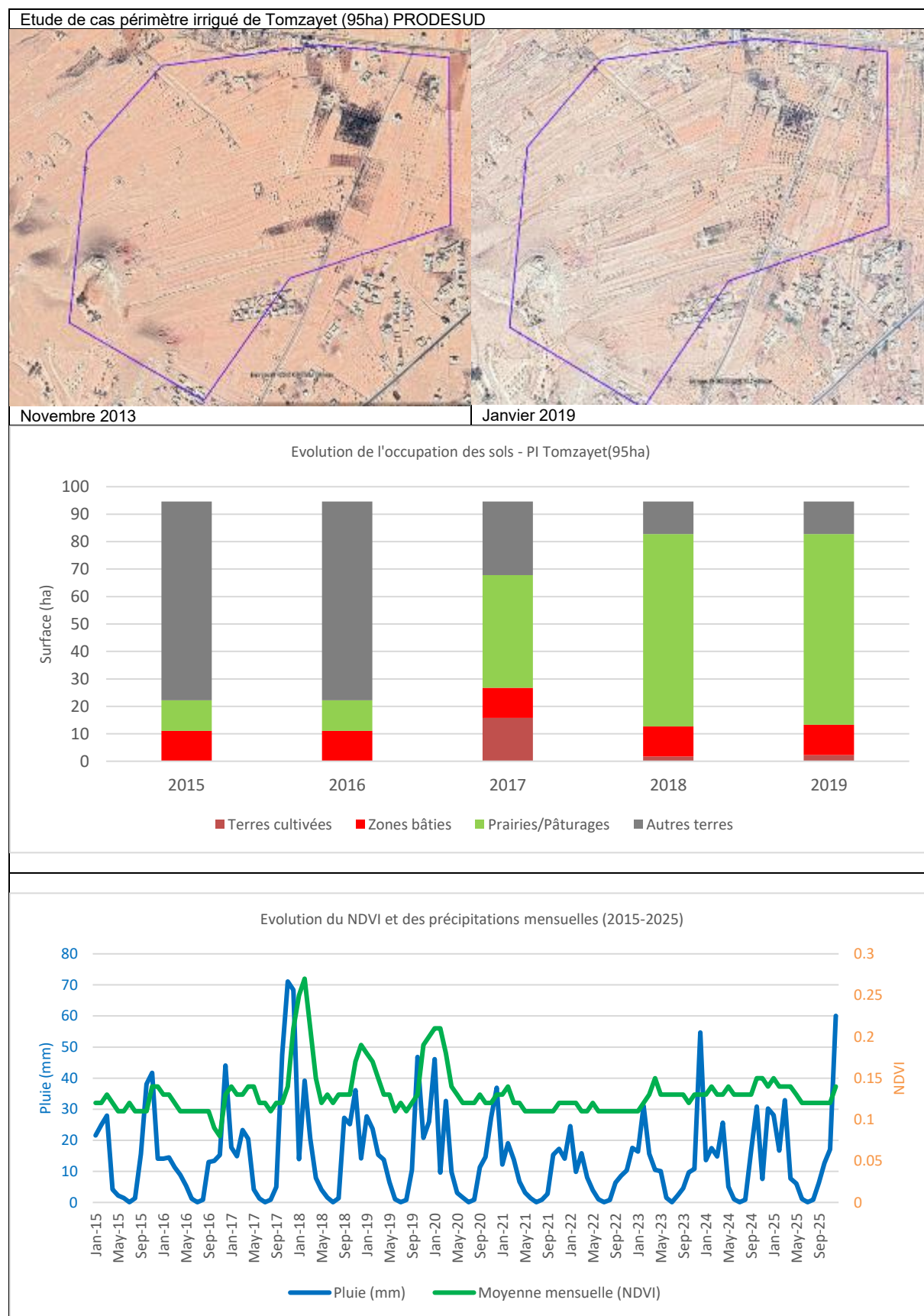


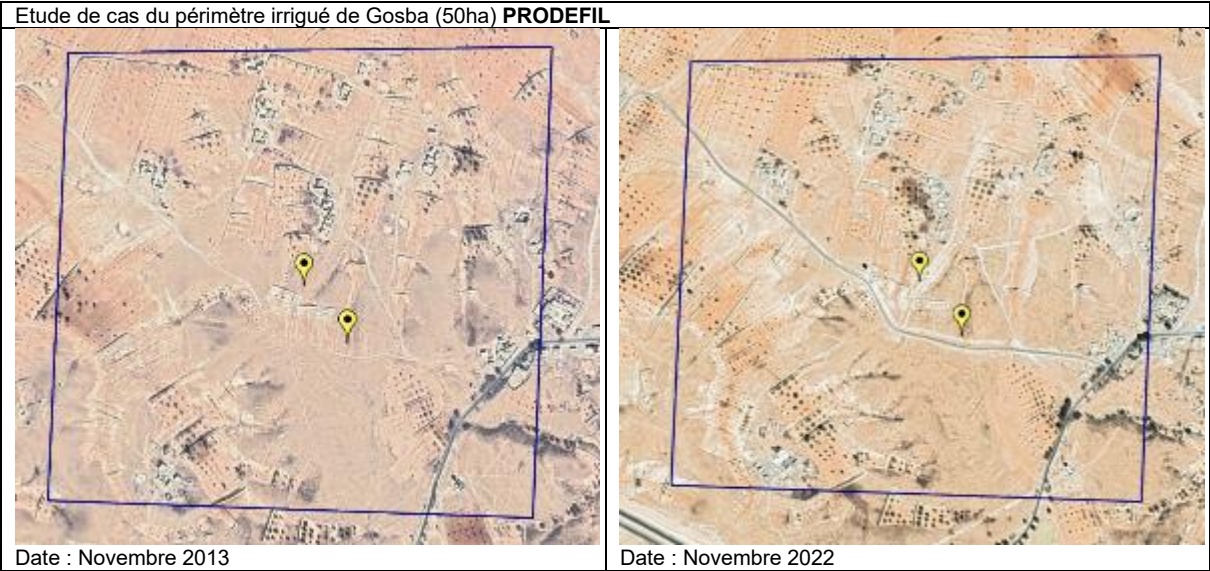
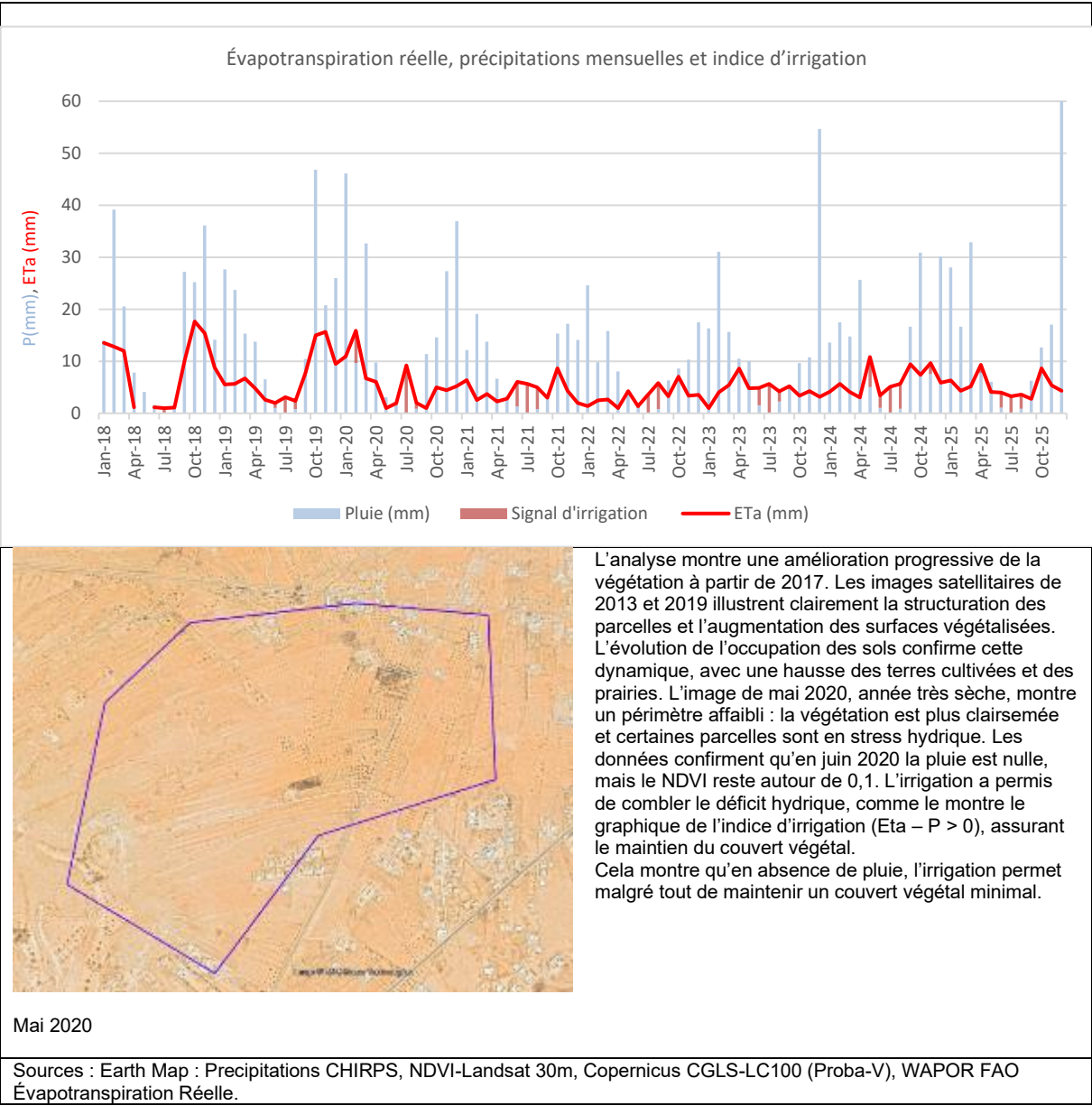
Date : Novembre 2022

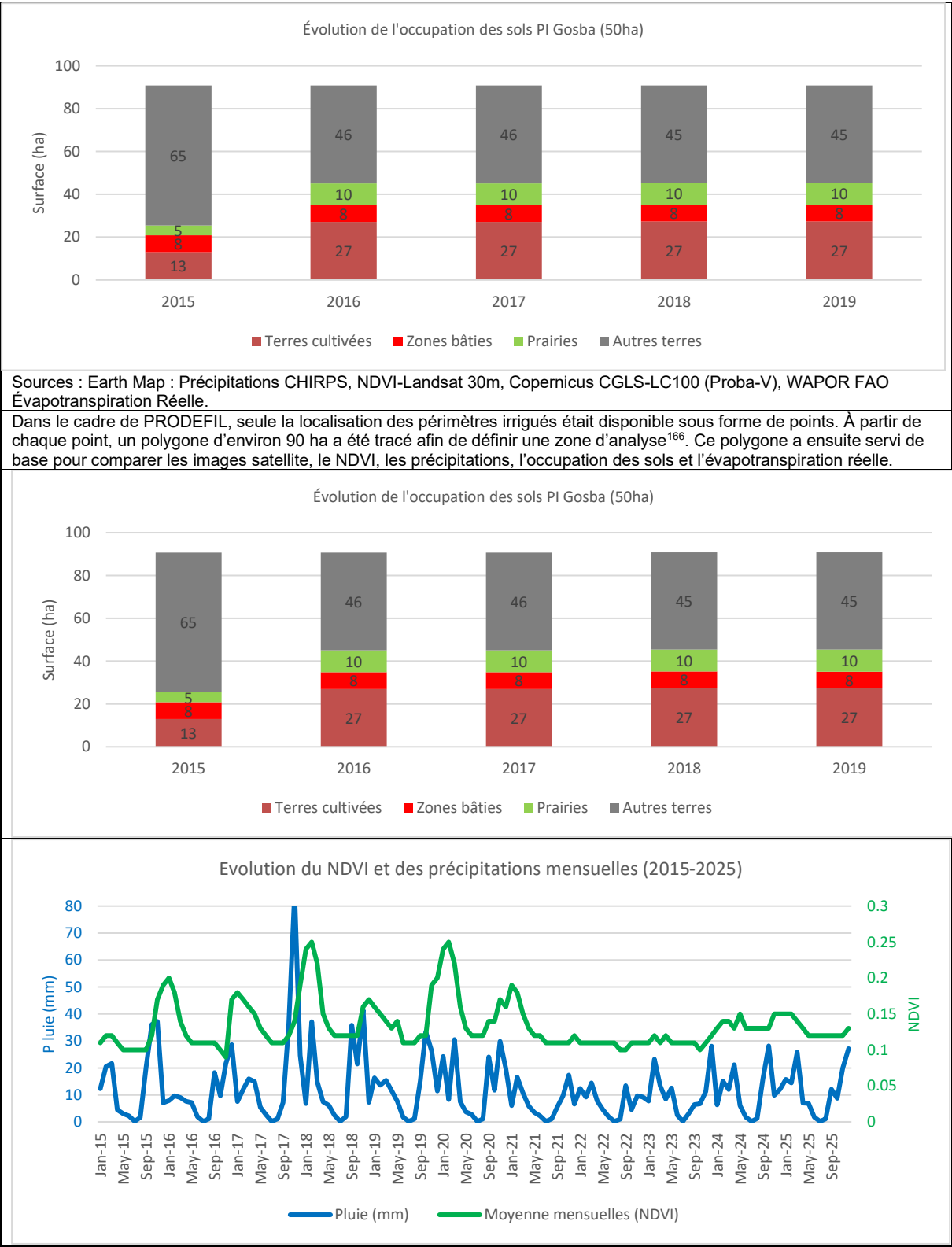
Évolution de l'occupation des sols – PI Ouled Yahya

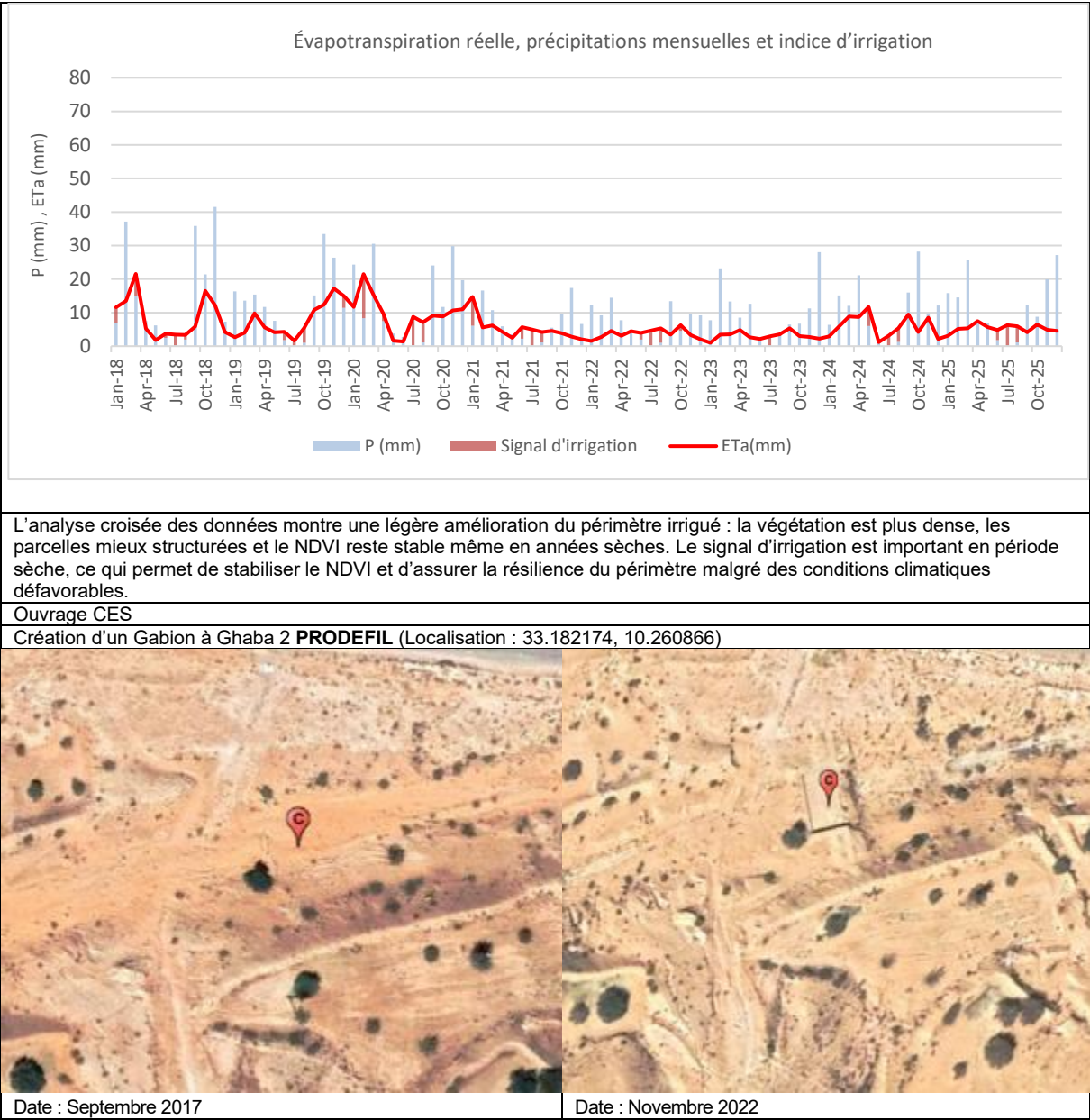


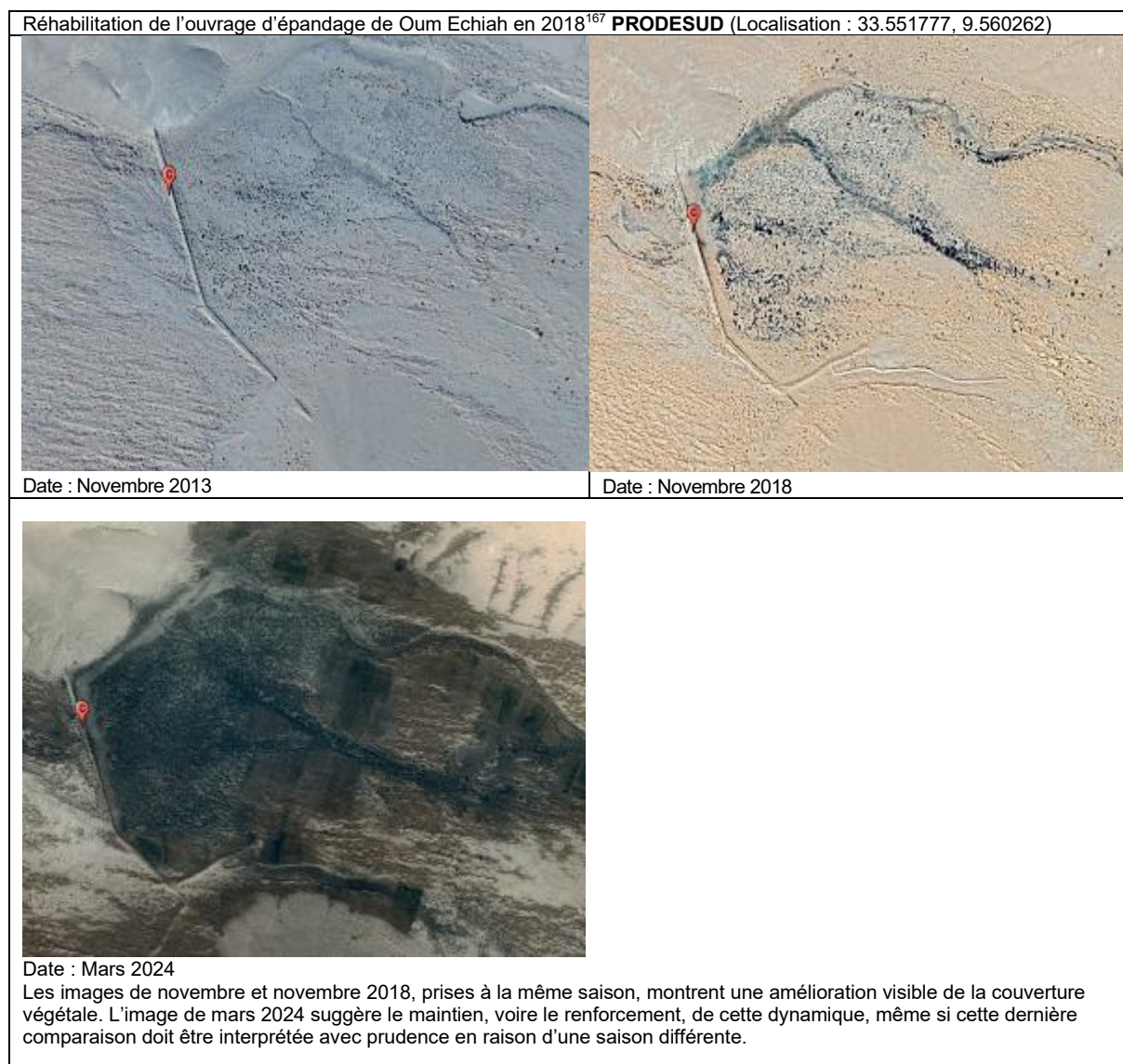












V. Analyse des mises en repos des parcours collectifs de PRODESUD

Présentation de l'étude : Les mises en repos des parcours constituent l'une des principales interventions de gestion durable des ressources naturelles mises en œuvre dans le cadre de PRODESUD. Elles visent à réduire temporairement la pression pastorale afin de favoriser la régénération de la végétation et la restauration progressive des ressources fourragères.

La présente analyse évalue l'évolution du couvert végétal de neuf zones de mise en repos, sélectionnées de manière à représenter différentes superficies et une répartition spatiale de la zone d'intervention de PRODESUD (Figure 7). Ces sites ont été retenus selon leur taille, leur localisation et la disponibilité des données de télédétection. Les résultats doivent être considérés comme des cas illustratifs, et non comme un échantillon statistiquement représentatif de l'ensemble des interventions du projet.

Un polygone témoin, n'ayant pas été soumis à l'intervention, a également été retenu afin de fournir un élément de comparaison et mieux distinguer les changements potentiellement liés au projet de ceux résultant des conditions climatiques.

L'objectif est de déterminer si les zones ayant bénéficié de mises en repos présentent une évolution plus favorable du couvert végétal des parcours que la zone témoin, et d'évaluer la durabilité de ces effets à la fin du projet.

Figure 14 :

Localisation des zones de mise en repos analysées et du polygone témoin (Source : QGIS. Données SIG : Geonode)

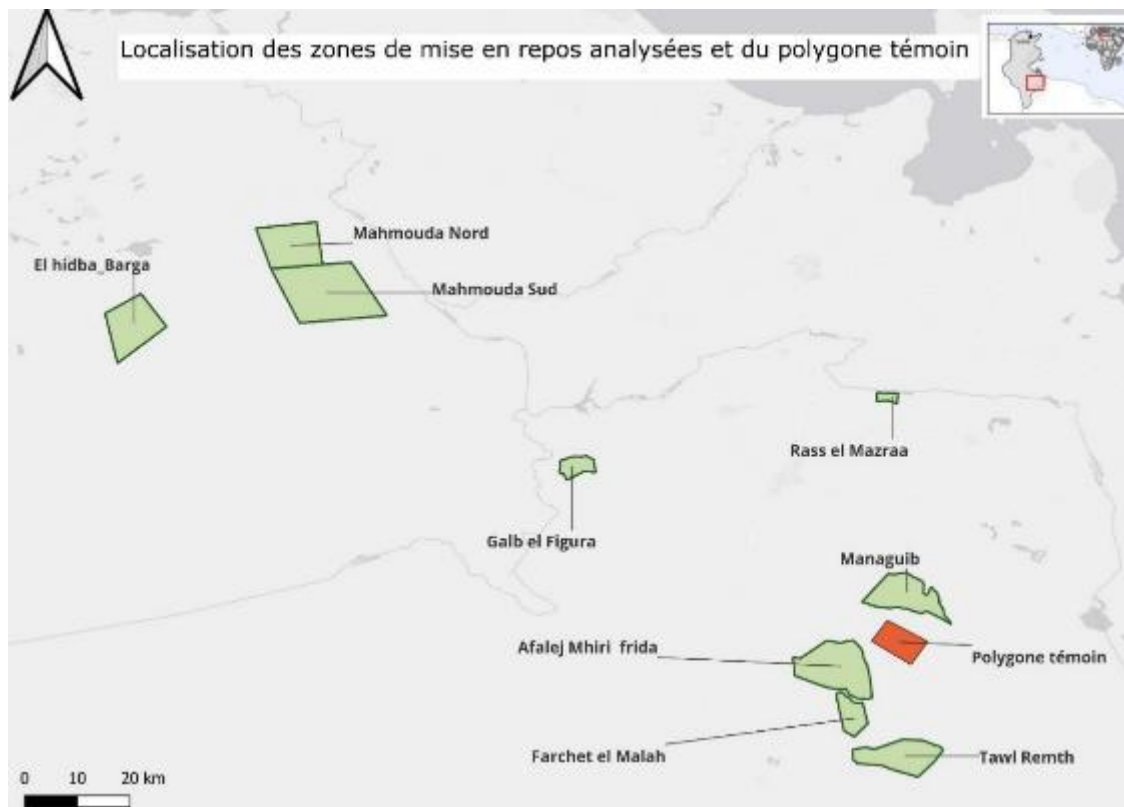


Tableau 36.:

Superficie des zones de mise en repos analysées et du polygone témoin

Site	Superficie (ha)
Afalej Mhiri Frida	13 054
El Hidba Barga	9 718
Farchet El Malah	3 599
Galb El Figuera	2 480
Mahmouda Nord	10 071
Mahmouda Sud	20 049
Managuib	8 929
Ras El Mazraa	758
Tawl Remth	8 847
Polygone témoin	5 336

Méthodologie

L'analyse repose sur une logique comparative : les effets susceptibles d'être attribués au projet sont estimés en comparant l'évolution des indicateurs de végétation dans chaque zone de mise en repos à celle du polygone témoin, non soumis à l'intervention mais exposé à des conditions climatiques similaires. Une évolution plus favorable dans une zone de mise en repos que dans le polygone témoin peut être interprétée comme un indice de l'effet du projet, plutôt que le simple reflet de la variabilité climatique.

a) Mesure des indicateurs

L'analyse repose sur deux indicateurs complémentaires dérivés des images satellites Landsat 8 Collection 2 Level 2 :

- **NDVI (Normalized Difference Vegetation Index)** : indicateur de référence en télédétection pour le suivi de la végétation et qui a déjà été utilisé dans cette étude.
- **MSAVI2 (Modified Soil Adjusted Vegetation Index, version 2)** : indice complémentaire adapté aux environnements arides et semi-arides où la présence de sols nus peut influencer l'interprétation du NDVI.

Les analyses ont été réalisées dans Google Earth Engine. Les indicateurs NDVI et MSAVI2 ont été calculés puis agrégés sur trois périodes :

Pré-projet	Projet	Post-projet
Janvier 2013- février 2014	Mars 2014- septembre 2020	Octobre 2020 – décembre 2025

Ces périodes correspondent aux principales phases de mise en œuvre du projet. Les dates précises de mise en repos n'étant pas disponibles pour la majorité des sites, l'analyse a été réalisée en considérant l'ensemble de la période du projet. Les résultats doivent être interprétés comme une évolution moyenne de la végétation durant les différentes périodes.

Pour chaque site, les valeurs présentées correspondent à la moyenne spatiale des pixels inclus dans les polygones ainsi qu'à la moyenne temporelle des observations disponibles pour chaque période.

b) Cartes de changements

Afin de compléter l'analyse des valeurs moyennes de NDVI et MSAVI2, des cartes de changements ont été produites. Ces cartes représentent les différences entre les périodes **Projet/Préprojet** et **Post-projet/Projet**.

Projet/Préprojet	Post-projet/Projet
(NDVI Projet) – (NDVI Préprojet)	(NDVI Post-projet) – (NDVI Projet)
(MSAVI2 Projet) – (MSAVI2 Préprojet)	(MSAVI2 Post-projet) – (MSAVI2 Projet)

Elles permettent de visualiser la variabilité des changements au sein de chaque polygone. Les valeurs positives indiquent une amélioration relative du signal végétal, tandis que les valeurs négatives indiquent une baisse. Dans les régions arides du sud tunisien, les valeurs de NDVI et de MSAVI2 restent généralement faibles, mais de petites variations (0,01 à 0,02) peuvent correspondre à des changements significatifs du couvert végétal et de la disponibilité fourragère observés sur le terrain.

c) Analyse de l'influence climatique : évolution mensuelle du NDVI et efficacité d'utilisation des précipitations

Afin de contextualiser les résultats observés, une analyse temporelle a été réalisée sur la période 2014-2025 à partir des données de précipitations CHIRPS et du NDVI. Les séries mensuelles du NDVI ont été comparées aux précipitations afin d'évaluer l'influence des variations climatiques sur l'évolution de la végétation.

Pour mieux distinguer les effets potentiels des interventions de ceux liés aux variations pluviométriques, l'efficacité d'utilisation des précipitations (RUE, pour Rainfall Use Efficiency) a également été calculée, soit le rapport entre le NDVI annuel intégré et les précipitations annuelles cumulées.

$$RUE = \frac{NDVI_{annuel}}{Précipitations\ annuelles}$$

Une augmentation du RUE pendant la période du projet, indépendamment des niveaux de pluie, peut être interprétée comme un indice pertinent indiquant une restauration des parcours.

d) Limites

Cette analyse présente plusieurs limites qui doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats.

- La période pré-projet couvre uniquement quatorze mois (janvier 2013 à février 2014), ce qui limite sa représentativité par rapport aux périodes projet et post-projet. Par ailleurs, les dates précises de mise en repos n'étant pas disponibles pour la majorité des sites, l'analyse a été réalisée à l'échelle des grandes phases du projet.
- Les analyses reposent sur des indices de végétation dérivés des images Landsat à une résolution de 30 mètres. Dans les parcours arides du sud tunisien, où les valeurs de NDVI et de MSAVI2 demeurent généralement faibles, les variations observées doivent être interprétées avec prudence. Des variations de NDVI de l'ordre de 0,01 à 0,02 peuvent résulter de plusieurs facteurs autres qu'un changement réel du couvert végétal, notamment la variabilité saisonnière, les limites propres aux capteurs satellites, les variations de la répartition des précipitations ou encore un changement de la composition végétale.
- Enfin, les indicateurs utilisés permettent d'évaluer l'évolution du couvert végétal mais ne mesurent pas directement la biomasse, la composition floristique ou la qualité pastorale des parcours.

Résultats

Cette section présente les résultats synthétiques obtenus pour les neuf zones de mise en repos et le polygone témoin.

Le tableau suivant présente les valeurs moyennes de NDVI, de MSAVI2, ainsi que les écarts entre périodes.

Tableau 37 :
Valeurs moyennes de NDVI et de MSAVI2 par période (Source : calculs sur Google Earth Engine à partir d'images Landsat Collection 2 Level 2)

Site	Indicateurs	Pré-projet	Projet	Post-projet	Écart projet et pré-projet	Écart post-projet et projet
Afalej mhiri frida	NDVI	0.091	0.098	0.089	+0.006	-0.008
	MSAVI2	0.087	0.094	0.087	+0.007	-0.007
El Hidba Barga	NDVI	0.078	0.081	0.079	+0.003	-0.002
	MSAVI2	0.080	0.082	0.080	+0.002	-0.002
Farchet	NDVI	0.088	0.097	0.086	+0.009	-0.011
	MSAVI2	0.084	0.093	0.084	+0.009	-0.009
Galb El Figuera	NDVI	0.094	0.109	0.098	+0.015	-0.011
	MSAVI2	0.090	0.102	0.093	+0.012	-0.010
Mahmouda Nord	NDVI	0.084	0.090	0.084	+0.006	-0.006
	MSAVI2	0.084	0.089	0.083	+0.005	-0.005

Site	Indicateurs	Pré-projet	Projet	Post-projet	Écart projet et pré-projet	Écart post-projet et projet
Mahmouda Sud	NDVI	0.083	0.090	0.085	+0.007	-0.005
	MSAVI2	0.083	0.089	0.084	+0.006	-0.005
Managuib	NDVI	0.094	0.100	0.093	+0.007	-0.007
	MSAVI2	0.089	0.095	0.090	+0.006	-0.005
Ras Mazraa	NDVI	0.103	0.132	0.105	+0.030	-0.028
	MSAVI2	0.095	0.114	0.096	+0.019	-0.018
Tawl Remth	NDVI	0.090	0.103	0.088	+0.013	-0.015
	MSAVI2	0.083	0.096	0.085	+0.013	-0.011
Polygone témoin	NDVI	0.097	0.097	0.090	-0.000	-0.007
	MSAVI2	0.093	0.093	0.088	+0.001	-0.006

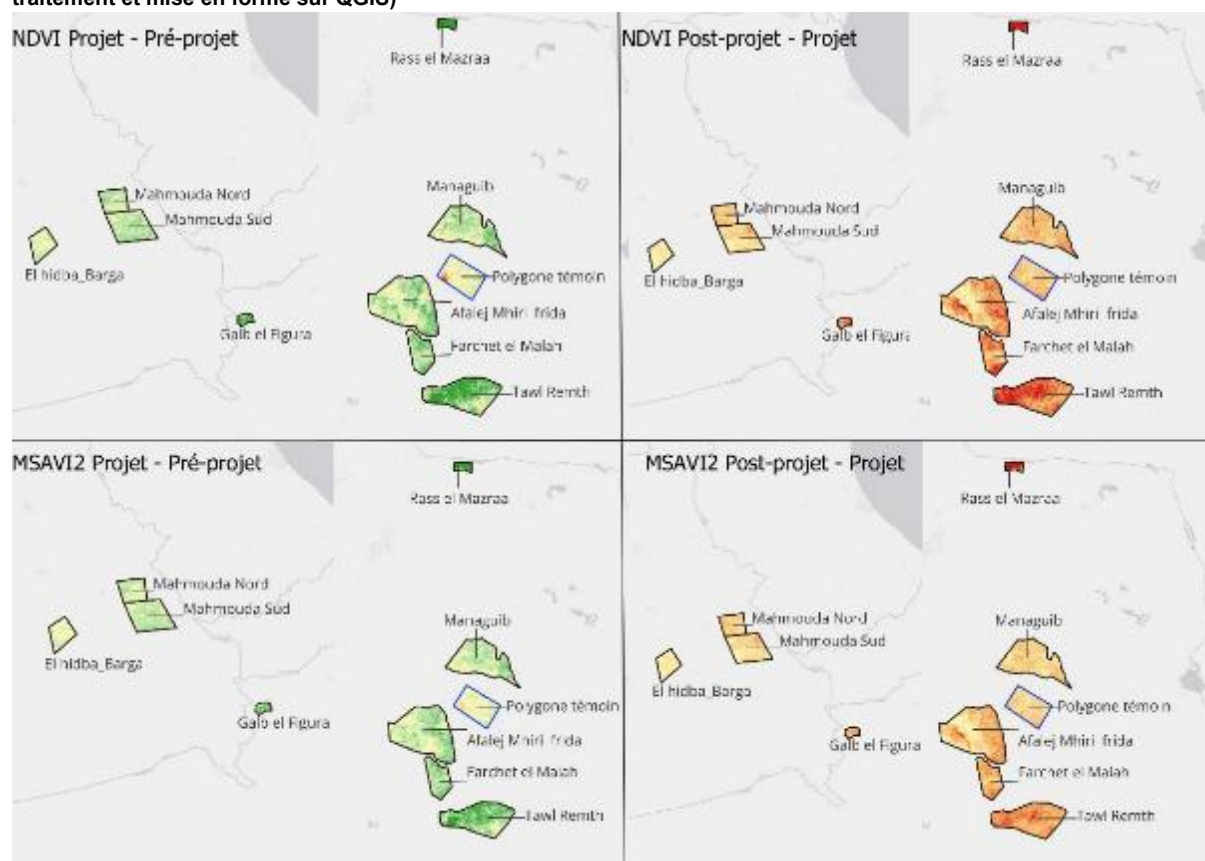
Dans l'ensemble, les résultats montrent une amélioration du signal végétal durant la période du projet pour la majorité des sites étudiés. Les gains observés demeurent toutefois variables selon les sites. La mise en repos de Ras Mazraa présente les améliorations les plus importantes (NDVI = +0,030 / MSAVI2 = +0,019), tandis que la mise en repos d'El Hidba affiche les variations les plus faibles (NDVI = +0,003 / MSAVI2 = +0,002).

Le polygone témoin demeure globalement stable durant la période de projet, ce qui suggère qu'une partie des améliorations observées dans plusieurs sites peut être associée aux mécanismes de mise en repos instaurés par le projet.

Les cartes ci-dessous (figure 8) utilisent une échelle centrée (-0,02 à +0,02) permettant de visualiser les zones en amélioration et les zones en dégradation. Les cartes montrent une amélioration observable durant la période du projet, suivie dans la majorité des cas d'une diminution des gains à la clôture du projet. Cette évolution suggère que les bénéfices des mises en repos peuvent être réels, mais demeurent dépendants du maintien des mécanismes de gestion pastorale.

Figure 8 :

Cartes de changements (Source : calculs sur Google Earth Engine à partir d'images Landsat Collection 2 Level 2, traitement et mise en forme sur QGIS)



Valeur	Interprétation
< -0,02	Forte diminution du signal végétal
-0,02 à -0,01	Diminution modérée
-0,01 à +0,01	Situation stable
+0,01 à +0,02	Amélioration modérée
>+0,02	Forte amélioration du signal végétal

Les graphiques ci-dessous (figures 9 et 10) présentent l'évolution du NDVI et du MSAVI2 moyens par période pour les différentes mises en repos et le polygone témoin. La majorité des sites étudiés présentent des valeurs moyennes plus élevées durant la période du projet que durant les périodes pré-projet et post-projet. Cette tendance est particulièrement visible pour Ras Mazraa, Galb et Tawl. À l'issue du projet, les indicateurs diminuent pour la plupart des sites et reviennent à des niveaux proches de ceux observés avant l'intervention, ce qui suggère que les améliorations constatées durant le projet n'ont pas été maintenues dans le temps.

Figure 15 :

Valeurs moyennes du NDVI pour les mises en repos et le polygone témoin durant les périodes pré-projet (2013-2014), projet (2014-2020) et post-projet (2020-2025). (Source : Calculs réalisés sous Google Earth Engine à partir des images Landsat Collection 2 Level 2)

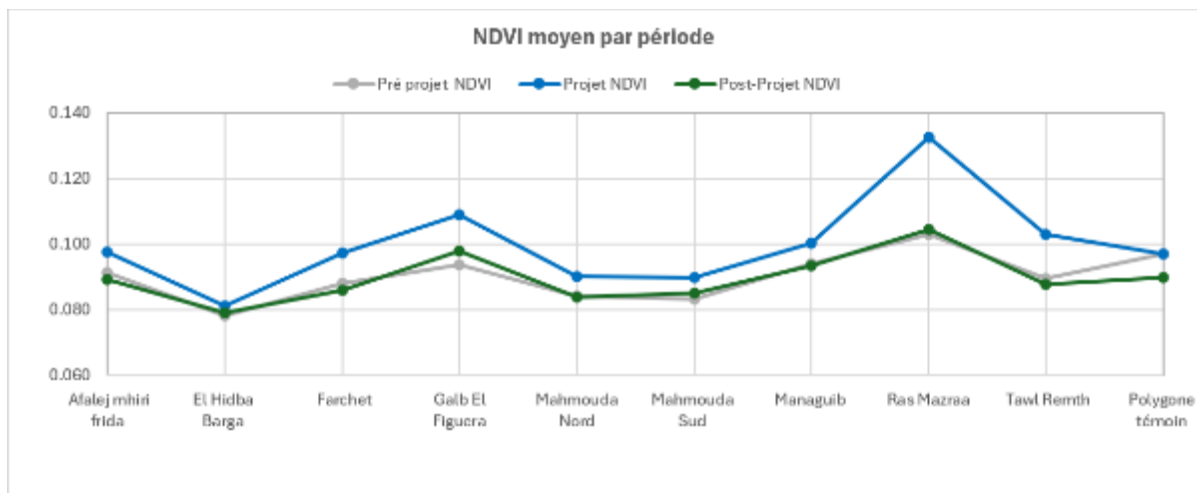
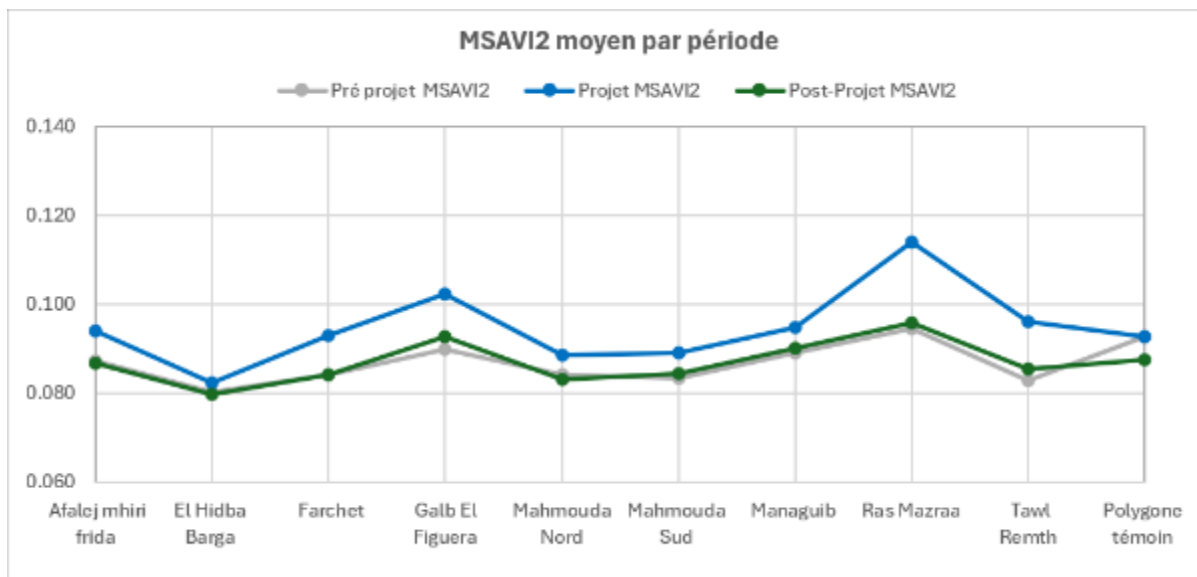


Figure 16 :

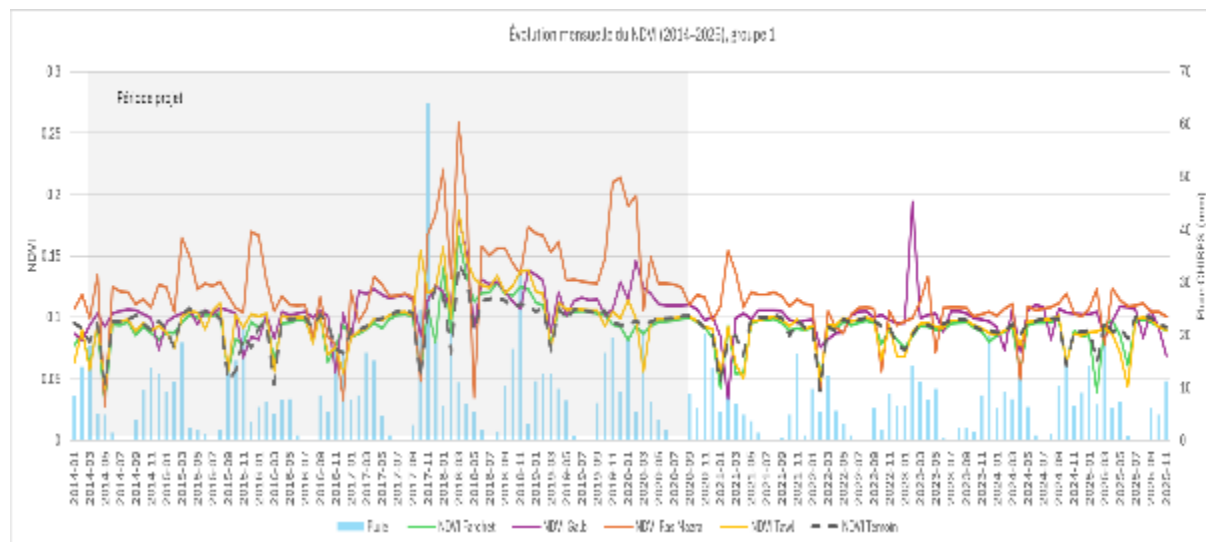
Valeurs moyennes du MSAVI2 pour les mises en repos et le polygone témoin durant les périodes pré-projet, projet et post-projet. (Source : Calculs réalisés sous Google Earth Engine à partir des images Landsat Collection 2 Level 2)



Toutefois, les résultats doivent être interprétés dans leur contexte climatique. La période du projet comprend notamment les années 2018 et 2019, caractérisées par des conditions pluviométriques relativement favorables. À l'inverse, la période post-projet coïncide avec une succession d'années sèches à partir de 2020. Ces conditions climatiques ont probablement contribué à la fois aux améliorations observées durant la période du projet et à la diminution partielle des indicateurs à la clôture du projet.

Figure 17:

Évolution mensuelle du NDVI du groupe 1 (Source : Calculs réalisés sous Google Earth Engine à partir des images Landsat Collection 2 Level 2 et des données de précipitations CHIRPS)



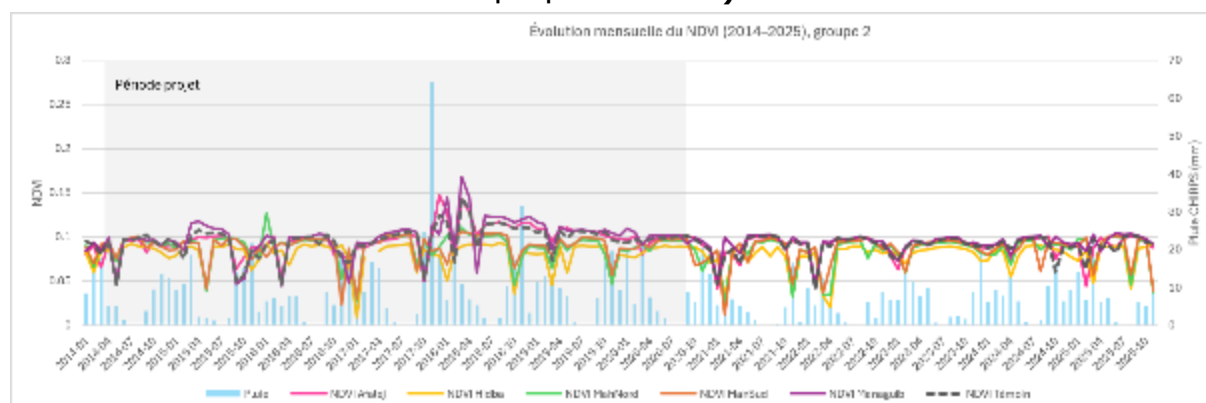
L'évolution du NDVI mensuel des sites du groupe 1 (figure 11) montre une forte sensibilité du couvert végétal aux variations pluviométriques. Les pics de NDVI observés entre 2017 et 2020 coïncident avec des périodes de précipitations plus favorables, on enregistre un maximum de précipitations en novembre 2017 avec 64 mm, tandis que les valeurs de NDVI diminuent à partir de 2020 dans un contexte de sécheresse prolongée.

Le polygone témoin présente une évolution étroitement liée à la pluviométrie, ce qui constitue une référence utile pour interpréter les changements observés dans les mises en repos. Parmi les sites analysés, Ras Mazraa se distingue, son NDVI demeure supérieur à celui du témoin, cette dynamique est cohérente avec les résultats précédents (Tableau 2). Les mises en repos de Galb, Farchet et Tawil présentent également des améliorations du NDVI et des valeurs supérieures au témoin durant la période du projet. Ces résultats suggèrent que les mesures de mise en repos ont pu contribuer au renforcement du couvert végétal au-delà du seul effet des précipitations.

Toutefois, à partir de 2020, la diminution des précipitations s'accompagne d'une baisse généralisée du signal végétal, les gains observés durant le projet ont fortement réduit.

Figure 18 :

Évolution mensuelle du NDVI du groupe 2. (Source : Calculs réalisés sous Google Earth Engine à partir des images Landsat Collection 2 Level 2 et des données de précipitations CHIRPS)



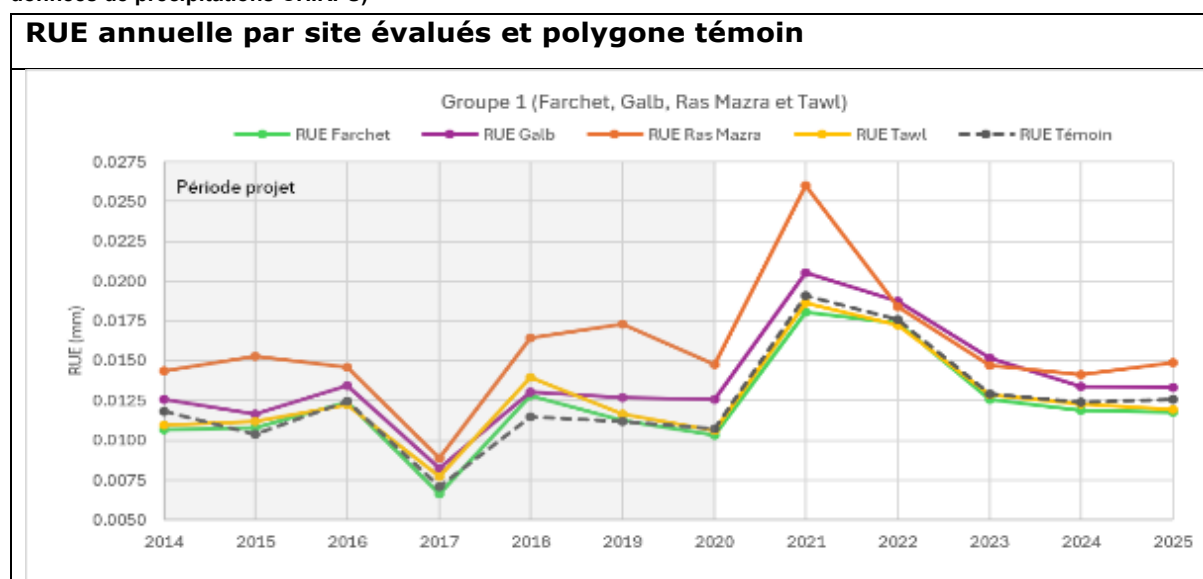
Les sites du groupe 2 (figure 12) présentent des trajectoires plus proches de celle du polygone témoin. Contrairement aux mises en repos du groupe 1, aucune ne

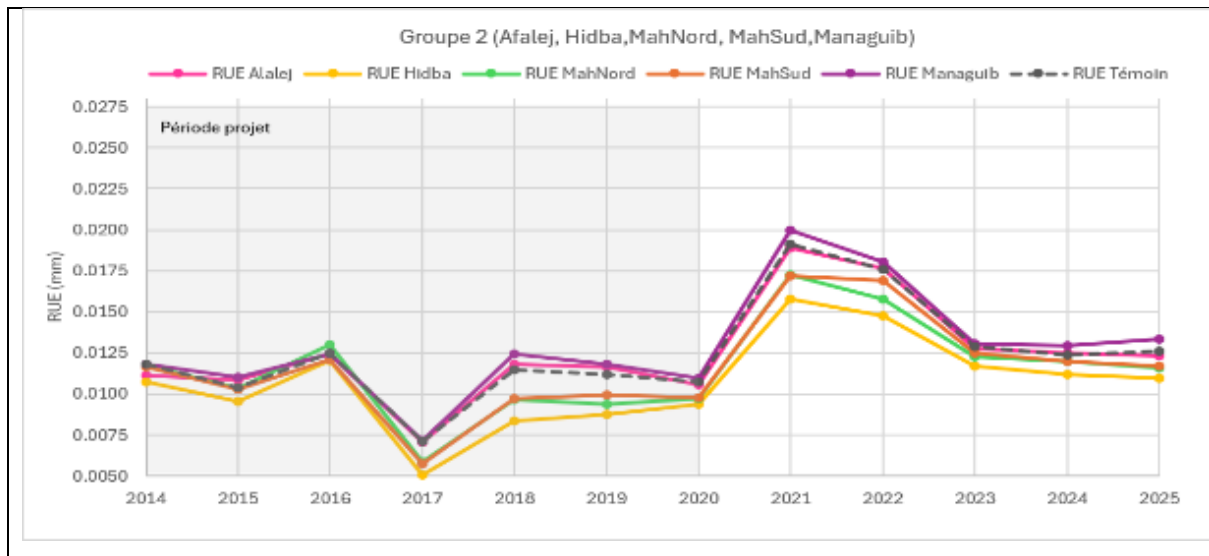
présente une différence marquée par rapport au témoin. Quelques épisodes d'amélioration sont observés, notamment à Managuib et Afalej durant la période du projet, toutefois ces différences demeurent limitées. Dans ces sites, l'effet spécifique des mises en repos apparaît plus limité ou plus difficile à distinguer des variations naturelles liées aux précipitations.

L'analyse des indicateurs de végétation (NDVI et MSAVI2) est complétée par l'évolution annuelle du Rainfall Use Efficiency (RUE). Cet indicateur permet de tenir compte des variations de précipitations entre les années et d'évaluer si les changements observés de la végétation résultent uniquement de conditions climatiques favorables ou traduisent également une amélioration de l'état des parcours. Les sites présentant une augmentation du RUE pendant la période du projet fournissent un argument plus solide en faveur d'un effet positif des mesures de mise en repos. Toutefois, l'augmentation du RUE observée à partir de 2020 doit être interprétée avec prudence, durant les années sèches, les faibles précipitations peuvent mécaniquement entraîner une augmentation des valeurs de RUE. Cette hausse ne doit donc pas être interprétée comme un signe d'amélioration de la gestion des parcours.

Figure 19 :

RUE annuelle (Calculs réalisés sous Google Earth Engine à partir des images Landsat Collection 2 Level 2 et des données de précipitations CHIRPS)





Les résultats montrent des différences marquées entre les sites : Ras Mazraa et dans une moindre mesure Galb, présentent des valeurs de RUE supérieures à celles du témoin durant la période du projet. Cette évolution indique que ces sites ont produit davantage de végétation pour une même quantité de pluie, suggérant un effet positif des mesures de la mise en repos.

À l'inverse, plusieurs sites présentent des trajectoires de RUE proches de celles du polygone témoin. Dans ces cas, l'évolution du couvert végétal semble principalement expliquée par les conditions pluviométriques plutôt que par les interventions du projet, c'est notamment le cas de la mise en repos d'Afalej.

Conclusion et principaux enseignements

Les mises en repos ont globalement contribué à l'amélioration du couvert végétal durant la période du projet. L'analyse des indicateurs montre une amélioration du signal végétal sur la majorité des sites étudiés. Les effets positifs observés sont particulièrement marqués sur certains sites, notamment Ras Mazraa et Galb El Figuera, où les indicateurs suggèrent un impact réel des interventions.

Les résultats de l'étude mettent en évidence une forte influence des conditions climatiques sur la dynamique de la végétation. Les résultats montrent une forte sensibilité des parcours aux précipitations. Les améliorations observées durant la période du projet coïncident en partie avec des années relativement favorables, tandis que les années de sécheresse observées depuis 2020 s'accompagnent d'une diminution du signal végétal sur la majorité des sites. Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre les efforts d'adaptation au changement climatique dans les zones pastorales du sud tunisien.

Les effets des mises en repos apparaissent variables selon les sites. L'étude met en évidence que certaines mises en repos présentent des améliorations nettes tandis que d'autres affichent des évolutions proches de celles observées dans le polygone témoin. Cette variabilité suggère que les résultats dépendent également de facteurs tels que les conditions écologiques initiales des parcours, l'intensité de la pression pastorale ainsi que les modalités de gestion mises en œuvre.

La durabilité des acquis constitue l'un des principaux défis mis en évidence par l'analyse. Les améliorations observées durant la période du projet tendent à s'atténuer après sa clôture, pour la majorité des sites étudiés. Ce constat suggère que les bénéfices des mises en repos, bien que réels, restent dépendants du maintien des mécanismes de gestion pastorale. Cette observation est cohérente avec

les résultats du policy brief de durabilité de PRODESUD II réalisé par le FIDA¹⁶⁸, qui met également en évidence un impact environnemental positif persistant après la clôture du projet, mais à une moindre ampleur, et souligne que la pérennité des acquis reste liée au maintien des mécanismes de gestion et d'accompagnement mis en place durant le projet.

Dans l'ensemble, les résultats de l'étude soutiennent la pertinence de la mise en repos comme outil de gestion durable des parcours. Les améliorations observées durant la période du projet, combinées aux travaux de suivi réalisés par RIA¹⁶⁹ confirment le potentiel de cette approche pour renforcer la résilience des systèmes pastoraux. Toutefois, l'arrêt des dispositifs d'accompagnement combiné à l'absence d'un cadre institutionnel adapté, notamment l'adoption du code pastoral, constitue un risque pour la pérennisation des acquis. Ainsi, les résultats de l'étude soulignent l'importance de poursuivre les efforts de gestion pastorale engagés par PRODESUD.

Liste des personnes clés rencontrées

FIDA

M Giancarlo Capaldo, Regional Portfolio Advisor, Regional Division NEN
 Mme Dhikra Elhidri, Point Focal du FIDA pour le Programme conjoint JP-RWEE/Point Focal Genre du FIDA en Tunisie, FIDA Tunisie
 M Zine Ghoudi El Abidine, Consultant, FIDA Tunisie
 Mme Sandrine Jacqueson, Programme Liaison Associate, Regional Division NEN
 Mme Alessia Marazzi, Programme Officer, Regional Division NEN
 M Philippe Remy, Directeur pays, Regional Division NEN
 Mme Silvia Sperandini, IFAD gender expert – JP-RWEE, ECG

Institutions nationales du secteur public

M Abdennacer Daghari, Coordinateur du projet, PROFITS
 M Abdjlil Ben Alaya, Direction régionale, ODESYPANO
 M Adel Labben, Directeur Central, APIA
 Mme Afef Salhi, Sous-Directrice Suivi des Projets, DGPA
 M Afif Zougari, Coordinateur du projet, IESS
 M Ahmed Mejri, Assistance Technique Suivi & Évaluation, IESS
 M Ahmed, Responsable du suivi-évaluation, IESS
 Mme Aida JRIDI, Directrice, Direction Génie Rural
 M Ali Lajel, Technicien, CRDA Kébili
 M. Ali Bouaicha, Expert gestion de projet, CRDA Tataouine
 M Aloui Kamel, Directeur régional, ODESYPANO
 Mme Amdouni Wafa, Cheffe Division finance comptable, ODESYPANO
 M Amor Jarray, Coordinateur du projet PRODESUD, CRDA Tataouine
 Mme Asma Khdhiri, Chargée de communication, genre et inclusion sociale, IESS
 M Atef Kammoun, Directeur Général des Affaires sociales, MAS
 Mme Awatef Saad, Chef Service, CRDA Siliana
 Mme Ayeb Wissem, Responsable suivi-évaluation, CRDA Kébili
 Mme Azizi Chehnez, Coordinatrice de projet, DINAMO
 Mme Azizi Chehnez, Coordinatrice du projet, ODESYPANO
 M Baghdadadi Jarray, Chef arrondissement production végétale, CRDA Médenine
 M Baraket Ahmed, Chef de service/Coordinateur technique, CRDA Kairouan
 M Bedhief Sahbi, Sous-Directeur de la Réglementation et du Contrôle de l'Aménagement Forestier, DG Foret
 M Belgacem Jalel, Chef d'arrondissement génie rural, CRDA Kébili
 Mme Ben Neji Dalila, Technicienne principale, CRDA Kébili
 Mme Ben Abdallah Wafa, CTV Douz Nord, CRDA Kébili
 M Saif Ben Sassi, DG CRES, MAS
 M Bousselmi Hamdadi, Chargé de gestion, ODESYPANO
 M Chebhi Khaled, Sous-directeur PAM/FIDA, ODESYPANO
 Mme Dorsaf Ben Ahmed, Directrice de l'horticulture, DGPA
 M ElKamel Mohamed, Consultant CTEG, PROFITS
 Mme Essalhi Fatima, Cheffe arrondissement - Appui à la femme rurale, CRDA Kébili
 M Ezzeddine Chalhaf, Directeur Général, DGPA
 M Faouzi Batti, Directeur des études, DG-ACTA
 M Fathi Rouissi, MAS
 Mme Fatma Elghoul, Technicien principal AGR, CRDA Médenine
 M Ferchichi Jamel, Commissaire, CRDA Siliana
 M Fethi Mediouni, Chef de division études et développement agricole, CRDA Siliana
 M Hamdi Salah, DVPPA/Chargé filières et partenariats, IESS
 M Hamdi Salah, Filières et partenariats, IESS
 M Hammami Khelif, Consultant, PROFITS
 M Hanzouli Houcine, Directeur régional, OEP
 Mme Heger Chalouati, Directrice Générale de la Coopération Multilatérale, MEP

Mme Hela Guidara, Directrice Adjointe, DG Foret
 Mme Hela Hassine Rezgui, Directrice, Bureau d'Appui à la Femme Rurale (BAFR)
 Mme Ilhem Blidi, Directrice secteur production, ONF
 Mme Imen Elmabrouk, Sous-directrice Transformation et Production, ONF
 Mme Imen Othmani, Direction de la Coopération Multilatérale, MEP
 Mme Imene Ouni, Chef de service, DG-ACTA
 Mme Inji Doggui Hanini, Directrice Générale, APIA
 M Jaafar Labiadh, Chef d'arrondissement, CRDA Médenine
 M Jelliti Salah, Chef d'arrondissement CES, CRDA Kairouan
 M Kachroudi Mohsen, Chef d'arrondissement CES, CRDA Médenine
 M Kais Jammali, Ingénieur général, OEP
 M Khalifa Jellali, Sous-Directeur des parcours et LCD, DG Foret
 M Khedhiri Makram, Assistance Technique, IESS
 Mme Khédhiri Asma, Assistance Technique genre et communication, IESS
 M Khmoussi KhabKhab, Chef d'arrondissement Forêts, CRDA Kébili
 M Krimi Tarek, Directeur régional de Béja, ODESYPANO
 M Laarabi Mongi, Chef d'arrondissement périmètres irrigués, CRDA Médenine
 M Lachiheb Slaheddine, Division de la Vulgarisation et de la Promotion de la Production Agricole (DVPPA), CRDA Médenine
 Mme Lamia Jemmeli, Directrice de la Coopération MARPH, DGFIOP
 M Lotfi Hemdani, MAS
 M Lotfi Hosni, Chef service développement local, PROFITS
 M Moezzedine Louhichi, Sous-directeur, IRA
 Mme Maali Wejdane, Cheffe d'arrondissement agriculture biologique, CRDA Médenine
 Mme Mabrouka Ben Belgacem, Fôret Douz, CRDA Kébili
 M Mahdi Khlass, Directeur Général, DGFIOP
 Mme Marwa Weslati, Ingénieur en chef, OEP
 Mme Mbarka Grira, CTV Douz Sud, CRDA Kébili
 M Mohamed Ben Mabrouk, Coordinateur du projet, PRODESUD - CRDA Kébili
 M Mohamed Naoufel Ben Haha, Directeur Général, DG Foret
 M Mohamed Ali Barhoumi, Arrondissement AFA, CRDA Kairouan
 M Mohamed ben Mabrouk, Ex coordinateur PRODESUD, CRDA Kébili
 M Mohamed Ouessar, Chercheur, IRA
 M Mohsen Ben Sassi, Directeur, OEP
 M Moktar Gobchi, Directeur de coordination, DRIHM
 Mme Monia Ayedi, Sous-Directeur, OEP
 Mme Monia Bennoureddine, Sous-directrice études, Direction Génie Rural
 Mme Morri Mabrouka, Cheffe arrondissement CES, CRDA Kébili
 M Mourad Ben Amor, Commissaire, CRDA Kairouan
 M Moulehi Neji, Chef d'arrondissement CES, CRDA Siliana
 M Ouerghi Fathi, Directeur régional Kef, ODESYPANO
 Mme Rahmani Naziha, Financier IESS, CRDA Kairouan
 Mme Reebhi Amira, Passation des marchés, IESS
 M Riadh Ben Moussa, Sous-directeur Unité Centrale de Coordination des Projets, DGFIOP
 M Saber ZAAFOURI, Sous-directeur travaux AEP, Direction Génie Rural
 M Saber Koumaiti, Chef arrondissement Génie Rural, CRDA Siliana
 M Sabri Balti, Sous-directeur suivi planification, ODESYPANO
 M Sadok El amri, Assistance Technique coordination, IESS
 Mme Salma Jalouali, Coordinatrice de projet, PRODEFIL
 M Sami Benayed, Division Hydraulique et Équipement Rural (DHER), CRDA Kairouan
 M Samir Hayouni, Chef DHER, CRDA Siliana
 Mme Sana Hanchi, Sous-directrice, Cellule fourragère, ONF
 M Sebt Alyani, Chef arrondissement financement et encouragement (FE), CRDA Médenine
 M Setti Adel, Chef de service, OEP
 M Slah Gedhoui, Directeur Aménagement et Valorisation des ouvrages, DG-ACTA
 M Smali Sayed, Assistance Technique Passation des marchés, IESS

Mme Souad Ben Salem, CTV Douz Sud, CRDA Kébili
 M Tarek Taggeuz, Technicien, CRDA Kébili
 M Zahi Zoghalmi, Directeur Développement Sylvo-pastoral, DG Foret
 M Zaidi Fethi, Ingénieur, OEP Kairouan
 M Zaiem Anis, Directeur Général, OEP
 M Zidi Ridha, Chef de division reboisement et protection des sols, CRDA Siliana
 M Zougari Afif, Coordinateur du projet IESS, CRDA Kairouan

Institutions et donateurs internationaux

Mme Soumeia Bel Hadj Slimane, Projet Soil Matters, GIZ
 Mme Ikram Ben Hassine, Coordinatrice JP-RWEE Tunisie, FAO
 Mme Raja Ben Lachheb, Secteur Développement économique /Programme ADAPT, AICS
 Mme Nina Bisom, Project Leader for Support to Sustainable Water Governance, GIZ
 Mme Yosra Bouaziz, Conseillère Agriculture, Banque Mondiale
 M Jad Boubaker, Point focal, OIT
 M Stéphane Brossard, Conseiller Agriculture, Union Européenne
 M Ahmed Bougacha, Chargé du Suivi-Évaluation, FAO
 Mme Corina Costea, Secteur Développement rural, AICS
 M Aymen Frija, Coordinateur bureau ICARDA Tunisie, ICARDA
 Mme Rokia Goldmann, Responsable du Pôle PEReN, GIZ
 Mme Moufida Houimli, Secteur Développement économique /Programme ADAPT, AICS
 Mme Zina Skandrani, Responsable du projet PAGECTE, GIZ
 Mme Rana Taha, Coordinatrice Résidente, Nations Unies

Instituts de recherche et de formation

Mme Nadihra Benaissa, Ancienne Coordinatrice MASSIRE, INAT
 M Nicolas Faysse, Ex-coordonateur MASSIRE, CIRAD
 Mme Emeline Hassenfolder, Chercheuse, CIRAD
 M Messaoud Mars, Professeur, CRRHAB
 Mme Insaf Mekki, Chercheuse et ancienne coordinatrice projet MASSIRE, INRGREF

ONG et associations

Mme Fatma Ben Mahmoud, Responsable programme, UTSS
 M Antonino Trimarchi, Coordinateur, UNMAGRI
 Mme Saba Guellouz, Directrice de la conservation pour l'Afrique du Nord, WWF
 Mme Claire Hutchings, Director of Monitoring, Evidence, and Learning, BRAC
 M Slim Jarradi, Landscape and Climate Change Program Manager, WWF
 M Ben Khalifa Fathi, Conseiller économique, UTAP
 Mme Shanti Kumar, Technical Specialist, BRAC
 Mme Raja Mechergui, Coordinatrice, UNMAGRI
 Mme Neama Mhamdi, Coordinatrice régionale Kairouan, UTSS
 Mme Hammami Sarra, Coordinatrice Centrale Programme, UTSS
 M Hamza Zeramdini, Directeur, Swisscontact

Secteur privé

Mme Najeh Ben Ammar, Sous-Directeur, GiFruits
 M Helmi Klaï, Directeur Général, GiFruits
 M Riadh Louhichi, Directeur, GivLait

Bibliographie

African Union. 2023. *Compact Tunisie pour l'alimentation et l'agriculture*. Union Africaine. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/tunisie_compact_pour_l'alimentation_et_l'agriculture.pdf

AICS. 2018. Analyse des Instruments de Financement du Secteur Agricole en Tunisie. Elaboré par ADVI. https://www.aics.gov.it/wp-content/uploads/2023/10/TUN_Analyse-des-Instruments-de-Financement-du-Secteur-Agricole_2018.pdf

Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA). 2026. Bilan annuel des investissements agricoles, exercice 2025, février 2026. Disponible sur : <https://www.apia.com.tn>

Banque Centrale de Tunisie. 2025. Rapport annuel 2024. Disponible sur : https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA_fr.pdf

Banque Mondiale. 2014. Tunisia: Breaking the Barriers to Youth Inclusion https://www.banquemondiale.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia/breaking_the_barriers_to_youth_inclusion_fre_chap4.pdf

Banque Mondiale. 2018. *Breaking the barriers to youth inclusion: Tunisian case study* (Chap. 3). https://www.banquemondiale.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia/breaking_the_barriers-to-youth-inclusion_fre_chap3.pdf

Banque Mondiale. 2024. « Bulletin de la conjoncture économique – Printemps 2024. » World Bank. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099749005072444832/pdf/IDU15ecb3a281a5ef144711a56e154f814a16f13.pdf>

Banque Mondiale. 2025. « Vue d'ensemble de la Tunisie. » Banque Mondiale. Consulté en novembre 2025. [https://www.banquemondiale.org/fr/country/tunisia/overview#:~:text=Depuis%20la%20forte%20contraction%20provoqu%C3%A9e,2024%20\(1%2C4%20%25\).](https://www.banquemondiale.org/fr/country/tunisia/overview#:~:text=Depuis%20la%20forte%20contraction%20provoqu%C3%A9e,2024%20(1%2C4%20%25).)

Banque Mondiale. Banque de données de la Banque Mondiale. Consulté en novembre 2025. <https://donnees.banquemondiale.org/pays/tunisie>

Centre de Recherches et d'Études Sociales (CRES) et UNICEF. 2022. « Profil et déterminants de la pauvreté en Tunisie en 2022 : Analyse de l'enquête ménage 2021-2022. » UNICEF Tunisie. Consulté en novembre 2025. [https://www.unicef.org/tunisia/media/7856/file#:~:text=La%20Tunisie%20a%20enregist%C3%A9%20une,2021\)%20\(Figure%201\).](https://www.unicef.org/tunisia/media/7856/file#:~:text=La%20Tunisie%20a%20enregist%C3%A9%20une,2021)%20(Figure%201).)

Centre de Recherches et d'Études Sociales (CRES) et UNICEF. 2024. « L'impact de l'inflation sur la pauvreté en Tunisie sur la période 2021-2023. » UNICEF Tunisie. Consulté en novembre 2025. <https://www.unicef.org/tunisia/media/7866/file#:~:text=Un%20impact%20important%20de%20l,9%2C3%20%25%20en%202023.>

Chebbi H.E., Pellissier J.-P. (coord.), Rolland J.-P. (coord.), Khechimi W. (coord.). 2019. Rapport de synthèse sur l'agriculture en Tunisie. Montpellier (France) : CIHEAM-IAMM. 99 p. Rapport de synthèse. Initiative ENPARD Méditerranée (Commission Européenne). https://www.iamm.ciheam.org/ress_doc/opac_css/doc_num.php?explnum_id=18243

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. 2021. Etude de cas: « Cadres institutionnels, réglementaires, incitatifs et financiers nécessaires pour promouvoir les technologies et applications des énergies renouvelables à petite échelle pour le développement rural en Tunisie ». Organisation des Nations Unies. Beyrouth. https://www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/cadres-institutionnels-reglementaires-financiers-technologies-energies-developpement-tunisie-french_1.pdf

- Direction Générale des Forêts. 2014. Stratégie Nationale de Développement et de Gestion Durable des Forêts et des Parcs et d'un Plan d'Action 2015-2024. <http://www.onagri.nat.tn/uploads/docagri/1-Forets.pdf>
- Bernard Dafflon Guy Gilbert. 2025. L'économie politique et institutionnelle de la décentralisation en Tunisie : état des lieux, bilan et enjeux. https://hal.science/hal-05210528v1/file/HS8_Decimalisation_Tunisie.pdf
- Eloumi, Mohamed. 2020. « L'agriculture tunisienne face à la Covid-19 : impacts de la crise sanitaire et perspectives pour une agriculture résiliente ». *Cahiers Agricultures*, 29, 35 (2020). <https://doi.org/10.1051/cagri/2020032>
- FAO. 2022. Évaluation genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural. Tunisie. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/e9c15ebc-afa0-47c1-88d1-34de90b2fb65/content>
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2024. *The State of Food Security and Nutrition in the World 2024 – Financing to end hunger, food insecurity and malnutrition in all its forms*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd1254en>
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2025. *The State of Food Security and Nutrition in the World 2025 – Addressing high food price inflation for food security and nutrition*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd6008en>
- Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES). 2023. *Résumé analytique : La sécurité et la souveraineté alimentaires et le droit à l'alimentation en Tunisie*. <https://www.cawtarclearinghouse.org/storage/5923/souverainete.resume.fr.pdf>
- Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES). 2021. *Les changements climatiques en Tunisie – Réalité et pistes d'adaptation pour le secteur des services publics*. Tunis : FTDES. <https://ftdes.net/rapports/changementsclimatiques.fr.pdf>
- Ganier-Raymond, M., Delain, B., and Jebari, R. 2020. *Analyse de genre pour le projet ProSol*. GIZ, en coopération avec la Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles (DGACTA), Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche. <http://www.onagri.nat.tn/uploads/Etudes/Analyse-genre-pour-le-projet-ProSol.pdf>
- Groupe de la Banque Africaine de développement. 2024. Tunisie – Document de stratégie pays 2024 – 2029. <https://www.afdb.org/fr/documents/tunisie-document-de-strategie-pays-2024-2029>
- Hafedh Ateb. 2020. *L'employabilité des jeunes en Tunisie: défis et opportunités*. Rapport préliminaire. ADVI Consulting – GIZ. <https://www.giz.de/sites/default/files/media/els-document/2025-08/giz-2020-hafedh-ateb-l-employabilite-des-jeunes-en-tunisie-defis-et-opportunités.pdf>
- ICMPD. 2022. Communautés rurales et migration : Une évaluation des facteurs de la migration dans le sud de la Méditerranée. https://www.icmpd.org/file/download/58920/file/EMM5_Rural%2520Communities%2520and%2520Migration_FR_Web.pdf
- IFAD. 2019. Intégration au FIDA d'approches porteuses de transformation de la problématique du genre – Plan d'action pour 2019-2025, p.2. <https://webapps.ifad.org/members/eb/126/docs/french/EB-2019-126-INF-6.pdf>
- IFAD. To be published. Initiatives Promotion Programme in the South-East II (PRODESUD II), Tunisia. Policy Brief.
- Institut National de la Statistique (INS) et Banque mondiale. 2020. *Carte de la pauvreté en Tunisie*. INS. Consulté en novembre 2025. https://ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Carte%20de%20la%20pauvrete%C3%A9%20en%20Tunisie_final_0.pdf

Institut National de la Statistique. n.d. « Résultats de l'Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages 2021. » Site INS consulté en novembre 2025. <https://ins.tn/publication/resultats-de-lenquete-nationale-sur-le-budget-la-consommation-et-le-niveau-de-vie-des>.

Institut National de la Statistique. 2025a. *Indicateurs de l'emploi et du chômage, premier trimestre 2025* [Communiqué de presse]. <https://www.ins.tn/publication/indicateurs-de-lemploi-et-du-chomage-premier-trimestre-2025>

Institut National de la Statistique (INS). 2025b. *Recensement général de la population et de l'habitat 2024 - Bilan démographique*. https://www.ins.tn/sites/default/files-ftp3/files/2025-05/Bilan_D%C3%A9mographique.pdf

Institut National de la Statistique (INS). Banques de données sur les statistiques nationales de Tunisie. <https://www.ins.tn/statistiques/45>

Institut Tunisien des études stratégiques (ITES). 2023. La sécurité alimentaire de la Tunisie à l'horizon 2035. <http://www.onagri.nat.tn/uploads/Etudes/Securite-Alim-ITES.pdf>

Lahmayer, I.; Zaccari, C.; Mounir, A.; Loiseau, C.; Dolinga, M. 2025. *Renforcer l'écosystème de l'innovation en Tunisie pour une agriculture résiliente au changement climatique: Rapport de l'atelier de consultation*. Plateforme CGIAR Accelerate for Impact. Rome (Italie) : Bioversity International et Centre international d'agriculture tropicale (CIAT). 30 p. <https://cgspace.cgiar.org/server/api/core/bitstreams/7cd85332-4e84-42ca-9770-a21284900b36/content>

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP). 2022a. *Projet Annuel de performance de la mission agriculture, ressources hydrauliques et pêche pour l'année 2022*. Tunis : MARHP. <http://www.gbo.tn/sites/default/files/2022-01/PAP%202022%20Agriculture.pdf>

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP). 2022b. Plan de développement agricole 2023-2025. <http://www.onagri.nat.tn/uploads/Plan/plan2023-2025-versdef.pdf>

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP). 2024. Bilan économique du secteur de l'agriculture et de la pêche maritime 2025. www.onagri.nat.tn/uploads/budget/budget-eco-2025.pdf

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique. 2025. « Situation économique et financière de la Tunisie ». Ministère de l'Économie. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN/indicateurs-et-conjoncture>

Ministère des Finances, Rapport sur le projet de budget de l'État pour l'exercice 2025, portail GBO (Gestion du Budget par Objectifs). Mars 2025. <http://www.gbo.tn/ar/Loi-de-Finance-et-rapports-annexes>

Ministère des Finances, Budget de l'État - Mission Agriculture, Ressources Hydrauliques et Pêche, exercice 2025 (2025) p. 11. Disponible sur : <http://www.gbo.tn/ar/Loi-de-Finance-et-rapports-annexes>

Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale. 2016. Synthèse du Plan de Développement 2016 – 2020. https://www.oneplanetnetwork.org/sites/default/files/tunisia_plan_quinquennal_de_developpement_socio-economique_2016-2020.pdf

Nations Unies (Bureau du Coordonnateur Résident en Tunisie, BCR), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2023. *Les NEET en chiffres : faciliter la transition vers l'emploi. Enquête dans quatre gouvernorats en Tunisie*. Tunis: Nations Unies. <https://tunisia.un.org/sites/default/files/2023->

11/R%C3%A9sum%C3%A9%20analytique_Les%20NEET%20en%20chiffres_Nov%202023.pdf

ONU Femmes. 2022. *Profil genre Tunisie 2022*. ONU Femmes Tunisie. Auteur : Dr. Ghazi Bel Mufti. <https://arabstates.unwomen.org/sites/default/files/2023-01/Rapport-PGT-2022.pdf>

PNUD Tunisie et Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI). 2020. *Impact économique du COVID-19 en Tunisie : analyse en termes de vulnérabilité des ménages et des micro et très petites entreprises*. PNUD. <https://www.undp.org/fr/tunisia/publications/etude-sur-limpact-economique-du-covid-19-en-tunisie>

Programme alimentaire mondial et le Gouvernement de Tunisie. 2022. *Fill the Nutrient Gap, Tunisie*. Tunis, Tunisie. <https://www.wfp.org/publications/2022-fill-nutrient-gap-fng-en-tunisie>

République Tunisienne. 2021. *Updated Nationally Determined Contribution of Tunisia* [PDF]. United Nations Framework Convention on Climate Change. <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-08/CDN%20-%20Updated%20-english%20version.pdf>

République Tunisienne. 2022a. *Élaboration de la vision et de la stratégie du secteur de l'eau à l'horizon 2050 pour la Tunisie « Eau 2050 »*. Executive summary. <http://www.onagri.nat.tn/uploads/secteur-eau/1.pdf>

République Tunisienne. 2023. *Élaboration de la vision et de la stratégie du secteur de l'eau à l'horizon 2050 pour la Tunisie « Eau 2050 ». Etape 5 : Elaboration des plans d'action détaillés et leur agrégation sous forme d'un plan d'action global pour la mise en œuvre de la stratégie à l'horizon 2050*. <http://www.onagri.nat.tn/uploads/secteur-eau/EAU-2050-Etape-5-Vol-1-Plan-d'actions-VF.pdf>

République Tunisienne. 2026. Contribution Déterminée au niveau National — CDN 3.0 (2026–2035). Disponible sur : <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2026-04/Document%20CDN3.0%20-version%20Finale.pdf>

Systèmes de circulation de l'information sur la désertification (SCID). n.d. « Présentation générale du pays ». SCID. Consulté en novembre 2025. [https://scid.tn/fr/profil-environnemental/presentation-generale-du-pays.html#:~:text=Situation%20g%C3%A9ographique&text=Etant%20%C3%A0%20la%20jonction%20de,'Ouest%20\(965%20km\)](https://scid.tn/fr/profil-environnemental/presentation-generale-du-pays.html#:~:text=Situation%20g%C3%A9ographique&text=Etant%20%C3%A0%20la%20jonction%20de,'Ouest%20(965%20km)).

ONAGRI. n.d. La filière pêche et aquaculture en chiffres. <http://www.onagri.nat.tn/uploads/filieres/Fiche-peche-et-aquaculture-version-actualisee.pdf>

United Nations Development Programme (UNDP). 2025. « Human Development Report 2025. » UNDP. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2025reporten.pdf>

World Economic Forum. 2020. *Global Gender Gap Report 2020*. Genève: WEF. https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2020.pdf